



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

ANNUAIRE DES STATISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

2016



MINISTÈRE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



ANNUAIRE DES STATISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT 2016

Réalisé avec l'assistance du Projet d'appui au renforcement des fonctions statistiques de l'Etat (PARFSE)
par l'Union européenne



Edition Juillet 2018

Avant propos

L'Institut National de la Statistique (INS) met à la disposition des utilisateurs la troisième édition de l'annuaire des statistiques de l'environnement pour permettre aux agents économiques, décideurs politiques et citoyens d'intégrer l'environnement dans leur prise de décisions et dans leurs comportements.

Les données statistiques de cette troisième édition de 2014, ont une grande utilité pour :

- la réalisation des évaluations environnementales ;
- l'élaboration des rapports sur l'état de l'environnement ;
- la constitution des recueils des données sur l'environnement ; et
- le suivi-évaluation des indicateurs environnementaux, ainsi que ceux du développement durable.

Les données de cet annuaire se réfèrent à la période allant de 2007 à 2016.

Cette nouvelle édition a été restructurée suivant le cadre prévu pour le développement des statistiques environnementales des Nations Unies (FDES/CDSE2013) comme étant le cadre de référence pour le renforcement des programmes de statistiques de l'environnement dans les pays. Ce cadre a été reconnu par la Commission des statistiques des Nations Unies lors de sa 44ème session comme étant un outil efficace et performant pour répondre de manière adéquate à la demande croissante d'informations pour les besoins de suivi de la conférence de Rio+20 ainsi que pour la mise en œuvre du programme des objectifs de développement durable de l'agenda du développement post 2015.

Le CDSE 2013 inclut l'ensemble des statistiques fondamentales et les statistiques de base de l'environnement, qui ont été approuvées par la Commission des statistiques des Nations Unies.

Le présent annuaire statistique de l'environnement comporte six (6) composantes :

- > **Composante 1** : Conditions et qualité de l'environnement ;
- **Composante 2** : Ressources environnementales et leur utilisation ;
- > **Composante 3** : Résidus ;
- **Composante 4** : Phénomènes extrêmes et catastrophes ;
- > **Composante 5** : Établissements humains et santé environnementale ; et
- > **Composante 6** : Protection, gestion et engagement en matière d'environnement.

Il convient de signaler que dans cet annuaire, le volume d'informations fournies varie d'un domaine à un autre et qu'elles sont parfois incomplètes dans certains sous secteurs de l'environnement. Cela est dû au fait que l'Institut national de la statistique n'effectue que la synthèse des informations fournies par les secteurs producteurs de données concernés.

C'est le lieu et le moment d'adresser nos vifs remerciements à tous ceux qui de près ou de loin ont apporté leurs concours pour l'élaboration du présent annuaire; nos remerciements s'adressent d'une manière particulière aux Partenaires Techniques et Financiers notamment l'Union européenne, la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Programme des Nations pour le Développement (PNUD) pour leur appui sans cesse croissant pour la mise en œuvre satisfaisante de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS).

Pour terminer, l'Institut national de la statistique est disposé à recevoir toutes les observations et suggestions permettant d'améliorer les prochaines éditions.

Le Directeur Général



Sommaire

Composante 1 : Conditions et qualité de l'environnement.....	15
Sous-composante 1.1 : Conditions physiques	17
Sous-composante 1.2 : Couverture du sol, écosystème et biodiversité.....	47
Sous-composante 1.3 : Qualité de l'environnement.....	77
Composante 2 : Ressources environnementales et leur utilisation	93
Sous-composante 2.1 : Ressources minérales	95
Sous-composante 2.2 : Ressources énergétiques.....	105
Sous-composante 2.3 : Sols	115
Sous-composante 2.4 : Ressources biologiques	127
Sous-composante 2.6 : Ressources en eau	165
Composante 3 : Résidus.....	175
Sous-composante 3.1 : Emissions dans l'air.....	177
Sous-composante 3.2 : Production et gestion des eaux usées	183
Sous-composante 3.3 : Production et gestion des déchets	191
Sous-composante 3.4 : Libération des substances chimiques	201
Composante 4 : Phénomènes extrêmes et catastrophes	207
Sous-composante 4.1 : Phénomènes naturels extrêmes et catastrophes naturelle	209
Sous-composante 4.2 : Catastrophes technologiques.....	225
Composante 5 : Etablissements humains et santé environnementale	235
Sous-composante 5.1 : Etablissements humains	237
Sous-composante 5.2 : Santé environnementale	265
Composante 6 : Protection, gestion et engagement en matière d'environnement	279
Sous-composante 6.1 : Dépenses de protection de l'environnement et de gestion des ressources	281
Sous-composante 6.2 : Gouvernance et réglementation environnementale	291
Sous-composante 6.3 : Préparation aux événements extrêmes et gestion des catastrophes.....	301
Sous-composante 6.4 : Information et prise de conscience de l'environnement	311

Sigles et abréviations

BN	Autorité du bassin Niger
ANASA	Agence Nationale des Statistiques Agricoles et Alimentaires
ARETOR	Association pour la Recherche et l'Exploitation du Diamant et de l'Or
B Hydrique	Bilan Hydrique
BAD	Banque Africaine de Développement
BCR	Bureau Central du Recensement
BSD	Bureau de Stratégie et de Développement
BESDP	Bureau d'Etudes, de la Stratégie et du Développement de la Planification
°C	Degré Celsius
CA	Campagne Agricole
CBG	Compagnie de Bauxite de Guinée
CBK	Compagnie de Bauxite de Kindia
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CET	Centre d'Enfouissement Technique
CH ₄	Méthane
CNAG	Chambre Nationale d'Agriculture de Guinée
CNSHB	Centre National de Sciences Halieutiques de Boussoura
CNSP	Centre National de Surveillance de la Pêche
CNRDIA	Commission Nationale de Distribution des Intrants Agricoles
CO	Monoxyde de carbone
CO ₂	Gaz carbonique/dioxyde de carbone
COSIE	Centre d'Observation, de Surveillance et d'Informations Environnementales
CPN	Consultation prénatale
Dcd	Décédés
DNACV	Direction Nationale de l'Assainissement et du Cadre de Vie
DNPCA	Direction Nationale de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture
EDG	Electricité de Guinée
EDG/DPE	Electricité de Guinée/Division statistique et Analyse des performances
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
EIBC	Enquête Intégrale Budget Consommation
ETP	Evapotranspiration
FRA 2010	Evaluation des ressources forestières mondiales 2010
FRIGUIA	Société Friguia
F jaune	Fièvre jaune
FOB	Franco à Bord
Gg éq CO ₂	Giga gramme équivalent de dioxyde de Carbone / Gaz carbonique
H ₂ SO ₄	Acide sulfurique
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
INS	Institut National de la Statistique
KV	Kilo volt
MEEF	Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts
MEFP	Ministère de l'emploi et de la Fonction Publique
MC	Ministère du commerce
MPME	Ministère de l'industrie des petites et moyennes entreprises
MSHP	Ministère de la santé et de l'Hygiène Publique
MWh	Méga Watt heure
N ₂ O	Peroxyde d'azote
NMOC	Composés Organique Volatil Non Méthanique
NO _x	Oxyde d'azote
N-W	Nord Ouest
O ₃	Ozone
OMD	Objectif Millénaire pour le Développement
OMVG	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie
OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
OUA	Organisation de l'Unité Africaine

MIPMEPSP	Ministère de l'Industrie, des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion du Secteur Privé
PAC	Port Autonome de Conakry
PAN-LCD	Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification
PDU3	Projet de Développement Urbain 3ème
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
P GF	Piscicole Guinée Forestière
PRG	Pouvoir de réchauffement global
QUIBB	Questionnaire des indicateurs de Base du Bien-Etre
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SAG	Société Aurifère de Guinée
SEG	Société des Eaux de Guinée
SNAPE	Service National d'Aménagement des points d'eaux
SO2	Dioxyde de Soufre
SOGEAC	Société de gestion et d'exploitation de l'aéroport de Conakry
SPS	Service Planification et Statistique
SPTD	Service Public de Transfert des Déchets
SSIS	Section Statistiques et Information Sanitaire
Tep	Tonnes d'équivalent pétrole
TTC	Toutes taxes comprises
TMN	Taux de mortalité néonatal
UNRISD	Institut de recherche des Nations unies pour le développement social

Méthodologie d'élaboration de l'annuaire 2016

1- Contexte de l'annuaire 2016

Aujourd'hui, la problématique de l'environnement en Guinée ne se pose plus au niveau d'une ville ou d'une région naturelle mais elle a atteint plutôt une dimension nationale et nécessite des réponses pratiques et appropriées.

Avec l'avènement des sociétés industrielles et minières dont le nombre ne fait que croître et l'urbanisation incontrôlée et poussée de nos villes suite à l'accroissement de la population, la dégradation de l'environnement et des écosystèmes se fait de plus en plus sentir.

En effet, l'exploitation anarchique et sans mesure d'accompagnement des ressources du sol et du sous-sol en Guinée contribue énormément à la dégradation de la faune et de la flore.

Il va de soi que la préservation de l'environnement passe par la protection du cadre de vie, la prévention des risques et la gestion efficace de l'environnement. Cette préservation de l'environnement nécessite une volonté politique des décideurs à tous les niveaux mais aussi une réponse citoyenne afin de pérenniser la faune et la flore guinéenne dans le but d'assurer un cadre de vie sain à la population guinéenne.

A cet égard, l'information statistique environnementale représente un enjeu de taille.

Le système national d'information statistique est ainsi appelé à contribuer efficacement et rapidement à la préservation d'un environnement sain et durable et ce, par la production de données fiables, documentées, régulières, comparables et respectant les priorités nationales et les recommandations internationales.

C'est ainsi que l'élaboration et la mise en circulation de cet annuaire sur les statistiques environnementales par l'INS contribuera à renseigner les interactions des secteurs d'activités au plan national, à réveiller les consciences pour une prise en compte de cette dimension environnementale dans le quotidien de tous les acteurs du développement en général et plus spécifiquement de ceux de l'administration décisionnelle.

2- Quel public cible pour l'Annuaire des Statistiques Environnementales?

Le public cible de cet annuaire est varié. En effet, on distingue :

- Les décideurs politiques ;
- Les étudiants, enseignants/ chercheurs et acteurs des organisations de la société civile ;
- les partenaires techniques et financiers à l'instar de l'UE, du PNUD, du PNUE, de la BAD, de l'UICN, de la FAO, etc. ;
- Les acteurs des organisations non gouvernementales (ONGs) ;

3- Mise en place d'une équipe d'élaboration

Pour atteindre les résultats attendus, une équipe d'élaboration a été mise en place avec pour attributions de :

- Proposer une méthodologie d'élaboration de l'annuaire statistique ;
- Collecter les données nécessaires à l'élaboration de l'annuaire statistique 2016 ;
- Traiter et analyser les données collectées ;
- Proposer les documents provisoires de l'annuaire statistique 2016 ;
- Faire valider les documents provisoires de l'annuaire statistique 2016.

4- Canevas d'élaboration de l'annuaire

Le canevas adopté s'inspire de la structure du cadre de développement des statistiques environnementales des Nations Unies (FDES/CDES_2013) afin d'améliorer le système d'information statistique sur l'environnement.

La sélection des tableaux a respecté les critères suivants :

- Présentation des statistiques de base et non d'indicateurs (ratio, taux, etc.) ;
- Présentation de données mises à jour ;
- Présentation sous forme de tableaux de séries de données amenées à varier dans le temps ;
- Exclusion de toutes listes déclaratives (liste des normes, liste des textes de loi, liste des conventions, etc.).

5- Collecte des données

La collecte de données s'est faite en deux temps à savoir une pré-collecte et une collecte complémentaire sur le terrain.

La pré-collecte a consisté en une recherche documentaire. Cette recherche documentaire a permis de réunir les informations de l'ensemble des départements ministériels, des Directions nationales et autres services concernés, procéder à leur analyse afin de pouvoir en tirer le meilleur parti pour alimenter l'annuaire des statistiques de l'environnement 2016.

La collecte complémentaire a consisté en des collectes auprès des structures à travers les fiches de collecte élaborées et structurées selon les domaines d'intérêt et comprennent les questions essentielles s'adressant aux services et départements concernés, et aux ONGs par les agents de l'Institut national de la statistique (INS).

6- Traitement des données

L'équipe technique a procédé au traitement des données et à la rédaction de la version provisoire de l'annuaire qui a été validée au cours d'un atelier qui a regroupé l'ensemble des acteurs.

Adresses et contacts

Direction Générale

Directeur Général

Aboubacar **KABA**

Tel : (+224) 628 43 82 57

E-M: kababoubacar@yahoo.fr

Directeur Général Adjoint

Mamadou **CAMARA**

Tel : (+224) 656 13 35 49

E-M: dalabaya@yahoo.fr

Directeur du Département Statistiques Economiques et Sociales

Lansana **FOFANA**

Tell: (+224) 662-04-38-27

E-M: lansanafof@yahoo.fr

Sous Directeur des Statistiques Economiques et Financières

Sayon **OULAYE**

Tel: (+224) 664-78-33-85

E-M: saramodou@yahoo.fr

Composante 1 : Conditions et qualité de l'environnement

Liste des sous-composantes de la composante 1

Sous-composante 1 : Conditions physiques

Sous-composante 2 : Couverture du sol, écosystème et biodiversité

Sous-composante 3 : Qualité de l'environnement

Sous-composante 1.1 :

Conditions physiques

Liste des thèmes de la sous-composante

Thème 1.1.1 : Atmosphère, climat et conditions météorologiques

Thème 1.1.2 : Caractéristiques hydrographiques

Thème 1.1.3 : Informations géologiques et géographiques

Thème 1.1.4 : Caractéristiques du sol

Thème 1.1.1 : Atmosphère, climat et conditions atmosphériques

Liste des tableaux du thème

Tableau 1.1.1.1 : Evolution des températures mensuelles moyennes maximales et minimales (°C)

Tableau 1.1.1.2 : Evolution de la hauteur de pluie annuelle dans les principales stations (en mm)

Tableau 1.1.1.3 : Evolution du nombre de jours de pluie

Tableau 1.1.1.4 : Evolution de la vitesse moyenne du vent

Tableau 1.1.1.5 : Vitesse du vent dominant dans les principales stations (en m/s)

Tableau 1.1.1.6 : Evolution de l'humidité relative maximum dans les principales stations (en %)

Tableau 1.1.1.7 : Evolution de l'humidité relative minimum dans les principales stations (en %)

Tableau 1.1.1.8 : Evolution de la hauteur maximale de la mer

Principales définitions

Ecart de la moyenne annuelle des précipitations par rapport à la moyenne annuelle à long terme : Le volume total des précipitations humides atmosphériques (pluie, grêle) tombant sur le territoire du pays pendant un an, comparé à sa moyenne annuelle à long terme (moyenne arithmétique des précipitations pendant au moins 30 années consécutives). "Précipitations" signifie l'eau, que ce soit à l'état liquide ou à l'état solide, tombant des nuages ou dépôts d'air sur la surface de la terre, sur divers matériaux ou de plantes. Les précipitations atmosphériques peuvent être sous forme de pluie ou petite grêle. La durée de période utilisée pour calculer les moyennes à long terme est importante dans la détermination des changements climatiques. Les moyennes de trente années de différents éléments climatiques sont les plus utilisés dans la climatologie. Comparer les orientations actuelles aux moyennes à long terme peut donner une certaine indication des nouvelles orientations.

Ecart de la température moyenne annuelle par rapport à la moyenne annuelle à long terme : La relation de la température au cours d'une période donnée par rapport aux normes à long terme est déterminée en termes d'écart de la norme et est calculée comme la différence entre la valeur observée et la valeur moyenne de base, qui est, dans ce cas, la différence entre la moyenne annuelle et la moyenne annuelle à long terme.

Vent : Mouvement au sein d'une atmosphère, masse de gaz située à la surface d'une planète, d'une partie de ce gaz. Les vents sont globalement provoqués par un réchauffement inégalement réparti à la surface de la planète provenant du rayonnement stellaire (énergie solaire), et par la rotation de la planète. Sur terre, ce déplacement est essentiel à l'explication de tous les phénomènes météorologiques. Le vent est mécaniquement décrit par les lois de la dynamique des fluides, comme les courants marins. Il existe une interdépendance entre ces deux circulations de fluides.

Marée : Mouvement multi-périodique du niveau de la mer dont la partie principale est la marée astronomique. Phénomène ondulatoire, dû à l'attraction du soleil et de la lune, qui affecte la surface des océans et des mers.

Tableau 1.1.1.1 : Evolution des températures mensuelles moyennes maximales et minimales (°C)

Régions	Unités	2010	2011	2012	2013	2014	2016	2017
Boké								
Moyenne des maximales	degré	39,0	38,3	37,1	36,7	37,7	37,2	38,4
Mois le plus chaud		Avril	Avril	Avril	Mars	Mars	Févr-Avril	Mars
Moyenne des minima	degré	18,6	17,8	17,3	16,3	18,2	17,4	18,6
Mois le moins chaud		Janvier	Décembre	Décembre	Janvier	Janvier	Décembre	Février
Conakry								
Moyenne des maximales	degré	33,0	32,6	32,5	32,3	32,0	31,8	33,0
Mois le plus chaud		Avril	Mars	Mars	Février	Avril	Févr-Avril	Mars
Moyenne des minima	degré	22,6	22,8	22,4	22,2	22,9	22,2	22,9
Mois le moins chaud		Janvier	Janvier	Janvier	Janvier	Janvier	Janvier	Janvier
Faranah								
Moyenne des maximales	degré	38,2	36,9	nd	nd	nd	nd	41,7
Mois le plus chaud		Mars	Mars	nd	nd	nd	nd	Avril
Moyenne des minima	degré	15,4	12,9	12,9	14,0	16,7	15,1	14,0
Mois le moins chaud		Janvier	Décembre	Janvier	Janvier	Décembre	Janvier	Janvier
Kankan								
Moyenne des maximales	degré	38,6	38,0	38,1	39,3	38,1	37,8	39,0
Mois le plus chaud		Février	Mars	Mars	Mars	Mars	Avril	Mars
Moyenne des minima	degré	15,6	13,1	14,0	14,4	15,9	16,7	17,6
Mois le moins chaud		Janvier	Décembre	Janvier	Janvier	Décembre	Janvier	Janvier
Kindia								
Moyenne des maximales	degré	36,1	36,1	35,7	36,9	36,4	35,8	37,0
Mois le plus chaud		Mars	Mars	Mars	Mars	Mars	Mars	Mars
Moyenne des minima	degré	20,0	18,9	19,2	18,7	18,5	19,5	19,5
Mois le moins chaud		Janvier	Décembre	Janvier	Décembre	Janvier	Janvier	Janvier
Labé								
Moyenne des maximales	degré	33,8	33,6	32,7	34,0	35,4	33,9	35,0
Mois le plus chaud		Mars	Avril	Avril	Avril	Avril	Avril	Avril
Moyenne des minima	degré	9,9	7,2	8,7	10,0	10,6	10,4	11,6
Mois le moins chaud		Janvier	Décembre	Janvier	Janvier	Décembre	Décembre	Janvier
Mamou								
Moyenne des maximales	degré	35,2	34,7	34,3	35,5	nd	nd	nd
Mois le plus chaud		Février	Mars	Mars	Mars	nd	nd	nd
Moyenne des minima	degré	13,6	11,1	12,1	12,4	nd	nd	nd
Mois le moins chaud		Janvier	Décembre	Janvier	Décembre	nd	nd	nd
NZérékoré								
Moyenne des maximales	degré	32,8	32,5	32,5	nd	nd	33,4	35,0
Mois le plus chaud		Février	Février	Février	nd	nd	Mars	Février
Moyenne des minima	degré	19,4	16,4	15,9	16,1	18,1	16,6	17,4
Mois le moins chaud		Janvier	Décembre	Janvier	Janvier	Décembre	Décembre	Janvier

Source: Direction nationale de la météorologie/Ministère des transports

Tableau 1.1.1.2 : Evolution de la hauteur de pluie annuelle dans les principales stations (en mm)

Station	Unités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	mm	3 270	3 212	3 831	3 652	3 189	4 305	4 327
Boké	mm	2 404	1 811	2 820	2 564	2 049	2 525	2 296
Kindia	mm	2 441	2 130	2 266	2 028	1 896	2 103	1 996
Labé	mm	1 691	1 761	1 685	1 573	1 767	1 911	1 509
Mamou	mm	2 037	1 789	2 079	1 808	1 664	nd	nd
Kankan	mm	1 185	1 143	1 427	1 233	1 142	1 335	1 365
Faranah	mm	1 638	1 614	1 625	1 729	1 782	1 449	1 362
NZérékoré	mm	2 128	2 007	2 275	1 882	1 803	2 016	1 736

Source: Direction nationale de la météorologie/Ministère des transports

Tableau 1.1.1.3 : Evolution du nombre de jours de pluie

Station	Unités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	Jour	157	126	147	132	129	141	150
Boké	Jour	110	66	146	132	121	89	114
Kindia	Jour	158	152	159	154	145	145	151
Labé	Jour	134	127	152	117	134	143	136
Mamou	Jour	148	140	166	154	142	nd	nd
Kankan	Jour	100	95	105	92	91	110	113
Faranah	Jour	117	106	98	112	113	92	94
NZérékoré	Jour	189	125	192	112	178	178	179

Source: Direction nationale de la météorologie/Ministère des transports

Tableau 1.1.1.4 : Evolution de la vitesse moyenne du vent

Station	Unités	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	m/s	3	3	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Boké	m/s	3	3	3	3	3	4	3	3	3	2	2	2	2
Kindia	m/s	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1
Labé	m/s	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Mamou	m/s	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Kankan	m/s	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Faranah	m/s	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
NZérékoré	m/s	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Source: Direction nationale de la météorologie/Ministère des transports ; NB: 0m/s équivaut à un vent calme

Tableau 1.1.1.5 : Vitesse du vent dominant dans les principales stations (en m/s)

Régions	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	3,7	4,0	8,0	4,1	4,0	4,2	4,1	4,2	3,9	3,8	3,7	3,3	3,4
Kindia	3,2	3,4	3,2	3,5	3,6	3,5	3,3	3,7	3,6	3,8	3,4	3,8	3,3
Boké	4,8	4,7	5,0	5,3	5,5	5,0	5,7	5,6	5,2	3,6	3,2	4,1	4,8
Faranah	1,5	1,5	1,4	1,2	1,5	1,6	5,7	5,6	nd	1,4	1,4	1,9	1,7
Kankan	1,4	1,4	1,6	1,5	1,7	1,6	1,4	1,4	1,6	1,6	1,4	1,6	1,6
Labé	1,8	2,2	1,9	2,2	1,8	1,7	1,6	1,6	1,7	1,8	1,9	2,0	1,9
Mamou	2,2	2,7	1,7	2,1	1,8	1,8	1,9	2,1	1,9	1,8	nd	nd	nd
NZérékoré	1,6	1,7	2,0	2,4	2,4	2,5	2,5	2,7	2,3	2,3	2,0	1,4	1,6

Source: Direction nationale de la météorologie/Ministère des transports

Tableau 1.1.1.6 : Evolution de l'humidité relative maximum dans les principales stations (en %)

Région	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	92	93	92	92	92	93	94	93	94	94	95	95	96
Kindia	82	86	91	86	86	88	92	91	89	91	79	93	63
Boké	nd												
Faranah	71	nd	93	90	91	89	91	92	88	nd	nd	83	89
Kankan	86	87	86	84	82	81	84	83	83	82	81	83	85
Labé	87	88	86	83	89	87	nd	89	84	87	86	87	86
Mamou	nd												
NZérékoré	nd	nd	89	88	85	90	90	89	90	89	88	nd	nd

Source: Direction nationale de la météorologie/Ministère des transports

Tableau 1.1.1.7 : Evolution de l'humidité relative minimum dans les principales stations (en %)

Régions	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	63	64	62	63	62	65	65	63	62	61	62	62	62
Kindia	56	59	91	58	50	48	53	54	58	59	62	63	nd
Boké	nd												
Faranah	46	42	47	45	47	47	51	53	52	nd	45	57	59
Kankan	45	44	48	46	41	41	nd	36	41	40	nd	45	59
Labé	41	42	41	39	39	40	39	39	42	39	40	41	40
Mamou	nd												
NZérékoré	nd	nd	62	64	58	63	67	65	61	65	64	nd	Nd

Source: Direction nationale de la météorologie/Ministère des transports

Tableau 1.1.1.8 : Evolution de la hauteur maximale de la mer

Régions	Unité	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	m	3,5	4,0	3,5	3,5	3,5	4,0	3,5
Boké	m	4,0	4,5	4,5	5,0	5,0	5,0	5,0

Source: Centre d'études, de recherche scientifique océanographique Conakry Rogbané (CERESCOR)

Thème 1.1.2 : Caractéristiques hydrographiques

Liste des tableaux du thème

Tableau 1.1.2.1 : Principales données sur les bassins fluviaux de Guinée (2016)

Tableau 1.1.2.2 : Evolution des débits de quelques fleuves majeurs (m³/s)

Tableau 1.1.2.3 : Répartition des bassins internationaux de la Guinée et leur état de dégradation 2015-2016

Tableau 1.1.2.4 : Evolution du nombre de sites de retenue d'eau par type

Tableau 1.1.2.5 : Eaux côtières (y incluses les zones de récifs coralliens et mangroves) en 1997

Tableau 1.1.2.6 : Information sur le réseau hydrographique de la Guinée en 2014

Tableau 1.1.2.7 : Quelques données physiques des eaux marines en 2006

Carte 1.1.1 : Principaux cours d'eau de Guinée

Carte 1.1.2 : Réseau hydrographique et des bassins versants de la Guinée

Carte 1.1.3 : Grands bassins versants de la République de Guinée

Principales définitions

Mare : Étendue d'eau superficielle de petite taille et de faible profondeur, permanente ou saisonnière. Petite étendue d'eau stagnante et peu profonde (pérenne ou non, naturelle ou non), de faible surface.

Mangrove: Zone forestière amphibie composée essentiellement de palétuviers, qu'on trouve sur les sédiments vaseux des littoraux tropicaux.

Bassin versant (fluvial ou lacustre) : Portion d'espace terrestre à l'intérieur de laquelle tous les écoulements, en surface ou en profondeur, se dirigent vers le même exutoire (cours d'eau, lac ou mer). La ligne de délimitation du bassin avec ses voisins est appelée ligne de partage des eaux.

Bassin versant: Espace drainé par un cours d'eau et ses affluents. L'ensemble des eaux qui tombent dans cet espace convergent vers un même point de sortie appelé exutoire : cours d'eau, lac, mer, océan, etc..

Le bassin versant est limité par une ligne de partage des eaux qui correspond souvent aux lignes de crête mais pas toujours. Généralement un bassin versant se développe au-delà des lignes de crête. Une ligne de partage des eaux est une ligne de divergence de pentes. Les eaux de pluies de part et d'autre de cette ligne s'écoulent dans deux directions différentes en emportant avec elles les éléments dissous ou en suspension tels que les sédiments et les pollutions.

Chaque bassin versant se subdivise en un certain nombre de bassins élémentaires (parfois appelés « sous-bassin versant ») correspondant à la surface d'alimentation des affluents se jetant dans le cours d'eau principal.

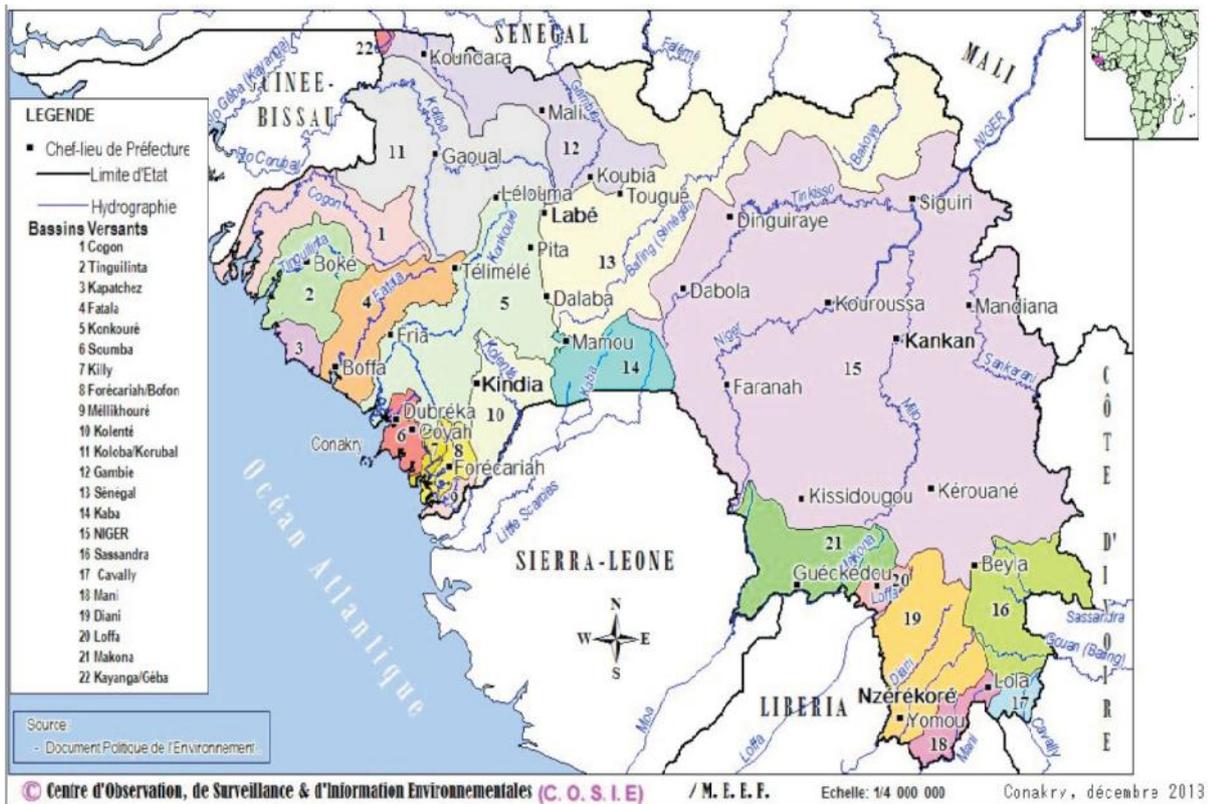
Cours d'eau : Tout écoulement terrestre d'eau liquide entre une source et une embouchure avec un débit à module supérieur à zéro. Ce flux d'eau est souvent continu mais il peut être temporaire sur une assez longue durée. Le lieu de cet écoulement est un chenal, généralement naturel. S'il est artificiel, on emploie plutôt le terme « canal ». Un cours d'eau peut être *souterrain*, et, là où le lit du cours d'eau est un substrat percolant, il peut être lié à des compartiments sous-fluviaux. Il existe quelques cours d'eau sans source.

Rivière (en hydrographie) : Cours d'eau au débit moyen à modéré (supérieur à 2 m³/s), recevant des affluents et qui se jette dans une autre rivière ou dans un fleuve.

Réseau hydrographique : Ensemble des éléments naturels (rivières) ou artificiels (**réseau**), drainant un bassin versant.

Retenue d'eau : Plan d'eau tel qu'un lac, un étang, etc., créé artificiellement par la construction d'un barrage, d'une digue, vanne ou autre type de barrière; généralement son niveau d'eau fluctue fortement et la turbidité de l'eau y est élevée.

Carte 1.1.1 : Principaux cours d'eau de Guinée



Carte 1.1.2 : Réseau hydrographique et des bassins versants de la Guinée

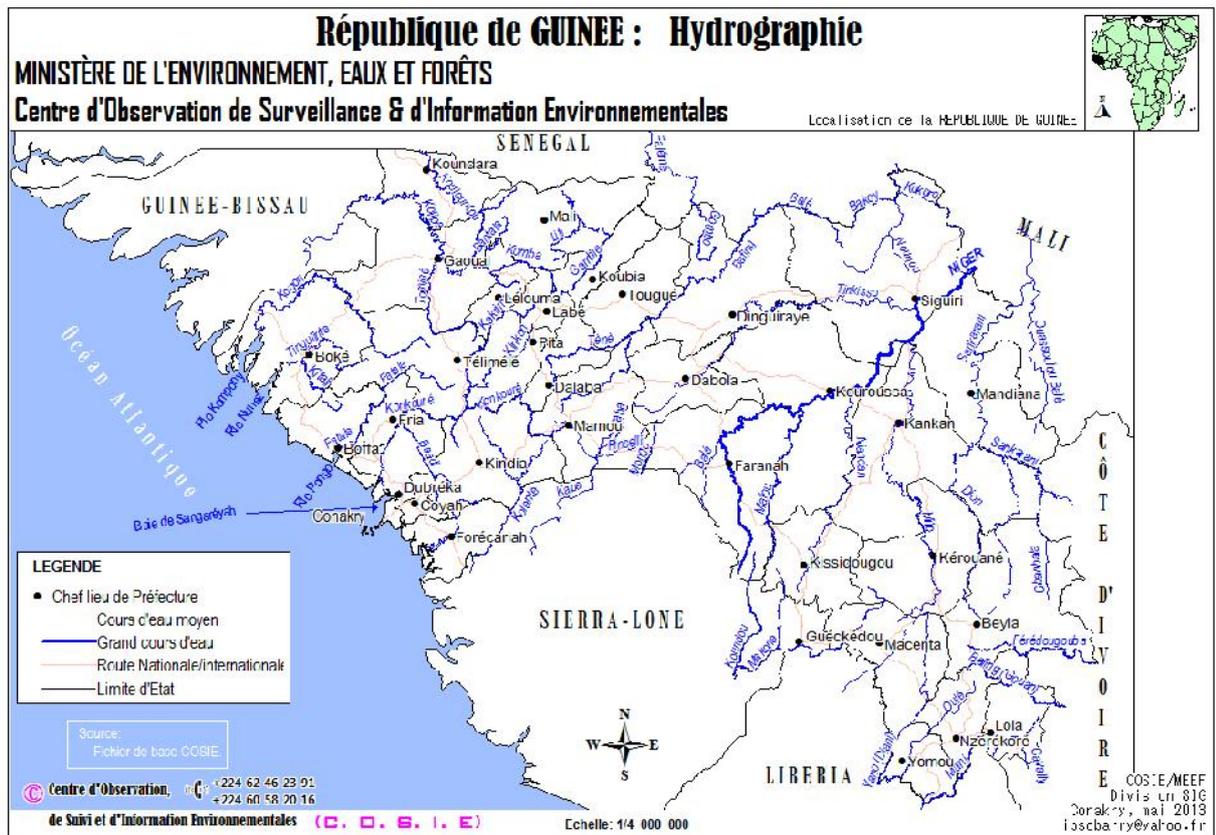


Tableau 1.1.2.1 : Principales données sur les bassins fluviaux de Guinée (2016)

N°	Bassins fluviaux	Superficie du bassin versant (km²)	Longueur (km)	Volume annuel reçu (10 ⁶ m³) /an	Bassins transfrontaliers et pays riverains en aval
1	Cogon	8 502	379	17 174	
2	Tinguilinta	5 031	160	11 652	
3	Kapatchez	2 906	105	8 209	
4	Fatala	6 092	205	13 945	
5	Konkouré	18 692	339	39 689	
6	Soumba/Killy	392	39	9 282	
7	Killy/Soumba	300	31	9 282	
8	Forécariah/Bofon	2 226	103	6 789	
9	Mellakoué	1 049	50	3 252	
10	Kolenté	5 178	210	10 741	Sierra Léone
11	Koliba/Tominé	18 122	407	26 694	Guinée-Bissau
12	Gambie	12 038	211	12 418	Sénégal
13	Sénégal	18 972	450	44 284	Mali
14	Kaba	5 427	91	7 850	Sierra Léone
15	Niger	97 168	661	147 662	Mali
16	Sassandra	10 839	87	20 898	Côte d'Ivoire
17	Cavaly	2 116	75	3 915	Côte d'Ivoire
18	Mani	2 506	157	3 370	Libéria
19	Diani	9 333	246	17 323	Libéria
20	Loffa	1 684	64	4 718	Libéria
21	Makona	8 384	262	20 655	Sierra Léone
22	Mano	10	3	12	Libéria
23	Kayanga/Geba	20	5	24	Sénégal

Source : Direction nationale de l'hydraulique/Ministère de l'énergie et de l'hydraulique

Tableau 1.1.2.2 : Evolution des débits de quelques fleuves majeurs (m³/s)

Fleuve	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Niger à Faranah	71,9	71,3	72,3	72,0	65,7	11,6	85,8	81,0	72,4	119,6	44,4
Bafing à Sokotoro	53,8	25,2	32,6	35,9	33,0	34,8	39,8	46,2	31,3	33,1	23,9
Sankarani à Mandiana	233,9	333,2	289,9	255,5	293,6	191,4	248,1	288,5	203,2	190,8	126,5
Niandan à Baro	95,1	130,9	205,1	199,4	195,1	79,5	194,0	199,5	368,5	226,5	85,4
Milo à Kankan	186,1	119,1	101,7	154,4	144,7	0,0	42,7	152,9	117,4	122,7	44,1
Koliba à Gaoual	60,0	187,5	169,0	198,5	242,1	201,8	314,0	211,9	153,1	nd	nd
Pont Linsan	24,9	24,9	nd								
Oulé à Kérémanda	35,0	39,6	41,4	35,0	39,3	30,4	35,2	29,7	26,6	40,1	42,3

Source : Direction nationale de l'hydraulique/Ministère de l'énergie et de l'hydraulique

Tableau 1.1.2.3 : Répartition des bassins internationaux de la Guinée et état de dégradation 2015-2016

N°	Bassins internationaux	Localités	Région	Superficie (km²)	Etat de dégradation des terres
1	Kolenté	Kindia Forécariah	Kindia	5178	Dégradé
2	Koliba/Korrubal	Gaoual	Boké	18122	Dégradé
3	Gambie	Koubia Mali Labé	Labé	12 038	Moyenement conservé
4	Sénégal	Mamou Dal Lab Toug Ding	Labé	18 972	Dégradé
5	Kaba	Mamou	Mamou	5 427	Dégradé
6	Niger	Haute Guinée	Kankan Faranah	97 168	Moyenement conservé
7	Sassandra	Lola	NZérékoré	10 839	Dégradé
8	Cavaly	NZérékoré	NZérékoré	2 116	Dégradé
9	Mani	NZérékoré	NZérékoré	2 506	Dégradé
10	Diani	NZérékoré	NZérékoré	9 333	Dégradé
11	Loffa	Macenta	NZérékoré	1 684	Dégradé
12	Makona	Guékédou	NZérékoré	8 384	Dégradé
13	Mano	nd	NZérékoré	10	Dégradé
14	Kayanga/Geba	Gaoual	Boké	20	Dégradé

Source : Direction nationale de l'hydraulique/Ministère de l'énergie et de l'hydraulique

Tableau 1.1.2.4 : Evolution du nombre de sites de retenue d'eau par type

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etangs (Etangs barrages + Etangs de dérivation individuels)	419	419	419	843	950	1 141	1 870
Etangs (Etangs barrages + Etangs de dérivation collectifs)	73	78	91	91	115	115	115
Mares aménagées	45	45	48	48	48	48	48
Plans d'eau/retenues piscicoles à valoriser	53	53	53	53	76	76	76
Plans d'eau/Retenues hydro électriques et agricoles	53	53	53	53	nd	nd	nd
Cages flottantes	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	1
Retenue d'eau électrique	9	9	10	10	10	10	10

Source : Direction nationale de la pisciculture/Ministère des pêches et de l'économie maritime

Tableau 1.1.2.5 : Eaux côtières (y incluses les zones de récifs coralliens et mangroves) en 1997

Désignation	Observation
Superficie (km²)	36 200
Couverture en % par rapport au territoire national	15
Description	<p>Dans l'ensemble, elles sont caractérisées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des plages sablonneuses, - de vastes étendues - des plaines avec une végétation luxuriante de forêts de mangroves qui constituent des frayeurs, des éclosiers et niches pour une gamme variée d'espèces de poissons, de crevettes, de mollusques etc...

Source : Monographie nationale biodiversité, 1997.

Tableau 1.1.2.6 : Informations sur le réseau hydrographique de la Guinée en 2014

Désignation	Indication
Nombre de cours d'eau inventoriés	1 165
Bassins fluviaux	23
dont nombre de bassin internationaux	14
Superficie des bassins versants	De 5 à 99 168 km²
Principaux fleuves	<ul style="list-style-type: none"> Fleuve Sénégal Fleuve Niger Fleuve Konkouré Fleuve Gambie Fleuve Makona Fleuve Diani

Source : Direction nationale de l'hydraulique 2014

Tableau 1.1.2.7 : Quelques données physiques des eaux marines en 2006

Variables	Unités	Valeurs
Superficie eaux côtières	Km ²	47 400
Longueur côte maritime	Km	320
Superficie plateau continentale	Km ²	43 000
Superficie zone économique exclusive (ZEE)	Km ²	71 000

Source : Ministère de l'Environnement (ME)/Rapport National sur L'Environnement Marin et Côtier/ Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)/Centre de Protection Environnementale du Milieu Marin et des Zones Côtières ; Guinée/PNUE Novembre 2006

Thème 1.1.3 : Informations géologiques et géographiques

Liste des tableaux du thème

Tableau 1.1.3.1 : Nombre de préfectures, sous-préfectures, communes, districts, quartiers et secteurs par région en 2015

Tableau 1.1.3.2 : Nombre de communes, districts, quartiers et secteurs par préfecture en 2015

Tableau 1.1.3.3 : Principales caractéristiques géomorphologiques des îles

Tableau 1.1.3.4 : Répartition spatiale du relief terrestre

Tableau 1.1.3.5 : Evolution de la densité de la population des préfectures (nombre d'habitants par km²)

Tableau 1.1.3.6 : Distance de la Guinée avec les pays voisins depuis Conakry

Tableau 1.1.3.7 : Répartition des monts par région naturelle

Tableau 1.1.3.8 : Espace côtier de la Guinée

Carte 1.1.4 : Régions naturelles de Guinée

Carte 1.1.5 : Régions administratives de Guinée

Carte 1.1.6 : Préfectures de Guinée

Carte 1.1.7 : Localisation des sites Ramsar de Guinée

Carte 1.1.8 : Localisation des sites Ramsar côtiers

Carte 1.1.9 : Localisation de l'aire protégée transfrontalière Guinée - Guinée Bissau

Cartes 1.1.10 : Relief de la Guinée et unités géomorphologiques

Carte 1.1.7 : Localisation des sites Ramsar de Guinée



Source : Convention de Ramsar - Septembre 2005.

Carte 1.1.8 : Localisation des sites Ramsar côtiers



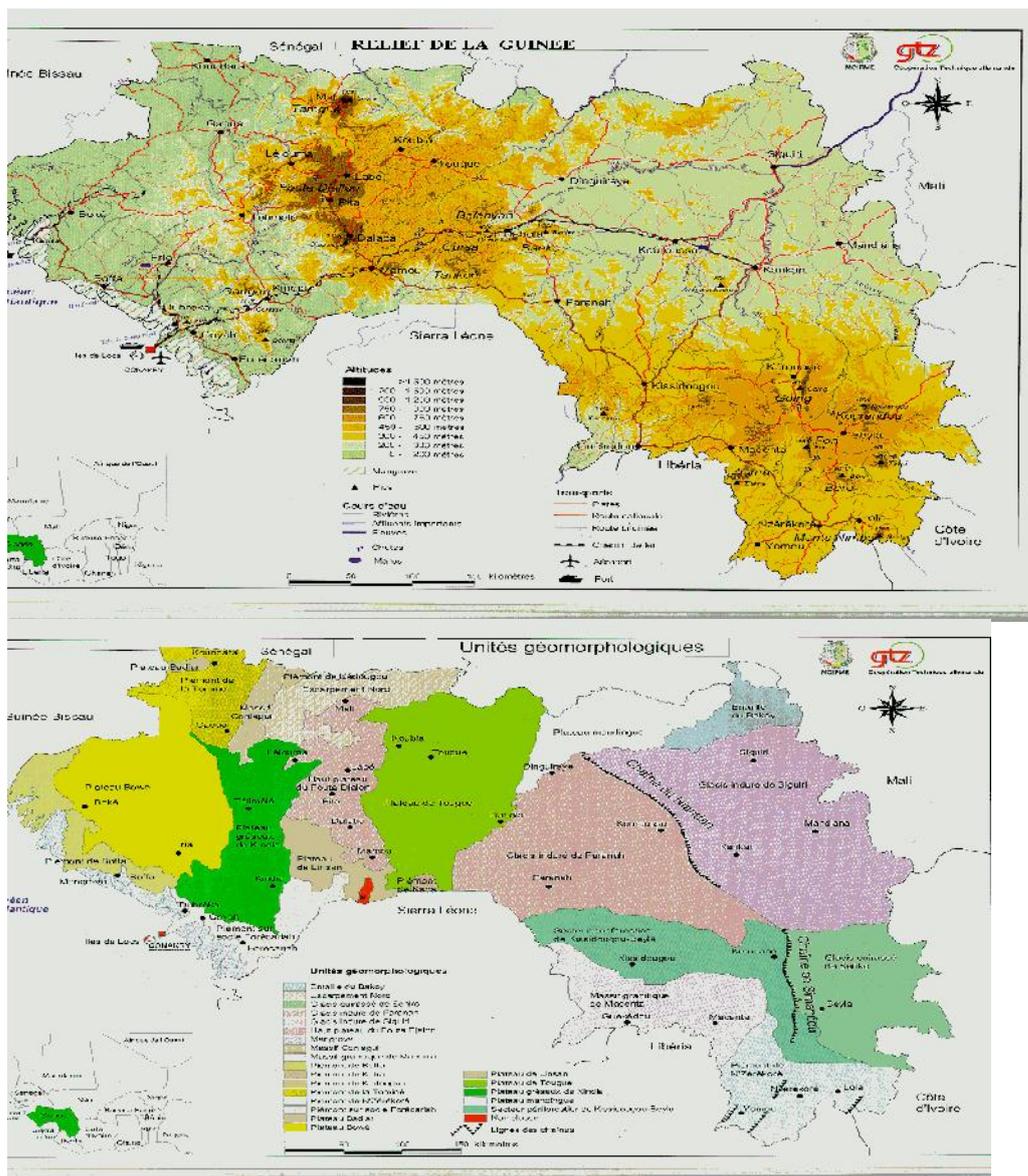
Source : Convention de Ramsar - Septembre 2005.

Carte 1.1.9 : Localisation de l'aire protégée transfrontalière Guinée - Guinée Bissau.



Source : Rapport PTAP/POWPA (Programme de travail sur les Aires protégées), 2013.

Cartes 1.1.10 : Relief de la Guinée et unités géomorphologiques



Principales définitions

Collectivités locales : Régions, communes urbaines et communes rurales. Elles sont dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Elles s'administrent librement dans les limites de leurs compétences et sous le contrôle de l'Etat, garant de l'intérêt national et de l'application des lois.

Les collectivités locales possèdent un patrimoine, des biens matériels et des ressources financières propres, qu'elles gèrent au moyen de programmes et de budgets ; elles sont sujets de droits et d'obligations et peuvent ester en justice. Tous ces éléments sont distincts des biens, ressources, programmes, budgets, droits et obligations de l'Etat.

Elles s'administrent librement par des Conseils élus qui règlent en leur nom, par les décisions issues de leurs délibérations, les affaires de la compétence de la collectivité locale. Elles concourent avec l'État à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique, ainsi qu'à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie. (**Art.2 Ccl**).

Communes urbaines : Chefs-lieux des préfectures en dehors de Conakry et communes de Conakry.

Communes rurales : Regroupements d'un ensemble de districts (villages et hameaux) autour d'un district central. La commune rurale est dirigée par un maire qui assume les fonctions d'officier de l'état civil. La commune rurale (CR) correspond, du point de vue spatial, à la sous-préfecture.

Cours d'eau : Tout écoulement terrestre d'eau liquide entre une source et une embouchure avec un débit à module supérieur à zéro. Ce flux d'eau est souvent continu mais il peut être temporaire sur une assez longue durée. Le lieu de cet écoulement est un chenal, généralement naturel. S'il est artificiel, on emploie plutôt le terme « canal ». Un cours d'eau peut être *souterrain*, et - là où le lit du cours d'eau est un substrat percolant - il peut être lié à des compartiments sous-fluviaux. Il existe quelques cours d'eau sans source.

District : Subdivision d'une commune rurale.

Ile : Etendue naturelle de terre entourée d'eau qui reste découverte à marée haute.

Montagne : Forme topographique de relief positif, à la surface de planètes telluriques (comme la Terre, Mars ou un satellite comme la Lune), et faisant partie d'un ensemble – une chaîne de montagnes – ou formant un relief isolé.

Rivière : En hydrographie, une *rivière* est un cours d'eau au débit moyen à modéré (supérieur à 2 m³/s), recevant des affluents et qui se jette dans une autre *rivière* ou dans un fleuve. En français courant, une *rivière* est un cours d'eau d'une certaine importance, inférieure subjectivement à celle d'un fleuve, sans autre égard.

Préfecture : La préfecture est composée de sous-préfectures. Elle est dirigée par un Préfet nommé par Décret du Président de la République. Le Préfet assure la tutelle de la Commune et préside le Comité Préfectoral de Développement (CPD).

La Préfecture est le lieu optimal de la représentation territoriale de l'administration de l'Etat. Elle est dotée de directions techniques représentant tous les secteurs de la vie socio-économique et culturelle du pays

Quartier : Subdivision d'une commune urbaine. Le quartier est dirigé par un chef de quartier.

Région administrative : Collectivité locale ayant pour vocation la promotion du développement économique, social et culturel. Elle jouit de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Elle est le support institutionnel de l'homogénéité géographique, économique et sociologique de l'espace considéré. (Art.158 Cd).

Relief : Ensemble des irrégularités du sol qui se mesurent par rapport au niveau de la mer.

Secteur : Plus petite circonscription administrative.

Sous-préfecture : Niveau de déconcentration de l'administration de l'Etat en milieu rural. Elle est dirigée par un sous-préfet. L'espace géographique de la sous-préfecture correspond à la commune rurale (CR).

Tableau 1.1.3.1 : Nombre de préfectures, sous-préfectures, communes, districts, quartiers et secteurs par région en 2015

Région	Préfectures	Sous-préfectures	Communes			Districts	Quartiers	Secteurs
			Urbaines	Rurales	Ensemble			
Boké	5	32	5	32	37	352	40	1 904
Conakry	na	na	5	0	5	3	130	714
Faranah	4	38	4	38	42	470	53	1 988
Kankan	5	53	5	53	58	878	68	1 864
Kindia	5	41	5	40	45	516	88	2 424
Labé	5	49	5	48	53	407	43	2 256
Mamou	3	33	3	33	36	290	37	1 361
NZérékoré	6	60	6	60	66	774	104	2 550
Guinée	33	307	38	304	342	3 690	563	15 061

Source : Direction Nationale de l'Administration du territoire / MATD/INS

Tableau 1.1.3.2 : Nombre de communes, districts, quartiers et secteurs par préfecture en 2015

Préfectures	Communes urbaines	Communes rurales	Districts/ Quartiers	Secteurs
Boffa	1	7	120	547
Boké	1	9	106	646
Fria	1	3	37	154
Gaoual	1	7	nd	nd
Koundara	1	6	58	265
Conakry	5	0	130	nd
Dabola	1	8	nd	nd
Dinguiraye	1	7	90	507
Faranah	1	11	nd	nd
Kissidougou	1	12	149	808
Kankan	1	12	nd	nd
Kérouané	1	7	73	nd
Kouroussa	1	11	102	340
Mandiana	1	11	195	268
Siguiri	1	12	nd	nd
Coyah	1	3	60	nd
Dubréka	1	6	114	471
Forécariah	1	9	nd	nd
Kindia	1	9	179	708
Telimélé	1	13	nd	nd
Koubia	1	5	61	322
Labé	1	12	115	658
Lélouma	1	10	81	422
Mali	1	12	115	475
Tougué	1	9	80	424
Dalaba	1	9	nd	nd
Mamou	1	13	nd	nd
Pita	1	11	133	479
Beyla	1	13	nd	nd
Gueckedou	1	9	nd	nd
Lola	1	8	108	nd
Macenta	1	14	nd	284
NZérékoré	1	10	nd	nd
Yomou	1	6	nd	nd
GUINEE	38	304	nd	nd

Sources : DNAT et BSD/MATD

Tableau 1.1.3.3 : Principales caractéristiques géomorphologiques des îles

Îles	Localité	Région	Superficie (Ha)
Îles Tristao			85 000
Îles de Loos	Kassa	Conakry (Kaloum)	58
Îles Alcatraz	Kanfarandé	Boké	1
Îles Blanche	Kassa	Conakry (Kaloum)	13,4
Îles Corail		Boké	3,75
Îles de Cabri		Boké	0,65

Source : Institut géographique national

Tableau 1.1.3.4 : Répartition spatiale du relief terrestre

Régions	Monts	Plaines	Plateaux	Bas-fonds
Conakry	0	0	0	0
Boké	0	5	2	6
Faranah	1	2	0	3
Kankan	1	3	1	7
Kindia	3	4	1	3
Labé	4	5	0	4
Mamou	5	5	1	5
NZérékoré	4	0	0	11
Guinée	18	24	5	39

Source : Institut géographique national/DNGR 2006-2009

Tableau 1.1.3.5 : Evolution de la densité de la population des préfectures (nombre d'habitants par km²)

Préfectures	Superficie (Km ²)	Densité (hbt au km ²)				
		1983	1996	2014	2015	2016
Boffa	5 050	23	31	42	44	45
Boké	11 145	15	26	40	42	43
Coyah	1 275	92	67	207	215	221
Dubréka	4 350	0	30	76	79	81
Forécariah	4 384	21	45	55	58	59
Fria	2 016	26	41	48	50	51
Kindia	9 648	17	30	46	47	49
Télimélé	9 216	20	25	31	32	33
Dalaba	3 328	29	41	40	42	43
Gaoual	7 758	13	18	25	26	27
Koubia	3 725	19	25	27	28	29
Koundara	5 238	13	17	25	26	27
Labé	2 242	83	112	142	147	152
Lélouma	4 275	28	32	38	40	41
Mali	8 802	21	23	33	34	35
Mamou	9 108	15	26	35	36	37
Pita	4 638	43	52	60	62	64
Tougué	3 825	21	30	33	34	35
Dabola	6 350	12	18	29	30	31
Dinguiraye	7 965	13	17	25	26	26
Faranah	12 966	8	11	22	23	23
Kankan	19 750	9	13	24	25	26
Kérouané	7 020	12	22	30	31	32
Kouroussa	14 050	8	11	19	20	20
Mandiana	12 825	9	14	26	27	28
Siguiré	18 500	9	15	37	38	39
Beyla	13 612	9	13	24	25	26

Préfectures	Superficie (Km²)	Densité (hbt au km²)				
		1983	1996	2014	2015	2016
Gueckédou	4 750	32	73	61	64	65
Kissidougou	8 300	17	25	34	36	37
Lola	4 688	16	29	37	38	39
Macenta	7 056	20	40	40	41	42
N'Zérékoré	3 632	54	78	109	113	117
Yomou	3 920	14	34	29	30	31
Guinée hors Conakry	245 407	16	25	36	38	39
Conakry	450	1 579	2 429	3 691	3 834	3 945
Guinée	245 857	19	29	43	44	46

Source : RGPH-1983 ; RGPH-1996; RGPH-2014/Perspectives démographiques 2017/ INS /Ministère du Plan et de la Coopération Internationale PCI

Tableau 1.1.3.6 : Distance de la Guinée avec les pays voisins depuis Conakry

Position géographique	Pays	Longueur en km
Nord	Sénégal	330
	Mali	858
Ouest	Guinée Bissau	386
Est	Côte d'Ivoire	610
Sud	Sierra Léone	652
	Libéria	563
Totale		3 399

Source : Institut géographique national

Tableau 1.1.3.7 : Répartition des monts par région naturelle et altitude

Région naturelle	Nom de montagne	Localisation/Préfecture	Altitude (m)
Basse Guinée	Kakoulima	Coyah	1 011
	Benna	Forécariah	1 124
	Gangan	Kindia	1 117
Moyenne Guinée	Loura	Mali	1 538
	Diaguissa	Dalaba	1 425
	Tinka	Dalaba	1 372
	Limboko	Labé	1 255
	Kolima	Labé	1 250
	Kokou	Dalein	1 290
	Séré	Mamou	1 032
	Kadjondola	Mamou (Soya-Tolo)	1 094
	Soumbalako	Mamou	1 084
	Haute Guinée	Oualla	Nienouya
Dandoukourou		Sandenia (Faranah)	1 117
Koubankourou		Koumban (Kankan)	804
Guinée Forêtère	Nimba	Lola	1 752
	Pic de Tibé	Beyla	1 504
	Yono	Zogota	915
	Bero	Gounagalai	1 210

Source : Institut géographique national

Tableau 1.1.3.8 : Espace côtier de la Guinée

Désignation	Unité	Superficie	Longueur (km)
Espace côtier guinéen	km²	56 000	300
Mangrove	Ha	250 000	40
Vasière	km²	305	nd

Source : Rapport national sur l'environnement marin et côtier 2006

Thème 1.1.4 : Caractéristiques des sols

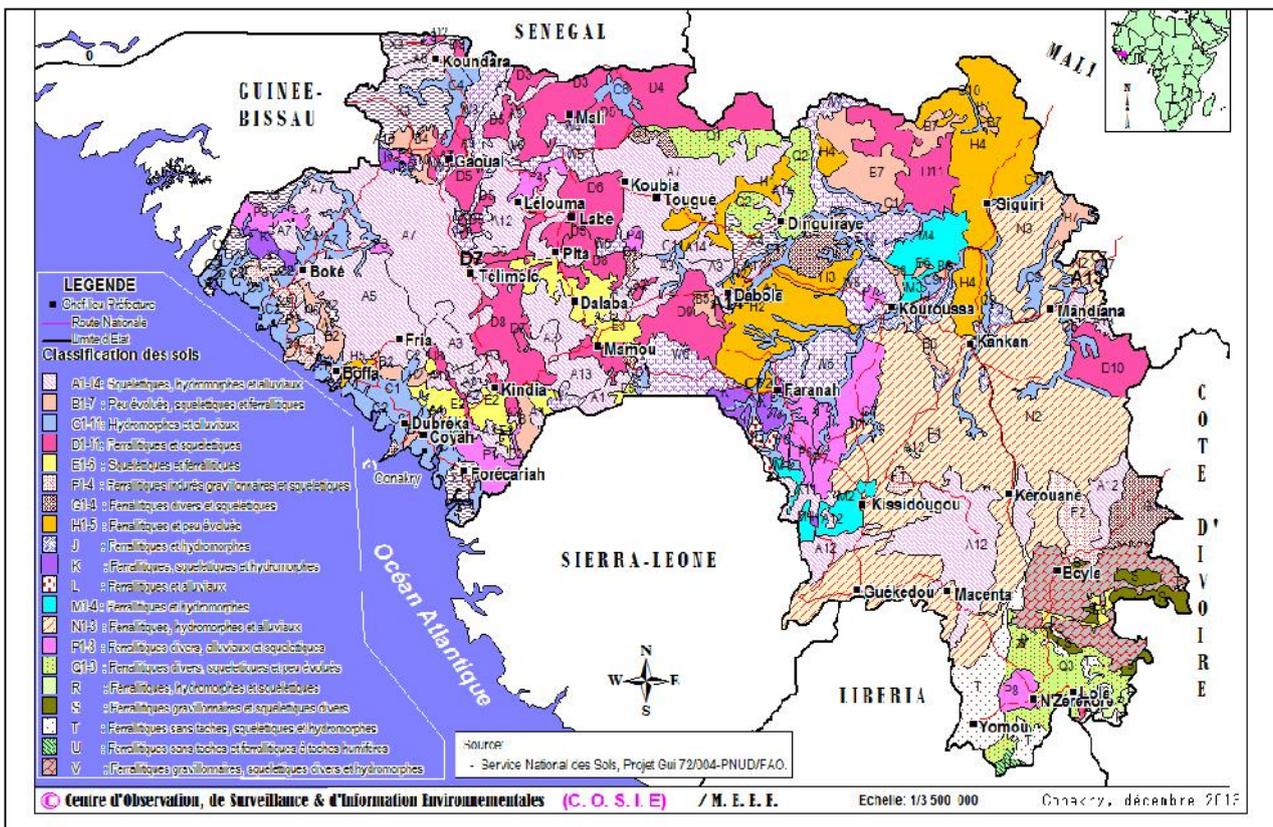
Liste des tableaux du thème

Tableau 1.1.4.1 : Principales classes de sol en Guinée

Tableau 1.1.4.2 : Superficies des différentes associations de sols

Carte 1.1.11 : Reconnaissance pédologique des sols de Guinée

Carte 1.1.11 : Reconnaissance pédologique des sols de Guinée



Principales définitions

Sol : Support de la vie terrestre. Il résulte de la transformation de la couche superficielle de la roche-mère, la croûte terrestre, dégradée et enrichie en apports organiques par les processus vivants. Hors des milieux marins et aquatiques d'eau douce, il est ainsi à la fois le support et le produit du vivant.

Sols bruns (ou brunisols) : Forme classique de sol évolué que l'on rencontre sous forêt feuillue en zone tempérée. Ils portent généralement un humus de type mull, avec un pH de l'horizon A entre 5 et 6. On observe la présence d'un complexe argilo-humique bien structuré (le fer constitue l'élément de liaison entre l'argile et l'humus).

Lithosols (sols peu évolués sur roche dure) : Dans la taxonomie des sols de l'USDA, les orthents sont définis comme des entisols pauvres en strates en raison des pentes escarpées ou des matériaux dégradables qui les constituent. Ils sont nommés lithosols dans la classification des sols de la FAO et souvent appelés « sols squelettiques ». Typiquement, les orthents sont des sols extrêmement superficiels. La condition spécifique pour reconnaître un orthent est que les sols anciens ont soit complètement disparu soit ont été fragmentés de sorte que les strates caractéristiques des autres types d'entisols sont absentes.

Sol alluvial : Sol constitué de sédiments, les alluvions, récemment déposés et ne montrant aucun développement d'horizon ou autre modification de la matière déposée. Il est donc un sol sédimentaire minéral qui provient (ou/et se développe encore) d'alluvions ; on le trouve dans des plaines de sédimentation (comme une plaine d'inondation, les deltas et estuaires, une plaine côtière) où le relief est généralement en pente douce ou presque plat ; sa composition est souvent telle que la teneur en argile est suffisante pour retenir l'eau et permettre la construction de digues d'étangs.

Ferrisols : Ils présentent des revêtements argileux sur les agrégats, avec une structure anguleuse bien développée. Ils ont un rapport limon/argile élevé.

Kaolinite : Minéral dominant mais des argiles illitiques peuvent être présentes, tandis que la gibbsite n'en est qu'à l'état de traces.

Tableau 1.1.4.1 : Principales classes de sol en Guinée (1996)

Unité pédologique	Superficie en milliers ha	Valeur agricole	Principales contraintes
Cambisols (sols bruns eutrophes)	444	Très élevée	Pente forte > à 30%, super fertilité
Nitrosols (sols tropicaux)	45	Elevée	
Luvissols (sols lessivés tropicaux)	136	Moyennement élevée	
Fluvisols (sols alluviaux)	839		Hydromorphie, salinité
Planosols (sols hydromorphes)	12	Moyenne	Hydromorphie
Ferrasols (sols ferrallitiques)	3 434	Faible	Pauvreté chimique
Acrisols ou ultisols USA (ferrugineux)	5 434	Très faible	
Lithosols (sols peu évolués sur roche dure)	14 450	Nulle	Très faible profondeur du profil

Source : Selon SCETAGRI cité par la DNGR 1996

Tableau 1.1.4.2 : Superficies des différentes associations de sols

N° ordre	Type de sols	Superficie km ²	%
1	Association des sols ferrallitiques, indurés, gravillonnaires et squelettiques	8 303,9	3,4
2	Association des sols ferrallitiques divers et des sols squelettiques	4 603,6	1,9
3	Association des sols ferrallitiques et squelettiques.	5 741,9	2,3
4	Association des sols ferrallitiques et alluviaux	52 512,1	21,3
5	Association des sols ferrallitiques gravillonnaires squelettiques	1 759,9	0,7
6	Association des sols ferrallitiques divers alluviaux et squelettiques.	50 395,3	20,4
7	Association des sols ferrallitiques. gravillonnaires. squelettiques divers, hydromorphes	9 600,1	3,9
8	Association des sols hydromorphes et alluviaux	21 134,2	8,6
9	Association des sols ferrallitiques divers squelettiques et peu évolués	35 174,6	14,3
10	Association des sols ferrallitiques squelettiques et hydromorphes	9 494,5	3,8
11	Association des sols ferrallitiques et sols peu évolués	20 402,8	8,6
12	Association des sols ferrallitiques. et sols hydromorphes	27 656,6	11,2
Superficie totale		246 779,4	100,0

Source : DNGR 1996

Sous-composante 1.2 : Couverture du sol, écosystème et biodiversité

Liste des thèmes de la sous-composante

Thème 1.2.1 : Couverture du sol

Thème 1.2.2 : Écosystèmes et biodiversité

Thème 1.2.3 : Forêts

Thème 1.2.1 : Couverture du sol

Liste des tableaux du thème

Tableau 1.2.1.1 : Superficie des couvertures du sol par agriculture irriguée

Tableau 1.2.1.2 : Superficie des couvertures du sol par eau

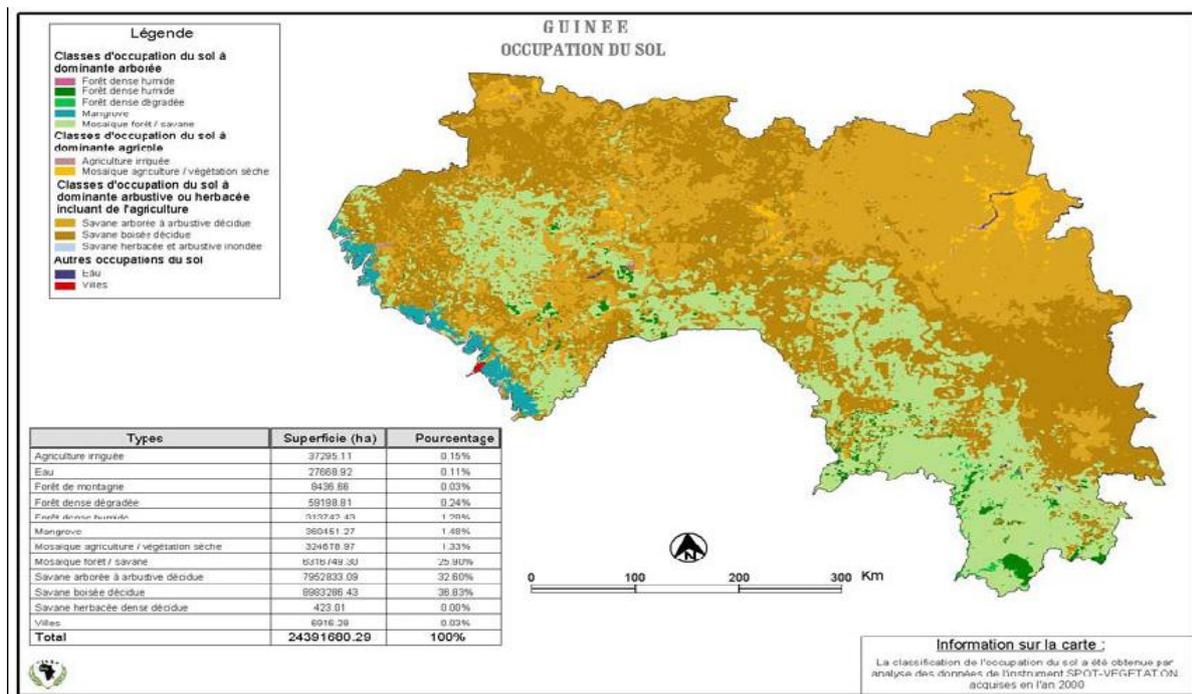
Tableau 1.2.1.3 : Autres aspects d'utilisation du sol

Tableau 1.2.1.4 : Superficie des couvertures du sol par culture de céréales

Tableau 1.2.1.5 : Superficie des unités d'occupation des terres par catégorie en 2000

Carte 1.2.1 : Carte d'occupation des terres en 2002

Carte 1.2.1 : Carte d'occupation des terres en 2002



Principales définitions

Terres irriguées : Zones auxquelles on fournit artificiellement de l'eau, autre que l'eau de pluie, afin d'améliorer les pâturages ou la production agricole. L'inondation incontrôlée des terres due à un débordement des rivières ou des fleuves n'est pas considérée comme une irrigation.

Agriculture irriguée : Fourniture des quantités nécessaires d'eau aux cultures par le biais de diverses méthodes artificielles de l'irrigation. Ce type d'agriculture exige des investissements en capital et de l'infrastructure pour le transport de l'eau : canaux, canaux d'irrigation, arroseurs, réservoirs d'eau, etc., ce qui nécessite, à son tour, des développements techniques de pointe. Parmi les cultures irriguées habituelles, il faut inclure les fruits en fruiticulture, le riz en riziculture, le coton, les légumes en cultures maraîchères et la betterave.

Agriculture vivrière : Agriculture essentiellement tournée vers l'auto-consommation et l'économie de subsistance. La production n'est destinée ni à l'industrie agroalimentaire ni à l'exportation. Elle est en grande partie auto-consommée par les paysans et la population locale.

Forêt dense : Espace où la végétation est très importante, impliquant de ce fait une chaleur moite et humide. Les précipitations sont abondantes. Les forêts denses s'opposent aux forêts claires.

Agroforesterie : Mode d'utilisation des terres où des arbres sont délibérément associés aux cultures ou à la production animale pour former une même unité. L'interaction biologique et physique entre les cultures et l'élevage est modifiée pour améliorer la production agricole des terres.

Tableau 1.2.1.1 : Superficie des couvertures du sol par agriculture irriguée

Région naturelle	Unité	2010	2016
Basse Guinée	ha	2 473	4 083
Moyenne Guinée	ha	286	987
Haute Guinée	ha	3 221	6 315
Guinée Forestière	ha	842	1 042
Guinée	ha	6 822	12 427

Source : Direction nationale génie rural (DNGR)/Ministère de l'agriculture

Tableau 1.2.1.2 : Superficie des couvertures du sol par eau

Région naturelle	Unité	2005	2010	2016
Basse Guinée	ha	240	950	1 875
Moyenne Guinée	ha	182	420	952
Haute Guinée	ha	56	520	1 200
Guinée Forestière	ha	1 732	349	1 520
Guinée	ha	2 210	2 239	5 546

Source : Direction nationale génie rural (DNGR)/Ministère de l'agriculture

Tableau 1.2.1.3 : Autres aspects d'utilisation du sol

Désignation	Unité	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Superficie consacrée à la culture vivrière	ha	3 399 258	3 544 121	3 800 000	3 655 394	3 798 447	3 918 258	3 825 675
Superficie de terres irriguées	ha	354	20	540	1 099	1 962	9 783	11 020
Superficie de terres consacrée à la gestion durable des forêts (Forêts classées)	ha	nd	nd	nd	nd	nd	nd	983 428
Superficie des terres consacrées à l'agroforesterie	ha	nd						
Total		nd						

Source : Direction nationale génie rurale (DNGR)/Ministère de l'agriculture/ANASA

Tableau 1.2.1.4 : Superficie des couvertures du sol par culture de céréales

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Riz	938 215	1 549 895	1 599 034	1 642 687	1 690 869	1 706 138	1 687 597
Maïs	358 092	513 692	525 447	537 795	566 780	581 847	610 389
Fonio	313 081	430 525	442 690	455 393	527 536	629 054	635 478
Mil/Sorgho	164 816	206 013	205 776	203 950	203 041	203 588	nd
Guinée	1 774 204	2 700 125	2 772 947	2 839 825	2 988 226	3 120 627	nd

Source : Rapport d'évaluations campagne agricole/ Agence nationale des statistiques agricoles et alimentaires (ANASA)/Ministère de l'agriculture

Tableau 1.2.1.5 : Superficie des unités d'occupation des terres par catégorie en 2000

Types	Superficie (ha)
Agriculture irriguée	37 795
Eau	27 681
Forêts de montagne	8437
Forêt dense dégradée	59 199
Forêt dense humide	313 742
Mangrove	360 451
Mosaïque agriculture/végétation sèche	324 671
Mosaïque Forêt/Savane	6 316 749
Savane arborée à arbustive décidue	7 852 033
Savane boisée décidue	6 883 286
Savane herbacée dense décidue	423
Villes	6 916

Source : Ministère de l'agriculture et de l'élevage/Direction nationale des eaux et forêts

Thème 1.2.2 : Ecosystème et biodiversité

Liste des tableaux du thème

Tableau 1.2.2.1 : Ecosystème côtiers, marins et insulaires

Tableau 1.2.2.2 : Zones humides d'importances internationales

Tableau 1.2.2.3 : Aires protégées des écosystèmes des eaux douces

Tableau 1.2.2.4 : Sites divers à évaluer

Tableau 1.2.2.5 : Aires protégées des écosystèmes terrestres 2014

Tableau 1.2.2.6 : Zone Humide/Site RAMSAR en 2014

Tableau 1.2.2.7 : Population de l'espèce animale et végétale

Tableau 1.2.2.8 : Parc national (Catégorie II UICN) : Aire protégée gérée principalement dans le but de protéger les écosystèmes et à des fins récréatives

Tableau 1.2.2.9 : Monument naturel (Catégorie III UICN) : Aire protégée gérée principalement dans le but de préserver les écosystèmes des éléments naturels spécifiques

Tableau 1.2.2.10 : Aire de gestion des habitats ou des espèces (Catégorie IV, UICN) : Aire protégée gérée principalement à des fins de conservation, avec intervention au niveau de la gestion

Tableau 1.2.2.11 : Paysage terrestre ou marin protégé (Catégorie V; UICN) : Aire protégée gérée principalement dans le but d'assurer la conservation de paysages terrestres ou marins et à des fins récréatives

Tableau 1.2.2.12 : Aire protégée de ressources naturelle gérée (Catégorie VI, UICN) : Aire protégée gérée principalement à des fins d'utilisation durable des écosystèmes naturels

Tableau 1.2.2.13 : Nombre d'espèces animales et végétales existantes sur le territoire national par type

Tableau 1.2.2.14 : Liste de quelques espèces d'animaux et de plantes menacées d'extinction.

Tableau 1.2.2.15 : Espèces d'amphibiens et de reptiles menacées

Tableau 1.2.2.16 : Espèces d'oiseaux menacées

Tableau 1.2.2.17 : Espèces de mammifères menacées

Tableau 1.2.2.18 : Biosphères des monts Nimba

Principales définition

Aire protégée (AP) : (de l'anglais protected area, PA), selon la définition de l'UICN, Espace géographique clairement défini, reconnu, dédié et géré, par des moyens légaux ou autres, afin de favoriser la conservation à long terme de la nature et des services écosystémiques et des valeurs culturelles qui y sont liés.

Ecosystème : Complexe dynamique formé de communautés de plantes, d'animaux et de micro-organismes et de leur environnement non vivant qui, par leur interaction, forment une unité fonctionnelle.

Ecosystèmes côtiers : Entités géomorphologiques assurant la transition entre le continent et l'océan. Par rapport au domaine océanique, les caractéristiques majeures de ces écosystèmes sont leur faible profondeur, leur volume restreint et l'influence des apports d'eau douce, ainsi qu'une variabilité à haute fréquence directement reliée à celle des facteurs physiques (marées, vents, débits fluviaux). Autrement dit les écosystèmes côtiers (coastal ecosystem) sont des communautés d'êtres vivants situées à proximité de la mer, facteurs physiques qui influent sur eux (ensoleillement, température, sel, courants, etc.) et transfert d'énergie d'un organisme à l'autre. Se rapporter à communauté.

Eau douce : Eau dont la salinité faible permet la consommation. C'est l'eau des rivières, des lacs, de pluie, des glaciers, des tourbières, etc. par opposition à l'eau de mer. C'est un critère de potabilité essentiel car l'eau est très difficilement débarrassée du sel en solution. Une eau douce contient généralement moins d'un gramme de matières solides dissoutes (comme les sels, métaux et éléments nutritifs) par litre.

Estuaire : Masse d'eau côtière étroite, semi-fermée présentant, au moins de façon temporaire, une frontière libre avec l'océan et à l'intérieur de laquelle existe une différence de salinité mesurable par rapport à l'océan ouvert. D'une façon générale, les écosystèmes côtiers englobent les estuaires et d'autres systèmes plus ou moins ouverts mais présentant tous une telle différence de salinité avec l'océan voisin.

Espèce menacée : Animal ou végétal à protéger car il est en danger de disparition à cause d'une action humaine sur son milieu de vie.

Plus exactement, une espèce menacée est une espèce dont le nombre d'individus a fortement baissé ou baissera dans les années futures si rien n'est fait pour la protéger. Selon le plus ou moins grand péril dans lequel se trouve une espèce, elle est classée dans l'une de ces trois catégories : *vulnérable, en danger ou en critique danger d'extinction*.

Même si la plupart des espèces sont amenées à disparaître un jour, l'activité humaine accélère ce phénomène pour certaines espèces.

Diversité biologique : Variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes.

Faune : Ensemble des espèces animales vivant dans un même espace géographique à une période donnée. Elle s'oppose à la flore.

Mammifère : Tout animal vertébré avec des mamelles, c'est-à-dire à quatre pattes, avec les tétrapodes, et amniote portant des glandes mammaires et des poils. Les mammifères se distinguent des oiseaux ou reptiles par la présence d'un néocortex dans le cerveau et d'autres caractéristiques physiologiques et anatomiques.

Sites RAMSAR : Zones humides énumérées dans la Convention relative aux zones humides adoptée suite à une conférence internationale organisée à Ramsar en Iran en 1971.

Réserves de chasse et de faune sauvage : ont pour but de protéger les espèces animales et leurs habitats afin d'assurer la conservation de la biodiversité, dans le cadre d'un équilibre agro-sylvo-cynégétique et d'une gestion cynégétique durable.

Réserve naturelle : Partie du territoire où la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel présente une importance particulière.

Réserves de biosphère : Zones comprenant des écosystèmes terrestres, marins et côtiers. Chaque réserve favorise des solutions conciliant la conservation de la biodiversité et son utilisation durable.

Elles sont « des sites de soutien pour la science au service de la durabilité » – des lieux spéciaux où tester des approches interdisciplinaires afin de comprendre et de gérer les changements et les interactions entre systèmes sociaux et écologiques, y compris la prévention des conflits et la gestion de la biodiversité.

Sanctuaire : Espace bénéficiant d'un ensemble de mesures assurant sa garantie, sa protection, avec une dimension de sauvegarde, de mise à part, d'intangibilité. Ainsi, à travers le monde, les parcs nationaux sont devenus de véritables refuges pour la faune et la flore sauvages.

Zone protégée : Zone géographiquement délimitée qui est désignée, ou réglementée, et gérée en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation.

- **Espèces en péril :**

- ✓ **Espèce éteinte :** Qui a existé sur un territoire et qui n'existe plus dans le monde ;
- ✓ **Espèce extirpée :** Qui a existé sur un territoire, qui n'y est plus mais existe ailleurs dans le monde ;
- ✓ **Espèce en danger :** Qui existe sur un territoire mais en très petit nombre ;
- ✓ **Espèce menacée :** Potentiellement en danger sur le territoire ;
- ✓ **Espèce vulnérable :** En déclin sur le territoire du fait que le nombre diminue progressivement ;
- ✓ **Espèce endémique :** Qui existe uniquement sur un territoire et pas ailleurs.

Tableau 1.2.2.1 : Ecosystèmes côtiers, marins et insulaires

Nom	Localités	Régions	Superficies (ha)	Année de classement
Site Ramsar de l'île Tristao	Boké	Boké	85 000	1992
Site Ramsar de l'île Alcatraz	Boké	Boké	1	1992
Site Ramsar du Delta du Konkouré	Dubréka	Kindia	90	1992
Site Ramsar Rio Pongo	Boffa	Boké	30 000	1992
Site Ramsar du Delta de Kapatchez	Boké	Boké	20 000	1992
Site Ramsar des îles de Loos	Conakry	Conakry	58	1992
Estuaire de la Méllakoré	Forécariah	Kindia	20 000	nd

Source : Centre d'observation de surveillance et d'informations environnementales (COSIE) / MEEF

Tableau 1.2.2.2 : Zones humides d'importances internationales 2014

Nom	Localités	Régions administratives	Superficies (ha)
Site Ramsar Niger-Tinkisso	Dabola	Faranah	400 600
Site Ramsar Niger-Nandan-Milo	Kissidougou	Faranah	104 600
Site Ramsar Niger-Mafou	Faranah	Faranah	1 015 450
Site Ramsar Tinkisso	Dabola	Faranah	896 000
Site Ramsar Sankarani-Fié	Mandiana	Kankan	1 015 200
Site Ramsar Niger Source	Faranah	Faranah	180 400
Site Ramsar Gambie-Koulountou	Koundara	Boké	281
Site Ramsar Gambie-Oundou Liti	Koubia	Labé	527

Source : Centre d'observation de surveillance et d'informations environnementales (COSIE) / MEEF

Tableau 1.2.2.3 : Aires protégées des écosystèmes des eaux douces

Nom	Localités	Régions	Superficies (ha)
Site Ramsar Niger-Tinkisso	Dabola	Faranah	400 600
Site Ramsar Niger-Nandan-Milo	Kissidougou	Faranah	104 600
Site Ramsar Niger-Mafou	Faranah	Faranah	1 015 450
Site Ramsar Tinkisso	Dabola	Faranah	896 000
Site Ramsar Sankarani-Fié	Mandiana	Kankan	1 015 200
Site Ramsar Niger source	Faranah	Faranah	180 400
Site Ramsar Gambie-Koulountou	Koundara	Boké	281
Site Ramsar Gambie-Oundou liti	Koubia	Labé	527
Zone humide des chutes de Kinkon	Pita	Mamou	320
Zone humide des grandes chutes	Kindia	Kindia	13 500
Zone humide du barrage de Garafiri	Kindia	Kindia	nd
Zone humide des chutes de Tinkisso	Dabola	Faranah	1 100

Source : Centre d'observation de surveillance et d'informations environnementales (COSIE) / MEEF

Tableau 1.2.2.4 : Sites divers à évaluer

Nom	Localités	Régions	Superficies
Forêt classée du mont Béro		NZérékoré	23 600 Inclus dans Mts Nimba
Forêt classée de Gban		NZérékoré	500
Forêt classée du pic de Fon	Beyla	NZérékoré	25 600
Forêt classée de Diécké	Yomou	NZérékoré	64 000
Forêt classée de Nyalama	Lélouma	Moyenne Guinée	
Jardin botanique de l'Université de Kankan	Kankan	Kankan	
Jardin botanique de l'Institut Supérieur Agro-Vétérinaire de Faranah	Faranah	Faranah	
Jardin botanique de l'Institut d'Enseignement Sup, de Dubréka	Dubréka	Kindia	
Jardin botanique de Camayenne	Conakry	Conakry	
Réserve de Dongoulou	Macenta	NZérékoré	
Réserve de Tinzou	Yomou	NZérékoré	
Réserve de Yassata	Yomou	NZérékoré	
Réserve de Gampa	Yomou	NZérékoré	

Source : Centre d'observation de surveillance et d'informations environnementales (COSIE) / MEEF

Tableau 1.2.2.5 : Aires protégées des écosystèmes terrestres 2014

Aires protégées	Superficie (ha)
Réserve de la Biosphère du Badiar	146 600
Réserve de la Biosphère du Ziamra	752 200
Parc National du Haut Niger (PNHN)	112 300
Réserve de la Biosphère des monts Nimba	13 000
Jardin zoo-botanique de Dubréka	150
Réserve de faune de kankan-Folonigbè	255 000
Aires protégées transfrontalière bafing-Falémé (Guinée Mali)	666 000
AP transfrontalière des Rio Cogon, Korubal et Nunez	800 000
Réserve nationale de Kounoukan	5 032
Réserve naturelle de Forokonia	4 770
Réserve naturelle de Pincéli	13 000
Réserve nationale de Manden Warandogoba	136 000
Centre de conservation de chimpanzés de Somoria	Dans PNHN
Réserve de faune de Bissikirima	25 000
Sanctuaire de faune de Fello Sélouma	4 000
Réserve spéciale de faune de Basse Guinée (site à Kindia)	200
Réserve spéciale de faune de Moyenne Guinée (Site à Labé)	200
Réserve spéciale de faune de Haute Guinée (Site à Mandiana)	200
Réserve spéciale de faune de Guinée Forêtère (Site Yomou)	200
Réserve de faune de Gbinia et Banan	7165
Aire de conservation privée de Diawassi – Boula-Baranama	104 000

Source : Centre d'observation de surveillance et d'informations environnementales (COSIE) / MEEF

Tableau 1.2.2.6 : Zone Humide/Site RAMSAR en 2014

Dénomination	Superficie (ha)	Années de création	Statut international	Région, préfecture
Région Boké				
Zone humide de Tristao	85 000	1992	Site Ramsar côtier	Préfecture de Boké
Zone humide Alcatraz	1	1992	Site Ramsar côtier	Préfecture de Boké
Zone humide du Rio Pongo	30 000	1992	Site Ramsar côtier	Préfecture de Boffa
Zone humide du Rio Kapatchez	20 000	1992	Site Ramsar côtier	Préfecture de Boké
Zone humide de Gambie-Koulountou	281 400	2002	Site Ramsar continental	Koundara
Sanctuaire de faune des Îles de Loos (incluant):	57,8	1992	Site Ramsar côtier	Conakry
Il blanche	13,4	1992	Site Ramsar côtier	Conakry
Il Corail	3,75	1992	Site Ramsar côtier	
Il Cabril	0,65	1992	Site Ramsar côtier	
Région Faranah				
Zone humide du Niger-Tinkisso	400 600	2002	Site Ramsar continental	Faranah
Zone humide du Niger-Niandan-Milo	1 046 400	2002	Site Ramsar continental	Kissidougou
Zone humide du Tinkisso	896 000	2002	Site Ramsar continental	Dabola
Zone humide des Chutes de Tinkisso	1 100	1945		Dabola
Zone humide du Niger-Mafou	1 015 450	2002	Site Ramsar continental	Faranah
Zone humide de Niger Source	180 400	2002	Site Ramsar continental	Faranah
Région Kindia				
Zone humide du Delta du Konkouré	90	1992	Site Ramsar côtier	Préfecture de Dubréka
Zone humide du Barrage de Garafiri	10 000	2006		Kindia
Région Kankan				
Zone humide du Sankarani-Fié	1 015 200	2002	Site Ramsar continental	Mandiana
Région Labé				
Zone humide de Gambie-Oundou-Liti	527 400	2002	Site Ramsar continental	Koubia
Bafing- Falémé	5 173	2005		Tougué
Région Mamou				
Zone humide des Chutes de Kinkon	320	2006		Mamou
Zone humide des Grandes chutes	13 500	1944		
Bafing-source	3 173	2002		Mamou

Source : Office guinéen des parcs et réserves (OGUIPAR), 2014

Tableau 1.2.2.7 : Population de l'espèce des espèces animale et végétale menacées

Catégorie	Unité	Monographie nationale 1997	juin 2009
Espèces végétales menacées	Nombre	42	44
Toutes les espèces végétales connues	Nombre	3 062	3 076
Espèces animales menacées	Nombre	196	298
Toutes les espèces animales connues	Nombre	3 263	3 276

Source : Ministère des Mines de la Géologie et de l'environnement/Stratégie nationale et Plans d'action sur la Diversité biologique/Guinée / PNUD / FEM janvier 2002/Ministère de l'environnement et du développement Durable/Quatrième rapport national sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique en Guinée Rapport final Juin 2009

Tableau 1.2.2.8 : Parc national (Catégorie II UICN) : Aires protégées gérées principalement dans le but de protéger les écosystèmes et à des fins récréatives

Parc	Superficie (ha)	Date de classement	Statut
Parc national du Badjar	146 600	1985	Réserve de biosphère 2002
Parc national du Haut Niger	752 200	1997	Réserve de biosphère 2002
Total	898 800		

Source : Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGUIPAR), 2014 ; UICN = Union internationale pour la conservation de la nature

Tableau 1.2.2.9 : Monuments naturels (Catégorie III UICN) : Aires protégées gérées principalement dans le but de préserver les écosystèmes des éléments naturels spécifiques (2014)

Parc	Superficie (ha)	Date de classement
Centre de conservation des chimpanzés de Samoria (Parc national du Haut Niger)	Inclus dans PNHN	1996
Réserve de faune de Bissikrima	25 000	2006
Sanctuaire de faune de Fello – Sélouma	4 000	1955
Réserve de faune de Gbinia et Banan	7 165	2006
Forêt classée de Gbinia	6 175	1945
Forêt classée du mont Banan	990	1952
Réserve spéciale de faune de la Basse Guinée	200	2006
Réserve spéciale de faune de la Moyenne Guinée	200	2006
Réserve spéciale de faune de la Haute Guinée	200	2003
Réserve spéciale de faune de la Guinée Forestière	200	2006
Aire de conservation privée de Diwassia-Boula-Baranama à Kankan	104 000	2003
Total	144 130	

Source : Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGUIPAR), 2014 ; UICN = Union internationale pour la conservation de la nature

Tableau 1.2.2.10 : Aires de gestion des habitats ou des espèces (Catégorie IV, UICN) : Aires protégées gérées principalement à des fins de conservation, avec intervention au niveau de la gestion (2014)

Parc	Superficie (ha)	Date de classement	Statut
Réserve de faune de Kankan-Foloningbè	255 000	1926	
Aire protégée transfrontalière Bafing Falémé-Guinée-Mali	2 666 000 dont 1 777 333 en Guinée	2006	Aire protégée transfrontalière
Aire protégée transfrontalière des Rio Congo, Korubal et Nunez : Guinée-Guinée Bissau	1 700 000 dont 800 000 en Guinée	2006	Aire protégée transfrontalière
Réserve naturelle de Kounoukan (Kamalaya)	5 032	1994	ZICO
Réserve naturelle des Rio Congo, Korubal et Nunez	800 000	2006	ZICO
Réserve naturelle de Forokonia (Forêt classée de la source du Niger)	4 770	1945	Site Ramsar et ZICO
Réserve naturelle de Pinceli	13 000	1945	nd
Réserve naturelle de Manden Woul-Warandogba	136 000	2006	nd
Forêt classée du mont Béro	23 600	1952	nd
Forêt classée de Gban	500	nd	nd
Forêt classée du Pic de Fon	25 600	1953	nd
Forêt classée de Diècké	64 000	1945	nd
Forêt classée de Ziama	112 300	1943	Réserve de Biosphère 1980
Forêt classée de Balayan-Saouroumba	25 000	1952	nd
Total Guinée	5 830 802		

Source : Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGUIPAR), 2014 ; UICN = Union internationale pour la conservation de la nature

Tableau 1.2.2.11 : Paysages terrestres ou marins protégés (Catégorie V ; UICN) : Aires protégées gérées principalement dans le but d'assurer la conservation de paysages terrestres ou marins et à des fins récréatives (2014)

Parc	Superficie (ha)	Date de classement	Statut
Réserve naturelle communale de Tristao	85 000	1992	Site Ramsar côtier
Réserve naturelle intégrale Alcatraz	1	1992	Site Ramsar côtier
Zone humide du Delta du Konkouré	90	1992	Site Ramsar côtier
Zone humide du Rio Pongo	30 000	1992	Site Ramsar côtier
Réserve naturelle communale de Kapatchez	20 000	1992	Site Ramsar côtier
Zone humide du Niger – Tinkisso	400 600	2002	Site Ramsar continental
Zone humide du Niger – Niandan – Milo	1 046 400	1992	Site Ramsar continental
Zone humide du Mafou	1 015 450	1992	Site Ramsar continental
Zone humide du Tinkisso	896 000	1992	Site Ramsar continental
Zone humide Sankarani –Fié	1 015 200	1992	Site Ramsar continental
Zone humide du Niger source	180 400	1992	Site Ramsar continental
Zone humide de Gambie – Koulountou	281 400	2005	Site Ramsar continental
Zone humide de Gambie – Oundou –Liti	527 400	2005	Site Ramsar continental
Sanctuaire de faune des Îles de Loos (incluant):	57,8	1992	Site Ramsar côtier
Il blanche	13,4	1992	Site Ramsar côtier
Il Corail	3,75	1992	Site Ramsar côtier
Il Cabril	0,65	1992	Site Ramsar côtier
Zone humide des chutes de Kinkon	320	2006	nd
Zone humide des grandes chutes	13 500	1944	nd
Zone humide du Garafiri	10 000	2006	nd
Zone humide des chutes de Tinkisso	1 100	1945	nd
Total	5522937		

Source : Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGUIPAR), 2014 ; UICN = Union internationale pour la conservation de la nature

Tableau 1.2.2.12 : Aires protégées de ressources naturelle gérées (Catégorie VI, UICN) : Aires protégées gérées principalement à des fins d'utilisation durable des écosystèmes naturels (2014)

Parc	Superficie (ha)	Date de classement	Statut
Réserve de biosphère des monts Nimba	21 780	1944	-Réserve de Biosphère 1980 -Site du patrimoine mondial 1981
Aire centrale des monts Nimba	12 540	nd	Zone intégralement protégée (ZIP)
Aire centrale des collines aux chimpanzés de Bossou	320	nd	Zone intégralement protégée (ZIP)
Aire centrale de la forêt de Déré	8 920	nd	Zone intégralement protégée (ZIP)
Jardin zoo-botanique de Dubréka	150	2006	nd
Réserve de faune de Kankan-Foloningbè	255 000	1926	nd
Total	298710		

Source : Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGUIPAR), 2014 ; UICN = Union internationale pour la conservation de la nature

Tableau 1.2.2.13 : Nombre d'espèces animales et végétales existantes sur le territoire national par type (1997)

Organisme		Nombre d'espèces	
Virus		31	
Procaryotes	Bactéries vraies	226	
	Mycoplasmes	4	
	Rickettsies	7	
	Total Procaryotes	237	
Protoctista	Algues	86	
	Protozoaires	81	
	Total Protoctista	167	
Eumycota	Champignons	124	
	Lichens	18	
	Total Eumycota	142	
Plantes	Bryophytes	55	
	Ptéridophytes	163	
	Gymnospermes	11	
	Angiospermes	2 833	
	Total Plantes	3 062	
Animaux	Invertébrés	Songiaires	14
		Cnidaires	8
		Plathelminthes	11
		Nématodes	23
		Mollusques	163
		Annélides	45
		Arachnides	65
		Crustacés	184
		Insectes	1177
		Chétognathes	7
		Échinodermes	20
		Hémicordés	1
		Chordés	16
		Total Invertébrés	1 734
	Vertébrés	Chondrichthyens (Requins et raies)	34
		Ostéichthyens (Poissons osseux)	501
		Amphibiens	76
		Reptiles	140
		Oiseaux (Aves)	518
		Mammifères	260
Total Vertébrés	1 529		
Total Animalia (animaux)		3 263	
Total espèces de faune et de flore		6 325	

Source : Monographie nationale sur la diversité biologique, 1997.

Tableau 1.2.2.14 : Liste de quelques espèces d'animaux et de plantes menacées d'extinction (1997)

Groupes d'espèces	Noms scientifiques	Noms vernaculaires
Mammifères menacés	<i>Balaena mysticetus</i>	Baleine
	Buffle de forêt	<i>Syncerus caffer nanus</i>
	Céphalophe Jentik	<i>Cephalophus jentik</i>
	Céphalophe à dos jaune	<i>Cephalophus sylvicultor</i>
	Céphalophe à dos noir	<i>Cephalophus dorsalis</i>
	Chimpanzé	<i>Pan troglodytes verus</i>
	Colobe Baie d'Afrique	<i>Colobus badius</i>
	Éléphant d'Afrique	<i>Loxodonta africana</i>
	Hippopotame	<i>Hippopotamus amphibius</i>
	Hippopotame pygmée/nain	<i>Hexaprotodon liberiensis</i>
	Oryctérope	<i>Orycteropus afer</i>
Panthère d'Afrique	<i>Panthera pardus</i>	
Amphibiens et reptiles menacés	Crocodile du Nil	<i>Crocodilus niloticus</i>
	Serpent Pithon	<i>Pithon reticulartis</i>
	Varan des savanes	<i>Varanus exanthematicus</i>
Insectes menacés	Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>
	Papillons de tout genre	<i>Abraxas sylvata</i>
	Scorpion noir	<i>Pandinus imperador</i>
Oiseaux menacés	Moineau	<i>Laganosticta senegala</i>
	Perroquet gris Jako	<i>Psittacus erithacus</i>
	Perroquet robuste	<i>Polcephalus robustus</i>
	Perroquet vert	<i>Psittacus senegalus</i>
	Tisserin Gendarme	<i>Ploceus melanocephalus</i>
Poissons menacés	Allaches « Bonga seri »	<i>Sardinella aurita, maderinsis</i>
	Carangues	<i>Caranx crysos, hippos, senegalus</i>
	Gros Capitaine	<i>Polydactylus quadrifilis</i>
	Otolithe « Sosoé »	<i>Pseudotolithus typus, senegalensis</i>
	Petit Capitaine	<i>Galeoideus decadactylus</i>
Plantes menacées	Iroko	<i>Chlorophora excelsa</i>
	Lingué	<i>Azelia africana</i>
	Framiré	<i>Terminalia superba</i>
	Popo	<i>Myrtragina stipulosa</i>
	Guilé	<i>Xylopia aethiopica</i>

Source : Monographie nationale sur la diversité biologique, 1997.

Tableau 1.2.2.15 : Espèces d'amphibiens et de reptiles menacées (2006)

Classes	Ordres	Familles	Genres	Espèces	Observation
AMPHIBIA	Eunoura	Bufonidae	Nectophrynoïdes	<i>Nocceitalis</i> Angel 1942	Endémique
REPTILIA		Pelomedusidae	Pelosis	<i>P.elosisniger</i>	Rare
	Crocodilia	Dermochelyidae	Dermochelis	<i>Dermocheliscoriacea</i>	Danger
		Crocodylidae	Crocodilus	<i>Crocodilusniloticus</i>	Danger
		Boidae	Python	<i>P. reticulartis</i>	Danger
				<i>P regius</i>	Danger
		Varanidae	Varanus	<i>V. sebae</i>	Danger
			<i>V.exanthematicus</i>	Danger	
			<i>Chelonia tortue</i>	Danger	

Source : Rapport National sur l'environnement côtier et marin 2006

Tableau 1.2.2.16 : Espèces d'oiseaux menacées (2006)

Classe	Ordre	Famille	Genre	Espèces	Noms vulgaires
AVES	Ralliforma	Ralliformidae	Neotis	Neotisdenhami	Tisserin à tête rousse
	Strthioforma		Otis	O. ardeotis	Tisserin à tête rousse
		Ploceidae	Ploceus	P. velatus	Tisserin à tête rousse
			Laganosticta	P. melanocephalus	tisserin – gendarme
			Poicephalus	L. senegala	Moineau
			Poicephalus	P. robustus	Perroquet robuste
	Psittaciforma	Psittacidae	Psittacus	P. erithacus	Perroquet gris (jako)
				P. senegalus	Perroquet vert (youyou)
	Passeriforma	Nectariniidae	Nectarinia	N. superba	
	Galliforma	Phasianidae	Perdix	P. perdix	Perdix

Source : Rapport national sur l'environnement côtier et marin Novembre 2006

Tableau 1.2.2.17 : Espèces de mammifères menacées (2006)

Classe	Ordre	Famille	Genre	Espèces	Noms Communs	
Mammalia	Theria	Potamoridae	Micropotagale	M. lamotti	Micropotagale de Lamotte	
		Sciuridae	Protoxerus	P. aubunn	Ecureuil d'Aubinn	
			Funisciurus	F. pyrhopus	Funisciure à pattes rouges	
			Epixerus	E. ébii	Ecureuil d'Ebi	
			Lorisidae	Perodictitus	P. potto	Potto de bosman
		Cercopithecidae	Galago	G. senegalensis	Galago	
				C. torquatus	Mangabé	
			Cercopithecus	C. petaurista	Pétauuriste	
				C. diana	Cercopithèque diana	
				C. Mona campbelli	Cercopithèque Mona	
	Pongidae			Pan	P. troglodytes	Chimpanzé
	Mustelidae	Aonyx	A. capensis	Loutre à joues blanches		
		Lutra	L. maculicolis	Loutre à cou tacheté		
	Phalidoila	Manidae	Manis	M. gigantea	Pangolin géant	
	Sireniens	Colobridae	Colobus	C. polykomos	Colobe blanc	
				C. verus	Colobe de Van Benedan	
		Fissipeda	Viverridae	Genetta	C. baibadius	Colobe bai d'Afrique
					G. villiers	Genette de villier
					G. johnstoni	Genette de Johnston
					G.genetta	Genette commune
Cetace		Felidae	Panthera	P. pardus	Panthère d'Afrique	
		Balenidae	Balaena	B. mysticetus		
Artiodactyles		Hippopotamidae	Hippopotamus	H. amphibius	Hippopotame	
				Choeropsis	Hippopotame nain	
	Suidae	Phacochoerus	P. Aethiopicus			
			P porcus			
Mammalia		Bovidae	Hylochoerus	H. meinertzhageni	Hylochère	
			Syncerus	S. Caffenanus	Buffle de forêt	
			Bubalus	B. bubalus		
			Syncerus	S. caffercaffer		
				S. caffemanus		
			Cephalophus	C. grimmia		
				C. rufilatus		
				C. monticola		
				C. dorsalis	Céphalophe à dos noir	
				C. spadix		
			C. sylvicultor	Céphalophe à dos jaune		
			C. leucogastor			
			C. fentink	Céphalophe de Fentink		
			B. eurycerus	Bongo		
			Boocercus			
			Antilopus	A. neotrogus		
			Tauridae	K. Ilipsigymmus		
			Rhithinidae	R. gigas		
Sireniens	Tubilideudae	Orycteropus	O. afer			
Tubilidentata	Felidae	Profelis	P. aurata	Chat doré		
Proboscibia	Loxodontidae	Loxodonta	L. Africanacyclotis	Eléphant de forêt		
			L. pumilio	Eléphant nain		

Tableau 1.2.2.18 : Biosphères des monts Nimba

Dénomination	Superficie (ha)	Année de classement	Statut international
Réserve de biosphère des monts Nimba	21 780	1 944	Réserve de Biosphère 1980; Site du Patrimoine mondiale 1981 Site du patrimoine mondial en péril de l'Unesco (1992)
Réserve de biosphère des monts Nimba	145 200	nd	nd
Point culminant (altitude)	1 752 m	nd	nd
Aire centrale des Monts Nimba			
• Point culminant	12 540	nd	nd
• Aire centrale des collines aux chimpanzés de Bossou	320	nd	nd
• Aire centrale de la Forêt de Déré	8 920	nd	nd
Superficie des 3 Aires	21 780	nd	nd
Zone tampon (statut réserve naturelle gérée)	35 140	nd	nd
Aire de transition	88 280	nd	nd
Une enclave d'environ (SMFG)	1 550	nd	nd

Source : Office Guinéen des parcs et réserves (OGUIPAR), 2014

Thème 1.2.3 : Forêts

Liste des tableaux du thème

Tableau 1.2.3.1 : Formations forestières naturelles rencontrées en Guinée

Tableau 1.2.3.2 : Superficie forestière (1000 hectares)

Tableau 1.2.3.3 : Forêts classées de l'Etat

Tableau 1.2.3.4 : Forêts classées des communautés 2013

Tableau 1.2.3.5 : Nombre et superficie des forêts classées de l'Etat ayant bénéficié d'un plan d'aménagement

Tableau 1.2.3.6 : Exportation des produits forestiers en volume et en valeur

Carte 1.2.2 : Localisation des forêts classées de la République de Guinée

Carte 1.2.3 : Carte des 16 postes d'écogardes

Principales définitions

Aires protégées : Aires spécialement affectées à la protection et au maintien de la diversité biologique, et des ressources naturelles et culturelles associées, dont la gestion a été envisagée par des moyens légaux ou autres moyens efficaces.

Autres terres : Forêts et terrains boisés, c'est-à-dire terres portant des peuplements naturels ou artificiels, ainsi que les terres déboisées mais dont le reboisement est envisagé pour le proche avenir.

Biomasse : Quantité (masse) totale d'organismes vivants dans un biotope ou un lieu déterminé à un moment donné, qu'il s'agisse de plantes, d'animaux, de champignons ou de microbes. L'humanité en tire notamment toute sa nourriture et une grande partie des ressources quotidiennement nécessaires (fibres et médicaments notamment). Tant qu'elle n'est pas surexploitée, cette ressource est dite renouvelable. Le pétrole et le gaz naturel (ressources fossiles) sont aussi issus de la biomasse.

Domaine forestier de l'Etat : Domaine constitué par les terrains forestiers appartenant à l'Etat et ayant fait l'objet d'un classement à son profit.

Domaine forestier des collectivités : Domaine forestier constitué par les terrains forestiers appartenant aux collectivités (communes urbaines, communauté rurale de développement, district, village ou groupement forestier) et ayant fait l'objet d'un classement à leur profit.

Domaine forestier privé : Domaine forestier constitué par les terrains forestiers appartenant à des personnes physiques ou morales privées (associations, sociétés, etc.) classés et reconnus comme tels par les textes en vigueur en République de Guinée.

Domaine forestier non classé : Domaine constitué par les terrains forestiers n'ayant pas encore fait l'objet d'un décret ou d'un arrêté de classement.

Domaines classés et protégés : Le classement forestier permet, en raison de l'importance qu'une forêt présente pour l'intérêt général, de soumettre celle-ci à un régime spécial restrictif concernant l'exercice des droits d'usage et les régimes d'exploitation. Les forêts qui n'ont pas fait l'objet d'un acte de classement sont appelées forêts protégées; elles sont soumises au régime commun relatif aux droits d'usage et d'exploitation.

Forêt dense humide : Formation forestière riche et variée en arbres de haute taille subdivisée en fonction des caractères écologiques et comprenant trois (3) variantes : ombrophile, mésophile et d'altitude avec dominance d'espèces sempervirentes.

Forêt naturelle : Forêt dont la régénération des essences indigènes se produit de façon naturelle, où il n'existe aucune trace visible d'activité humaine et où le processus écologique n'est pas gravement perturbé.

Forêt dense sèche et forêt claire : Formation forestière constituée de peuplements assez élevés, 20 mètres de haut, à une seule strate d'arbres avec des lianes, plus ou moins ouverts et un tapis de graminées ou un sous-bois irrégulier de bambous (*Oxytheranthera abyssinica*).

Proportion de la superficie terrestre couverte par la forêt : Rapport entre l'étendue forestière surveillée sur une certaine période et la superficie totale. Il faudrait si possible, rapporter aussi l'étendue de la forêt naturelle.

Proportion des exportations de produits forestiers : Rapport entre la valeur (en milliers de dollars américains) de tous les produits forestiers exportés et la valeur de toutes les exportations.

Proportion de la superficie des forêts protégées par rapport à la superficie totale des forêts : La zone protégée se définit comme un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et aménagé, à travers des moyens juridiques ou tout autre moyen efficace, en vue d'assurer la conservation durable de la nature et la pérennité des services de l'écosystème et des valeurs culturelles. Une zone forestière protégée est cette partie de la forêt qui est délimitée à des fins de protection.

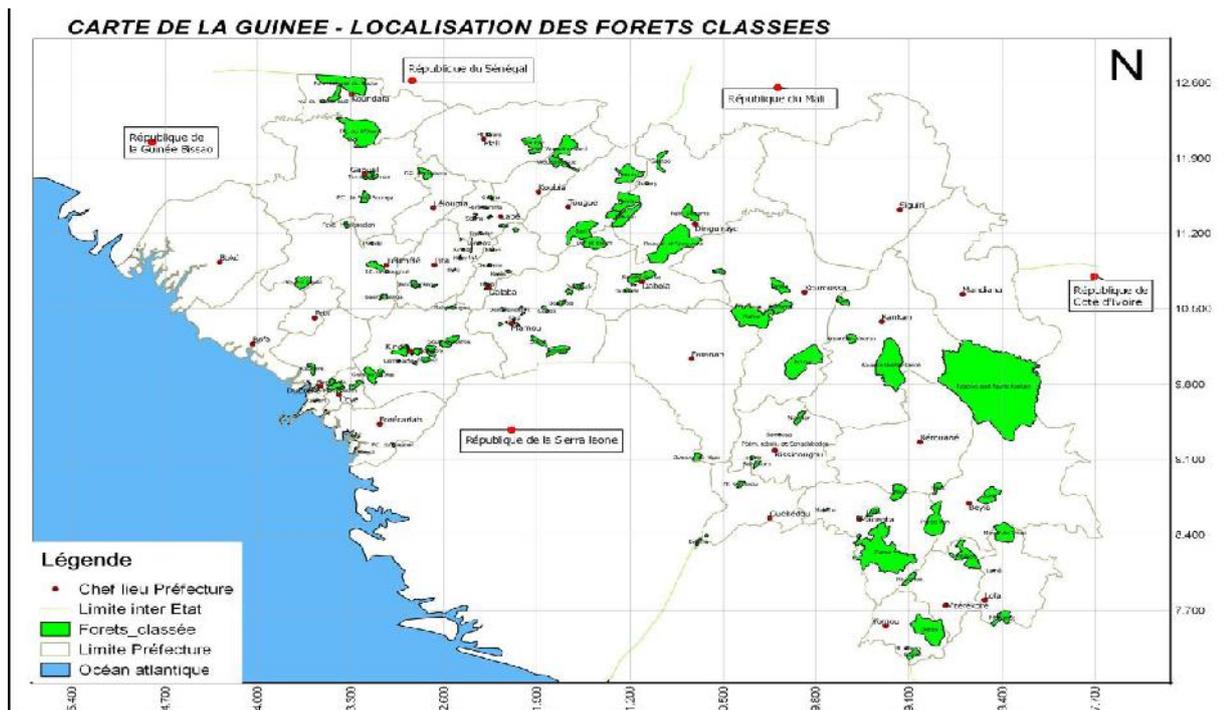
Mangroves : Formation particulière, fragile et complexe des zones basses, vaseuses périodiquement submergées par la marée et dominées par quelques essences forestières telles *Rhizophora racemosa*, *Rhizophora harrisonii*, *Avicennia germinans*, *Laguncularia racemosa*, etc.

Ratio forêt/ population : Rapport entre le couvert forestier d'un pays et sa population. Il permet de quantifier le nombre d'habitants vivant avec de faibles niveaux de ressources forestières.

Savane boisée : Formation boisée secondaire soumise aux feux de brousse répétés ; elles ont, sauf exceptions, une évolution régressive vers les formations mixtes à grandes graminées et ligneux buissonnants en l'absence de grands arbres. Ces formations comprennent plusieurs catégories dont les savanes herbeuses de Guinée forestière, les savanes xérophiles des plaines de Guinée maritime, les savanes basses des régions basses de Moyenne Guinée, les savanes de type soudanien de Haute Guinée.

Superficies des écosystèmes protégés : (indicateur OMD) : Superficies des réserves naturelles, zones sauvages et des parcs nationaux dont l'accès est réglementé.

Carte 1.2.2 : Localisation des forêts classées de la République de Guinée.



Source : BCTT/DNEF, 2015.

Carte 1.2.3 : Carte des 16 postes d'écogardes



Source : Ministère de l'environnement, des eaux et forêts office Guinéen de la Diversité biologique et des Aires Protégées Unité de Conservation monts nimba Programme de Conservation de la Biodiversité des monts Nimba Rapport d'image des activités réalisées du 21 novembre 2014

Tableau 1.2.3.1 : Formations forestières naturelles rencontrées en Guinée (1988)

Formations forestières	Superficie (Ha)	Pourcentage par rapport au territoire national
Mangroves	250 000	1,02
Forêts denses humides	700 000	2,85
Forêts denses sèches et forêts claires	1 600 000	6,51
Savanes boisées	10 636 000	43,26
Total formations boisées	13 186 000	53,64
Cultures	1 700 000	6,91
Jachères	7 500 000	30,5
Autres	2 200 000	8,95
Total formations non boisées	11 400 000	46,36
Total national	24 586 000	100

Sources : Plan d'action forestier tropical-Guinée (PAFT), 1988.

Tableau 1.2.3.2 : Superficie forestière (1000 hectares)

Catégories	1990	2000	2005	2010	2015
Forêts primaires	63	63	63	63	63
Autres forêts naturellement régénérées	7 141	6 769	6 579	6 388	6 197
Forêts plantées	60	72	82	93	104
dont espèces introduites	48	58	66	74	82
Total	7 264	6 904	6 724	6 544	6 364

Sources : Evaluation des ressources forestières mondiales 2010 ; Rapport national/FRA2010.

Tableau 1.2.3.3 : Forêts classées de l'Etat

N°	Noms des forêts classées	Superficie (ha)	Préfecture	Date de classement	Plan d'aménagement
MAMOU					
1	Forêt de Saré	285	Mamou (CU)	10/09/1936	Non
2	Forêt de Bantaravel	675	Mamou	23/11/1936	Non
3	Forêt de Fello Diouma	418	Mamou	17/05/1933	Non
4	Forêt de Quéwel	600	Mamou(CU)	21/08/1936	Non
5	Forêt de Fitakourma	95	Mamou(CU)	10/09/1942	Non
6	Forêt de Diogorè	1 000	Mamou(Saramoussaya)	12/07/1943	Non
7	Forêt de Satiba	400	Mamou (Dounet)	06/06/1944	Non
8	Forêt de Koumy	730	Mamou(CU)	06/06/1944	Non
9	Forêt de Kambia	520	Mamou (Dounet)	06/06/1944	Non
10	Forêt de Bellel	1 350	Mamou (Timbo)	05/06/1944	Non
11	Forêt du Mont Gouba	950	Mamou (Kégnéko)	13/10/1945	Non
12	Forêt de Beauvois	2 400	Mamou (Kégnéko)	13/10/1945	Non
13	Forêt de Soyah	8 400	Mamou (Soyah)	10/11/1945	Non
14	Forêt de Kounkouré Fetto	1 200	Mamou (Konkouré)	20/04/1945	Non
15	Forêt de Pencely	13 000	Mamou (Ouré Kaba)	16/11/1945	Non
16	Forêt de Dar-es-Salam	17 474	Mamou (Téguéréla)	18/12/1945	Non
17	Forêt de Bagata	2 000	Mamou (Saramoussaya)	16/03/1942	Non
18	Forêt de N'Guérouwal	3300	Mamou(Saramoussaya)	30/12/1942	Non
19	Périmetre Reboisement	10	Mamou (CU)	17/03/1942	
20	Bafing	1093	Mamou (Tolo)	21/08/1936	
DALABA					
1	Forêt de Mombeya	225	Dalaba Mombeya)	22/09/1943	Non
2	Forêt de Galy	1500	Dalaba Mombeya)	23/09/1943	Non
3	Forêt de Miriré	230	Dalaba (Kebaly)	18/08/1944	Non
4	Forêt de Kaala	240	Dalaba	18/08/1944	Non
5	Forêt de Tinka	540	Dalaba	19/08/1944	Non
6	Forêt de Fougoumba	795	Dalaba (Ditinn)	08/09/1944	Non
7	Tangama	410	Dalaba	22/09/1943	
PITA					
1	Forêt de Mitty Kambadaga	330	Pita (Bourouwal Tappè)	31/07/1944	Non
2	Forêt des chutes de Kinkon	320	Pita (Sintaly)	25/04/1955	Non
3	Forêt du Lac de Pita	24	Pita (CU)	25/04/1955	Non
4	Forêt de Djimbera	700	Pita (Bantignel)	28/08/1983	Non
5	Forêt de Pér. RIC Mamou-Labé	49	Pita (Route Nle)	08/12/1949	Non
6	Forêt de Fello Touni	100	Pita (Fello Touni)	08/08/1983	Non
7	Forêt de Binty	410	Pita (Maci)	31/07/1944	Non
8	Forêt de Sambalankan	410	Pita (Sangaréah)	15/03/1952	Non
9	Forêt de la Kora	750	Pita (Sangaréah)	06/04/1955	Non
10	Forêt de Kakrima	238	Pita (Sangaréah)	07/04/1955	Non
11	Périmetre rest. Bomboli et tanghè				
LABE					
1	Forêt de Sala	568	Labé	1945	Non
2	Forêt de Serima	1 520	Labé	1945	Non
3	Forêt de Ley-Billel	172	Labé	1955	Non
4	Forêt de Haute Kimba	1 300	Labé	1944	Non
5	Forêt de Hboré Diama	1 200	Labé	1936	Non
6	Forêt de Tyala Koum	336	Labé	1950	Non
7	Forêt de Dara-Labé	375	Labé	1943	Non
GAOUAL					
1	Forêt de Fello Soumga	6700	Gaoual (CU et Kakoni)	29/12/1954	Non
2	Forêt de Koriba Tominé	5135	Gaoual(CU)	12/08/1954	Non
3	Forêt de Fello Djiguè	5135	Gaoual (CU et Kounsite)	24/10/1967	Non

Source : Ministère délégué à l'environnement aux eaux et forêts/Direction nationale des eaux et forêts/ Division aménagement des forêts

Tableau 1.2.3.3 : Forêts classées de l'Etat (suite 1)

N°	Noms des forêts classées	Superficie (ha)	Préfecture	Date de classement	Plan d'aménagement
KINDIA					
1	Sira Forêt	4 000	Kindia (CU Kolentè)	07/12/1942	Non
2	Soutiyanfou	1 100	Kindia (Sougueta)	02/04/1943	Oui
3	Botocody	2 300	Kindia (Kolentè)	18/06/1942	Non
4	Gangan	9 000	Kindia CU et Damakania)	16/12/1942	Non
5	Kouradi	3 000	Kindia (CU)	01/07/1942	Non
6	Kènièn	140 300	Kindia (Kolentè)	22/10/1943	Non
7	Kombi Tidé	1700	Kindia (CU Damakania)	07/03/1943	Non
8	Source de Kindia	43,25	Kindia (CU)	21/01/1951	Non
9	Bèko	800	Kindia	1943	Non
10	Grandes Chutes	13 500	Kindia (Mambia)	21/01/1952	Non
11	Dammakania	420	Kindia (Damakania)	06/03/1944	Non
12	Mont Balandougo	2 800	Kindia (Sougueta)	26/06/1943	Non
13	Yogontamba	70	Kindia (CU)	07/01/1945	Non
TELIMELE					
1	Goulgoul Kakandé	6 800	Télimélé	1954	Non
2	Guèmè Sangan	2 740	Télimélé	1955	Non
3	Kounsignaki	13 700	Télimélé	1954	Non
4	Paradji	700	Télimélé	1955	Non
5	Foyéma dinadjan	1 595	Télimélé	1954	Non
6	Wonkon	282	Télimélé	1967	Non
7	Loubha	90	Télimélé	1967	Non
8	Singneléma	121	Télimélé	1978	Non
9	Koulou	90	Télimélé	1978	Non
10	Diarawondi	30	Télimélé	1978	Non
11	Téliko	462	Télimélé	1978	Non
KOUNDARA					
1	Parc National du Haut Badiar	38 200	Koundara	1985	Non
2	Badiar Sud	7 300	Koundara	1956	Non
3	N'Dama	67 000	Koundara	1956	Non
4	Bretelle de Badiar		Koundara	1977	Non
MALI					
1	Mont Loura	530	Mal (CU)	1954	Non
2	Gambie	1 532	Mali (SP Balaki)	1955	Non
3	Kabela	3 929	Mali (M. Samb)	1954	Non
4	N'Guidou	28	Mali (CU)	1954	Non
TOUGUE					
1	Dokoro	7 800	Tougué (Kollet)	07/06/1952	Non
2	Bani	18 000	Tougué(Kansanhi)	16/01/1952	Non
3	Bakoum	28 000	Tougué (Kouratongo)	25/04/1955	Non
4	Boula	21 500	Tougué (Kollet)	31/05/1955	Non
FARANAH					
1	Source du Niger	4 770	Faranah (Frokonio SP Kobikoro)	20/04/1945	Non
2	Forêt classée de la Mafou	52400	Faranah-Kouroussa- Dabola	1954	Non

Source : Ministère délégué à l'environnement aux eaux et forêts/Direction nationale des eaux et Forêts/ Division aménagement des forêts

Tableau 1.2.3.3 : Forêts classées de l'Etat (suite 2)

N°	Noms des forêts classées	Superficie (ha)	Préfecture	Date de classement	Plan d'aménagement
DABOLA					
1	Souaréla	2 000	Dabola (Arfamoussaya)	14/04/1944	Non
2	Forêt des Chutes de Tinkisso	1 100	Dabola (CU Dabola)	24/04/1945	Non
3	Balayan-Souroumba	25000	Dabola (Bissikrima)	22/12/1952	Non
4	Sincery-Oursa	14 000	Dabola (CU Dabola Kankama)	04/06/1943	Non
5	Banié	23160		01/01/1950	
SIGUIRI					
1	Kebala	125 300	Sigui	1948	Non
2	Mankiti	400	Sigui	1985	Non
3	Samba La Ton	600	Sigui	1986	Non
4	Fana Fanako (non localisée)	380	Sigui	1986	Non
KOUROUSSA					
1	Forêt de l'Amana	19 800	Kouroussa (CU)	15/05/1950	Non
2	Forêt de Baro	8	Kouroussa (Bara)	17/08/1945	Non
3	Forêt de Kouya	47 400	Kouroussa(Kiniéro)	09/07/1936	Non
4	Forêt de Nono	5 600	Kouroussa(Cissela)	09/07/1936	Non
5	Tamba	11950	Kouroussa(Sanguiana)	22/04/1936	Non
6	Tamba Sud	1300	Kouroussa(Sanguiana)	22/08/1945	Non
7	Tamba Nord	12 390	Kouroussa(Sanguiana)	22/08/1945	Non
8	Périmètre Reboisement Niger	727	Kouroussa (CU)	22/08/1950	Non
KISSIDOUGOU					
1	Bambayah	336	Kissidougou	10/10/1951	Non
2	Selly-Koro	2 300	Kissidougou	01/10/1951	Non
3	Yardo	4 096	Kissidougou	20/11/1955	Non
4	Ouladen	1 500	Kissidougou	22/04/1955	Non
5	Périmètre Reboisement Moffa	28	Kissidougou	15/12/1958	Non
6	Pmètre Rebsmt Sangabaladou	147	Kissidougou	04/12/1955	Non
MACENTA					
1	Forêt de Makona	700	Macenta (Bofossou)	10/09/1942	Non
2	Forêt de Milo	13 600	Macenta (Vassérédou)	10/08/1942	Non
3	Forêt de Ziama	119 019	Macenta (Séréd. Orém- Fass.NZéb.Sen	10/09/1942	Oui
4	Forêt de Loffa	750	Macenta (Sengbedou-Vassérédou)	10/09/1942	Non
5	Forêt de Colline-Macenta	730	Macenta (CU de Macenta)	22/09/1945	Non
6	Pic de Fon (Partie Beyla)	25600	Macenta(Kouankan)	04/11/1953	Non

Source : Ministère délégué à l'environnement aux eaux et forêts/Direction nationale des eaux et Forêts/ Division aménagement des forêts

Tableau 1.2.3.3 : Forêts classées de l'Etat (suite 3)

N°	Noms des forêts classées	Superficie (ha)	Préfecture	Date de classement	Plan d'aménagement
BEYLA					
1	Mont Bero	26 850	Beyla (Boola)	1952	Oui
2	Guirila	810	Beyla(Moussadou)	1954	Non
3	Forêt du Pic de Fon	23,5	Beyla(Nionssomoridou)	1953	Non
4	Pic de Tibé	6,1	Beyla(Nionssomoridou)	1945	Non
5	Périmètre de Reboisement	361	Beyla (CU)	1954	Non
6	Forêt classée Mont Tétini	23,5	Beyla(Diarraguéréla)	23/03/1955	Partie ds Macenta
7	Konossou	2 680	Beyla (Kassadou Bolodou)	21/05/1945	
GUECKEDOU					
1	Forêt du Mont Kouyö	303	Guéckédou (Fangamadou Ouend-Kènema)	09/07/1943	Non
2	Forêt du Kènema	1 230	Guéckédou (Fangamadou)	1943	Non
3	Forêt du Mont Konossou	2 680	Guéckédou	1955	Non
4	Périmètre de Reboisement Bambo	40	Guéckédou	01/01/1947	Non
NZEREKORE					
1	Pissonon	250	NZérékoré		Non
2	Voun	240	NZérékoré		Non
3	Gban	500	NZérékoré		Non
4	Koni	116	NZérékoré		Non
5	Hoo	150	NZérékoré		Non
6	Tololé	200	NZérékoré		Non
7	Lombonyé	350	NZérékoré		Non
8	Yoton	120	NZérékoré		Non
9	Yönö	4 750	NZérékoré (Koulé)	21/07/1952	
10	Bero	23 600	NZérékoré (Koropara Womey)	20/07/1952	
11	Dieckè	49 000	NZérékoré (Bounouma)	25/04/1952	
12	Pér. de Rébois.	78	NZérékoré (CU)	01/10/1956	
13	Magbossou	116	Koropara	25/10/1956	
YOMOU					
1	Diécké	59 143	Yomou	1945	Oui
2	Mont Banan	990	Yomou	1950	Non
3	Gbinia	6 175	Yomou	1945	Non
LOLA					
1	Forêt du Nimba	17 500	Lola (NZoo)	23/12/1945	Non
2	Forêt de Lainé	203	Lola	1955	17 500 Ha classée réserve intégrale
3	Béro	23600	Lainé-Fombadou	21/01/1952	
4	Tétini	23500	Lola (Fombadou)	23/03/1955	
DUBREKA					
1	Khabitaye	4 900	Dubreka	1944	Non
2	Kakoulima	4 350	Dubreka	1944	Non
3	Forêt de Dixinn	3 900	Dubreka	1944	Non
FORCARIAH					
1	Saraboly	850	Forécariah(S/P Farmo)	1952	
2	Kameleya (Projet classement)	1 200	Forécariah		Oui
3	Kounoukan	5 347	S/P Moussayah	23/03/1994	

Source : Ministère délégué à l'environnement aux eaux et forêts/Direction nationale des eaux et Forêts/ Division aménagement des forêts

Tableau 1.2.3.4 : Forêts classées des communautés 2013

Préfectures	Nom de la forêt	Localisation	Superficie (ha)	Date de classement	
Tougué	Gemma	CU	12	26/12/2005	
	Djédata	CU	14	26/12/2005	
	Nyakala Kolima	CU	26	26/12/2005	
	Malipan	Koin	15	26/12/2005	
	Babè	Kansanhi	57	26/12/2005	
	Nafadji	Fello Koundona	94	26/12/2005	
	Hafia Boun	Fello Koundona	6 000	26/12/2005	
	Bankoum Hamdallaye	Fello Koundona	9 000	26/12/2005	
	Pottal Bakoun	Kouratongo	13 000	26/12/2005	
	Lory	Konah	nd	nd	
Dabola	Fodé Hadji	Tôrôko (Bissikrima)	35	26/12/2005	
	Konkoronya	Kaléla (CU)	23	26/12/2005	
	Toubaco	Arfamoussaya (CU)	17	26/12/2005	
	Koumaréla	Koumaréla (CU)	17	26/12/2005	
	Bôwoulen	Bôwoulen (Banko)	35	26/12/2005	
	Dembéléya	Dembalaya (Arfamoussa)	32	26/12/2005	
	Forêt cantonale	Lainè	203	13/12/1955	
	Koyé	Gambata/Fombadou	62	nd	
	Sambla	Pinè/Gamabèrèma	65	31/03/2003	
	Lola	Wokèma	Garraou Guéasso	102	nd
Koko		Kokota Centre	23	31/03/2003	
Lanan		Kpinita Lainè	115	21/05/1999	
Gwara		Kpinita Tounhorata	39	31/03/2003	
Sagna-Tou		Diarraguéréla	15	nd	
Lafékémoudou		Gbackédou	19	nd	
Missiboro		Gbackédou	5	nd	
Farafè		Bromadou (Gbackédou)	15	nd	
Fakouloudou		Missiboro (Gbackédou)	3	nd	
Beyla		Gbétala	Fouaro (Gbackédou)	13	nd
	Togbèdou	Koumandou	30	nd	
	Korokoro	Sokourala	90	nd	
	Fakouroudou	Koumandou	30	nd	
	Sinèdou	Samana	56	nd	
	Gbolokoro	Samana	30	nd	
	Friguadi	S/P Mambia	31	1998	
	Kindia	Maléah	S/P Kolenté	17	2002
		Kandéya	S/P Souguéta	23	2002
		Zaki	Zakinka Binikalu	nd	nd
Mont Hiba		Zimbezou Panziázou	nd	nd	
Macenta	Koize Golazou	Gaouyala Watanka	nd	nd	
	Zakiga	Botema Watanka Watanka	nd	nd	
	Néola Gobou	Rouezou Balzia	nd	nd	
	Rouezou	Lokpouou Koyamah	2	nd	
	Lokpouguizé	Daro	3	nd	
	Belewo	Origui zezou Koyamah	nd	nd	
	Origui zezou	Doussoradou	nd	nd	
	Zoguize	Daro	nd	nd	

Source: Ministère de l'environnement, des eaux et forêts/Direction nationale des eaux et forêts/Rapport annuel 2013 (Conakry, Décembre 2013)

NB: Les préfectures de : Mamou, Dalaba, Forécariah, Mali, Boffa, Kérouané n'ont pas de forêts classées des Communautés

Tableau 1.2.3.4 : Forêts classées des communautés 2013 (Suite 1)

Préfectures	Nom de la Forêt	Localisation	Superficie (ha)	Date de classement
Gueckédou	Hiwolkio	Faindou	25	2004
	Benda	Koléadou	78	2004
	Danta	Nyenouya	12	nd
	Kholiwalia	Passayah	90	nd
	Nyenouya	Passayah	12	nd
	Soungbaya	Passayah	26	nd
	Koutawalia	Passayah	30	nd
	Kobokoro	Kobikoro	37	nd
	Safigna	Kobikoro	53	nd
	Santo	Kobikoro	42	nd
	Mwanoyé	Kérémanda	81	1998
	Gbolawalaye	Kérézagai	49	nd
	Gban	Soulouta	500	nd
	Théayé	Samoe	12	nd
	Mala-yèi	Kapaolé, Waita	848	nd
	Kwala-yé	Mèlèkpoma	124	nd
	Yala-yé	Wéya	43	nd
	Woulouwhaghan	Vianha	33	nd
	Hegoya	Gottoye	14	nd
	Kpòkôgné	Gottoye	41	nd
Kilitôma	Galye Pela	10	nd	
Yowa	Wéta	5	nd	
Mègnèrè	nd	18	nd	
Télimélé	Loubha	nd	5	nd
	Pété Nyoldhè	nd	1	nd
	Bély Missidè	Sinta	10	1995
Gaoual	Kakitikiti	Foulamroy	nd	nd
	Sama Diaye	Foulamroy	nd	nd
Kouroussa	Saraya	Saraya	16	2004
	Wassamoudouba	Wassaya	210	23/01/2008

Source: Ministère de l'Environnement, des eaux et Forêts/Direction nationale des eaux et forêts/Rapport annuel 2013 (Conakry, décembre 2013)

Tableau 1.2.3.4 : Forêts classées des communautés 2013 (Suite 2 et fin)

Préfectures	Nom de la Forêt	Localisation	Superficie (ha)	Date de classement
Koubi	Sougué	CU	35	1988
	Touldé Lougamè	CU	45	1988
	Koila	CU	50	1988
	Bagata (Téliné)	Matakaou	45	nd
	Silamè, sare	S/Pilimini	98	nd
	Mariando	nd	97	2004
	Benda	nd	73	2004
	Koléanfè	Banian	80	17/12/1997
	Nianfourando	Banian	42	17/12/1997
	Bandaya	Banian	53	26/08/1998
	Mandou	Banian	53	22/03/2002
	Fourando	Banian	54	13/03/2002
	Doumbafè	Banian	42	nd
	Kondetto	Banian	63	nd
	Kaala	Banian	40	nd
	Sembeldo	Banian	17	2004
	Sacourou	Tiro	60	17/12/1997
	Famania	Banian	44	26/08/1998
	Safrani	Banian	70	26/08/1998
	Sanankori	Banian	38	22/03/1999
	Sèlèya	Banian	50	22/03/1999
	Saframba	Banian	12	nd
	Herko	Banian	6	FAR/2002
	Karawalia	Nalia	47	17/12/1997
	Kamara	Nalia	40	26/08/1998
	Arfela	Nalia	56	22/03/1998
	Morowa	Nalia	27	22/03/1998
	Silimi	Nalia	70	22/03/1998
	Gbanworoya	Nalia	42	nd
	Friko	Nalia	44	26/06/1905
	Nalia	Nalia	39	24/06/1905
	Tangania	Maréla	57	22/03/1998
	Solya	Maréla	57	22/03/1998
	Yenguissa	Maréla	70	nd
	Boketo	Maréla	4	24/06/1905
	Soumayèrèya	Maréla	7	24/06/1905
Friguia	Maréla	nd	nd	
Niaya Forita	Sandénia	22	nd	
Kombonya	Marella	35	nd	
Laye Soliama	Marella	30	nd	
Dimma		nd	nd	
Ley fello, Ndirè	Gada Wboundou	23	nd	
Fafaya, Maewata Boussoura	S/P fafaya	14	nd	

Source: Ministère de l'Environnement, des eaux et Forêts/Direction Nationale des eaux et Forêts/Rapport Annuel 2013 (Conakry, Décembre 2013)

Tableau 1.2.3.5 : Nombre et superficie des forêts classées de l'Etat ayant bénéficié d'un plan d'aménagement

N°	Nom de la forêt classée	Superficie (ha)	Localisation	Responsable
1	Massif du Ziama	112 300	Macenta	DNEF
2	Mont Yonon	4 750	NZérékoré	PROGERFOR
3	Pic de Fon	25 600	Beyla	RIO TINTO
4	Diécké 1	64 000	Yomou	PROGERFOR
5	Mont Boré	23 600	NZérékoré	PROGERFOR
6	Souti-Yanfou	11 000	Kindia	PEGRN
7	Nyalama	10 000	Lélouma	PEGRN
8	Bakoum	28 000	Tougué	PEGRN
9	Balayan-Souroumba	25 000	Dabola	PEGRN
10	Sincéry-Oursa	14 000	Dabola	PEGRN
11	Nono	5 600	Kouroussa	PEGRN
12	Baro	8 000	Kouroussa	PEGRN
13	Tominé-Komba	36 000	Gaoual	DNEF/OMVG
Superficie totale (en ha)		367 850		
Pourcentage par rapport à la superficie des forêts classées (%)		31		

Source : Division Aménagement des Forêts/Direction nationale des eaux et forêts, 2014/Rapports annuels de la Direction nationale des eaux et forêts, Sections communales et préfectorales des eaux et Forêts 2014.

Tableau 1.2.3.6 : Exportations des produits forestiers en volume et en valeur

Produits forestiers	Unités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Volume FAB	Milliers de tonnes	103,0	23,6	14,7	24,1	1 023, 9	42,07	54,06
Valeur FAB	Millions USD	73,8	28,4	297,3	36,8	51,5	44,14	121,10

Source : BCRG/DSBP DGD

Sous-composante 1.3 : Qualité de l'environnement

Liste des thèmes de la sous-composante

Thème 1.3.1 : Qualité de l'air

Thème 1.3.2 : Qualité de l'eau douce

Thème 1.3.3 : Qualité de l'eau marine

Thème 1.3.1 : Qualité de l'air

Liste des tableaux du thème

Tableau 1.3.1.1 : Sources de la pollution de l'air en Guinée

Tableau 1.3.1.2 : Concentrations atmosphériques globales des gaz à effet de serre 2016

Tableau 1.3.1.3 : Synthèse des émissions 2016

Principales définitions

Effet de serre : Phénomène de réchauffement de l'atmosphère induit par les gaz notamment le dioxyde de carbone qui la rend opaque au rayonnement infrarouge émis par la terre.

Émissions de dioxyde de carbone (CO₂) (indicateur OMD) : Émissions de dioxyde de carbone anthropiques (liées aux activités humaines) et découlant de la consommation de combustibles fossiles, ainsi que de la production de ciment. Le volume de ces émissions est calculé à partir de statistiques sur la consommation de combustibles solides et gazeux, ainsi que du torchage.

Dioxyde de carbone (CO₂) : Libéré par la combustion d'énergies fossiles et de biomasse aux fins de production d'énergie contribue largement à l'amplification de l'effet de serre. Il représente la majeure partie des gaz à effet de serre. C'est donc un enjeu clé de la lutte contre le changement climatique.

Emissions de dioxyde de carbone total par habitant et par \$1 PIB (PPA) :

- **Emissions de CO₂ par habitant** : Total des émissions de CO₂ divisé par la population ;
- **Emissions du CO₂ par \$1 PIB (PPA)** : Total des émissions de CO₂ divisé par la valeur totale du Produit Intérieur Brut (PIB) exprimée en Parité de Pouvoir d'Achat (PPA).

Combustion : Réaction exothermique d'oxydoréduction. Lorsque la *combustion* est vive, elle se traduit par une flamme ou par une explosion (déflagration, voire détonation si le front de flamme dépasse la vitesse du son). Par extension, on désigne la *combustion* nucléaire comme étant les transformations d'atomes provoquées par le fonctionnement d'un réacteur nucléaire, bien qu'il s'agisse de réactions nucléaires et non pas d'oxydoréduction.

Dioxyde d'azote (NO₂) : Gaz oxydant puissant, qui pénètre facilement dans les poumons. A des concentrations dépassant 200 µg/m³ sur de courtes périodes, il provoque des irritations et des inflammations de l'appareil respiratoire et une augmentation de l'hyperréactivité bronchique chez les asthmatiques.

Le dioxyde d'azote est un polluant caractéristique du trafic automobile, c'est pourquoi il se concentre le long des voies de circulation.

Monoxyde de carbone (CO) : Gaz inodore et incolore qui représente le principal polluant de l'air (quantitativement) et résulte de la combustion incomplète et rapide des combustibles et carburants. C'est pourquoi il est associé aux transports routiers (à l'essence notamment), aux procédés industriels à combustion en général. Ce polluant est un bon indicateur des conditions de trafic (congestion, fluidité...) et de l'évolution de la part des véhicules diesel et essence dans la structure du parc automobile.

Pollution de l'air : Résulte principalement des installations de chauffage, des centrales thermiques et des installations industrielles, des moyens de transport dont les véhicules à moteur (sauf ceux électriques) et de l'agriculture. Elle est la résultante de multiples facteurs : production d'énergie, agriculture intensive, industries extractives, métallurgiques et chimiques, la circulation routière et aérienne, incinération des ordures ménagères et des déchets industriels, etc.

Processus de production ou procédé industriel : Système organisé d'activités qui sont en rapport de façon dynamique et qui sont tournées vers la transformation de certains éléments. Les actions productives sont les activités qui sont développées dans le cadre du processus. Pour ainsi dire, les éléments entrants (les facteurs) deviennent des éléments de sortie (les produits) en raison d'un processus par le biais duquel sa valeur s'accroît.

Tableau 1.3.1.1 : Sources de la pollution de l'air en Guinée (2010)

Source de la pollution	Lieux	Polluants	Taux	Normes
Trafics aériens	Conakry	CO; CO ₂ ; NO _x ; SO ₂	Voir IGES secteur Energie	Non définie
Transport urbain	Territoire national	O ₃ ; NO _x ; COV; CO ₂ ; SO ₂	Voir IGES secteur Energie	Non définie
Gaz d'origine animal, culture de riz, gaz naturel	Territoire national	CH ₄	Voir IGES secteur Agriculture	Non définie
Systèmes de réfrigération et de climatisation	Conakry et zones industrielles	CFC et assimilés	Etude faite dans cadre Protocole Montréal	Non définie
Engrais azotés en agriculture	Territoire national	N ₂ O	IGES secteur agriculture	Non définie
Combustion domestique, mais également dans les moteurs diesels	Territoire national	Hydrocarbures aromatiques polycycliques (BTX : Benzène, toluène, xylène)	Non évalué	Non définie
Cheminées des usines de textiles, savonneries, brasseries, agro-alimentaires, emballages, plastique	Territoire national	Fumées noires particules, CO ₂ , SO ₂	Non évalué	
Port autonome de Conakry et le port de Kamsar	Kaloum Kamsar	Poussières, particules d'alumine, bauxite, ciment, chlore, soufre	Non évalué	
Carrières	Territoire national	Poussières de concassage, dynamitage	Non évalué	
Usine de sciage de bois	Guinée forestière	Sciures de bois, CO ₂ , SO ₂	Non évalué	
Extraction d'huile de palme et de Karité	BG, HG et GF	Brisures de noix, gaz d'hexane, CO ₂ , SO ₂	Non évalué	
Briqueteries	Territoire national	Fumées noires, métaux lourds, HCL, CO, dioxyne	Non évalué	
Dépôt pétrolier	Conakry, R. naturelles	SO ₂ , NO _x , CO, CO ₂ , COV	Non évalué	
Grands moulins de Guinée	Dubrèka	Fumes noires, CO ₂ , SO ₂ , particules farines	Non évalué	
Pollution côtière	Zones côtières	CO, CO ₂ , O ₃ , CH ₄ , NO _x , N ₂ O, NH ₃ , Hydrocarbures	Non évalué	

Source : Document de stratégie de prévention et de gestion de la pollution de l'air, Direction nationale de l'Assainissement et du Cadre de vie. (décembre 2010).

Tableau 1.3.1.2 : Concentrations atmosphériques globales des gaz à effet de serre 2016

Désignation	Concentration émise	Concentration séquestrée
Niveau global de CO ₂	1960	9 136
Niveau global de CH ₄	371	nd

Source: COSIE 2016

Tableau 1.3.1.3 : Synthèse des émissions 2008

Greenhouse gaz source and sink catégories	CO ₂ émissions (Gg)	CO ₂ removals (Gg)	CH ₄ (Gg)	N ₂ O (Gg)	NO _x (Gg)	CO (Gg)	NMVOCs (Gg)	SO _x (Gg)
Total des émissions/ sequestrations	1 960 / 9 136	-444 160	371	123	23	609	50	0
1. Energie	1 947	0	22	0	16	374	50	0
2. Processus industriel	13	0	0	0	0	0	0	0
4. Agriculture			337	123	4	157	0	0
5. Utilisation des terres et foresterie	7176	-444 160	9	0	2	78	0	0
6. Deceits			3	0	0	0	0	0
Pour memoires								
Bunker international	105		0	0	0	0	0	0
Emissions de CO ₂ à partir de la biomasse énergie	3 952							

Source : COSIE 2008

Thème 1.3.2 : Qualité de l'eau douce

Liste des tableaux du thème

Tableau 1.3.2.1 : Qualité de l'eau fournie par la SEG

Tableau 1.3.2.2 : Qualité de l'eau potable produite par la Société des eaux de Guinée (SEG)

Tableau 1.3.2.3 : Résultats d'analyse des échantillons de cinq cours d'eau dans la réserve de biosphère des Monts Nimba en 2004.

Tableau 1.3.2.4 : Nombre d'échantillons d'eau potable produite prélevés par la SEG par préfecture

Tableau 1.3.2.5 : Nombre d'échantillons d'eau potable conforme produite prélevés par la SEG par préfecture

Tableau 1.3.2.6 : Taux de conformité d'échantillons d'eau potable produite prélevés par la SEG par préfecture

Principales définitions

Nitrate (NO₃-) : Substances chimiques naturelles qui entrent dans le cycle de l'azote. Le nitrate est beaucoup utilisé dans les engrais inorganiques et les explosifs, comme agent de conservation des aliments et comme substance chimique brute dans divers procédés industriels.

Qualité de l'eau : Paramètre important qui touche à tous les aspects du bien-être des écosystèmes et de l'homme tels que la santé d'une communauté, les denrées alimentaires à produire, les activités économiques, la santé des écosystèmes et la biodiversité. En conséquence, la qualité de l'eau a également une influence sur la détermination des niveaux de pauvreté, de richesse et d'éducation de l'homme.

pH (potentiel Hydrogène) : Evaluation de la concentration de l'ion hydrogène dans une solution. Cette grandeur chimique mesure le caractère acide ou basique d'une solution aqueuse. Plus la solution est acide, plus la valeur du pH est faible et inversement.

Turbidité : Teneur d'un fluide en matières qui le troublent. Dans les cours d'eau, elle est généralement causée par des matières en suspension et des particules colloïdales qui absorbent, diffusent et/ou réfléchissent la lumière. Dans les eaux eutrophes, il peut aussi s'agir de bactéries et de micro-algues. La turbidité est due à la présence dans l'eau de particules en suspension minérales ou organiques, vivantes ou détritiques. Ainsi, plus une eau est chargée en biomasse phytoplanctonique ou en particules sédimentaires, plus elle est turbide.

Les conséquences de la turbidité concernent la pénétration de la lumière et des ultra-violets dans l'eau, et donc la photosynthèse et le développement des bactéries. Par ailleurs, la couleur de l'eau affecte aussi sa température et donc sa teneur en oxygène, son évaporation et sa salinité.

Tableau 1.3.2.1 : Qualité de l'eau fournie par la SEG (%)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taux de potabilité bactériologique	97,2	100,0	98,3	97,4	96,0	98,2	98,2

Source : Société des Eaux de Guinée (SEG)

Tableau 1.3.2.2 : Qualité de l'eau potable produite par la Société des eaux de Guinée (SEG)

N°	Valeurs moyennes	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1	Teneur (mg/l) en phosphore	3,61	4,01	3,39	3,34	3,37	nd	nd
2	Teneur en coliformes fécaux (UFG/100ml)	6,6	6,5	6,6	6,8	6,8	nd	nd
3	PH de l'eau	6,6	6,3	6,4	6,3	6,4	6,5	6,5
4	Teneur en fer (%)	72,01	72,17	72,39	72,47	72,51	nd	nd
5	Turbidité (NTU)	0,4	0,5	0,4	0,4	0,7	0,6	0,6
6	Teneur en nitrate (mg/l)	3,6	4,0	3,4	3,4	11,8	10,6	11,7
7	Teneur en phosphate (mg/l)	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
8	Teneur en métaux lourds (Fer)	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
9	Rendement technique du réseau de distribution de l'eau (%)	0,71	72	0,71	0,54	0,6	0,58	0,57

Source : Société des Eaux de Guinée (SEG)/Rapports annuels

Tableau 1.3.2.3 : Résultats d'analyse des échantillons de cinq cours d'eau dans la réserve de biosphère des Monts Nimba en 2004

Paramètre	Unité	Cours d'eau et valeurs trouvées					Normes OMS (eau potable)
		Gba	Gouan	Cavally	Zigué	Zié	
Ammonium (NH ₄ ⁺)	mg/l	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Nitrate (NO ₃ ⁻)	mg/l	4,4	6,2	8,4	5,2	6,2	50,0
DBO5	mg/l	1,5	1,3	1,7	1,2	1,5	6,0
Dureté totale	mg CaCO ₃ /l	54,0	48,0	74,0	48,0	58,0	500,0
Calcium (Ca)	mg/l	39,4	36,8	36,4	38,0	40,0	75,0
Magnésium (Mg)	mg/l	13,2	11,9	13,2	10,3	14,2	30,0
Fer total	mg/l	1,1	1,7	1,0	1,2	1,6	0,3
Matières en suspension	mg/l	13,0	15,0	15,0	13,0	13,0	500,0
Alcalinité (HCO ₃ ⁻)	mg CaCO ₃ /l	38,0	47,0	42,0	38,7	40,0	nd
DCO	mg/l	2,8	3,0	2,6	3,0	2,9	10,0
Plomb (Pb)	mg/l	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
PH	-	8,3	8,2	8,2	8,5	8,3	6,5 - 8,5
Conductivité	μS/cm	33,7	21,7	31,8	23,2	35,2	500,0
Oxygène dissous (O ₂)	mg/l	1,0	0,8	0,8	1,2	1,2	nd

Source : Rapport de recherche sur le thème intitulé : « Dégradation des terres et des eaux dans la réserve de biosphère des Monts Nimba : Diagnostics et mesures pour le renversement de la tendance » dans le cadre de l'UNESCO et le MAB en 2004.

Tableau 1.3.2.4 : Nombre d'échantillons d'eau potable produite prélevés par la SEG par préfecture

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	260	270	2540	297	285	285
Kindia	10	11	115	54	64	70
Kankan	11	11	112	49	56	63
Labé	9	12	118	46	62	68
NZérékoré	11	12	99	42	59	67
Kissidougou	3	3	3	16	22	25
Mamou	3	3	3	18	24	29
Siguiri	3	3	3	12	18	20
farannah	3	3	3	11	21	25
Koundara	3	3	3	8	14	17
Pita	3	3	3	12	18	20
Coyah	3	3	3	26	35	38
Guékédou	3	3	3	6	9	11
Dabola	3	3	3	27	31	34
Boké	nd	nd	3	13	17	20
Dubrêka	3	3	3	6	9	13
Dinguiraye	3	3	3	12	15	22
Dalaba	3	3	3	8	10	13
Kérouané	3	3	3	4	6	8
Kouroussa	3	3	3	12	15	18
Forécariah	3	3	3	6	9	14
Macenta	3	3	3	8	9	13
Boffa	3	3	3	6	7	10
Mali	3	3	3	3	5	9
Mandiana	3	3	3	2	5	7

Source : Société des Eaux de Guinée (SEG)

Tableau 1.3.2.5 : Nombre d'échantillons d'eau potable conforme produite prélevés par la SEG par préfecture

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	256	263	2377	280	280	280
Kindia	9	7	105	49	58	66
Kankan	11	9	96	41	52	59
Labé	8	11	113	42	59	62
NZérékoré	10	10	89	39	48	61
Kissidougou	2	3	2	13	16	18
Mamou	3	2	3	15	22	27
Siguiri	1	2	3	10	14	16
Faranah	3	2	3	8	17	20
Koundara	3	2	3	5	9	14
Pita	2	3	1	9	17	19
Coyah	2	3	2	25	26	23
Guékédou	1	2	2	6	7	10
Dabola	3	2	2	25	28	26
Boké	nd	nd	3	11	12	17
Dubrèka	2	3	3	4	8	13
Dinguiraye	3	3	3	12	14	21
Dalaba	3	2	1	7	10	12
Kérouané	3	1	1	4	6	6
Kouroussa	3	3	2	8	11	13
Forécariah	2	3	3	5	7	12
Macenta	1	2	3	6	8	11
Boffa	3	3	2	4	6	9
Mali	3	1	3	3	4	7
Mandiana	3	3	3	2	3	6

Source : Société des Eaux de Guinée (SEG)

Tableau 1.3.2.6 : Taux de conformité d'échantillons d'eau potable produite prélevés par la SEG par préfecture

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	98,5	97,4	93,6	94,3	98,2	98,2
Kindia	90,0	63,6	91,3	90,7	90,6	94,3
Kankan	100,0	81,8	85,7	83,7	92,9	93,7
Labé	88,9	91,7	95,8	91,3	95,2	91,2
NZérékoré	90,9	83,3	89,9	92,9	81,4	91,0
Kissidougou	66,7	100,0	66,7	81,3	72,7	72,0
Mamou	100,0	66,7	100,0	83,3	91,7	93,1
Siguiri	33,3	66,7	100,0	83,3	77,8	80,0
farannah	100,0	66,7	100,0	72,7	81,0	80,0
Koundara	100,0	66,7	100,0	62,5	64,3	82,4
Pita	66,7	100,0	33,3	75,0	94,4	95,0
Coyah	66,7	100,0	66,7	96,2	74,3	60,5
Guékédou	33,3	66,7	66,7	100,0	77,8	90,9
Dabola	100,0	66,7	66,7	92,6	90,3	76,5
Boké	nd	nd	100,0	84,6	70,6	85,0
Dubrèka	66,7	100,0	100,0	66,7	88,9	100,0
Dinguiraye	100,0	100,0	100,0	100,0	93,3	95,5
Dalaba	100,0	66,7	33,3	87,5	100,0	92,3
Kérouané	100,0	33,3	33,3	100,0	100,0	75,0
Kouroussa	100,0	100,0	66,7	66,7	73,3	72,2
Forécariah	66,7	100,0	100,0	83,3	77,8	85,7
Macenta	33,3	66,7	100,0	75,0	88,9	84,6
Boffa	100,0	100,0	66,7	66,7	85,7	90,0
Mali	100,0	33,3	100,0	100,0	80,0	77,8
Mandiana	100,0	100,0	100,0	100,0	60,0	85,7

Source : Société des Eaux de Guinée (SEG)

Thème 1.3.3 : Qualité de l'eau marine

Liste des tableaux du thème

Tableau 1.3.3.1 : Qualité de l'eau marine

Tableau 1.3.3.2 : Résultats de l'analyse d'un échantillon d'eau prélevée par zone concernée

Tableau 1.3.3.3 : Résultats d'analyse de l'eau de mer de Kamsar-district de Taigbè à 500 m
De l'usine (Boké) en 2010.

Tableau 1.3.3.4 : Principaux problèmes liés à la qualité de l'eau marine 2010

Tableau 1.3.3.5 : Nature et quantité de polluants rejetés en mer

Principales définitions

Aire marine protégée : Région intertidale ou subtidale, de même que les eaux la recouvrant, ainsi que la flore, la faune et les caractéristiques historiques et culturelles associées, classées par la législation dans le but de protéger partiellement ou intégralement l'environnement inclus.

Eau marine : Plans d'eau tels que les fjords, les Rias, les eaux côtières, la mer ouverte et les mers intérieures, dans lesquels la salinité est en général supérieure à 20 parties pour mille. Les eaux marines regroupent toutes les eaux salées, l'eau de mer des océans.

Eau de mer : Eau salée des mers et des océans de la Terre. On dit qu'elle est « salée » parce qu'elle contient des substances dissoutes, les sels, constitués d'ions, principalement des ions halogénures comme l'ion chlorure et des ions alcalins comme l'ion sodium.

Tableau 1.3.3.1 : Qualité de l'eau marine

Désignation	Variables	Unités	2002	2007	2012	2013	2014	2015	2016
Nutriment et chlorophylle	Niveau de concentration d'azote	mg./L	nd	nd	0,57	0.60	0.67	0.69	0.79
	Niveau de concentration phosphore	mg/L	0,6 - 1,00	0,11- 0,72	<100	<100	<100		<100
	Niveau de concentration de chlorophylle A	µg/L	10<50 est	2<10 littoral<5 HM 30<200 eau douce	1<5HM	<5H	<5HM	<5HM	<5HM
Matières Organiques	Demande biochimique en oxygène DBO	mg/l	61,8	49,3	62,8	50.68	60.9	67.5	62.5
	Demande chimique en oxygène DCO	mg/l	124,7	98,6	125,7	120.7	110.5	129.2	115.2
Pathogènes	Niveau de concentration de coliformes fécaux dans les eaux marines	UFC	500	500	1500	1500	2000	2500	3000
Métaux lourds	Niveau de concentration dans les organismes et l'eau de mer	µgg-1	0,0895	0.0055	0,0237	0.97	0.98	0.99	0.99
Contaminant organique	Niveau de concentration dans les sédiments et l'eau de mer	µgg-1	0,0012	0,13	0,102	0.210	0.205	0.207	0.208
Concentration des organismes marins	Niveau de concentration dans les organismes marins	µgg-1	0,2066	0,1533	0,037	0.025	0.87	0.24	0.84
Paramètres physico chimiques	PH	pas d'unité	7,1- 7,6	7,00-7,5	7,5-7,99	8.00	8.5	8.3	8.6
	Température	o C	10- 30 C	24- 27,6	27,57-27,8	29-30	30-31	31-32	32-33
	Total des solides en suspension	mg/L ; ppm	1684	1874	3010	4050	3500	2200	5700
	Salinité	o/oo, g/L	9,5-36	35,27-35,66	33,3-33,74	31	30	29	32
	Oxygène	mg/ L	1,4- 1,01	1,56 -2,16	0,16- 22,4	nd	nd	nd	nd
Pollution par hydrocarbures	Densité	mg/l NTU	0,03NTU	< 0,05	0,023	30.0	20.9	3.21	32.5
	Superficie des nappes de pétrole	t/an	600	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Quantité de boules de goudron	mg/l	0,14	0,541	0,081	0.098	0.102	0.120	0.125

Source : Centre recherche scientifique Conakry-Rogbane/département d'océanographie; laboratoire d'hydrochimie

Tableau 1.3.3.2 : Résultats d'analyse de l'eau de mer de Kamsar-district de Taigbé à 500 m de l'usine (Boké) en 2010

Paramètres	Unité	Valeurs	Norme OMS
PH	-	6,37	8,2 – 8,3
Conductivité	µS/cm	1 302	56 000
TDS	mg/l	651	nd
Turbidité	NTU	30,4	nd
Fer	mg/l	1,07	< 0,001
Nitrate	mg/l	0	0,003
Sulfate	mg/l	650	2 750
Phosphate	mg/l	0,41	0,006
TSS	mg/l	520	< 10
Aluminium	mg/l	0	< 0,001
Cadmium	mg/l	< LD	< 0,001
Plomb	mg/l	0,49	< 0,001
Cobalt	mg/l	0,28	< 0,001
Hydrocarbure	µg/l	8	< 10

Source : Direction Nationale de la diversité biologique et des aires protégées (DNDBAP), 2010.

Tableau 1.3.3.3 : Principaux problèmes liés à la qualité de l'eau marine 2010

Problèmes	Causes	Localités
Erosion côtière	Mauvais aménagements agricoles	Koba, Kaback, Kakossa
Surexploitation des ressources marines et côtières	Pression démographique (mobilité des acteurs...)	Autour des centres urbains
	Insuffisance de gestion appropriée	Tout le littoral
	Perte des usages traditionnels	Tout le littoral
Pollution	Urbanisation	Le long de la côte
	Transport maritime	Kamsar, Conakry, dans les îles
	Tourisme	Ile de loos, Belair, Dubréka, Koba
	Hydrocarbures	Conakry et Kamsar
	Pollution industrielle et Agricola	Kamsar, Monchon, Koba
Dégradation de l'environnement	Insuffisance de Communication inter sectorielle	Tout le littoral
	Insuffisance d'informations	Tout le littoral
	Peu de connaissances de l'état des lieux	Tout le littoral
	Pauvreté	Tout le littoral
	Insuffisance d'alternatives	Tout le littoral

Source : Rapport d'Etude-Diagnostic Guinée/Pour la formulation participative des axes stratégiques prioritaires nationaux pour le futur du programme Régional de Conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM) 2010

Tableau 1.3.3.4 : Nature et quantité de polluants rejetés en mer (1994)

Nature des polluants	Quantité (tonnes par an)
Pétrole	600
Lubrifiants	867
Solution des bases inorganiques en mer et sur sol	110 000
Matières plastiques de bases non biodégradables	599
Matières organiques combustibles provenant :	
- de l'industrie	105
- de l'artisanat	1905
- des ménages (déchets ménagers)	8600
- des épaves de véhicules (ferrailles)	1200

Source : Plan National d'Action pour l'Environnement, 1994

Composante 2 : Ressources environnementales et leur utilisation

Liste des thèmes de la composante

Sous-composante 2.1 : Ressources minières

Sous-composante 2.2 : Ressources énergétiques

Sous-composante 2.3 : Sols

Sous-composante 2.4 : Ressources biologiques

Sous-composante 2.5 : Ressources en eau

Sous-composante 2.1 : Ressources minérales

Liste des thèmes de la sous-composante

Thème 2.1.1 : Stocks et variations des ressources minérales

Thème 2.1.2 : Production et commerce des minéraux

Thème 2.1.1 : Stocks et variations des ressources minérales

Liste des tableaux du thème

Tableau 2.1.1.1 : Ressources minières rencontrées en Guinée

Tableau 2.1.1.2 : Réserves et ressources totales estimées en principaux minéraux utiles à l'état de 2008

Carte 2.1.1 : Carte des sites miniers de la Guinée

Carte 2.1.2 : Carte du potentiel minier en 2011

Principales définitions

Bauxite : Roche latéritique blanche, rouge ou grise, caractérisée par sa forte teneur en alumine Al_2O_3 et en oxydes de fer. Cette roche constitue le principal minerai permettant la production d'aluminium.

Elle se forme par altération continentale en climat chaud et humide. De structure variée, elle contient dans des proportions variables des hydrates d'alumine, de la kaolinite, de la silice et des oxydes de fer qui lui confèrent souvent une coloration rouge.

Industrie minière : Secteur économique qui regroupe les activités de prospection et d'exploitation de mines.

Minéraux : Groupements d'atomes définis par une formule chimique bien précise et que l'on retrouve répété dans un réseau cristallin possédant une périodicité et une symétrie bien définies.

Ressources minérales : Substance extraite de la croûte continentale par l'homme, ce qui inclut des éléments qui ne sont pas des métaux.

Elles peuvent être classées en trois grandes familles :

– **les ressources énergétiques** : (pétrole, charbon, gaz naturel, lignite, tourbe, shales à huile et à gaz, sable bitumineux, uranium...), dont l'usage majeur est d'être brûlées pour produire une grande partie de l'énergie primaire, mais qui servent également pour l'élaboration des produits de synthèse en chimie organique ; elles représentent en 2014 plus de 90 p. 100 de la valeur des ressources minérales produites dans le monde ;

– **les ressources métalliques**, qui se déclinent en trois catégories : les métaux ferreux avec le fer et les métaux utilisés en alliage avec lui (chrome, cobalt, manganèse, molybdène, nickel, tantale-niobium, titane, tungstène et vanadium) ; les métaux non ferreux (aluminium, antimoine, arsenic, bismuth, cadmium, cuivre, gallium, germanium, plomb, lithium, mercure, terres rares, tellure, zinc...) ; et les métaux précieux (or, argent, platinoïdes) ;

– **les ressources non métalliques**, qui se divisent également en trois catégories : les matériaux de construction, qui sont utilisés de manière brute (sable, et autres pierres naturelles : granite, calcaire, marbre...) , ou broyée (granulats), ou encore après des transformations plus ou moins poussées (argiles après séchage ou cuisson pour donner des briques, gypse chauffé pour donner du plâtre, calcaires et argiles pour fabriquer du ciment...) ; les minéraux industriels (asbeste, baryte, bentonite, borates, diamants industriels, diatomite, feldspath, fluorite, graphite, gypse et anhydrite, kaolin, magnésite, perlite, phosphates, potasse, sel – gemme, saumures, sel marin –, soufre, stéatite et talc, pyrophyllite, vermiculite, zircon) ; les gemmes, qui comprennent les pierres précieuses (diamant, rubis, saphir et émeraude) et les pierres fines (améthyste, opale, tourmaline, béryl, péridot...).

Ressource naturelle : Substance, organisme, milieu ou objet présent dans la nature et qui fait, dans la plupart des cas, l'objet d'une utilisation pour satisfaire les besoins (énergies, alimentation, agrément, etc.) des humains, animaux ou végétaux.

Il peut s'agir :

- d'une matière première minérale (par exemple : l'eau douce, les granulats, les minerais métalliques, etc.) ;
- d'un produit d'origine sauvage (ex.: le bois, le poisson, etc.) ;
- d'un milieu naturel, source de services écosystémiques (ex. : eau, air, sol, forêt, tourbière, zone humide...);
- d'une matière organique fossile (comme le pétrole, le charbon, le gaz naturel, le lignite ou la tourbe...);
- d'une source d'énergie (énergie solaire, énergie éolienne...);
- et par extension d'un service écosystémique (la production d'oxygène *fournie* par la photosynthèse par exemple).

Carte 2.1.1 : Carte des sites miniers de la Guinée



Carte 2.1.2 : Carte du potentiel minier en 2011

Carte du potentiel minier guinéen actuel



Source: M.M.G/2011

Tableau 2.1.1.1: Ressources minières rencontrées en Guinée (2010)

Ressources	Unité	Quantité
Bauxite	Tonnes	40 000 000 000
Or	Tonnes	700 000
Diamant	Carat	40 000 000
Fer	Tonnes	20 000 000 000
Nikel	Tonnes	185 000
Béryllium	Tonnes	76 000
Tourmaline	nd	Non quantifié
Grenat	nd	Non quantifié
Corindon	nd	Non quantifié
Rubis	nd	Non quantifié
Saphir	nd	Non quantifié
Uranium	nd	Non quantifié
Calcaire	nd	Non quantifié
Graphite	nd	Non quantifié
Cuivre	nd	Non quantifié
Zinc	nd	Non quantifié
Plomb	nd	Non quantifié
Cobalt	nd	Non quantifié
Manganèse	nd	Non quantifié
Argent	nd	Non quantifié
Granite	nd	Non quantifié
Marbre	nd	Non quantifié
Gabbros	nd	Non quantifié
Pétrole	nd	Non quantifié

Source : Direction nationale des Mines, 2010

Tableau 2.1.1.2 : Réserves et ressources totales estimées en principaux minéraux utiles à l'Etat (2008)

	Unités	Réserves	Ressources	Total
Minerai de fer				
Presqu'île de Kaloum	milliard de tonnes	1,5	5,5	7
Chaîne de Simandou	milliard de tonnes	0,6	8	8,6
Massif de Nimba	milliard de tonnes	1,0	3,4	4,3
Total Minerai de fer	milliard de tonnes	3,1	16,9	19,9
Bauxite	milliard de tonnes	29,3*	10,9**	40,1
Or	Tonne	117,5	519,9	637,4
Diamants		nd	nd	nd
En placer	Millions de carat	3,4	6,7	10,1
En kimberlites	Millions de carat	0,8	6,1	6,9
Total Diamants	Millions de carat	4,2	12,8	17,0

Source : Ministère des mines et de la géologie Géo prospects/Université d'Etat de Moscou/Lomonossov M. (faculté géologique) Volume II/Banque de données sur les gisements et indices des minéraux utiles.

Thème 2.1.2 : Production et commerce des minéraux

Liste des tableaux du thème

Tableau 2.1.2.1 : Production minière et des carrières

Tableau 2.1.2.2 : Exportations FAB en volume de quelques produits miniers (bauxite, alumine, or)

Tableau 2.1.2.3 : Exportations FAB en valeur de quelques produits miniers (en millions USD)

Principales définitions

Carat : Unité de mesure plus précise que les grammes pour mesurer le poids des pierres précieuses et notamment celui des diamants.

Granite : Roche plutonique magmatique à texture grenue, riche en quartz, qui comporte plus de feldspath alcalin que de plagioclase. Il est caractérisé par sa constitution en minéraux : quartz, feldspaths potassiques (orthoses) et plagioclases, micas (biotite ou muscovite). Le granite et ses roches associées forment l'essentiel de la croûte continentale de la planète¹. C'est un matériau résistant très utilisé en construction, dallage, décoration, sculpture, sous l'appellation granit.

Once : Mesure de poids anglo-saxonne qui vaut la seizième partie de la livre, soit 28,349 g (symbole oz).

Tonne (symbole t) : Unité de masse qui vaut mille kilogrammes, soit 1 000 kg. On peut aussi écrire : 1 tonne = 1×10^3 kg. Parfois, pour la distinguer des autres tonnes utilisées notamment aux États-Unis et dans certains domaines techniques, elle est appelée « **tonne métrique** ».

Tableau 2.1.2.1 : Production minière et des carrières

Minerais	Unités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Bauxite	Milliers tonnes	16 614,9	17 546,5	19 530,3	20 348,7	20 170,2	20 307,0	30 406,1
Alumine	Tonne	0	0	0	0	0	0	0
Production industrielle d'or	Milliers d'onces	523,3	496,6	496,6	514,1	563,0	526,4	583,3
Production artisanale d'or	Milliers d'onces	nd	nd	147,5	201,6	267,9	83,8	438,2
Production semi-industrielle et artisanale de diamants	Milliers de carats	274,1	303,8	266,8	202,4	164,1	166,9	112,8
Granite production	m ³	nd	nd	nd	nd	nd	174 022	163 030
Granite vendue	m ³	nd	nd	nd	nd	nd	147 280	258 523

Source : Bureau de Stratégie et de Développement/Ministère des Mines et de la Géologie

Tableau 2.1.2.2 : Exportations FAB en volumes de quelques produits miniers

Années	Unité	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Or	millions de gramme	22,17	15,78	20,93	22,58	25,05	19,59	29,96
Diamants	millions de carats	1,2	0,3	0,4	0,2	0,2	0,2	0,1
Bauxite	millions de tonnes métriques	2 733,5	3 202,9	3 270,4	15 305,8	19 832,3	19 289,3	20 897,3
Aluminium	millions de tonnes métriques	0,07	19,7	3,5	0,0	0,0	0,0	0,0

Source: BCRG

Tableau 2.1.2.3 : Exportations FAB en valeurs de quelques produits miniers (en millions USD)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Or	800,9	826,9	1 024,7	939,5	947,3	671,8	1 111,2
Diamant	33,2	35,7	39,0	36,2	28,0	18,2	22,1
Bauxite	36,0	46,2	43,6	436,1	595,4	1 703,3	883,0
Aluminium	0,02	5,04	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : BCRG/DGES/DSBPet DGD

Sous-composante 2.2 : Ressources énergétiques

Liste des thèmes de la sous-composante

Thème 2.2.1 : Stocks et variations des ressources énergétiques

Thème 2.2.2 : Production, commerce et consommation d'énergie



Thème 2.2.1 : Stocks et variations des ressources énergétiques

Liste des tableaux du thème

Tableau 2.2.1.1 : Liste des projets hydroélectriques

Tableau 2.2.1.2 : Evolution des entrées de bois-énergie (bois de chauffe et charbon de bois) à Conakry aux postes de contrôle de Km 36

Tableau 2.2.2.3 : Evolution des importations du carburant

Principales définitions

Energie hydroélectrique ou hydroélectricité : Energie qui utilise l'énergie hydraulique pour produire de l'électricité grâce à une turbine hydroélectrique.

Gaz naturel : Combustible fossile constitué d'un mélange d'hydrocarbures gazeux, dont le méthane (CH₄) est l'un des principaux composants.

Masse : Propriété physique fondamentale d'un corps. Elle rend compte, dans une bonne approximation, de la quantité de matière contenue dans ce corps indépendamment de l'endroit où il se trouve.

L'unité de la masse : le kilogramme

La masse se représente par le symbole m et, dans le Système international, son unité est le kilogramme (kg).

Il existe en réalité, deux types de masse :

- la masse d'inertie qui indique la résistance qu'un corps oppose à une modification de son mouvement sous l'action d'une force ;
- la masse gravitationnelle, relative à la gravitation à laquelle le corps est soumis.

Tableau 2.2.1.1: Liste des projets hydroélectriques

Région	Nom	Puissance (MW)	Rivière	Avancement
Kindia	Souapiti	515	Konkoué	Faisabilité
Kindia	Kaléta	230	Konkouré	En construction
Kindia	Amaria	665	Konkouré	APD(1973)
Boké	Korafindi	100	Fatala	Reconnaissance
Kindia	Diolol yila	80	Fatala	Reconnaissance
Mamou	Balassa	181	Bafing	Préfaisabilité(1982)
Mamou	Kouhoutomba	281	Banfing	Faisabilité(1981), AP
Labé	Diaoya	149	Banfing	Préfaisabilité(1980)
Faranah	Boureya	161	Banfing	Faisabilité(1981),AP
Kankan	Morissanak	100	Sankarani	Préfaisabilité(1983)
Kankan	Diaréguela	72	Niger	Faisabilité
Nzérékoré	Gozoguézi	48	Diani	Préfaisabilité(1983)
Kankan	Foni	94	Niandan	Faisabilité(1999) en cours
Mamou	Kassa B	118	Kaba	Préfaisabilité(1981)
Boké	Tiopo	120	Cogon	Faisabilité
Boké	Touba	16		APD(2014)
Kindia	Daboia	3	Samou	APD(2014)
Nzérékoré	Zébéla	16	Diani	APD(2014)
Kankan	Kogbedou	17	Milo	APD(2014)
Ensemble		2 966		

Source : SIE, EDG, 2014

Tableau 2.2.1.2 : Evolution des entrées de bois-énergie (bois de chauffe et charbon de bois) à Conakry aux postes de contrôle de Km36

Combustible ligneux	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2016
Charbon de bois (tonne)	44,8	60,0	78,3	84,5	94,5	27,5	55,0	55,5	44,4	49,9
Bois de chauffe (tonne)	22,2	23,4	26,5	26,8	30,3	26,7	nd	nd	nd	102,6
Total (tonne)	67,0	83,4	104,8	111,3	124,8	54,2	nd	nd	nd	152,5
Charbon équivalent bois (m ³)	291,2	390,0	508,9	549,3	614,3	178,5	357,5	360,8	288,6	324,4

Source : Direction nationale des eaux et forêts ; NB : 1 tonne de charbon de bois = 6,5m³ de bois**Tableau 2.2.2.3 :** Evolution des importations du carburant (en millions de litres)

Années	2009	2011	2012	2013	2014	2015
Essence	234	298	309	325	353	358
Gasoil	244	330	384	374	284	372
Jet a1	11	34	13	11	11	10
Pétrole	2	5	2	1	2	2
Fuel	62	122	124	104	86	61
Ensemble	553	789	832	815	736	803

Source : Société Guinéenne de pétrole (SGP)

Thème 2.2.2 : Production, commerce et consommation d'énergie

Liste des tableaux du thème

Tableau 2.2.2.1 : Evolution de la puissance installée en MW

Tableau 2.2.2.2 : Evolution de la puissance disponible en MW

Tableau 2.2.2.3 : Evolution de la longueur du réseau électrique (haute tension) en km

Tableau 2.2.2.4 : Evolution de la production d'électricité (GWh)

Tableau 2.2.2.5 : Evolution de la livraison du carburant (volume ambiant) en millions de litre

Tableau 2.2.2.6 : Evolution de la livraison du carburant (volume à 15°C) en millions

Tableau 2.2.2.7 : Evolution de la production de gaz (milliers de mètres cube)

Tableau 2.2.2.8 : Evolution de la facturation en valeur et en volume d'électricité

Tableau 2.2.2.9 : Evolution de la facturation d'électricité en volume au niveau de l'administration publique à l'EDG (en MWh)

Tableau 2.2.2.10 : Evolution de la facturation d'électricité en volume au niveau de l'administration privée à l'EDG (en MWh)

Tableau 2.2.2.11 : Evolution de la facturation d'électricité en valeur TTC au niveau de l'administration publique (en milliards GNF)

Tableau 2.2.2.12 : Evolution de la facturation d'électricité en valeur TTC au niveau de l'insitution privée selon le milieu de résidence (en milliards GNF)

Tableau 2.2.2.13 : Evolution de la consommation finale d'énergie par secteur (en Ktep)

Tableau 2.2.2.14 : Evolution de la consommation finale par source d'énergie (en Ktep)

Principales définitions

Biocombustible : Regroupe l'ensemble des combustibles issus de la matière végétale ou animale. On distingue l'usage combustible, c'est-à-dire destiné à être brûlé pour produire de la chaleur et/ou de l'électricité, de l'usage carburant, liquide ou gazeux, destinés à alimenter des moteurs.

Bois de chauffage : Utilisation du bois comme combustible, c'est-à-dire en le brûlant pour augmenter la température de l'air ambiant d'un bâtiment, parfois par l'intermédiaire d'un circuit d'eau avec des radiateurs.

Charbon de bois : Combustible obtenu en carbonisant du bois en atmosphère contrôlée par pyrolyse (en l'absence d'oxygène). Le procédé permet d'extraire du bois, par élévation de la température, les fractions liquéfiables (acide pyroligneux) et gazéifiables : son humidité et toute matière végétale ou organique volatile, afin de ne laisser que le carbone et quelques minéraux. La structure micro et nano poreuse de ce *charbon* lui confère des qualités particulières.

Consommation d'énergie finale : Quantité d'énergie disponible pour l'utilisateur final. Elle exclut donc les pertes de distribution (exemple perte en lignes ou pertes dues au rendement thermodynamique des centrales électriques). La consommation finale sert à suivre la pénétration des diverses formes d'énergie dans les secteurs utilisateurs de l'énergie.

Produits pétroliers : Dérivés utilisables du pétrole brut issus de son raffinage. Comme le pétrole contient un petit pourcentage de molécules contenant du soufre, du soufre est extrait du brut comme produit pétrolier.

Bois de chauffe (bois de feu) : Bois brut (provenant des troncs ou des branches d'arbres) devant servir comme combustibles notamment pour la cuisson des aliments, le chauffage et la production d'énergie.

Bois énergie : Bois de feu + charbon de bois.

Charbon de bois : Bois carbonisé par combustion partielle ou par l'action de la chaleur émanant d'une source extérieure utilisée comme combustible ou à d'autres fins.

Il est obtenu en carbonisant du bois de manière contrôlée en absence de l'oxygène.

Ménage : Personne ou ensemble de personnes (ayant ou non un lien de sang ou de mariage), vivant dans une même unité d'habitation, prenant le plus souvent leur repas en commun et généralement subvenant en commun aux dépenses courantes. Ce groupe reconnaît généralement l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage.

Utilisation des combustibles traditionnels par rapport à la consommation totale d'énergie : La proportion de l'énergie provenant des combustibles traditionnels (bois de chauffage, charbon de bois, bagasse, déchets animaux et végétaux) dans la consommation totale d'énergie. Les combustibles traditionnels comprennent le bois, le charbon, la bagasse (résidus de canne à sucre) et les déchets animaux et végétaux. Ce combustible peut être un déchet résultant d'un autre procédé. Il est généralement d'origine locale et peut être parfois gratuit.

Production d'électricité totale, par habitant et par source : Production brute totale d'électricité par habitant et part des différents combustibles dans la production d'électricité (charbon et lignite, pétrole, gaz naturel et produits dérivés, nucléaire et énergies renouvelables (éolienne, hydroélectrique, solaire photovoltaïque et géothermique, biomasse et déchets)). La production brute d'électricité (production) se réfère au résultat du processus de production d'énergie électrique. C'est la quantité totale d'énergie électrique produite par la transformation d'autres formes d'énergie. Il est généralement exprimé en gigawatt-heures (GWh). La production brute totale d'électricité est composée de la production brute d'électricité dans tous les types de centrales. La production brute d'électricité au niveau de l'usine est définie comme l'électricité mesurée à la sortie des principaux transformateurs, y compris la quantité d'électricité utilisée dans les installations auxiliaires et les transformateurs. La production d'électricité par combustible est la production brute d'électricité à partir des plantes en utilisant les sources d'énergie suivantes : charbon et lignite, pétrole, gaz naturel et produits dérivés, nucléaire, énergies renouvelables (éolienne, hydroélectrique, solaire photovoltaïque, etc. géothermie, biomasse et déchets).

Proportion des ménages ayant accès à l'électricité : Rapport entre le nombre de ménages ayant accès à l'électricité et le nombre total des ménages. Il n'y a pas de définition unique de l'accès à l'électricité reconnue au niveau international. La définition utilisée ici concerne l'accès à l'électricité au niveau des ménages, c'est-à-dire le nombre de ménages qui ont l'électricité chez eux. Il s'agit de l'électricité vendue de façon commerciale, sur le réseau et hors réseau, et l'électricité autoproduite. L'indicateur ne tient pas compte des connexions non autorisées.

Tableau 2.2.2.1 : Evolution de la puissance installée en MW

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Hydraulique	128	128	128	127	127	367	367
Thermique	124	77	87	211	211	236	226
Total	252	205	215	338	338	603	593

Source : Electricité de Guinée(EDG)/ Division statistique et analyse des performances

Tableau 2.2.2.2 : Evolution de la puissance disponible en MW

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Hydraulique	77	70	110	93	83	207	320
Thermique	35	45	35	73	85	76	91
Total	112	115	145	166	168	283	411

Source : Electricité de Guinée (EDG)/ Division statistique et analyse de

Tableau 2.2.2.3 : Evolution de la longueur du réseau électrique (haute tension) en km

Type d'utilisation	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Haute tension : 225 kv	nd	nd	nd	Nd	nd	232	232
Haute tension : 110 kv	325	325	325	325	325	609	609
Haute tension : 60 kv	82	82	82	82	82	85	85
Haute tension : 30 kv	346	346	204	346	346	304	304

Source : Electricité de Guinée (EDG)/Division statistique et analyse des performances

Tableau 2.2.2.4 : Evolution de la production d'électricité (GWh)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Hydraulique	474,7	414,3	490,5	482,2	425,8	376,9	395,3
Thermique	140,9	133,8	237,5	144,4	125,7	63,9	33,6
Achat	5,9	6,1	0,0	27,5	160,9	677,4	1166,6
Production totale + achat	621,5	554,1	728,0	654,1	712,5	1 118,2	1 595,5
Système interconnecté SI(MW)	130	142	146	162	162	260	295

Source : Electricité de Guinée (EDG)/ Division statistique et analyse des performances

Tableau 2.2.2.5 : Evolution de livraison du carburant (volume ambiant) en millions de litres

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Essence	244	268	300	304	337	342	370
Pétrole	2	3	2	2	2	2	2
Gasoil	257	291	333	350	350	431	474
Jet A1	13	12	17	15	10	9	11
Fuel Oil	68	66	86	86	99	83	76
Ensemble	584	640	738	757	799	867	933

Source : Société Guinéenne de Pétrole (SGP)

Tableau 2.2.2.6 : Evolution de livraison du carburant (volume à 15°C) en millions de litres

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Essence	241	265	296	301	333	338	366
Pétrole	2	3	2	2	2	2	2
Gasoil	255	289	330	348	348	427	470
Jet A1	13	12	17	15	10	9	11
Fuel Oil	67	65	85	85	98	67	65
Ensemble	578	634	730	751	791	843	914

Source : Société Guinéenne de pétrole (SGP)

Tableau 2.2.2.7 : Evolution de la production de gaz (milliers de mètres cube)

Produits	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Oxygène (m³)	77,5	72,1	nd	57,3	57,3	47,3	41,8	66,0	80,2	94,6
Acétylène (m³)	25,5	21,1	nd	15,8	13,9	12,9	9,5	13,7	16,0	19,3
Azote (m³)	0	0	nd	nd	1,2	nd	nd	Nd	9,0	9,5
Total	103,0	93,2	nd	nd	72,4	nd	nd	Nd	105,3	123,3

Source : Ministère de l'industrie/SOGEDI/Tableau de bord mensuel de l'économie guinéenne

Tableau 2.2.2.8 : Evolution de la facturation en valeur et en volume d'électricité

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
En quantité (milliers de MWh)	347	320	514	498	582	759	1 003
En valeur (milliards de GNF)	309,6	284,9	410,4	483,8	527,2	614,5	nd

Source : Electricité de Guinée (EDG)/ Division statistique et analyse des performances

Tableau 2.2.2.9 : Evolution de la facturation d'électricité en volume au niveau de l'administration publique à l'EDG (en MWh)

Milieu	Type de tension	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	Basse tension	33 390	30 158	50 097	48 805	39 130	45 662	66 210
	Moyenne tension	32 909	25 515	30 156	51 044	52 180	49 360	64 171
Intérieur	Basse tension	2 889	3 947	8 444	10 988	8 983	10 042	nd
	Moyenne tension	2 303	2 130	2 694	4 923	8 155	8 483	nd
Ensemble		71 491	61 750	91 391	115 760	108 448	113 547	nd

Source : Division statistique et analyse des performances/EDG/DPE

Tableau 2.2.2.10 : Evolution de la facturation d'électricité en volume au niveau de l'administration privée à l'EDG (en MWh)

Milieu	Type de tension	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	Basse tension	184 573	161 719	282 907	238 568	290 412	374 423	516 914
	Moyenne tension	44 657	44 947	56 967	55 970	54 336	78 245	197 983
Intérieur	Basse tension	40 379	44 171	70 212	61 249	84 014	132 378	nd
	Moyenne tension	5 481	7 310	12 662	26 787	44 561	59 891	nd
Ensemble		275 090	258 147	422 748	382 574	473 323	644 937	nd

Source : Division statistique et analyse des performances/EDG/DPE

Tableau 2.2.2.11 : Evolution de la facturation d'électricité en valeur TTC au niveau de l'administration publique (en milliards GNF)

Milieu	Type de tension	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	Basse tension	72	65	104	103	84	97	144
	Moyenne tension	71	55	64	108	112	107	136
Intérieur	Basse tension	6	11	15	22	20	26	nd
	Moyenne tension	5	4	5	11	13	16	nd
Ensemble		154	135	188	244	229	246	nd

Source : Division statistique et analyse des performances/EDG/DPE

Tableau 2.2.2.12 : Evolution de la facturation d'électricité en valeur TTC au niveau de l'insitution privée selon le milieu de résidence (en milliards GNF)

Années		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	Basse tension	68	61	100	93	109	130	177
	Moyenne tension	66	66	84	89	113	128	283
Intérieur	Basse tension	14	12	19	20	23	38	nd
	Moyenne tension	8	11	18	39	54	72	nd
Ensemble		156	150	221	241	299	368	nd

Source : Division statistique et analyse des performances/EDG/DPE

Tableau 2.2.2.13 : Evolution de la consommation finale d'énergie par secteur (Ktep)

Années		2010	2011	2012	2013
Industrie		116	127	146	158
Transport		585	543	561	565
Ménages		2 773	2 776	2 778	2 780
Autre		50	160	143	191
Consommation finale totale		3 524	3 606	3 628	3 694

Source : Système d'information énergétique (SIE)

Tableau 2.2.2.14 : Evolution de la consommation finale par source d'énergie (en Ktep)

Années		2010	2011	2012	2013
Biocombustibles		2 771	2 773	2 776	2 778
Produits pétroliers		702	789	795	864
Electricité		50	44	57	52
Source d'énergie totale		3 524	3 606	3 628	3 694

Sous-composante 2.3 : Sols

Liste des thèmes de la sous-composante

Thème 2.3.1 : Utilisation du sol

Thème 2.3.2 : Utilisation des terres forestières

Thème 2.3.1 : Utilisation du sol

Liste des tableaux du thème

Tableau 2.3.1.1 : Evolution du pourcentage d'occupation des sols

Tableau 2.3.1.2 : Autres aspects d'utilisation

Tableau 2.3.1.3 : Potentiel de terres aménageables 2014

Tableau 2.3.1.4 : Potentiel en terres humides cultivables en Guinée Maritime en 2014

Tableau 2.3.1.5 : Potentiel en terres humides aménageables en Moyenne Guinée en 2014

Tableau 2.3.1.6 : Potentiel en terres humides aménageables en Haute Guinée en 2014

Tableau 2.3.1.7 : Potentiel en bas-fonds aménageables et superficie des bas-fonds aménageables en Guinée Forestière

Tableau 2.3.1.8 : Situation des plaines aménagées

Tableau 2.3.1.9 : Situation des bas-fonds aménagés

Tableau 2.3.1.10 : Superficies aménagées des plaines et des bas fonds pour l'irrigation

Principales définitions

Sol : Ressource naturelle non renouvelable qui occupe une situation privilégiée au sein de l'environnement en Guinée. L'agriculture occupe près de 80 % de la population, et constitue le principal moyen de subsistance des communautés rurales. Les terres arables sont estimées à 6,2 millions ha selon le SENASOL : le sol est défini par les caractéristiques morphologiques, physiques, ou chimiques de son profil entier.

Bas-fond : Partie du fond de la mer, d'un fleuve, où l'eau est peu profonde mais où la navigation est praticable (à la différence du *haut-fond*). Terre cultivable et aménageable qui est subdivisée en hydromorphie permanente ou temporaire.

Mangrove : Ecosystème de marais maritime incluant un groupement de végétaux spécifiques principalement ligneux, ne se développant que dans la zone de balancement des marées, appelée estran, des côtes basses des régions tropicales. On trouve aussi des marais à mangroves à l'embouchure de certains fleuves. La mangrove se développe sur le littoral dans des zones calmes et peu profondes.

Occupation du sol : Peut être succinctement définie comme la couverture physique (et biologique) de la surface des terres émergées.

Plaine : Forme particulière de relief, c'est un espace géographique caractérisé par une surface plane, avec des pentes relativement faibles. Elle se trouve à basse altitude. Une plaine est dominée par les reliefs environnants.

Utilisation du sol : Modification par l'homme de son environnement naturel ou sauvage au niveau du sol quand il est transformé en un environnement plus ou moins anthropisé (prairies, champs, imperméabilisation, constructions et autres implantations humaines...). Les principaux effets de l'utilisation du sol sur la couverture du sol ont été ceux de l'agriculture (changement de flore, faune, drainage et labour, etc.).

Tableau 2.3.1.1 : Evolution du pourcentage d'occupation des sols

Classe d'occupation du Sol	1986	2002	2007
Bâti	0,13	0,71	0,10
Forêt dégradée	14,42	1,61	1,67
Forêt dense	57,99	64,28	38,38
Forêt secondaire	14,56	2,55	5,95
Prairie d'altitude	0,47	0,09	0,02
Réseau hydrographique	0,00	0,01	0,00
Savane	12,43	30,75	53,86
Total	100	100	100

Source : Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts /Office Guinéen de la Diversité Biologique et des Aires Protégées/ Unité de Conservation Monts Nimba /Programme de Conservation de la Biodiversité des Monts Nimba/ Rapport d'Image des Activités Réalisées du 21 novembre 2014

Tableau 2.3.1.2 : Autres aspects d'utilisation des terres

Libellés	unité	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Superficie consacrée à la culture vivrière	Milliers ha	2 198, 4	3 229,9	3 317,2	3 399,0	2 102, 9	2 312,1	3 824,3
Superficie des terres irriguées	ha	354	20	540	1 099	1 962	9 783	11 020
Superficie de terres consacrées à la gestion durable des forêts	ha	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Superficie des terres consacrées à l'agroforesterie	ha	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd

Source: Direction nationale génie rural

Tableau 2.3.1.3 : Potentiel de terres aménageables en 2014

Région naturelle	Potentiel hydro agricole en Guinée (ha)			
	Aménageable	Aménagé en maîtrise totale	Aménagé en maîtrise partielle	Non aménagé
Basse Guinée	80 000	1 800	31 000	47 200
Moyenne Guinée	29 759	764	2 814	26 181
Haute Guinée	180 000	200	9 200	170 600
Guinée Forestière	461 804	nd	23 090	438 714
Total	751 563	nd	66 104	682 695

Source : Direction nationale génie rurale (DNGR)

Tableau 2.3.1.4 : Potentiel en terres humides cultivables en Guinée Maritime en 2014

Caractéristiques	Terres en mangroves	Plaines continentales	Bas-fonds	Total
Superficies (ha)	150 000	120 000	20 000	290 000

Source : Direction nationale génie rurale (DNGR), 2014

Tableau 2.3.1.5 : Potentiel en terres humides aménageables en Moyenne Guinée en 2014

Caractéristiques	Plaines alluviales	Bas-fonds	Total
Superficies (ha)	40 000	30 000	70 000

Source : Direction nationale génie rural (DNGR)

Tableau 2.3.1.6 : Potentiel en terres humides aménageables en Haute Guinée en 2014

Caractéristiques	Potentiel aménageable Niger (ha)	Potentiel aménageable Milo (ha)	Potentiel aménageable Fié (ha)	Potentiel aménageable Tinkisso (ha)	Potentiel aménageable Sankarini (ha)
Superficies (ha)	36 000	16 000	15 000	9 600	6 200

Source : Direction nationale génie rural (DNGR)

Tableau 2.3.1.7 : Potentiel en bas-fonds aménageables et superficie des bas-fonds aménageables en Guinée Forestière en 2014

Préfectures	Superficies (ha)
Beyla	156 175
Guéckédou	43 174
Kissidougou	55 900
Lola	32 896
Macenta	85 638
NZérékoré	37 926
Yomou	43 100
Total	454 809

Source : Direction nationale génie rural (DNGR)

Tableau 2.3.1.8 : Situation des plaines aménagées

Désignation	Bureau technique génie rural	Préfectures	Superficie (ha)	Travaux	
				Début	Fin
Plaines de mangrove					
Plaine de Monchon	Boké	Boffa	2 000	1984	1993
Plaine de Kapatchez	Boké	Boké	1 990	1989	1993
Plaine de Koba	Boké	Boffa	188	2010	2014
Sous-Total Région Boké			4 178		
Plaine de Dofily	Kindia	Dubrêka	70	1985	1986
Plaine de Daboro	Kindia	Dubrêka	50	1988	1989
Plaine de Kaback	Kindia	Forécariyah	3 017	1996	2001
Plaine de Kakossa	Kindia	Forécariyah	500	2009	2010
Sous-Total de Région Kindia			3 637		
Total Plaines Mangrove			7 815		
Plaines alluviales					
Plaine de Sagara	Labé	Labé	45	1979	1981
Plaine de Kona	Labé	Tougué	120	1979	1982
Plaine de Malipan	Labé	Tougué	275	1987	2014
Plaine de Malipan	Labé	NDouka	150	1982	2014
Plaine de Moukidjigué	Labé	Tougué	185	1988	1991
Plaine de Lop (Hérico)	Labé		7	1992	1993
Plaine de Tele(Sagalé)	Labé		34	1994	1996
Plaine de Tele(Sagalé)	Labé		44	1994	1996
Sous-Total Région Labé			860		
Opération Riz Siguiriri	Kankan	Siguiriri	5 000	1982	1993
Aménagement Doboya	Kankan	Kankan	500	1983	1989
Aménagement de Mandou	Kankan	Kouroussa	700	1989	1996
Sous-Total Région de Kankan			6 200		
Aménagement de Morigbeya	Faranah	Dabola Faranah	400	1987	1988
PDR/HGO	Faranah	Dinguiraye	501	2004	2009
Sous-Total Région Faranah			901		
Timbi-Madina	Mamou	Pita	100	1996	2009
Aménagement versant Sud Est du Fouta	Mamou	Mamou -Dalaba	500	1987	1991
Soumbalako	Mamou	Mamou	129	2013	2014
Aménagement Bafing-Tolo	Mamou	Mamou	53	2002	2014
Aménagement de Djongol	Mamou	Pita	46	2013	2014
Sous-Total Région Mamou			828		
Plaine de Koba	Boké	Boffa	700	1996	2002
Plaine de Koba	Boké	Boffa	1 738	1996	2002
Sous-Total Région Boké			2 438		
Aménagement Rio Tinto	Tout le Pays	Toutes les Préfectures	2 800	2012	2014
Total Plaines alluviales			14 027		
Total Plaines			21 842		

Source : Direction nationale génie rural (DNGR)

Tableau 2.3.1.9 : Situation des bas-fonds aménagés

Désignation	BTGR	Préfectures	Superficie (ha)	Travaux	
				Début	Fin
Bas-fonds					
	Guéckédou	Guéckédou	25	2006	2008
		Macenta	25	2006	2009
Sous-Total Guéckédou			50		
	Faranah	Faranah	33,15	2006	2007
		Faranah	195	2006	2009
		Kissidougou	35,35	2006	2009
Sous-Total Faranah			263,5		
	Boké	Boké	30	2006	2007
		Boké	30	2006	2009
		Boffa	26	2006	2009
		Boffa	42	2006	2009
		Boffa	32	2006	2009
		Boffa	88	2006	2009
Sous-Total Boké			248		
	Labé	Mali	13	2008	2009
		Labé	12	2006	2009
		Labé	5	2006	2009
		Tougué	19	2006	2009
Sous-Total Labé			49		
	Mamou	Pita Dalaba	38	2006	2007
		C U Mamou	30	2006	2009
		C U Mamou	40,5	2006	2008
		C U Mamou	30	2006	2009
		Dabola Bodié Ditinn	30	2006	2009
Sous-Total Mamou			168,5		
	NZérékoré	NZérékoré	65,67	2006	2009
		Yomou	66,51	2006	2009
		Beyla	85,87	2006	2009
		Lola	77,62	2006	2009
		NZérékoré	970	2006	2009
		NZérékoré	25,6	2006	2009
		Lola	26,42	2006	2009
		Beyla	17	2006	2009
		NZérékoré	30	2006	2009
		Yomou	8 et 1 étang piscicole		
		NZérékoré	4 et 1 étang piscicole		
Sous-Total NZérékoré			1 376,69		
	Kindia	Forécariah	27,31	2006	2009
		Coyah	19,87	2006	2009
		Coyah	30	2006	2009
Sous-Total Kindia			77,18		
	Kankan	Kankan	24	2006	2009
		Kankan	6	2006	2009
		Mandiana	10	2006	2009
		Siguirin	10	2006	2009
		Kérouané	14	2006	2009
		kérouané	21	2006	2009
		Kérouané	10	2006	2009
Sous-Total Kankan			95		

Source : Direction nationale génie rural (DNGR)

Tableau 2.3.1.9 : Situation des bas-fonds aménagés (suite et fin)

Désignation	BTGR	Préfectures	Superficie (ha)	Travaux	
				Début	Fin
Projet Agricole Guinéen	Guéckédou	Guéckédou	2 000	1980	1990
Activité ONG	Basse-Guinée	Basse-Guinée	200	1987	1993
P D R FAO	Moyenne-Guinée	Moyenne-Guinée	700	1987	1993
Derik	Faranah	Kissidougou	800	1988	1993
Projet Riz Palmier	Kindia	Forécariah	2 000	1991	1994
SOGUIPAH (Diéké)	NZérékoré	Yomou	2 000	1988	1993
Projet PNIR	Tous les BTGR	Toutes les Préfect	2 500	1991	1993
Projet ODRIK	Kankan	Kouroussa	120	1992	1993
HCR	NZérékoré	Guéck, Macenta, Lola, NZérékoré	600	1992	1997
Filière Riz	NZérékoré	NZérékoré, Yomou	670	1993	1997
Projet des petits exploitans Guinée Forestière	Guéckédou, NZérékoré	NZérékoré, Yomou, Lola, Beyla, Macenta	350	1995	1996
Projet Agro-Pastoral	Kankan et NZérékoré	Beyla et Kérouané	200	1996	1997
PRADEL	Labé	Labé	140,25	2001	2006
PDR/Mali Yembering	Labé	Mali	107,04	2001	2006
PDR/ Fouta Djallon	Labé Mamou	Labé Mamou	840,56	2001	2006
Projet Haute Guinée Ouest	Faranah	Faranah	320	1994	1997
FAO	Labé	Labé	82	2007	2009
PAPP	Labé	Labé	36,6	2005	2008
PSSA	Kindia	Kindia	70,86	2003	2009
PAK	Kindia	Kindia	501,3	2001	2002
Projet Aménagement 1200 ha	Kindia	Kindia	96,99	2002	2003
Projet Aménagement 1200 ha	Forécariah	Forécariah	201,83	2001	2003
PSSA	Forécariah	Forécariah	107,12	2001	2002
PDR/Forécariah	Forécariah	Forécariah	316,5	2000	2003
PNUD	Forécariah	Forécariah	37	2001	2006
PADE/BGN	Kindia	Dubréka	30	2007	2009
Projet Aménagement 1200 ha	Forécariah	Coyah	234,5	241	2003
PDRID Kindia	Kindia	Dubréka	1012	2005	2007
PDRITélimélé	Kindia	Télimélé	675	2007	2009
PADER	Kindia	Dubréka	83,65	2007	2010
PDR/HGO	Kankan	Kouroussa	327	2004	2009
PDR/HGO	Faranah	Dinguiraye	134	2004	2009
Aménagement BF Rio Tinto	Toutes les Régions	Toutes les Préfectures	10 000		
Sous-total Projets/ONG			27 494,2		

Source : Direction nationale génie rurale (DNGR)

Tableau 2.3.1.10 : Superficies aménagées des plaines et des bas fonds pour l'irrigation en ha

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
4 059	2 896	551	154	557	612	845	526	3 218	354	20	540	1 099	1 962	9 782

Source : Direction nationale génie rurale (DNGR)

Thème 2.3.2 : Utilisation des terres forestières

Liste des tableaux du thème

Tableau 2.3.2.1 : Répartition du territoire national en fonction des principaux domaines forestiers par région naturelle

Tableau 2.3.2.2 : Situation des forêts

Tableau 2.3.2.3 : Étendue et perte de la végétation en 2013

Tableau 2.3.2.4 : Superficie des forêts reboisées

Tableau 2.3.2.5 : Superficie des forêts plantées et superficie totale des forêts

Principales définitions

Autres terres boisées : Terres avec des arbres d'une hauteur de plus de 5 mètres mais un couvert forestier de seulement 5 à 10%. Il désigne également les terres où le couvert conjugué d'arbres, d'arbustes et de buissons est supérieur à 10%. Il n'inclut pas les terres où l'usage agricole ou urbain prédomine.

Eaux intérieures : Ensemble des eaux superficielles ou souterraines présentes et en circulation dans les terres émergées.

Forêt : Ecosystème où la végétation prédominante est constituée d'arbres et de buissons, répartis sur une grande superficie. Ces communautés végétales couvrent de vastes régions du globe et fonctionnent comme habitats des animaux, modulateurs de flux hydrologiques et conservateurs du sol. Elles sont étendue plus ou moins vaste portant un peuplement d'arbres relativement dense.

Plantations forestières : Domaines forestiers établis artificiellement par plantation ou par semis. Les arbres appartiennent généralement à la même espèce (qu'elle soit locale indigène ou introduite), ont le même âge et sont espacées de manière régulière. L'objectif des plantations forestières peut être la production de bois et de produits non ligneux (**plantations de production**) ou la fourniture de services des écosystèmes (**plantations de protection**).

Superficie : Mesure physique, d'une surface comme un terrain (un jardin, un champ...) la surface d'un objet ou encore un espace plus grand comme une région, un pays.

Tableau 2.3.2.1 : Répartition du territoire national en fonction des principaux domaines forestiers par région naturelle (1997)

Libellés	Basse Guinée		Moyenne Guinée		Haute Guinée		Guinée Forestière		Guinée	
	Nombre	Superficie (ha)	Nombre	Superficie (ha)	Nombre	Superficie (ha)	Nombre	Superficie (ha)	Nombre	Superficie (ha)
Forêts classées de l'Etat	32	112 068	64	413 638	26	333 723	40	322 704	162	1 182 133
Forêts privées communautaires	26	3 204	63	30 582	46	3 928	122	7 649	257	45 363
Plantations forestières de l'Etat	37	2 293	90	1 454	69	425	46	562	242	4 734
Plantations forestières privées ou communautaires	389	5 683	139	389	65	1 584	18	100	611	7 756
Zones humides	168	17 820	68	3 074	207	208	85	860	528	21 962

Source : Monographie nationale sur la Diversité biologique, 1997

Tableau 2.3.2.2 : Situation des forêts (2015)

Catégories	Unité	1990	2000	2005	2010	2015
Forêts	milliers ha	7 264	6 904	6 724	6 544	6 364
Autres terres boisées	milliers ha	5 850	5 850	5 850	5 850	5 850
Autres terres	milliers ha	11 458	11 818	11 998	12 178	12 358
Eaux intérieures	milliers ha	14	14	14	14	14
Total	milliers ha	24 586				

Source: Évaluation des ressources forestières mondiales 2015 (FRA 2015)/FAO

Tableau 2.3.2.3 : Étendue et perte de la végétation en 2013

Type de végétation	Etendue et perte	
Forêts sèches	Etendue (ha)	1 799
	Perte (%)	71
Forêts humides	Etendue (ha)	5 641
	Perte (%)	69
Savane/prairie	Etendue	0
	Perte (%)	0
Marécages/marais	Etendue (ha)	525
	Perte (%)	nd
Mangrove	Etendue (ha)	120
	Perte (%)	60

Source : Direction nationale des eaux et forêts/Rapports annuels

Tableau 2.3.2.4 : Superficie des forêts reboisées (en ha)

Indicateurs	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Superficie	970	2500	2 778	325	471	354	858	844	489	199	nd	385	392

Source : Rapports annuels-2004-2013 de la Direction nationale des eaux et forêts, sections communales et préfectorales des eaux et forêts 2014.

Tableau 2.3.2.5 : Superficie des forêts plantées et superficie totale des forêts

Catégorie	Unité	2005	2010
Superficie des forêts plantées	km ²	820	930
Superficie totale des forêts	km ²	65 440	65 905

Source : Politique forestière et plan d'action (FRA 2010) /Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts

Sous-composante 2.4 : Ressources biologiques

Liste des thèmes de la sous-composante

Thème 2.4.1 : Ressources en bois

Thème 2.4.2 : Ressources aquatiques

Thème 2.4.3 : Cultures agricoles

Thème 2.4.4 : Bétail

Thème 2.4.5 : Autres ressources biologiques non cultivées

Thème 2.4.1 : Ressources en bois

Liste des tableaux du thème

Tableau 2.4.1.1 : Nombre d'espèces forestières à bois rouge exploitée

Tableau 2.4.1.2 : Nombre d'espèces forestières à bois blanc exploitées

Tableau 2.4.1.3 : Recettes générées par les sections préfectorales et communales des eaux et forêts

Tableau 2.4.1.4 : Situation des pépinières forestières

Tableau 2.4.1.5 : Exportation des produits forestiers en volume et en valeur

Tableau 2.4.1.6 : Importation des produits forestiers en volume et en valeur

Tableau 2.4.1.7 : Produits et équipements phytosanitaires distribués par l'Etat

Principales définitions

Ressources biologiques : Ressources génétiques, organismes ou parties de ceux-là, des populations, ou tout autre composant biotique des écosystèmes avec un usage réel ou un potentiel ou une valeur pour l'humanité.

Essence forestière : Espèce d'arbre, mais ce peut être une sous-espèce ou variété qui présente un intérêt en sylviculture et qui a des exigences biologiques ou des emplois particuliers.

Tableau 2.4.1.1: Essences forestières à bois rouge exploitées

Nom commun	Nom scientifique	Famille
Acajou	<i>Khaya grandifolia</i>	Méliciées
Sipo	<i>Entandrophragma utile</i>	Méliciées
Kossipo	<i>Entandrophragma candollei</i>	Méliciées
Aboudikro (Sapellie)	<i>Entandrophragma sp</i>	Méliciées
Niangon	<i>Tarrieta utilis</i>	Sterculiacées
Dibetou	<i>Lovoa trichiloïdes</i>	Méliciées
Bois d'or (Sibo)	<i>Sarcocephalus pobeguini</i>	Rubiacées
Bako	<i>Erythroxylum manii</i>	Erythylacées
Tiama	<i>Entandrophragma angolense</i>	Méliciées
Makorè	<i>Ticehmella heckellii</i>	Sapotacées
Lingué	<i>Azelia africana</i>	Césalpiniacées
Azobé	<i>Lophira alata</i>	Ochnacées
Ebène	<i>Diospyros crassiflora</i>	Ebenacées
Moukoulougou	<i>Autramella congolensis</i>	Sapotacées
Ako	<i>Antiaris toxicaria</i>	Moracées
Bossè	<i>Gmarea oedrata</i>	Méliciées
Iroko	<i>Chlorophora excelsa/regia</i>	Moracées
Sau-rouge	<i>Isobertinia doka</i>	Euphorbiacées
Patand'Za	<i>Albizzia ferruginea</i>	Moracées
Aningeria	<i>Aningeria robusta</i>	Sapotacées
Kopalier	<i>Guibourtia sp</i>	Césalpiniacées
Avodiré	<i>Turraenthus africanus</i>	Méliciées

Source : DNEF (Monographie nationale, 1997)

Tableau 2.4.1.2 : Essences forestières à bois blanc exploitée

Nom commun	Nom scientifique
Daberna	<i>Piptadeniastromafricanum</i>
Movingui	<i>Distemonanthus benthamianus</i>
Petercia/Abalè	<i>Petercia africana</i>
Framiré	<i>Terminalia ivorensis</i>
Fraké	<i>Terminalia superba</i>
Bahia/popo	<i>Myragynia ciliata</i>
Faro	<i>Daniellia oliveri</i>
Néré sauvage	<i>Parkia bicolor</i>
Dongio sauvage	<i>Fagara macrophylla</i>
Fagara	<i>Fagara xanthaloïdes</i>
Samba	<i>Triplochiton scleroxylon</i>
Avodiré	<i>Tureanthus africana</i>
Albizia	<i>Albizzia sp</i>

Source : Direction nationale des eaux et forêts (DNEF)/ (Monographie nationale, 1997)

Tableau 2.4.1.3 : Recettes générées par les sections préfectorales et communales des eaux et forêts

Indicateurs	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Redevances forestières (milliers GNF)	120 246	4 178	68 020	83 921	651 317	540 181	473 485	239 576	278 825	394 360	400 000	3 492 609
Redevances de chasse (milliers GNF)	12 475	670	932	11 715	162 720	40 126	15 536	30 375	23 959	31 751	nd	31 980
Total Recette (milliers GNF)	132 721	4 848	68 952	95 636	814 037	580 307	489 021	269 951	302 784	426 110	nd	3524589

Source : Rapports annuels d'activités des services de la Direction nationale des eaux et forêts

Tableau 2.4.1.4 : Situation des pépinières forestières

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de pépinières	13	17	15	11	23	3	149
Nombre de plants produits	858 049	539 623	299 912	729 673	287413	333 935	498 807

Source : Direction nationale des eaux et forêts/rapport annuels

Tableau 2.4.1.5: Exportations des produits forestiers en volume et en valeur

Produits forestiers	unités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Volume FAB	Milliers tonnes	103,0	23,6	14,7	24,1	1 023,9	42,1	54,1
Valeur FAB	Millions USD	73,8	28,4	297,3	36,8	51,5	44,1	121,1

Source : BCRG/DSBP DGD

Tableau 2.4.1.6 : Importations des produits forestiers en volume et en valeur

Produits forestiers	Unités	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Volume FAB	Milliers tonnes	4 890	8 880	8 070	8 130	7 290	5 050
Valeur FAB	Millions USD	1,95	11,73	5,04	2,82	3,89	3,60

Source : BCRG/DSBP DGD

Tableau 2.4.1.7 : Produits et équipements phytosanitaires distribués par l'Etat

Produits	Unités	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Herbicides	Litre	455 030	365 000	62 808
Insecticides	Litre	526 000	39 000	95 000
Pesticides	Litre	445 000	nd	6 150
Appareils (atomiseurs, pulvérisateurs)	Nombre	4 700	500	Nd

Source : Centre national protection des végétaux/Ministère de l'agriculture

Thème 2.5.2 : Ressources aquatiques

Liste des tableaux du thème

Tableau 2.5.2.1 : Evolution de l'effort de pêche artisanale maritime et industrielle (en nombre de pirogues et navires actifs)

Tableau 2.5.2.2 : Evolution du nombre de jours de mer en pêche artisanale maritime par préfecture

Tableau 2.5.2.3 : Evolution du nombre de jours de mer en pêche industrielle

Tableau 2.5.2.4 : Evolution du nombre de sites piscicoles par type

Tableau 2.5.2.5 : Evolution du nombre de pisciculteurs et encadreurs techniques

Tableau 2.5.2.6 : Statistique de la pêche continentale (tonnes)

Tableau 2.5.2.7 : Situation de la pêche continentale par préfecture en 2016

Tableau 2.5.2.8 : Evolution de la production de la pêche toutes espèces dans la Z.E.E guinéenne (tonnes)

Tableau 2.5.2.9 : Evolution des captures de la pêche maritime artisanale et industrielle par groupe d'espèces dans la Z.E.E guinéenne (tonnes)

Tableau 2.5.2.10 : Evolution de captures de poissons par pêcherie (pêche industrielle et artisanale) dans la Z.E.E guinéenne (tonnes)

Tableau 2.5.2.11 : Evolution de capture de poissons de la pêche artisanale maritime par préfecture du littoral (tonnes)

Tableau 2.5.2.12 : Evolution des captures de la pêche artisanale maritime par groupe d'espèces de poissons dans la Z.E.E guinéenne (tonnes)

Tableau 2.5.2.13 : Evolution des captures de la pêche industrielle maritime par groupe d'espèce dans la Z.E.E guinéenne (tonnes)

Tableau 2.5.2.14 : Evolution des rejets des produits de mer par type de pêche (tonnes)

Tableau 2.5.2.15 : Evolution des exportations des produits de pêche en volume

Tableau 2.5.2.16 : Evolution du stock de ressources aquatiques marines (Biomasse en tonnes)



Principales définitions

Aquaculture : Culture des produits halieutiques (poissons, mollusques, crustacés).

Capture : Acte de nature tendant à priver de liberté d'une faune ou d'une flore aquatique ou de récolter hors de leur lieu d'éclosion des œufs des animaux.

Débarcadère : Dans le sens de l'aménagement d'une pêcherie, lieu en bordure de mer ou de rivière où les produits capturés (poissons par exemple) sont débarqués juste après la sortie de l'eau pour y être pesés et/ou subir la manutention avant d'être acheminés sur le marché.

Effort de pêche : Nombre de jours de pêche effectif en mer des pirogues de la pêche artisanale et des bateaux de pêche industrielle.

Etang : Etendue d'eau aménagée par l'homme dans laquelle coexistent une ou plusieurs espèces de poissons.

Pêche : Activité qui consiste soit à rechercher, à poursuivre, à piéger, à capturer ou à détruire des produits halieutiques (poissons, des crustacés, des mollusques ou des algues) vivant dans les eaux du domaine public, d'origine naturelle ou artificielle.

Pêche artisanale maritime : Pêche en mer à l'intérieur des estuaires et de la zone des 3 miles marins. Une activité de pêche réalisée par les embarcations de pêche artisanale avec une opération de pêche manuelle.

Pêche artisanale : Pêche traditionnelle pratiquée par des ménages de pêcheurs (par opposition à des sociétés commerciales) qui utilisent des quantités relativement faibles de capital et d'énergie, des navires de pêche relativement petits (voire aucun), effectuent de courtes sorties de pêche, à proximité du rivage, et travaillent principalement pour la consommation locale. Dans la pratique, la définition varie selon les pays et va de la cueillette ou de la pêche en solitaire à bord d'une pirogue dans les pays en développement pauvres jusqu'à l'emploi de chalutiers, de senneurs ou de palangriers de plus de 20 mètres dans les pays développés. La pêche artisanale peut être de subsistance ou commerciale, travaillé pour la consommation locale ou pour l'exportation. Parfois appelée petite pêche ou Pêche de subsistance.

Pêche industrielle : Pêche en mer pratiquée au-delà de 3 miles marins. L'activité de pêche mécanique avec les techniques de pêche industrielle.

Pêche continentale : Pêche pratiquée dans les eaux intérieures du pays

Pêche maritime : Pêche pratiquée en mer à bord d'embarcation de Pêche artisanale

Pisciculture : Elevage des poissons.

Site de débarquement : Endroit où les bateaux débarquent leur capture. Un site de débarquement peut être au même endroit que le port d'attache ou le port de base, mais il peut aussi être différent. Les activités des bateaux et des engins sont échantillonnées depuis les ports d'attache ou les ports de base, contrairement aux captures et à la composition par espèces, au prix, etc., qui sont échantillonnés sur les sites de débarquement.

Biomasse :

1) Poids total des organismes vivants concernés, qu'il s'agisse d'un système, d'un stock ou d'une fraction d'un stock : par exemple, la biomasse planctonique d'une zone déterminée, la biomasse de géniteurs ou de poissons nouvellement recrutés.

2) Poids total d'une ressource, d'un stock ou d'une composante de ce stock. Exemple : biomasse de l'ensemble des poissons démersaux présents sur le banc Georges; biomasse du stock de cabillauds; biomasse des géniteurs (poids des femelles matures) (aussi stocks permanents).

Capture:

1) Toute activité consistant à tuer des poissons ou à les ramener vivants à bord d'un navire.

2) Mélange de poissons rencontrant un engin de pêche, qui est retenu par l'engin.

Rejet :

1) Action de relâcher des poissons ou de les rendre à la mer, que ces poissons soient ou non complètement remontés à bord d'un navire de pêche.

2) Partie de la capture qui n'est pas conservée et qui est rendue à la mer. Les rejets se composent normalement d'espèces (non ciblées) ou de spécimens de petite taille. Certaines espèces (palourdes, étoiles de mer, etc.) peuvent survivre au processus, mais la plupart des poissons meurent.

Débarquements : Poids de la capture débarquée à quai ou sur une plage.

Pêche : Toute activité, autre que la recherche scientifique conduite par un navire de recherche scientifique, impliquant la capture, la prise ou la récolte de poissons, ou toute tentative en ce sens; ou toute activité dont on peut raisonnablement penser qu'elle se traduit par la capture, la prise ou la récolte de poissons et toute opération en mer à l'appui de cette activité.

Effort de pêche :

1) Quantité de matériel de pêche d'un type donné utilisé sur les fonds de pêche pendant une unité de temps déterminée, par exemple heures de chalutage par jour, nombre de hameçons posés par jour, ou nombre de traits effectués par jour avec une senne de plage.

2) **Volume global de la pêche (généralement par unité de temps) :** exprimée en unités telles que: bateau-jours sur le fond de pêche, nombre de casiers ou de traits de chalut, ou (longueur de filets maillants x par temps d'immersion), etc.

L'effort peut être nominal : exprimer le simple total des unités d'effort exercées sur un stock sur une période donnée. Il peut aussi être *normalisé* ou *effectif*, c'est-à-dire corrigé pour tenir compte des différences dans la puissance de pêche et le rendement de la pêche et pour qu'il soit directement proportionnel à la mortalité par pêche. Se rapporte généralement à une pêcherie et à un engin spécifique. Si l'on considère plus d'un engin, la normalisation par rapport à l'un d'entre eux est nécessaire. Pour les biologistes, une bonne mesure de l'effort de pêche doit être proportionnelle à la mortalité par pêche. Pour les économistes, elle doit être proportionnelle au coût de la pêche.

Pêcheur : Personne (homme ou femme) participant à une pêcherie. Individu qui participe à une opération de pêche conduite depuis un navire de pêche, une plate-forme (fixe ou flottante) ou le rivage.

Tableau 2.5.2.1 : Evolution de l'effort de pêche artisanale maritime et industrielle (en nombre de pirogues et navires actifs)

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pêche artisanale maritime (pirogues actives)	3 636	3 636	6 025	6 030	6 029	6 025	6 027	6 027	6 038	7 538
Pêche industrielle (navires autorisés)	109	55	104	72	113	73	74	102	97	49

Source: Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB)/Centre National des Surveillances et de Police des pêches (CNSPP)/(MPAEM)

Tableau 2.5.2.2 : Evolution du nombre de jours de mer en pêche artisanale maritime par préfecture

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Boké	75 011	73 533	64 462	63 762	81 553	102 538	127 691	130 342	132 997	239 240
Boffa	123 672	123 029	139 999	138 119	176 872	250 021	253 524	193 454	133 385	130 430
Dubrèka/Coyah	52 944	58 909	97 427	95 166	124 288	136 907	137 751	171 785	205 819	196 905
Conakry	157 015	157 792	176 150	173 006	220 884	157 525	159 909	117 468	75 028	49 070
Forécariah	45 246	46 295	86 080	84 435	107 146	89 125	89 598	61 404	33 210	24 822
Guinée	453 888	459 558	564 118	554 488	710 743	736 116	768 472	674 454	580 439	638 466

Source : Observatoire nationale de la Pêche/Ministère de la pêche

Tableau 2.5.2.3 : Evolution du nombre de jours de mer en pêche industrielle

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de jours de mer	12 465	6 104	12 327	9 121	11 989	12 526	13 802	8 049	8 777	8 920

Source : Ministère de la pêche/ Observatoire nationale de la pêche

Tableau 2.5.2.4 : Evolution du nombre de sites piscicoles par type

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etangs (étangs barrages + étangs de dérivation individuels)	419	419	419	843	950	1 141	1 870
Etangs (étangs barrages + étangs de dérivation collectifs)	73	78	91	91	115	115	115
Mares aménagées	45	45	48	48	48	48	48
Plans d'eau/retenues piscicoles à valoriser	53	53	53	53	76	76	76
Plans d'eau/ Retenues hydro électriques et agricoles	53	53	53	53	nd	nd	nd
Cages flottantes	nd	nd	nd	nd	nd	nd	1

Source : Direction nationale de la pisciculture/Ministère des pêches et de l'économie Maritime

Tableau 2.5.2.5 : Evolution du nombre de pisciculteurs et encadreurs techniques

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pisciculteurs individuels	100	672	1 050	1 050	1 101	1 352	1 603
Pisciculteurs groupements	111	131	156	196	260	260	260
Pisciculteurs communautaires	1 176	1 176	1 479	1 479	1 479	1 479	1 479
Unions agréées	4	7	7	8	8	9	11
Fédération agréée	1	1	1	1	1	1	1
Encadreurs techniques piscicoles	26	26	40	43	72	73	84

Source : Direction nationale de la pisciculture/Ministère des pêches et de l'économie maritime

Tableau 2.5.2.6 : Statistique de la pêche continentale (tonnes)

Espèces pêchées	2014	2015	2016
Carpes (silures ou carias)	15 854	16 698	17 082
Tilapia	16 203	16 325	17 110
Hétérosis	14 399	17 890	16 810
Cyprinidés	16 962	15 877	17 326
Total	63 418	66 790	68 328

Source : Direction nationale de la pêche Continentale et aquaculture

Tableau 2.5.2.7 : Situation de la pêche continentale par préfecture en 2016

Préfecture	Nombre de pêcheurs	Nombre de barques	Nombre d'hameçons	Nombre de filets	Nombre de jours de pêche
Kissidougou	320	45	15 000	45	26 880
Mamou	541	35	660	36	45 444
Dalaba	385	54	117	130	27 720
Dabola	385	46	195	25	32 340
NZérékoré	512	152	625	58	43 008
Guéckédou	225	35	435	34	18 900
Kankan	750	40	900	550	63 000
Fria	184	45	122	652	13 248
Faranah	510	60	225	250	42 850
Tougué	1 016	63	250	39	85 344
Pita	80	8	80	58	5 760
Dinguiraye	140	87	342	44	11 760
Siguiri	860	394	710	59	341 880
Kouroussa	960	190	470	44	35 700
Kérouané	720	40	900	550	60 700
Kindia	250	35	76	944	48 480
Mandiana	968	320	560	23	81 312
Télimélé	225	20	30	425	45 600
Gaoual	200	75	412	554	58 080
Koubia	102	56	144	28	40 800
Koundara	250	40	1 500	36	21 000
Labé	210	43	220	20	15 120
Lelouma	141	38	1 250	41	32 928
Mali	158	40	122	18	13 272
Yomou	350	24	522	60	29 400
Lola	320	35	782	44	23 040
Beyla	790	412	710	59	66 360
Macenta	300	45	625	88	25 200
Total	11 852	2 477	27 984	4 914	1 355 126

Source : Direction nationale de la pêche Continentale et aquaculture

Tableau 2.5.2.8 : Evolution de la production de la pêche toutes espèces dans la Z.E.E guinéenne (tonnes)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Production de la pêche maritime	127 545	155 323	162 664	191 862	167 831	nd	Nd
Production de la pêche continentale	32 400	28 650	40 010	44 630	63 418	66 790	68 328
Production piscicole	109	109	250	275	310	350	408
Production de la pêche: prise totale	160 054	184 083	202 924	236 767	231 559	nd	Nd
Produits de pêche mis sur le marché	89 456	103 198	114 599	174 015	132 372	138 674	129 593

Source: Centre National des Services Halieutiques de Boussoura (CNSHB)/Centre National de surveillance et de police des pêches (CNSPP)/(MPAEM)/Direction Nationale de la Pêche Continentale/Direction Nationale de la Pisciculture

Tableau 2.5.2.9 : Evolution des capture de la pêche maritime artisanale et industrielle par groupe d'espèces dans la Z.E.E guinéenne (tonnes)

Années/Espèces	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Poissons	83 405	95 561	146 841	122 484	147 977	152 690	183 511	131 831	131 383	133 962
Crustacés	2 964	556	966	292	1 002	183	1 327	36 032	nd	Nd
Mollusques	5 306	4 345	8 099	4 769	6 344	9 791	7 024	0	20 019	170 167
Total Capture	91 675	100 462	155 906	127 545	155 323	162 664	191 862	167 863	nd	Nd

Source: Centre National de recherche halieutique de Boussouira (CNSHB)/Centre National de surveillance et de police des pêches (CNSPP)/(MPAEM)

Tableau 2.5.2.10 : Evolution de captures de poissons par pêcherie (pêche industrielle et artisanale) dans la Z.E.E guinéenne (tonnes)

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pêche artisanale	52 323	62 461	96 846	80 894	96 017	94 003	119 410	105 408	91 816	65 230
Pêche industrielle	31 082	33 100	49 995	41 590	51 960	58 687	64 101	26 423	39 567	68 732
Ensemble de captures	83 405	95 561	146 841	122 484	147 977	152 690	183 511	131 831	131 383	133 962

Source: Centre National des Sciences Halieutiques de Boussouira (CNSHB)/Centre National des Surveillances et de Police des pêches (CNSPP)/(MPAEM)

Tableau 2.5.2.11 : Evolution de capture de poissons de la pêche artisanale maritime par préfecture du littoral (tonnes)

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Boffa	15 978	18 891	25 339	28 324	33 209	34 518	43 194	34 063	25 012	18 855
Boké	6 358	8 929	14 752	9 798	12 067	21 364	29 073	23 998	19 162	16 178
Dubrêka/Coyah	3 474	9 716	20 837	15 618	17 468	12 552	15 625	20 141	24 690	14 498
Conakry	23 113	21 155	26 331	17 280	20 690	17 933	22 397	19 055	15 744	11 157
Forécariah	3 399	3 770	9 587	9 875	12 583	7 636	9 122	8 152	7 208	4 542
Guinée	52 323	62 461	96 846	80 894	96 017	94 003	119 410	105 408	91 816	65 230

Source: Centre National des Sciences Halieutiques de Boussouira (CNSHB)/Centre National des Surveillances et de Police des pêches (CNSPP)/(MPAEM)

Tableau 2.5.2.12 : Evolution des captures de la pêche artisanale maritime par groupe d'espèces de poissons dans la Z.E.E guinéenne (tonnes)

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pélagiques	34 226	37 366	60 666	48 841	58 215	73 523	90 664	69 253	61 862	21 439
Démersaux	17 884	24 761	35 739	31 627	37 307	20 161	28 350	35 880	29 860	43 791
Divers poissons	213	334	441	426	495	319	396	276	94	Nd
Total Poissons	52 323	62 461	96 846	80 894	96 017	94 003	119 410	105 408	91 816	65 230

Source: Centre National des Sciences Halieutiques de Boussouira (CNSHB)/Centre National des Surveillances et de Police des pêches (CNSPP)/(MPAEM)

Tableau 2.5.2.13 : Evolution des captures de la pêche industrielle maritime par groupe d'espèces dans la Z.E.E guinéenne (tonnes)

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Poissons	31 082	33 100	49 995	41 590	51 960	58 687	64 101	57 836	59 604	67 009
Crustacés	2 964	556	966	292	1 002	183	1 327	82	263	85
Mollusques	5 306	4 345	8 099	4 769	6 344	9 791	7 024	2 285	1 477	1 638
Total	39 351	38 001	59 060	46 651	59 306	68 661	72 452	60 203	61 344	68 732

Source: Centre National des Sciences Halieutiques de Boussouira (CNSHB)/Centre National des Surveillances et de Police des pêches (CNSPP)/(MPAEM)

Tableau 2.5.2.14 : Evolution des rejets des produits de mer par type de pêche (tonnes)

Années	2014	2015	2016
Céphalopodière	nd	2 389	5 443
Poissonnier démersale	2 111	1 735	
Poissonniers pélagiques	3 078	528	459
Crustacés	51	nd	Nd

Source : Centre national de surveillance de la pêche (CNSP)/Service statistique/Ministère de la pêche, de l'aquaculture et de l'économie maritime

Tableau 2.5.2.15 : Evolution des exportations des produits de pêche en volume

Désignation	Unités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Volume (poissons, crevettes etc.)	Milliers tonnes	7,6	6,7	9,4	6,7	8,9	14,7	18,9

Source : BCRG

Tableau 2.5.2.16 : Evolution du stock de ressources aquatiques marines (Biomasse en tonnes)

Espèces	2012	2015	2016
Poissons démersaux	88 824	153 000	301 604
Poissons pélagiques	60 304	31 324	36 539
Poissons	149 129	184 324	338 142
Céphalopodes	686	758	10 734
Crevette	832	48	707
Crabes	2 111	523	1 384
Langoustes	nd	36	15
Squilles	10	4	56
Crustacés	2 953	611	2 162
Gastéropodes	2 624	3 835	18 053
Total Général	155 392	189 528	369 091

Source : Centre national de surveillance halieutique de Boussoura (CNSHB)/(MPAEM)

Thème 2.5.3 : Cultures agricoles

Liste des tableaux du thème

- Tableau 2.5.3.1** : Evolution des superficies cultivées des principales cultures vivrières (en ha)
- Tableau 2.5.3.2** : Evolution des superficies cultivées des céréales (en ha)
- Tableau 2.5.3.3** : Evolution de la production des principales cultures vivrières (en tonnes)
- Tableau 2.5.3.4** : Evolution de la production des céréales (en tonnes)
- Tableau 2.5.3.5** : Superficie de riz (ha) par région selon l'emplacement de la parcelle
- Tableau 2.5.3.6** : Superficie de riz (ha) par région selon le mode de labour de la parcelle
- Tableau 2.5.3.7** : Superficie de riz (ha) par région selon le type de fumure
- Tableau 2.5.3.8** : Evolution de la production de riz par région administrative (en tonnes)
- Tableau 2.5.3.8** : Evolution de production de riz par région administrative (en tonnes)
- Tableau 2.5.3.9** : Evolution de production de maïs (en tonnes)
- Tableau 2.5.3.10** : Evolution de production de fonio (en tonnes)
- Tableau 2.5.3.11** : Evolution de production de manioc (en tonnes)
- Tableau 2.5.3.12** : Evolution de production d'arachide (en tonnes)
- Tableau 2.5.3.13** : Evolution de production d'ignames (en tonnes)
- Tableau 2.5.3.14** : Evolution de production de pommes de terre (en tonnes)
- Tableau 2.5.3.15** : Evolution de production des principales cultures d'exportation (en tonnes)
- Tableau 2.5.3.16** : Evolution de la distribution des engrais NPK 17 par campagne par région administrative (en tonnes)
- Tableau 2.5.3.17** : Evolution de la distribution des engrais urée par campagne par région administrative (en tonnes)
- Tableau 2.5.3.18** : Evolution de quantité des pesticides utilisés par région administrative
- Tableau 2.5.3.19** : Evolution des importations de riz en volume et en valeur
- Tableau 2.5.3.20** : Evolution des exportations des produits agricoles en volume et en valeur



Principales définitions

Campagne agricole : Période durant laquelle s'accomplit un cycle végétatif. Ce cycle est compris entre préparation des terres et la récolte pour les cultures annuelles.

Coopérative agricole : Association de personnes créée et qui exploite une entreprise agricole commune dont les membres attendent un avantage économique. C'est un groupement de personnes et non de capitaux. Une coopérative est régie par un principe de fonctionnement démocratique qui implique la participation de tous les membres à son administration.

Céréales : Plantes herbacées de la famille des graminées, cultivées principalement pour leur grain. Les céréales (en grains) sont utilisées essentiellement pour l'alimentation humaine et pour l'alimentation animale. Elles sont également utilisées pour la fabrication de boissons et de produits industriels (par exemple, colles et amidon).

Culture permanente : Culture qui occupe la terre, une superficie pendant plusieurs années et n'a pas besoin d'être réutilisée après chaque moisson telle que le cacao, le café, et le caoutchouc. Cette catégorie comprend les arbustes à fleur, les arbres fruitiers, les arbres à noix et les plantes grimpantes, mais elle n'englobe pas les arbres cultivés pour le bois.

Cultures irriguées : Cultures qui, au cours des douze derniers mois, ont été effectivement irriguées au moins une fois. Ne sont pas incluses les cultures sous serre et les jardins familiaux, qui sont presque toujours irrigués.

Culture de rente : Culture dont la production intégrée à l'économie, et est essentiellement ou exclusivement destinée à la commercialisation à être vendue. Elle s'oppose à l'agriculture vivrière.

Culture vivrière : Culture issue d'une agriculture essentiellement tournée vers l'autoconsommation. La production n'est destinée ni à l'industrie agroalimentaire ni à l'exportation. Elle est en grande partie autoconsommée par les paysans eux-mêmes et la population locale.

Exploitant agricole : Personne physique ou morale responsable d'une unité.

Parcelle : Espace géographique aménagé généralement plus petit qu'un champ de cultures et destiné aux productions agricoles. Elle est plus grande que le carré de rendement.

Production agricole : Ensemble des activités développées par l'homme qui ont pour objet de transformer son milieu naturel afin de produire des végétaux et des animaux qui lui sont utiles, en particulier ceux sont nécessaires à son alimentation.

Sol : Formation naturelle de surface à structure meuble et d'épaisseur variable, résultant de la transformation de la roche mère sous l'influence divers processus pédogénétique.

Superficie cultivée : Superficie physique occupée par les cultures au cours d'une campagne agricole.

Terres arables : Terre qui peut être labourée ou cultivée comprend les terres en jachères, les cultures céréalières maraîchères et les prairies artificielles.

Sol agricole : Terre arable, riche en humus, fertile, dans laquelle les graines ou plantes peuvent pousser ou germer et se développer facilement avec une humidité relative constante.

Sol fertile : Sol vivant, fertile, en vers de terre, champignons et bactéries qui contribuent au recyclage de la matière organique et maintiennent une bonne porosité.

Tableau 2.5.3.1 : Evolution des superficies cultivées des principales cultures vivrières (en ha)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Riz	938 215	1 549 895	1 599 034	1 642 687	1 690 869	1 706 138	1 687 597
Maïs	358 092	513 692	525 447	537 795	566 780	581 847	610 389
Fonio	313 081	430 525	442 690	455 393	527 536	629 054	635 478
Mil/Sorgho	164 816	206 013	205 776	203 950	203 041	203 588	Nd
Arachide	227 453	293 983	295 758	297 564	535 378	612 313	669 805
Manioc	125 116	160 084	168 286	176 656	180 365	190 475	201 240
Igname	7 327	8 356	9 529	10 867	12 392	14 132	15 394
Patate	22 080	23 199	24 375	25 611	26 910	28 275	Nd
Taro	36 846	38 313	39 839	41 426	43 076	44 791	Nd
Pomme de terre	5 386	5 811	6 437	7 092	7 435	7 610	4 376

Source : Rapport d'évaluations campagne agricole/ Agence nationale des statistiques agricoles et alimentaires (ANASA)/Ministère de l'agriculture

Tableau 2.5.3.2 : Evolution des superficies cultivées des céréales (en ha)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Céréales	1 774 204	2 700 125	2 772 947	2 839 825	2 988 226	3 120 627	Nd
dont:							
Riz	938 215	1 549 895	1 599 034	1 642 687	1 690 869	1 706 138	1 687 597
Maïs	358 092	513 692	525 447	537 795	566 780	581 847	610 389
Fonio	313 081	430 525	442 690	455 393	527 536	629 054	635 478
Mil/Sorgho	164 816	206 013	205 776	203 950	203 041	203 588	Nd

Source : Agence nationale des statistiques agricoles et alimentaires (ANASA)/Ministère de l'agriculture

Tableau 2.5.3.3 : Evolution de la production des principales cultures vivrières (en tonnes)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Riz	1 633 254	1 793 135	1 852 262	1 913 338	1 970 515	2 047 365	2 136 242
Maïs	584 141	611 294	641 045	672 244	698 462	727 488	748 639
Fonio	383 699	408 999	429 409	450 838	473 334	496 953	496 953
Arachide	309 081	312 779	347 867	363 028	421 703	489 850	535 010
Manioc	1 062 233	1 112 585	1 217 168	1 331 582	1 426 624	1 528 485	1 599 132
Igname	55 447	66 416	76 643	88 031	99 985	112 722	125 960
Patate	88 079	94 388	96 181				Nd
Taro	191 735	206 115	213 680	319 531	330 715	411 476	Nd
Pomme de terre	16 375	22 043	27 867	33 628	39 948	46 686	52 729
Mil/Sorgho	234 038	247 215	251 047	254 938	260 292	262 997	Nd
Total	4 558 082	4 874 969	5 153 169	5 427 158	5 721 578	6 124 022	5 694 665

Source : Rapport d'évaluations campagne agricole/ Agence nationale des statistiques agricoles et alimentaires (ANASA)/Ministère de l'agriculture

Tableau 2.5.3.4 : Evolution de la production des céréales (en tonnes)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Riz	1 633 254	1 793 135	1 852 262	1 913 338	1 970 515	2 047 365	2 136 242
Maïs	584 141	611 294	641 045	672 244	698 462	727 488	748 639
Fonio	383 699	408 999	429 409	450 838	473 334	496 953	496 953
Mil/Sorgho	234 038	247 215	251 047	254 938	260 292	262 997	nd
Total	2 835 132	3 060 643	3 173 763	3 291 358	3 402 603	3 534 803	nd

Source : Rapport d'évaluations campagne agricole/ Agence nationale des statistiques agricoles et alimentaires (ANASA)/Ministère de l'agriculture

Tableau 2.5.3.5 : Superficie de riz (ha) par région selon l'emplacement de la parcelle 2014-2015

Régions	Superficie selon le relief						Superficie totale
	Mangrove	Bas-fond irrigué	Bas-fond non irrigué	Plaine irriguée	Plaine non irriguée	Plateau/ Coteau/ Montagne	
Boké	39 758	3 970	5 768	2 255	29 944	187 453	269 148
Faranah	nd	14 164	87 576	1 942	28 103	109 987	241 772
Kankan	nd	1 381	56 467	370	60 789	227 825	346 832
Kindia	31 580	6 891	49 641	433	13 065	173 040	274 650
Labé	nd	71	3 283	407	16 581	69 190	89 532
Mamou	nd	1 273	5 868	212	9 182	71 097	87 632
N'Zérékoré	nd	25 760	120 276	0	10 873	224 392	381 301
Ensemble	nd	53 510	328 879	5 619	168 537	1 062 984	1 690 867

Source : Agence nationale des statistiques agricoles et alimentaires (ANASA)/Enquête agricole/Campagne agricole 2014-2015

Tableau 2.5.3.6 : Superficie de riz (ha) par région selon le mode de labour de la parcelle

Régions	Manuel	Attelé	Motorisé	Total
Boké	207 836	19 552	41 759	269 147
Faranah	114 842	32 881	94 049	241 772
Kankan	123 473	47 169	176 191	346 833
Kindia	218 720	3 845	52 085	274 650
Labé	76 107	12 534	891	89 532
Mamou	77 993	8 062	1 577	87 632
N'Zérékoré	364 056	1 144	16 101	381 301
Ensemble	1 183 027	125 187	382 653	1 690 867

Source : Agence nationale des statistiques agricoles et alimentaires (ANASA)/Enquête agricole/Campagne agricole 2014-2015

Tableau 2.5.3.7 : Superficie de riz (ha) par région selon le type de fumure

Régions	Aucune fumure	Organique	Triple	Urée	Autres chimiques	Total
Boké	264 223	3 257	700	727	242	269 149
Faranah	200 671	8 704	28 529	3 868	nd	241 772
Kankan	244 864	11 099	68 673	9 711	12 486	346 833
Kindia	267 784	1 648	2 747	2 472	nd	274 651
Labé	48 437	39 125	1 164	nd	806	89 532
Mamou	43 115	37 156	4 995	351	2 016	87 633
N'Zérékoré	358 042	6 101	12 202	4 576	381	381 302
Ensemble	1 427 136	107 090	119 010	nd	nd	1 690 872

Source : Agence nationale des statistiques agricoles et alimentaires (ANASA)/Enquête agricole/Campagne agricole 2014-2015

Tableau 2.5.3.8 : Evolution de la production de riz par région administrative (en tonnes)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Boké	227 901	252 319	201 747	288 942	332 954	345 939	360 957
Faranah	256 774	285 472	304 357	306 106	311 597	323 749	337 803
Kankan	307 974	344 038	431 894	442 933	440 404	457 580	477 443
Kindia	259 031	286 664	306 415	332 193	336 154	349 264	364 426
Labé	99 793	107 534	99 833	115 102	108 356	112 582	117 469
Mamou	109 100	116 651	114 930	108 407	102 053	106 033	110 636
N'Zérékoré	353 157	400 123	459 663	459 677	338 997	352 218	367 508
Production totale	1 613 730	1 792 801	1 918 841	2 053 359	1 970 515	2 047 365	2 136 242

Source : Rapport d'évaluations campagne agricole/ Agence Nationale des Statistiques Agricoles et Alimentaires (ANASA)/Ministère de l'agriculture

Tableau 2.5.3.9 : Evolution de la production de maïs (en tonnes)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Boké	59 192	61 828	64 837	67 993	61 644	69 277	75 720
Faranah	67 899	70 940	74 393	78 014	81 056	84 620	86 879
Kankan	119 192	124 837	130 913	137 284	140 638	144 557	152 885
Kindia	51 534	53 951	56 576	59 330	72 645	74 202	66 072
Labé	154 413	161 696	169 565	177 818	184 753	190 420	198 026
Mamou	59 647	62 419	65 456	68 642	71 319	74 379	76 443
N'Zérékoré	72 263	75 624	79 304	83 164	86 407	89 993	92 614
Production totale	584 141	611 294	641 045	672 244	698 462	727 448	748 639

Source : Rapport d'évaluations campagne agricole/ANASAMinistère de l'agriculture

Tableau 2.5.3.10 : Evolution de la production de fonio (en tonnes)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Boké	26 848	28 455	29 875	31 366	58 932	60 167	60 167
Faranah	45 766	48 580	51 003	53 548	33 273	34 970	33 970
Kankan	34 915	37 037	38 884	40 825	42 499	43 369	43 389
Kindia	22 138	23 444	24 613	25 842	62 391	63 688	63 698
Labé	183 895	196 321	206 114	216 400	180 021	182 813	183 793
Mamou	58 989	62 700	65 835	69 120	81 917	83 643	83 633
N'Zérékoré	11 915	12 463	13 085	13 738	14 301	14 601	14 601
Production totale	384 467	408 999	429 409	450 839	473 334	483 251	483 251

Source : Rapport d'évaluations campagne agricole/ANASAMinistère de l'agriculture

Tableau 2.5.3.11: Evolution de la production de manioc (en tonnes)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Boké	68 835	71 050	74 368	77 841	94 914	103 691	106 391
Faranah	43 737	46 858	49 046	51 337	135 440	142 110	151 817
Kankan	301 867	317 223	332 037	347 543	361 792	388 523	405 539
Kindia	135 227	142 685	149 348	156 322	162 732	174 351	182 410
Labé	183 116	188 654	197 464	206 686	256 160	274 350	287 135
Mamou	150 083	159 292	166 731	174 517	202 517	216 177	227 005
N'Zérékoré	179 367	186 822	195 546	204 678	213 070	229 283	238 835
Production totale	1 062 233	1 112 585	1 164 542	1 218 925	1 342 026	1 528 485	1 599 132

Source : Rapport d'évaluations campagne agricole/ANASAMinistère de l'agriculture

Tableau 2.5.3.12 : Evolution de la production d'arachide (en tonnes)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Boké	49 000	53 009	53 773	54 548	84 003	97 578	106 574
Faranah	41 001	46 778	47 453	48 137	83 072	96 896	105 393
Kankan	59 411	63 226	64 138	65 063	81 821	110 883	121 105
Kindia	105 338	109 948	111 534	113 142	95 457	95 003	103 805
Labé	38 622	39 865	40 440	41 023	32 125	37 016	40 757
Mamou	24 125	24 673	25 029	25 390	27 929	32 042	35 433
N'Zérékoré	14 584	15 280	15 500	15 724	17 296	20 091	21 943
Production totale	332 081	352 779	357 867	363 028	421 703	489 510	535 010

Source : Rapport d'évaluations campagne agricole/ANASAMinistère de l'agriculture

Tableau 2.5.3.13 : Evolution de la production d'ignames (en tonnes)

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Boké	nd	nd	nd	nd	nd	Nd
Faranah	nd	nd	nd	nd	nd	Nd
Kankan	87 156	93 710	13 413	91 735	103 412	115 567
Kindia	nd	nd	nd	nd	nd	Nd
Labé	nd	nd	nd	nd	nd	Nd
Mamou	nd	nd	nd	nd	nd	Nd
N'Zérékoré	25 974	27 928	4 503	8 250	9 301	10 393
Superficie totale	nd	nd	nd	nd	nd	Nd

Source : Rapport d'évaluations campagne agricole/ANASAMinistère de l'agriculture

Tableau 2.5.3.14 : Evolution de la production de pommes de terre (en tonnes)

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Boké	nd	nd	nd	nd	nd	Nd
Faranah	nd	nd	nd	nd	nd	Nd
Kankan	nd	nd	nd	nd	nd	Nd
Kindia	nd	nd	nd	nd	nd	Nd
Labé	13 963	16 319	19 073	9 645	11 262	12 731
Mamou	49 376	57 709	67 448	30 303	35 425	39 998
N'Zérékoré	nd	nd	nd	nd	nd	Nd
Production totale	nd	nd	nd	nd	nd	Nd

Source : Rapport d'évaluations campagne agricole/ANASA/Ministère de l'agriculture

Tableau 2.5.3.15 : Evolution de la production des principales cultures d'exportation (en tonnes)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Café	29 018	30 220	17 907	5 844	41 500	45 750	45 950
Cacao	15 160	39 600	8 040	5 273	7 500	7 500	8 200
Coton	0	0	680	912	15 000	nd	15 000
Anacarde	nd	nd	nd	nd	8 600	9 340	10 570
Huile de palme	5 200	9 500	408	121	30	nd	Nd

Source : Tableau de bord de l'économie Guinéenne/ Ministère du plan/Direction nationale du plan/Division études et stratégie macro Economique/ Direction nationale de l'agriculture (DNA)/Division filières de production

Tableau 2.5.3.16 : Evolution de la distribution des engrais NPK 17 par campagne par région administrative (en tonnes)

Régions administratives	2011/2012	2012/2013	2013/2014
Kankan	2 892	2 390	4 899
N'Zérékoré	1 592	931	288
Faranah	1 413	904	227
Mamou	575	1 500	743
Kindia	966	1 658	1 284
Labé	602	1 321	844
Boké	1 289	351	599
Conakry	0	212	311
Quantité engrais distribuée	9 327	9 268	9 197
Quantité engrais utilisés	6 775	8 535	1 514

Source: Direction Nationale de l'Agriculture/Ministère de l'Agriculture

Tableau 2.5.3.17 : Evolution de la distribution des engrais urée par campagne par région administrative (en tonnes)

Régions administratives	2011/2012	2012/2013	2013/2014
Kankan	499	1 619	2 061
N'Zérékoré	751	81	235
Faranah	239	631	135
Mamou	101	121	21
Kindia	427	663	645
Labé	247	192	106
Boké	262	53	262
Conakry	73	185	36
Quantité distribuée	2 599	3 546	3 501
Quantité engrais utilisés	2 752	2 698	442

Source: Direction nationale de l'agriculture/Ministère de l'agriculture

Tableau 2.5.3.18 : Evolution de la quantité de pesticides utilisés par région administrative

Région	Unité	2010	2011	2012	2013
Boké	Litre	nd	21 004	30 388	18 262
Faranah	Litre	nd	33 080	78 224	101 695
Kankan	Litre	nd	1 500	7 700	5 455
Kindia	Litre	nd	2 050	40 640	48 296
Labé	Litre	1 784	1 539	8 332	15 726
Mamou	Litre	nd	16 595	15 050	9 650
NZérékoré	Litre	88 977	120 295	71 733	263 601
Ensemble	litre	nd	196 063	252 067	462 685

Source : Direction nationale de l'agriculture/Ministère de l'agriculture

Tableau 2.5.3.19 : Evolution des importations de riz en volume et en valeur

Désignation	Unité	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1-Volume (riz)	Milliers tonnes	408,4	279,5	451,5	529,0	458,4	620,6	545,3	644,2
2-Valeur (riz)	Millions USD	68,1	85,7	139,1	239,7	239,8	284,6	251,0	252,8

Source: BCRG/DSBP/DGD

Tableau 2.5.3.20 : Evolution des exportations des produits agricoles en volume et en valeur

Désignation	Unité	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1-Volume (pomme de terre, banane etc.)	Milliers tonnes	42,7	34,6	77,0	26,6	29,9	33,2	59,9	68,2
2-Valeur (pomme de terre, banane etc.)	Million USD	22,6	18,0	43,3	16,7	18,0	82,4	60,4	80,9

Source: BCRG/DSBP/DGD

Thème 2.5.4 : Bétail

Liste des tableaux du thème

Tableau 2.5.4.1 : Evolution des effectifs du cheptel par espèce (en milliers)

Tableau 2.5.4.2 : Evolution des abattages contrôlés des bovins (nombre de têtes) par région naturelle

Tableau 2.5.4.3 : Evolution des abattages contrôlés des ovins (nombre de têtes) par région naturelle

Tableau 2.5.4.4 : Evolution des abattages contrôlés des caprins (nombre de têtes) par région naturelle

Tableau 2.5.4.5 : Evolution des abattages contrôlés des porcins (nombre de têtes) par région naturelle

Tableau 2.5.4.6 : Evolution de la quantité de cuirs de bovins collectée (nombre)

Tableau 2.5.4.7 : Evolution de nombre de cuirs de bovins utilisés localement

Tableau 2.5.4.8 : Evolution de la quantité de cuirs de bovins expédiée (nombre de cuirs)

Tableau 2.5.4.9 : Evolution de la valorisation des peaux des petits ruminants : quantité de peaux collectées

Tableau 2.5.4.10 : Evolution de la valorisation des peaux des petits ruminants : quantité de peaux utilisées localement

Tableau 2.5.4.11 : Evolution de la valorisation des peaux des petits ruminants : quantité de peaux expédiées

Tableau 2.5.4.12 : Evolution du nombre d'organes et de carcasses saisis

Tableau 2.5.4.13 : Evolution du transfert interne du bétail (entre préfectures)

Tableau 2.5.4.14 : Evolution du transfert transfrontalier du bétail (importation et exportation)



Principales définitions

Abattage contrôlé : Abattage dans les abattoirs et aires d'abattages et dont les carcasses sont présentées aux agents inspecteurs des services vétérinaires et représentants du Ministère en charge de l'élevage aux fins d'inspection.

Aire de pâture : Espace habituellement fréquenté par les animaux à la recherche de pâturage.

Bovin : Ruminant de grande taille appelé communément "boeuf".

Capacité de charge : Population maximale de bétail ou de faune qu'un habitat ou un écosystème peut supporter de manière durable. Elle est basée sur la notion de «capacité de charge écologique» selon laquelle la population augmente jusqu'à ce que les stocks fourragers réduits diminuent les taux de natalité et augmentent les taux de mortalité.

Elle est le nombre de bétail exprimé en UBT que peut supporter un pâturage sans être détérioré, le bétail étant en bon état d'entretien et de production, elle est aussi appelée taux de charge optimal d'un pâturage.

UBT : Unité Bétail Tropical – c'est une unité de conversion de différentes espèces (bovin, ovin et caprin) 1UBT correspond à un bovin de 250 kg.

Caprins : Animaux domestiques de l'espèce Caprin. Les caprins (tous âges) comprennent: les chèvres reproductrices, les chèvres et chevrettes pour la souche, les chèvres de réforme et tous les mâles de l'espèce (boucs, bouc castré).

Cheptel : Effectif des animaux d'élevage en la possession directe de l'exploitation ou gérés par elle. Les animaux n'appartiennent pas nécessairement à l'exploitant. Ces animaux peuvent se trouver sur l'exploitation (sur des superficies ou dans des bâtiments utilisés par l'exploitation) ou en dehors de l'exploitation (superficiés communes, animaux en voie d'acheminement, etc.). Sont inclus dans les animaux d'élevage: les bovins, les ovins, les caprins, les porcins, les volailles, les lapins, les camelins, les arsins, les équins utilisés pour la production (viande, lait, œuf, transport, attelage exhaure).

Cuir : Peau animale tannée de grands mammifères comme le boeuf, le cheval, etc.

Peau et Cuir: ici, la peau désigne l'enveloppe du corps des petits ruminants comme les ovins, les caprins.

Prairies et pâturages permanents : Terres permanemment utilisées (cinq ans ou plus) pour la culture des herbacées, ou pour la pousse des herbes à l'état sauvage (prairie sauvage ou pâturage libre).

Saisies d'inspection : Soustraction hors de la consommation humaine par les services d'inspection dans les abattoirs et aires d'abattage, d'une carcasse entière (saisie totale), d'un organe ou d'une partie du corps d'un animal (saisie partielle) jugés impropres à cause d'une altération par des maladies animales.

Transhumance : Migration périodique du bétail (bovidés, équidés et ovins) d'une région du pays à une autre (transhumance intérieure) ou du pays vers un autre pays (transhumance extérieure), et ce en fonction des conditions climatiques et donc de la saison.

Peau : Enveloppe du corps des petits ruminants comme les ovins, les caprins.

Porcin : Animal communément appelé "cochon".

Ovin : Animal communément appelé "mouton".

Volaille : Ensemble des oiseaux de basse-cour.

Tableau 2.5.4.1 : Evolution des effectifs du cheptel par espèce (en milliers)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Bovins	4 906	5 175	5 459	5 758	6 074	6 407	6 759
Ovins	1 615	1 723	1 838	1 961	2 092	2 231	2 380
Caprins	1 931	2 061	2 199	2 347	2 504	2 672	2 851
Porcins	95	100	105	110	115	121	127
Volaille locale	21 231	22 504	23 855	25 286	26 803	28 411	30 116
Volaille (poules pondeuses)	nd	nd	nd	nd	nd	1 500	1 730

Source : Bureau stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'Elevage

Tableau 2.5.4.2: Evolution des abattages contrôlés des bovins (nombre de têtes) par région naturelle

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	nd	nd	32 782	55 499	16 456	39 295	31 381
Basse Guinée	23 015	16 625	22 715	14 734	17 472	11 903	23 148
Moyenne Guinée	23 738	26 987	25 850	27 338	27 867	32 036	24 210
Haute Guinée	19 739	22 726	23 121	28 459	29 351	26 977	29 677
Guinée Forestière	15 653	14 788	15 497	16 278	15 727	15 936	31 381
Ensemble Guinée	nd	nd	119 965	142 308	106 873	126 147	139 797

Source : Bureau stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'élevage et des productions animales

Tableau 2.5.4.3 : Evolution des abattages contrôlés des ovins (nombre de têtes) par région naturelle

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	nd	nd	763	1 315	872	956	843
Basse Guinée	230	223	205	190	377	638	780
Moyenne Guinée	256	288	324	733	882	1 066	1 103
Haute Guinée	949	1 290	1 053	1 631	1 971	2 417	1 621
Guinée Forestière	670	1 238	1 624	1 189	1 330	1 573	843
Ensemble Guinée	nd	nd	3 969	5 058	5 432	6 650	5 190

Source : Bureau stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'élevage et des productions animales

Tableau 2.5.4.4 : Evolution des abattages contrôlés des caprins (nombre de têtes) par région naturelle

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	nd	nd	1 096	1 379	1 326	1 315	1 217
Basse Guinée	456	850	608	601	822	1 512	1 863
Moyenne Guinée	1 067	1 066	2 208	3 652	3 854	9 841	6 245
Haute Guinée	4 803	4 834	4 879	4 432	4 307	5 270	4 654
Guinée Forestière	1 736	1 709	2 304	2 074	2 110	2 613	2 231
Ensemble Guinée	nd	nd	11 095	12 138	12 419	20 551	16 210

Source : Bureau stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'élevage et des productions animales

Tableau 2.5.4.5 : Evolution des abattages contrôlés des porcins (nombre de têtes) par région naturelle

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	nd	nd	115	0	0	0	0
Basse Guinée	0	nd	0	0	0	0	0
Moyenne Guinée	0	nd	0	0	0	0	0
Haute Guinée	0	nd	0	0	0	0	0
Guinée Forestière	1 388	1 496	2 666	2 954	3 273	3 115	2 973
Ensemble Guinée	nd	nd	2 781	2 954	3 273	3 115	2 973

Source : Bureau stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'élevage et des productions animales

Tableau 2.5.4.6 : Evolution de la quantité de cuirs de bovins collectée (nombre)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	nd	nd	7 561	18 879	20 810	15 988	10 674
Basse Guinée	22 867	24 207	16 570	21 651	21 291	22 252	21 141
Moyenne Guinée	20 121	25 490	24 980	27 314	28 194	22 878	26 362
Haute Guinée	17 389	10 920	21 885	25 174	30 970	25 776	27 717
Guinée Forestière	15 043	13 392	15 497	10 903	15 727	11 215	15 305
Guinée	nd	nd	86 493	103 921	116 992	98 109	101 199

Source : BSD /Ministère de l'élevage et des productions animales

Tableau 2.5.4.7 : Evolution de nombre de cuirs de bovins utilisés localement

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	nd	nd	7 561	8 079	8 810	9 988	10 311
Basse Guinée	9 462	10 479	60 295	9 148	9 549	9 935	14 242
Moyenne Guinée	6 114	5 853	6 662	4 028	7 893	3 940	4 299
Haute Guinée	6 195	5 832	8 153	5 331	5 248	4 824	6 375
Guinée Forestière	15 043	13 392	15 497	10 903	15 727	11 215	14 105
Guinée	36 814	35 556	98 168	37 489	47 227	39 902	49 332

Source : BSD /Ministère de l'élevage et des productions animales

Tableau 2.5.4.8 : Evolution de la quantité de cuirs de bovins expédiés

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	nd	nd	0	10 800	11 750	6 000	350
Basse Guinée	13 405	8 705	7 289	8 082	7 026	19 898	6 629
Moyenne Guinée	12 109	19 378	15 002	19 664	20 385	18 938	20 605
Haute Guinée	11 378	13 463	9 798	19 835	26 815	20 940	5 425
Guinée Forestière	0	0	0	0	47	1 149	1 149
Guinée	nd	nd	32 089	58 381	66 023	65 776	34 158

Source : BSD /Ministère de l'élevage et des productions animales

Tableau 2.5.4.9 : Evolution de la valorisation des peaux des petits ruminants : quantité de peaux collectées

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	nd	nd	580	0	2 370	0	2 005
Basse Guinée	692	1 188	1 854	791	1 073	2 148	2 423
Moyenne Guinée	1 309	1 101	2 500	3 974	5 024	10 472	6 558
Haute Guinée	4 778	4 962	4 777	5 031	4 083	4 916	5 425
Guinée Forestière	3 298	3 310	3 957	2 559	3 492	3 547	3 547
Ensemble Guinée	nd	nd	13 668	12 355	16 042	21 083	19 958

Source : BSD /Ministère de l'élevage et des productions animales

Tableau 2.5.4.10 : Evolution de la valorisation des peaux des petits ruminants : quantité de peaux utilisées localement

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	nd	nd	160	0	417	0	570
Basse Guinée	692	1 188	1 141	791	307	1 038	1 106
Moyenne Guinée	0	0	0	3 268	3 586	9 434	5 613
Haute Guinée	2 004	2 215	2 587	1 740	1 500	2 735	2 505
Guinée Forestière	3 298	3 310	3 848	2 559	3 358	3 534	3 034
Ensemble Guinée	nd	nd	7 736	8 358	9 168	16 741	12 828

Source : BSD /Ministère de l'élevage et des productions animales

Tableau 2.5.4.11 : Evolution de la valorisation des peaux des petits ruminants : quantité de peaux expédiées

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	Nd	nd	400	0	1 895	0	1 435
Basse Guinée	0	0	800	0	0	0	0
Moyenne Guinée	616	598	222	706	1 152	1 038	945
Haute Guinée	2 775	0	2 190	3 291	2 580	2 176	2 920
Guinée Forestière	0	109	109	0	135	24	415
Ensemble Guinée	3 391	707	3 721	3 997	5 762	3 238	5 715

Source : BSD /Ministère de l'élevage et des productions animales

Tableau 2.5.4.12 : Evolution du nombre d'organes et de carcasses saisis

		2010	2011	2012	2013	2014
Saisies partielles / Organes saisis	Foie	7 481	7 925	9 866	7 556	9 243
	Cœur	125	102	188	291	264
	Poumons	1 770	2 015	12 477	2 328	5 862
	Reins	340	280	202	317	252
	Rates	146	116	1 069	197	570
	Langues	133	135	114	109	119
	Autres	2	55	13	0	0
Saisies totales / Espèces	Bovins	12	73	6	2	3
	Ovins	0	55	0	0	0
	Caprins	0	55	0	0	2

Source : BSD /Ministère de l'élevage et des productions animales

Tableau 2.5.4.13 : Evolution du transfert interne du bétail (entre préfectures)

Années		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Départs	Bovins	55 191	45 207	50 072	44 713	80 772	104 581	106 309	59 309
	Ovins	25 653	23 514	43 115	53 673	42 925	44 888	67 253	38 438
	Caprins	26 162	21 007	21 031	30 683	34 572	40 115	65 310	39 918
Arrivées	Bovins	45 005	36 726	53 517	48 256	58 785	72 254	88 767	96 107
	Ovins	11 357	12 931	16 918	19 244	17 948	19 483	25 915	27 365
	Caprins	10 780	15 223	17 548	17 542	15 723	13 506	21 241	23 077

Source: BSD /Ministère de l'élevage et des productions animales

Tableau 2.5.4.14 : Evolution du transfert transfrontalier du bétail (importations et exportations)

		2013	2014	2015	2016
Importations (Origine)					
Mali	Bovins	4 595	2 546	1 0061	13 847
	Ovins	1 434	4 818	11 856	15 187
	Caprins	416	2 030	7 199	8 707
Côte d'Ivoire	Bovins	60	23	14	0
	Ovins	0	1	0	33
	Caprins	6	0	0	1
	Porcins	0	0	0	445
Exportation (Destination)					
Guinée-Bissau	Bovins	0	nd	0	181
	Ovins	464	nd	1 091	1 613
	Caprins	362	nd	2 259	4 586

Source : BSD /Ministère de l'élevage et des productions animales

Thème 2.5.5 : Autres ressources biologiques non cultivées

Tableau 2.5.5.1 : Evolution du nombre de permis de chasse délivrés par région administrative

Tableau 2.5.5.2 : Evolution du nombre de zones de chasse identifiée par région administrative

Tableau 2.5.5.3 : Nombre d'armes recensées par catégorie par région naturelle en 2016

Tableau 2.5.5.4 : Evolution du nombre de fauves abattus

Tableau 2.5.5.5 : Evolution du nombre d'animaux tués par les fauves

Tableau 2.5.5.6 : Evolution des exportations des spécimens de faune sauvage de 2004 à 2013 à l'aéroport international de Gbèssia Conakry

Tableau 2.5.5.7 : Evolution de la production de cire et de miel

Principales définitions

Chasse : Traque d'animaux dans le but de les capturer ou de les abattre, les manger ou les détruire. Quand la chasse est soumise à une réglementation, la pratique de la chasse en dehors de son cadre légal est appelée braconnage.

Cire d'abeille : (nom scientifique : cera alba) réalisée à partir des écailles blanches et transparentes qui apparaissent à l'ouverture des quatre glandes cirières situées de chaque côté de l'abdomen de l'abeille.

Permis de chasse ou « permis de chasser » : Document délivré à un chasseur attestant de son droit à chasser un gibier en certains sites et à certaines périodes de l'année.

Fauves : Mammifères carnivores, et en particulier aux moyens à grands **félins**. Les félins appelés aussi félidés forment une famille de l'ordre des carnivores. Les félidés ont une tête assez ronde et raccourcie, ils possèdent des griffes rétractiles et marchent à l'aide de leurs doigts.

Tableau 2.5.5.1 : Evolution du nombre de permis de chasse délivrés par région administrative

Région	2010	2011	2012	2013
Boké	nd	nd	nd	nd
Faranah	2 000	1 788	100	nd
Kankan	nd	nd	nd	nd
Kindia	500	400	58	nd
Labé	nd	nd	nd	nd
Mamou	100	120	50	nd
Nzérékoré	50	50	50	10

Sources : Direction nationale des eaux et forêts

Tableau 2.5.5.2 : Evolution du nombre de zones de chasse identifiées par région administrative

Région	2010	2011	2012	2013
Boké	2	2	2	2
Faranah	4	4	4	4
Kankan	1	1	1	1
Kindia	5	5	4	4
Labé	nd	nd	nd	nd
Mamou	12	12	10	10
NZérékoré	2	2	2	2

Source: Direction nationale des eaux et forêts

Tableau 2.5.5.3: Nombre d'armes recensées par catégorie par région naturelle en 2016

Préfectures/Communes	Armes perfectionnées			Fusils de traite	Total
	Calibre 12	Calibre 16	Calibre 7,5		
Matam	1 canon =269 2 canons = 36	1 canon = 12 2 canons =9	4	169	330
Forécariah	1 canon = 187 2 canons 23	1 canon =7 2 canons =2	400	0	619
Kouroussa	1 canon =12 2 canon = 812	40	537	0	1 387

Source : Rapports annuels 2005-2013/Direction nationale des eaux et forêts, sections communales et préfectorales des eaux et forêts.

Tableau 2.5.5.4 : Evolution du nombre de fauves abattus

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Panthers	48	3	2	0	6	1	nd	nd	1
Lions	3	1	0	1	0	0	nd	nd	1
Hyènes	2	0	1	3	0	11	nd	nd	0
Chacals	14	64	20	3	1	0	nd	nd	1
Civettes	52	127	6	16	27	17	nd	5	5

Source : Ministère de l'élevage /Direction nationale de la production animale

Tableau 2.5.5.5: Evolution du nombre d'animaux tués par les fauves

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Bovins	230	182	93	53	193	104	168	53	30
Petits ruminants	351	336	161	118	241	206	193	155	243
Total	581	518	254	171	434	310	361	208	273

Source: Ministère de l'Elevage /Direction Nationale de production Animale

Tableau 2.5.5.6 : Evolution des exportations des spécimens de faune sauvage de 2004 à 2013 à l'aéroport international de Gbèssia Conakry

Indicateurs	Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Oiseaux vivants exportés	Nbre	224 156	209 109	2 243	7 528	15 063	9 065	17 591	18 536	10 289	10 541
Squelettes séchés de cheval de mers exportés	Kg	1 203	899,8	1 030	920,8	1 167	840	1 100	170	130	0
Tortues terrestres vivantes exportées	Nbre	0	0	0	690	4	11	0	110	0	0
Lézards vivants exportés	Nbre	0	0	906	150	0	0	0	0	0	0
Lamantins vivants exportés	Nbre	0	0	0	0	0	6	1	0	0	0
Singes vivants exportés	Nbre	0	0	0	24	0	82	0	0	7	0
Peaux de python exportées	Nbre	0	0	2	20	160	0	0	0	0	0
Cochons sauvages vivants exportés	Nbre	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0

Source : Service de contrôle à l'exportation de la CITES, aéroport international de Gbèssia Conakry 2014

Tableau 2.5.5.7: Evolution de la production de cire et miel

Années		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre (unité)	Producteurs recensés	1 253	354	1 001	1 006	3 181	1 193	1 343
	Ruches placées	27 259	1 407	10 806	11 000	33 641	6 596	13 569
Quantité (kg)	Miel	4 809	6 862	74 378	74 529	9 722	13 108	36 145
	Cire	67	1 380	7 237	7 237	427	259	31

Source : Bureau de stratégie et de développement (BSD)/Ministère de l'élevage et des productions animales

Sous-composante 2.6 : Ressources en eau

Liste des thèmes de la sous-composante

Thème 2.6.1 : Ressources en eau

Thème 2.6.2 : Prélèvement, utilisation et restitution de l'eau

Thème 2.6.1 : Ressources en eau

Liste des tableaux du thème

Tableau 2.6.1.1 : Ecart de la moyenne annuelle des précipitations par rapport à la moyenne annuelle à long terme

Tableau 2.6.1.2 : Evolution de l'évapotranspiration (ETP) dans les principales stations

Tableau 2.6.1.3 : Bilan hydrique calculé en fonction de l'ETP et la pluviométrie pour la période 2011-2013

Tableau 2.6.1.4 : Projection de besoin en eau 2025

Tableau 2.6.1.5 : Adéquation disponible et besoin en eau

Tableau 2.6.1.6 : Besoins de consommation d'eau potable de la SEG

Tableau 2.6.1.7 : Ressource en eau disponible (prévision 2015)

Tableau 2.6.1.8 : Nombre de points d'eau modernes réalisés par la SNAPE par région administrative

Principales définitions

Bilan hydrique : Résultat chiffré de la comparaison du total des précipitations tombées dans une région et de l'évapotranspiration potentielle évaluée en laboratoire. Le bilan hydrique permet d'apprécier la faisabilité d'une culture donnée dans une région donnée.

Pluviomètre : Instrument de base de la mesure des liquides ou solides. Il indique la quantité d'eau totale précipitée et recueillie à l'intérieur d'une surface calibrée dans un intervalle de temps séparant deux relevés.

Pluviométrie : Pluviosité elle-même, c'est-à-dire quantité d'eau de pluie tombée sur une région donnée, pendant une durée déterminée et aussi la fréquence de ces précipitations ; mais elle désigne aussi la mesure de la pluviosité.

Précipitation moyenne annuelle : Etablie sur un grand nombre d'années, hauteur moyenne des précipitations annuelles tombant à un endroit donné.

Précipitations annuelles : Somme des précipitations mensuelles.

Température moyenne annuelle : Moyenne de toutes les températures hebdomadaires moyennes. La température hebdomadaire moyenne est la moyenne des températures maximales et minimales d'une semaine donnée.

Evapotranspiration : Quantité variable ou physique utilisée en agro météorologie qui consiste en la quantité d'eau (rapportée à l'unité de temps) qui depuis le sol passe dans l'air à l'état de vapeur en raison de l'effet conjoint de la transpiration des plantes et de l'évaporation, directement du sol.

Tableau 2.6.1.1 : Précipitations annuelles (en mm)

	Moyenne à long terme (LTA)	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Moyenne annuelle des précipitations	1 891,3	2 014	1 866	2 069	1 949	1 856	1 869	2 137	1 942	1 988	2 180	1 914

Source : Ministère des transports/Direction nationale de la météorologie

Tableau 2.6.1.2 : Evolution de l'évapotranspiration (ETP) dans les principales stations (en mm)

Stations	2011	2012	2013
Conakry	1 591,3	1 673,9	1 060,3
Kindia	1 698,8	1 620,7	1 563,7
Boké	1 520,9	1 486,1	1 094,0
Labé	2 360,6	2 261,8	1 997,6
Mamou	1 701,8	1 727,8	1 765,9
Koundara	2 283,8	2 253,3	2 241,6
Kankan	1 724,5	1 773,9	1 968,3
Siguiri	1 990,6	2 024,9	2 244,1
Faranah	1 662,6	1 683,2	1 823,9
NZérékoré	1 362,7	1 366,1	1 323,0
Macenta	1 382,7	1 357,1	1 340,1
Kissidougou	1 455,6	1 443,5	1 468,3

Source : Ministère des transports/Direction nationale de la météorologie

Tableau 2.6.1.3 : Bilan hydrique calculé en fonction de l'évapotranspiration et de la pluviométrie pour la période 2011-2013 en mm et 1/10

Stations	2011			2012			2013		
	ETP	Pluie	BH	ETP	Pluie	BH	ETP	Pluie	BH
Conakry	1 591	3 197	1 605	1 674	3 805	2 131	1 060	3 624	2 563
Kindia	1 699	2 129	430	1 621	2 266	645	1 564	2 028	465
Boké	1 521	1 808	287	1 486	2 820	1 334	1 094	2 562	1 468
Labé	2 361	1 776	-585	2 262	1 690	-572	1 998	1 584	-414
Mamou	1 702	1 789	88	1 728	2 080	352	1 766	1 820	54
Koundara	2 284	1 014	-1 270	2 253	1 273	-980	2 242	828	-1 413
Kankan	1 725	1 193	-532	1 774	1 438	-336	1 968	1 183	-786
Siguiri	1 991	1 799	-192	2 025	1 229	-796	2 244	1 071	-1 173
Faranah	1 663	1 614	-48	1 683	1 660	-23	1 824	1 729	-95
NZérékoré	1 363	2 004	641	1 366	2 280	913	1 323	1 870	547
Macenta	1 383	1 906	523	1 357	2 118	761	1 340	2 165	825
Kissidougou	1 456	1 530	74	1 444	2 041	598	1 468	1 735	266

Source : Ministère des transports/Direction nationale de la météorologie

Tableau 2.6.1.4 : Projection des besoins en eau en 2025

Désignation	Unité	Valeur
Besoin en eau domestique		
-Population périurbaine	Millions m ³	415
-Population rurale	Millions m ³	169
Total	Millions m³	584
Besoin en eau pour l'irrigation 2025	Millions m ³	1 110
Besoin en eau pour le bétail 2025	Millions m ³	55 467
Besoin en eau pour l'énergie 2025	Millions m ³	29 245
Besoin en eau pour l'industrie 2025	Millions m ³	1 200

Source : Direction nationale hydraulique vision national de l'eau en l'an 2025 (rapport de synthèse) Conakry janvier 2000

Tableau 2.6.1.5 : Adéquation disponible et besoin en eau

Désignation	Unité	Valeur
Souterraine disponible	Millions m ³	12 940
Eau souterraine exploitée en 2025	Millions m ³	40
Disponible après 2025	Millions m ³	12 900
Eau de surface disponible	Millions m ³	164 503
Eau de surface exploitée en 2025	Millions m ³	32 154
Disponible après 2025	Millions m ³	135 258

Source : Vision nationale de l'eau en l'an 2025 (rapport de synthèse) DNH Conakry janvier 2000

Tableau 2.6.1.6 : Besoins de consommation d'eau potable de la SEG (en millions de m³)

Années	2014	2015	2016
Besoins domestiques annuels	15,9	16,0	16,1
Besoins industriels annuels	0,7	0,7	0,7
Autres besoins annuels	20,0	21,0	23,0
Ensemble	36,6	37,7	39,8

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)

Tableau 2.6.1.7 : Ressources en eau disponibles (prévision 2015)

Désignation	Unité	Valeur
Précipitations en moyenne annuelle	Millions m ³	430 000
Eau de surface douce	Millions m ³	164 503
Réserve d'eau souterraine	Millions m ³	12 940
Total	Millions m ³	177 443

Source : Vision nationale de l'eau en l'an 2025 (rapport de synthèse) DNH Conakry Janvier 2000

Tableau 2.6.1.8 : Nombre de points d'eau modernes réalisés par SNAPE par région administrative

Régions adm	2013			2014			2015			2016		
	Forages	Puits	Sources									
Conakry	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kindia	12	0	0	43	0	0	44	0	0	21	0	0
Boké	16	0	0	52	0	0	53	0	0	64	0	0
Mamou	0	0	0	59	0	0	60	0	0	30	0	0
Labé	28	0	0	66	0	0	66	0	0	12	0	0
Faranah	186	0	0	82	0	0	84	0	0	92	0	0
Kankan	132	0	0	81	0	0	88	0	0	187	0	0
NZérékoré	397	0	0	48	0	0	49	0	0	41	0	0
Guinée	771	0	0	431	0	0	444	0	0	447	0	0

Source : Ministère d'Etat d'énergie et à l'environnement/Service national des points d'eau (SNAPE)

Thème 2.6.2 : Prélèvement, utilisation et restitution de l'eau

Liste des tableaux du thème

Tableau 2.6.2.1 : Nombre d'abonnés par usage à la SEG

Tableau 2.6.2.2 : Production de l'eau potable à la SEG

Tableau 2.6.2.3 : Consommation d'eau potable de la SEG par usage

Tableau 2.6.2.4 : Chiffre d'affaires hors taxe par usage de la SEG

Principales définitions

Accès à l'eau potable : Indicateur représentant la part de la population disposant d'un accès raisonnable à une quantité adéquate d'eau potable. Selon l'OMS, la quantité adéquate d'eau potable représente au minimum 20 litres d'eau par habitant et par jour tandis qu'on entend généralement par « accès raisonnable », une eau potable disponible à moins de quinze minutes de marche.

Borne-fontaine : Equipement public et collectif qui fournit de l'eau à un village ou un quartier dans les endroits dont les habitations n'ont pas de connexion directe à l'eau.

Domestique (du latin *domesticus*) : Tout ce qui concerne le domicile (mot dérivé, comme *domestique* du latin *domus* la maison) et, par extension, de ce qui concerne le ménage et la vie privée.

Eau potable : Eau douce propre à la consommation humaine qui peut être utilisée sans restriction pour boire ou préparer la nourriture. L'eau potable est une ressource naturelle primaire à la consommation; la potabilité permet la survie des êtres vivants et les activités humaines fondamentales car l'eau subit un traitement qui élimine les agents pathogènes.

Production d'eau potable : Action permettant de produire de l'eau consommable à partir d'une eau naturelle. Le traitement nécessaire dépend fortement de la qualité de la ressource en eau. Il varie aussi avec le niveau d'exigence et les normes appliquées, différents suivant les pays. Il est pris en charge par la collectivité ("en régie", par la commune ou un groupement de commune en général) ou délégué à une entreprise privée (délégation de service public), avec des coûts variant beaucoup selon les contextes.

Tableau 2.6.2.1 : Nombre d'abonnés par usage à la SEG

Désignation	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Domestique	103 935	111 355	115 305	121 550	125 190	127 451	130 588
Collectif (bornes fontaines)	1 587	1 514	1 438	1 111	866	883	822
Industries	82	84	95	74	76	75	78
Autres administrations	1 192	1 207	1 342	621	670	696	723
Commerces	914	1 369	1 862	3 051	3 662	3 923	4 186
Administration	3 668	4 263	4 341	4 351	4 496	4 610	4 729
Total	111 378	119 792	124 383	130 758	134 960	137 638	141 126

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)

Tableau 2.6.2.2 : Production de l'eau potable à la SEG (en millions de m³)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de villes	25	25	25	25	25	26	26
Eau brute	59,1	60,0	61,5	62,6	64,1	63,0	64,9
Eau de surface	50,2	51,0	52,3	53,2	53,9	50,4	52,0
Eau souterraine	8,9	9,0	9,2	9,4	10,3	12,6	13,0
Volume produit (eau traitée)	57,9	58,8	60,3	61,3	62,8	61,4	63,8
Pertes d'eau potable	29%	28%	29%	46%	42%	42%	43%
Rendement technique du réseau de distribution	71%	72%	71%	54%	58%	58%	57%

Source : Société des eaux de Guinée

Tableau 2.6.2.3: Consommation d'eau potable de la SEG par usage (en millions de m³)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Administration	26,1	28,5	29,8	20,9	22,2	21,8	21,9
Autres administrations (Institutions)	2,9	1,5	0,7	0,6	0,4	0,4	0,3
Bornes fontaines	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Commerce	0,3	0,4	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5
Industries	0,8	0,7	0,8	0,7	0,7	0,6	0,6
Particuliers (ménages)	11,6	11,5	11,4	10,8	12,8	12,8	13,6
Total	41,9	42,7	43,3	33,6	36,8	36,3	37,2

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)/Ministère de l'énergie et de l'hydraulique

Tableau 2.6.2.4: Chiffre d'affaires hors taxe par usage de la SEG (en millions de GNF)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Administration	78 303,1	85 460,2	102 739,2	118 865,3	126 387,0	124 537,3	124 754,2
Autres administrations (Institutions)	16 328,3	8 472,0	4 167,6	6 534,7	4 621,5	4 103,0	3 542,4
Bornes fontaines	417,4	526,8	459,5	335,2	357,8	402,5	589,4
Commerce	983,8	1 099,3	1 510,9	3 032,9	3 171,6	3 012,0	2 824,3
Industries	4 280,4	3 955,1	4 426,5	7 539,1	6 929,9	6 104,5	6 708,8
Particuliers (ménages)	20 415,7	20 016,5	19 780,8	25 029,3	31 503,3	32 418,4	35 532,9
Total	120 728,7	119 530,0	133 084,5	161 336,5	172 971,1	170 577,8	173 952,1

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)/Ministère de l'énergie et de l'hydraulique

Composante 3 : Résidus

Liste des sous-composantes de la composante 3

Sous-composante 3.1 : Emissions dans l'air

Sous-composante 3.2 : Production et gestion des eaux usées

Sous-composante 3.3 : Génération et gestion des déchets

Sous-composante 3.4 : Libération des substances chimiques

Sous-composante 3.1 : Emissions dans l'air

Liste des thèmes de la sous-composante

Thème 3.1.1 : Emissions de gaz à effet de serre

Thème 3.1.2 : Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone

Thème 3.1.3 : Emissions d'autres substances

Thème 3.1.1 : Emissions de gaz à effet de serre

Liste des tableaux du thème

Tableau 3.1.1.1 : Récapitulatif des émissions globales de GES par secteurs d'activités

Tableau 3.1.1.2 : Emissions de GES - Emissions totales kg (CO₂, CH₄, N₂O, NO_x, CO, COMNM, SO₂)

Tableau 3.1.1.3 : Emission de méthane selon l'espèce animale en 2006

Tableau 3.1.1.4 : Emissions de CO₂ par activités économique et par combustible en 2006

Tableau 3.1.1.5 : Projection de la population et des émissions selon les différents secteurs de développement de 1994 à 2025

Tableau 3.1.1.6 : Taux de séquestration de carbone de différentes pratiques

Tableau 3.1.1.7 : Stocks de carbone et leur valeur dans les écosystèmes guinéens 2014

Principales définitions

Effet de serre : Processus de réchauffement de l'atmosphère dû à certains gaz. Ces "gaz à effet de serre" absorbent et réémettent les rayonnements infrarouges à la surface de la terre.

Gaz à effet de serre (GES) : Gaz qui absorbent une partie des rayons solaires en les redistribuant sous la forme de radiations qui rencontrent d'autres molécules de gaz, répétant ainsi le processus et créant l'effet de serre, avec augmentation de la température. L'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre dans notre atmosphère terrestre est en effet l'un des principaux facteurs à l'origine du réchauffement climatique.

Les gaz à effet de serre (GES) ont pour origine première les activités humaines et les combustibles fossiles. Principaux gaz à effet de serre :

- **Gaz carbonique (CO₂)**, **origines** : combustion des énergies fossiles, transport, industrie, déforestation.
- **Méthane (CH₄)**, **origines** : agriculture, élevage, exploitation des hydrocarbures, déchets organiques.
- **Oxyde nitreux (N₂O)**, **origines** : engrais azotés, chimie

Les émissions de CO₂ résultent principalement de l'utilisation de combustibles fossiles, pour la production d'énergie, le transport, le chauffage des logements. Pour les émissions de méthane, les élevages représentent la source principale d'émission. Les stations d'épuration des eaux usées, urbaines et industrielles émettent également du méthane.

Séquestration du dioxyde de carbone CO₂ (on parle parfois de piégeage ou d'emprisonnement) : Ensemble des mécanismes naturels qui conduisent à la fixation du CO₂ de l'atmosphère ou de l'eau dans la biosphère et dans la lithosphère.

Tableau 3.1.1.1 : Récapitulatif des émissions globales de GES par secteurs d'activités

GES (Gg)	CO2	CH4	N2O	NOx	CO	NMVOc	PRG (100ans)
Energie	10 631,8	24,3	0,3	14,2	454,6	50,9	11 237,9
Procédés industriels	137,8	nd	nd	nd	nd	nd	137,8
Déchets	5,7	16,3	nd	nd	nd	nd	347,1
Agriculture	nd	114,8	0,4	14,5	817,7	nd	2 543,5
Foresterie et CUIT	-21 483,0	168,0	1,2	41,8	470,1	nd	-17 598,3
Total	nd	nd	nd	nd	nd	nd	-3 332,0
PRG(Gg) Eq.CO2	-10 707,7	6 790,6	585,2	nd	nd	nd	-3 332,0

Source : Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques/communication nationale initiale de la Guinée/projet FEM/PNUD GUI/97/G3

Tableau 3.1.1.2 : Emissions de GES - Emissions total kg (CO2, CH4, N2O, NOX, CO, COVM, SO2)

Désignation	Unités	1994	2000	2005	2010	2015
Gaz à effet de serre	Gg	1 466,3	1 732,3	2 616,4	26 110,5	31 539,0

Source : Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques/communication nationale initiale de la Guinée/projet FEM/PNUD GUI/97/G33

Tableau 3.1.1.3 : Emission de méthane selon l'espèce animale en 2006

Espèces	Emission en Gg	Emission en Gg Eq-CO2
Bovins (vaches laitières et autres)	61,899	1 299,879
Ovins	2,609	54,789
Caprins	3,234	67,914
Equins	0,001	0,021
Arsins	0,018	0,378
Porcins	0,036	0,756
Volaille	0	0
Total	67,797	1 423,737

Source : Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques/communication nationale initiale de la guinée/projet FEM/PNUD GUI/97/G33

Tableau 3.1.1.4 : Emissions de CO2 par activités économique et par combustible 2006

	Branches d'activités	Sources émission	Quantités(Gg)	Observations	
1	Production d'énergie électrique	Gasoil	63,2	Prédominance dans les centrales thermiques et l'industrie minière	
		Mazout	655,1		
		Lubrifiant	3,5		
Sous total			721,8		
2	Industries manufacturières	Gasoil	0,7	L'industrie manufacturière n'est qu'à ses débuts	
		Lubrifiant	0,002		
		Sous total	0,7		
Transport					
3	Aviation	Kérosène	2,8	Le gasoil est à l'origine de 62% des émissions du secteur du transport	
		Essence	233,6		
			Gasoil		335,3
		Ferroviaire	Gasoil		50,4
Sous total			621,8		
Secteur résidentiel					
4	Eclairage	Pétrole lampant	87,1	Importante consommation de bois de feu (plus de 85% des émissions)	
		Cuisson	Bois de feu		7 909,3
			Charbon de bois		1 285,5
		Sous total			9 281,8
Secteur agricole (mécanisation)					
5	Engins mobiles	Gasoil	5,354	Faible mécanisation du secteur	
		Engins immobiles	Gasoil		0,347
			Sous total		5,701
Total			10 631,835		

Source : Convention cadre des nations unies sur les changements climatiques/communication nationale initiale de la guinée/projet FEM/PNUD GUI/97/G33

Tableau 3.1.1.5 : Projection de la population et des émissions selon les différents secteurs de développement 1994 à 2025

Désignation	Population	Emission			Emission totale/hbt
		Energie	Agriculture	Déchets+Procédés industriels	
1994	6 727 852	11 238,0	2 529,5	484,8	
Emission/hbt		1,7	0,4	0,07	2,1
2000	8 080 317	14 097,0	3 173,1	608,1	
Emission/hbt		1,74	0,4	0,08	2,2
2010	10 965 163	20 568,0	4 629,6	887,2	
Emission/hbt		1,88	0,4	0,08	2,4
2015	12 773 456	24 844,2	5 592,1	1 071,7	
Emission/hbt		1,9	0,4	0,08	2,5
2020	14 879 959	30 009,4	6 754,7	1 294,6	
Emission/hbt		2,0	0,5	0,09	2,6
2025	17 333 851	36 248,4	8 159,1	1 563,7	
Emission/hbt		2,1	0,5	0,1	2,7

Source : Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques/communication nationale initiale de la Guinée/projet FEI/PNUD GUI/97/G33

Tableau 3.1.1.6 : Taux de séquestration de carbone de différentes pratiques

Pratique culturale	Taux de séquestration (t C/ha/an)
Défrichement d'une forêt pour culture itinérante	-92
Jeune jachère	3
Jachère avancée	7
Agroforesterie mono spécifique	3
Agroforesterie multi spécifique	7
Pâturage	-0,2

Source : Valeur économique et socioculturelle de Kounoukan Benoit Limoges Août 2014)

Tableau 3.1.1.7 : Stocks de carbone et leur valeur dans les écosystèmes guinéens 2014

Type de formation végétale	Superficie (1000 ha)	Densité de carbone (t C/ha)	Stock total de carbone (Mt C)	Valeur du stock (milliards GNF)
Mangrove	250	800	200	2
Forêt dense humide	700	250	175	1,8
Forêt claire et forêt dense sèche	1 600	150	240	2,4
Savane boisée	10 636	110	1 170	11,7
Jachère et savane arbustive	7 500	70	525	5,3
Couverture agricole	1 700	40	68	0,7
Autres	2 200	0	0	0
Total	24 586	nd	2 378	23,8

Source : Valeur économique et socioculturelle de Kounoukan Benoit Limoges Août 2014)

Sous-composante 3.2 : Production et gestion des eaux usées

Liste des thèmes de la sous-composante

Thème 3.2.1 : Production et teneur en polluants des eaux usées

Thème 3.2.2 : Collecte et traitement des eaux usées

Thème 3.3.3 : Déversement des eaux usées dans l'environnement

Thème 3.2.1. : Production et teneur en polluants des eaux usées

Liste des tableaux du thème

Tableau 3.2.1.1 : Quantité des eaux usées de la capitale Conakry

Tableau 3.2.1.2 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées

Tableau 3.2.1.3 : Evolution du mode d'évacuation des eaux usées entre 1996 et 2014

Tableau 3.2.1.4 : Quantité des eaux usées épurées par commune de Conakry

Principales définitions

Eaux usées (ou eaux polluées) : Eaux altérées par l'activité humaine. Il peut ainsi s'agir d'eaux polluées provenant d'usines ou d'eau de ruissellement provenant d'un parc de stationnement. Les déchets présents dans ces **eaux** souillées sont constitués par des matières organiques dégradables et des matières minérales. Ces substances sont sous forme dissoute ou en suspension.

Eaux usées domestiques : Eaux d'évacuation des toilettes, eaux ménagères d'évacuation des cuisines et salles de bains.

Accès à l'eau potable (proportion de ménages ayant accès à l'eau potable) : Rapport entre le nombre de ménages ayant un accès raisonnable à l'eau potable (au moins 20 litres d'eau, du robinet de la maison ou d'une source se trouvant à moins de 30 minutes de sa résidence) et l'effectif total des ménages.

Eaux intérieures :

1) « **eaux de surface** » : Eaux intérieures, à l'exception des eaux souterraines, des eaux de transition et des eaux côtières, sauf en ce qui concerne leur état chimique, pour lequel les eaux territoriales sont également incluses ;

2) « **eaux souterraines** » : Eaux se trouvant sous la surface du sol dans la zone de saturation et en contact direct avec le sol ou le sous-sol ;

3) « **eaux intérieures** » : Eaux stagnantes et eaux courantes à la surface du sol et eaux souterraines en amont de la ligne de base servant pour la mesure de la largeur des eaux territoriales ;

4) « **rivière** » : Masse d'eau intérieure coulant en majeure partie sur la surface du sol, mais qui peut couler en sous-sol sur une partie de son parcours ;

5) « **lac** » : Masse d'eau intérieure de surface stagnante.

Eau douce : Eau que sa faible teneur en sels rend apte au captage destiné à diverses utilisations, en particulier à l'irrigation et à l'alimentation humaine (source =UNESCO). Les limites de teneurs en sels entre eau douce, eau saumâtre et eau salée (= de mer) ne sont pas fixées avec rigueur et peuvent varier suivant les législations.

Eau potable: Eau ayant des caractéristiques microbiennes, chimiques et physiques qui répondent aux directives de l'OMS ou aux normes nationales relatives à la qualité de l'eau de boisson.

Eaux de surface : Eaux qui s'écoulent ou qui stagnent à la surface de l'écorce terrestre (lithosphère).

Eaux usées : Eaux qui après avoir été utilisées ou produites dans le cadre d'une activité particulière ne présentent plus aucune valeur immédiate du point de vue de cette activité pour des raisons de qualité ou de quantité ou pour des raisons tenant au moment où elles sont disponibles.

Ressources renouvelables en eau douce : Les ressources renouvelables en eau douce (eaux de surface et souterraines) sont reconstituées par les précipitations (moins la quantité dissipée par évapotranspiration) tombant sur le territoire d'un pays qui finissent par s'écouler vers les cours d'eau ou recharger les aquifères (flux interne), ainsi que par les eaux de surface et souterraines provenant d'autres pays (apport externe). Les données demandées dans le tableau procèdent habituellement du suivi et de la modélisation hydrologiques et météorologiques.

Prélèvements d'eau douce : L'eau douce peut être prélevée dans les eaux de surface (cours d'eau, lacs, etc.) et dans les eaux souterraines (puits ou sources). Elle est prélevée par des entités publiques ou privées dont la fonction principale est de fournir de l'eau au public (services d'approvisionnement en eau). Elle peut être également prélevée directement dans les cours d'eau, les lacs, les puits et aux sources par des entreprises, des agriculteurs, des ménages et autres. Les données demandées dans le tableau concernent les prélèvements d'eau douce ventilés selon l'activité principale de l'agent qui la prélève, suivant les définitions de la Classification Internationale Type par Industrie, de toutes les branches d'activité économique eaux usées.

Population raccordée à un système de collecte des eaux usées : Pourcentage de la population raccordée aux systèmes de collecte des eaux usées (assainissement). Les systèmes de collecte peuvent soit acheminer les eaux usées aux stations d'épuration, soit les déverser sans traitement dans l'environnement.

Point d'eau moderne : Forage équipé de pompe ou puits moderne.

Station d'épuration : Installation destinée à rendre les eaux usées, les eaux pluviales ou les eaux de refroidissement conformes aux normes d'environnement applicables ou à d'autres normes de recyclage ou de réutilisation.

Proportion de la population utilisant une source améliorée d'eau potable : Pourcentage de la population utilisant des sources améliorées d'eau potable (y compris le réseau d'adduction d'eau des ménages, borne-fontaine public, forage, puits creusé protégé, source protégée, collecte des eaux de pluie et eau en bouteille - si une source secondaire disponible est également améliorée).

Ressources en eau douce renouvelables annuelles totales par habitant : Quantité maximale théorique d'eau douce renouvelable disponible par personne dans un pays pendant une année et générée par les précipitations internes et l'apport d'eau d'origine hors du pays.

Utilisation d'une source améliorée d'eau potable : Moyen d'accès à l'eau potable ne prenant en compte ni les mesures directes réelles de la qualité de l'eau potable ni ne reflétant le temps passé pour obtenir de l'eau à partir des sources qui ne se trouvent pas sur place. L'accès durable n'est pas mesuré actuellement (directement) au niveau international à cause d'une absence de compréhension commune sur ce qui constitue l'accès durable et la façon de le mesurer de façon fiable. L'amélioration de l'accès à l'eau n'implique pas automatiquement que le niveau ou le service est «convenable» ou «sans danger». Toutefois, selon les instructions de l'OMS/UNICEF, les systèmes ne doivent être considérés comme «fonctionnels» que s'ils fonctionnent à plus de 50-70% de leur capacité de manière quotidienne.

Proportion de la population raccordée à un système de collecte et au traitement des eaux usées (Assainissement) : Pourcentage de la population résidente appartenant à des ménages ou à des institutions à partir desquels les eaux usées sont enlevées par branchement d'égouts, par camion ou par tout autre moyen, et sont soit livrées aux usines de traitement soit déversées dans l'environnement sans être traitées. Pourcentage de la population ayant accès aux installations individuelles de collecte et de traitement des eaux usées.

Proportion de la population desservie par l'industrie d'alimentation en eau, totale, urbaine et rurale : Pourcentage de la population totale, urbaine et rurale desservie par l'industrie d'alimentation en eau

Proportion de ménages disposant des latrines: Rapport entre le nombre de ménages disposant des latrines et l'effectif total des ménages.

Traitement des eaux usées : Partie des eaux usées traitées pour réduire les polluants avant d'être déversées dans l'environnement, selon le niveau de traitement. Cet indicateur évalue la proportion d'eaux usées qui subissent différents niveaux (primaire, secondaire et tertiaire) de traitement avant d'être rejetées dans l'environnement.



Tableau 3.2.1.1 : Quantité des eaux usées de la capitale Conakry

Désignation	Valeur
Quantité estimée des eaux de Conakry	7 245 000 m ³ /an
dont provenance de l'industrie alimentaire et de boisson (PNUD/THIAM, 2006).	783 952 m ³ /an

Source : Ministère de l'environnement, des eaux et forêts/Politique nationale de l'environnement ; Août 2011

Tableau 3.2.1.2 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées

Caractéristiques socioéconomiques/milieu	2007				2012			
	Conakry	Urbain	Rural	Ensemble	Conakry	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau d'égouts	2,2	1,5	0,0	0,5	1,2	1,1	0,2	0,5
Canal fermé	2,8	2,2	0,0	0,6	6,0	4,2	0,9	1,9
Canal à ciel ouvert	15,9	9,9	0,2	2,9	16,8	10,8	1,3	4,2
Cours d'eau	0,9	0,6	0,3	0,4	0,9	1,0	3,9	3,0
Trou creusé	9,2	8,7	1,9	3,8	9,6	8,9	3,6	5,2
Rue/ nature	67,9	76,1	96,4	90,7	64,8	73,2	89,3	84,3
Autre	1,1	1,0	1,1	1,1	0,6	0,8	0,8	0,8
Evacuation saine des eaux usées	5,0	3,7	0,0	1,1	7,2	5,3	1,1	2,4

Source : Enquêtes ménages/INS/MPCI

Tableau 3.2.1.3 : Evolution du mode d'évacuation des eaux usées entre 1996 et 2014

Caractéristiques socioéconomiques/milieu	RGPH 1996			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural
Puits/Fosse septique/Caniveau	25,6	51,2	14,9	13,4	31,1	4,2
Nature	70,3	43,4	81,5	84,4	64,0	95,1
Cours d'eau/Mer	2,3	3,4	1,8	1,2	2,4	0,5
Autres	1,8	2,0	1,8	1,0	2,5	0,2
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	1 051 303	306 050	745 153	1 470 388	503 818	966 570

Source : RGPH 1996 ; RGPH 2014/ Institut National de la Statistique/MPCI

Tableau 3.2.1.4 : Quantité des eaux usées épurées par commune de Conakry (en %)

Commune	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dixinn	0	0	0	0	0	0	0
Kaloum	0	0	0	0	0	0	0
Matam	0	0	0	0	0	0	0
Matoto (Yimbaya)	9%	12%	11%	8%	0	0	0
Ratoma (Sonfonia)	6%	8%	10%	12%	0	0	0

Source : Direction nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisation (DATHU)

Sous-composante 3.3 : Production et gestion des déchets

Liste des thèmes de la sous-composante

Thème 3.3.1 : Production des déchets

Thème 3.3.2 : Gestion des déchets

Thème 3.3.1: Production des déchets

Liste des tableaux du thème

Tableau 3.3.1.1 : Estimation de la production totale des déchets solides municipaux en Guinée et à Conakry

Tableau 3.3.1.2 : Volume mensuel de déchets transférés au cours de l'année 2016

Principales définitions

Collecte de déchets solides : Opération consistant en l'enlèvement des déchets chez les producteurs (les ménages pour les ordures ménagères) ou aux points de regroupement en vue de leur transport.

Déchet : Quantité perdue dans l'usage d'un produit, ce qui en reste après son utilisation. Ce terme tend à désigner tout objet ou substance ayant subi une altération d'ordre physique ou chimique, ou qui ne présente plus d'utilité et destiné à l'élimination ou au recyclage

Déchet industriel banal (DIB) : Déchet ni inerte ni dangereux, *généré* par les entreprises dont le traitement peut éventuellement être réalisé dans les mêmes installations que les ordures ménagères : cartons, verre, déchets de cuisine, emballages, déchets textiles, etc.

Décharge publique : Lieu désigné généralement par les collectivités pour servir de dépotoir d'ordures. Cet endroit se situe généralement hors de la ville.

Déchets industriels : Tout déchet résultant d'une activité industrielle, agro-industrielle, artisanale ou d'une activité similaire.

Déchets : Tous résidus résultant d'un processus d'extraction, exploitation, de transformation, de production, de consommation, d'utilisation, de contrôle ou de filtration, et d'une manière générale, tout objet et matière abandonnés ou que le détenteur doit éliminer pour ne pas porter atteinte à la santé, à la salubrité publique et à l'environnement.

Déchets municipaux : Déchets collectés par ou pour une municipalité. Ils comprennent en plus des déchets ménagers les déchets assimilés aux déchets ménagers.

Déchets urbains (déchets ménagers et assimilés) : Déchets produits par les ménages ainsi que les autres déchets de composition analogue produits par l'industrie, l'artisanat ou le secteur tertiaire.

Déchets municipaux collectés par habitant : Quantité totale de déchets municipaux collectés/enlevés dans les ménages et d'autres origines par ou au nom des municipalités (par les sociétés publiques ou privées) divisée par la population totale.

Population urbaine : Population dont sa localité appartient à l'espace urbain.

Production déchet : Tout résidu d'un processus de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien, meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon » . Autrement dit, tout élément qui est abandonné est un déchet.

Tableau 3.3.1.1 : Estimation de la production totale des déchets solides municipaux en Guinée et à Conakry

Variables	1993	1994	1995	2006-2007*
Population urbaine	1 665 447	1 713 423	1 762 780	4 381 000
Déchets générés en milieu urbain (tonnes/an)	368 380	376 992	389 909	969 051
Population Conakry	1 046 896	1 077 054	1 108 080	1 792 434
Déchets générés Conakry (tonnes/an)	234 563	238 234	245 096	396 468

Source: PNUD/Thiam, 2006) et estimations

Tableau 3.3.1.2 : Volume mensuel de déchets transférés au cours de l'année 2016 (tonnes)

Mois	SPTD	C/ Kaloum	C/ Dixinn	C/ Matam	C/ Ratorra	C/ Matoto	PME	Privés et Autres	SATAREM
Janvier	3 755	304	346	360	654	232	472	73	0
Février	5 932	389	252	246	516	185	658	167	0
Mars	4 277	469	910	366	414	271	425	92	0
Avril	3 766	174	894	318	516	204	592	2 954	6 355
Mai	5 574	157	683	366	588	103	520	412	7 766
Juin	4 753	408	258	354	660	151	504	621	8 560
Juillet	4 147	224	347	306	768	138	553	344	6 310
Août	3 736	284	388	246	612	136	508	344	4 813
Septembre	4 139	144	264	193	360	114	377	175	0
Octobre	5 189	222	354	235	24	118	303	268	0
Novembre	8 869	528	358	439	360	310	709	1 557	0
Décembre	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	54 137	3 303	5 054	3 429	5 472	1 962	5 621	7 007	33 804

Source: Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation/Gouvernorat de la Ville de Conakry/Service Public de Transfert des Déchets (SPTD)

Thème 3.3.2 : Gestion des déchets

Liste des tableaux du thème

Tableau 3.3.2.1 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères par ramassage privé

Tableau 3.3.2.2 : Evolution du mode d'évacuation des ordures ménagères entre 1996 et 2014

Tableau 3.3.2.3 : Exportation de ferraille, déchets

Principales définitions

Déchet ménager : Tout déchet, dangereux ou non dangereux, produit quotidiennement par les ménages pour le besoin de la vie. Ils sont collectés par la collecte traditionnelle des ordures ménagères résiduelles et par les collectes sélectives (matériaux recyclables issus des emballages : verre, métal, matière plastique, carton, fraction putrescible, etc.) hors déchèteries, collectes d'encombrants et collectes de déchets verts. Une partie de cette fraction putrescible fait souvent l'objet d'une gestion domestique par les ménages : compostage ou alimentation animale (poules, chiens, chats, etc.).

Gestion des déchets : Collecte, transport, valorisation et élimination des déchets et, plus largement, toute activité participant de l'organisation de la prise en charge des déchets depuis leur production jusqu'à leur traitement final, y compris les activités de négoce ou de courtage et la supervision de l'ensemble de ces opérations.

Ferraille (issu de fer) : Déchets de fer, d'acier, morceaux de fer inutilisables.

Ordures ménagères (OM) : Déchets issus de l'activité domestique des ménages, pris en charge par les collectes usuelles ou séparatives.

Tableau 3.3.2.1 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères par ramassage privé

Caractéristiques socioéconomiques	2003	2007	2012
Ensemble	10,5	6,5	4,9
Milieu de résidence			
Rural	0,8	0,3	1,2
Rural pauvre	nd	0,5	1,3
Urbain	9,4	22,2	13,3
Urbain pauvre	nd	12,9	5,3
Région administrative			
Boké	5,5	0,5	0,9
Conakry	55,4	38,8	21,6
Faranah	1,0	0,4	0,1
Kankan	3,1	1,6	2,6
Kindia	0,5	0,9	0,2
Labé	1,8	0,1	0,2
Mamou	0,1	0,1	0,1
NZérékoré	2,7	0,1	4,4

Source : Enquêtes ménages/INS/MPCI

Tableau 3.3.2.2 : Evolution du mode d'évacuation des ordures ménagères entre 1996 et 2014

Années	RGPH 1996			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural
Ramassage public ou privé/ Caniveau/Rue	13,3	36,0	3,9	19,7	44,3	6,9
Cours d'eau/Mer	2,5	7,3	0,6	2,5	6,2	0,6
Nature	81,9	54,5	93,2	73,9	40,7	91,1
Autres	2,3	2,2	2,3	3,9	8,8	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	1 051 303	306 050	745 153	1 470 277	503 804	966 473

Source : RGPH 1996 ; RGPH 2014/ Institut national de la statistique/MPCI

Tableau 3.3.2.3 : Exportation de ferraille

	unités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Volume FAB	Millions de kg	116,9	68,4	30,1	44,4	19,9	8,7	9,7
Valeur FAB	Millions USD	4,2	5,5	2,1	2,1	1,7	1,4	2,3

Source : BCRG/DSBP DGD

Sous-composante 3.4 : Libération des substances chimiques

Liste de thème de la sous-composante

Thème 3.4.1 : Libération des substances chimiques

Thème 3.4.1 : Libération des substances chimiques

Liste des tableaux du thème

Tableau 3.4.1.1 : Quantité d'engrais distribués par l'Etat (toutes catégories confondues)

Tableau 3.4.1.2 : Produits et équipements phytosanitaires distribués par l'Etat

Tableau 3.4.1.3 : Evolution de l'importation des intrants agricoles

Principales définitions

Engrais : Produit chimique ou naturel, épandu ou enterré dans le sol pour le rendre plus fertile. Le terme provient du terme "engraisser", car il désignait à l'origine tout ce qui était destiné à faire grossir les animaux (Botanique).

Intrants (agriculture) : Différents produits apportés aux terres et aux cultures, qui ne proviennent ni de l'exploitation agricole, ni de sa proximité. Les intrants ne sont pas naturellement présents dans le sol, ils y sont rajoutés pour améliorer le rendement des cultures.

Les principaux d'entre eux :

- les produits **fertilisants** : engrais et amendements ;
- les produits **phytosanitaires**, de la famille **des pesticides** : produits utilisés pour l'éradication des parasites des cultures ;
- les **activateurs** ou **retardateurs de croissance** ;
- les **semences** et **plants**.

Produit phytosanitaire (étymologiquement, « phyto » et « sanitaire », « santé des plantes ») : Produit chimique utilisé pour soigner ou prévenir les maladies des organismes végétaux. Par extension, on utilise ce mot pour désigner des produits utilisés pour contrôler des plantes, insectes et champignons.

Substance chimique, ou **produit chimique** (parfois appelée **substance pure**) : Tout échantillon de matière de composition chimique définie et présentant des propriétés caractéristiques (couleur, odeur, densité, point de fusion, etc.), indépendamment de son origine.

Pesticides : Substances chimiques destinées à repousser, détruire ou combattre les ravageurs et les espèces indésirables de plantes ou d'animaux causant des dommages aux denrées alimentaires, aux produits agricoles, au bois et aux produits ligneux, ou des aliments pour animaux. Sont également inclus les régulateurs de croissance des plantes, les défoliants, les dessiccants/desséchants, les agents réduisant le nombre de fruits ou évitant leur chute précoce, et les substances appliquées avant ou après récolte pour empêcher la détérioration des produits pendant leur stockage ou leur transport.

Herbicide : Substance active ou préparation phytosanitaire ayant la propriété de tuer les végétaux. Le terme « dés herbant » est synonyme d'herbicide.

Insecticide : Produit utilisé dans la lutte contre les insectes, pour les détruire et les tuer. Alors que les insectifuges font seulement fuir les insectes sans les détruire, les insecticides ont pour mission de tuer ces insectes, qu'ils soient volants ou rampants, ou même à l'état larvaire ou d'oeuf. Un insecticide est parfois un pesticide lorsqu'il oriente ses effets vers des espèces indésirables, qualifiées de "pestes".

Fongicide : Substance (ex : produit phytosanitaire) conçue exclusivement pour éliminer ou limiter (**fongistatique**) le développement des champignons parasites des végétaux.

Tableau 3.4.1.1 : Quantité d'engrais distribués par l'Etat en tonnes (toutes catégories confondues)

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Quantité distribuée	20 000	19 700	nd	16 350	16 485	24 490

Source : Direction Nationale de l'agriculture/Ministère de l'agriculture/Division Suivi-évaluation/Division semences plants fertilisants

Tableau 3.4.1.2 : Produits et équipements phytosanitaires distribués par l'Etat

Produits	Unités	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Herbicides	Litre	455 030	365 000	62 808
Insecticides	Litre	526 000	39 000	95 000
Pesticides	Litre	445 000	nd	6 150
Appareils (atomiseurs, pulvérisateurs)	Nombre	4 700	500	nd

Source : Centre national protection des végétaux/ Ministère de l'agriculture

Tableau 3.4.1.3 : Evolution de l'importation des intrants agricoles (en tonnes)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Engrais	11 338	37 159	29 535	34 833	19 328	20 046	42 995
Semences sélectionnées toutes espèces	863	658	966	2 979	3 379	735	1 317
Pesticides, fongicides, herbicides et insecticides	2 774	4 396	4 401	4 174	4 662	nd	nd

Source : Direction Informatique et statistiques /Direction générale des douanes/Ministère délégué au budget

Composante 4 : Phénomènes extrêmes et catastrophes

Liste des sous-composantes de la composante 4

Sous-composante 4.1 : Phénomènes naturels extrêmes et catastrophes naturelles

Sous-composante 4.2 : Catastrophes technologiques

Sous-composante 4.1 : Phénomènes naturels extrêmes et catastrophes naturelles

Liste des thèmes de la sous-composante 4.1

Thème 4.1.1 : Occurrence des phénomènes naturels extrêmes et des catastrophes naturelles

Thème 4.1.2 : Impacts des phénomènes naturels extrêmes et des catastrophes naturelles

Thème 4.1.1 : Occurrence des phénomènes naturels extrêmes et des catastrophes naturelles

Liste des tableaux du thème

Tableau 4.1.1.1 : Description du phénomène extrême et catastrophe

Tableau 4.1.1.2 : Emplacement des inondations en 2011

Tableau 4.1.1.3 : Emplacement des inondations en 2012

Tableau 4.1.1.4 : Emplacement des inondations en 2013

Tableau 4.1.1.5 : Emplacement des inondations en 2014

Tableau 4.1.1.6 : Emplacement des inondations en 2015

Tableau 4.1.1.7 : Emplacement des vents violents en 2012

Tableau 4.1.1.8 : Emplacement des vents violents en 2013

Tableau 4.1.1.9 : Emplacement des vents violents en 2014

Tableau 4.1.1.10 : Emplacement des vents violents en 2015

Tableau 4.1.1.11 : Emplacement des incendies en 2012

Tableau 4.1.1.12 : Emplacement des incendies en 2013

Tableau 4.1.1.13 : Emplacement des incendies en 2014

Tableau 4.1.1.14 : Emplacement des incendies en 2015

Tableau 4.1.1.15 : Emplacement des incendies en 2016

Tableau 4.1.1.16 : Séismes historiques et récents en Guinée

Principales définitions

Catastrophe naturelle : Événement imprévisible lié à un phénomène non généré par l'homme. La catastrophe naturelle est souvent liée à un phénomène météorologique, et génère beaucoup de dégâts et de victimes.

Incendie : Grand feu qui se propage en causant des dégâts.

Inondation : Débordement d'eau qui submerge la terre. Elle est consécutive à des crues, consistant en l'étalement du flux d'eau en dehors du lit mineur de la rivière, provoquant la submersion des terres avoisinantes. Une catastrophe naturelle peut résulter d'une inondation par la pluie.

Risque naturel : Exposition des populations humaines et de leurs infrastructures à un événement catastrophique d'origine naturelle.

On y distingue principalement : les avalanches, les feux de forêt, les inondations, les mouvements de terrain, les cyclones, les tempêtes, les séismes et éruptions volcaniques mais aussi les raz de marées, les invasions d'insectes nuisibles, les sécheresses prolongées. Un risque naturel est donc la rencontre entre un aléa d'origine naturelle et des enjeux humains, économiques ou environnementaux.

On parle de risque majeur lorsque les dégâts et le nombre de victimes sont importants.

Phénomène : Fait (ou ensemble de faits) naturel complexe observé, événement anormal ou surprenant pouvant faire l'objet d'expériences et d'études scientifiques.

Vent : Mouvement au sein d'une atmosphère, masse de gaz située à la surface d'une planète, d'une partie de ce gaz. Les vents sont globalement provoqués par un réchauffement inégalement réparti à la surface de la planète provenant du rayonnement stellaire (énergie solaire), et par la rotation de la planète. Sur Terre, ce déplacement est essentiel à l'explication de tous les phénomènes météorologiques. Il est l'acteur principal de l'oxygénation des océans ainsi que des lacs de haute montagne, par agitation et mise en mouvement de leurs surfaces.

Séisme ou tremblement de terre : Vibrations du sol. Il provient de la fracturation des roches en profondeur. Cette fracturation est due à une grande accumulation d'énergie qui se libère, en créant ou en faisant rejouer des failles, au moment où le seuil de rupture mécanique des roches est atteint.

Tableau 4.1.1.1 : Description du phénomène extrême et catastrophe

Événement	Type	Région	Nombre	Période
Inondation	hydrologique	Boké Faranah Labé Kankan Kindia Mamou NZérékoré	38	2011-2015
Incendie	Technologie	Kindia Faranah Boké NZérékoré Kankan Mamou Labé	16	2011-2015
Vent violent	Climatique	Kindia Faranah Boké NZérékoré Kankan	9	2012-2015
Séisme	Géophysique	Basse Guinée Moyenne Guinée Haute Guinée Guinée Forestière	58	1796-2016

Source : MATD/SENAH

Tableau 4.1.1.2 : Emplacement des inondations en 2011

Région administratives	Préfecture	Localité
Boké	Gaoual	Commune urbaine
Faranah	Faranah	Sandénia
Labé	Labé	Popodara, Dionfo, Dara et Afia
Kankan	Siguiri	Niandankoro, Karakoro, Konomankoura
Ensemble	4	9

Source : MATD/SENAH

Tableau 4.1.1.3 : Emplacement des inondations en 2012

Région administrative	Préfecture	Localité
Kindia	Forécariah	Kaback
	Kindia	Commune urbaine
Mamou	Mamou	Dounet
Labé	Tougué	Tankaly et Kolé
	Mali	Lébékéré
Ensemble	5	6

Source : MATD/SENAH

Tableau 4.1.1.4 : Emplacement des inondations en 2013

Région administrative	Préfecture	Localité
Kindia	Kindia	Commune urbaine
Boké	Boffa	Ile Sakama
	Fria	Tormelin, Banguigni
Faranah	Faranah	Bendou, Nialia, Songoya, Hermakonon
Kankan	Kissidougou	Albadaria, Yendémillimou
N'Zérékoré	Kankan	Tintiwioulen, Tokounou
	Beyla	Nionsomridorou
Ensemble	7	13

Source : MATD/SENAH

Tableau 4.1.1.5 : Emplacement des inondations en 2014

Région administrative	Préfecture	Localité
Faranah	Kissidougou	Bambadou, commune urbaine
Kindia	Forécariah	Kaback
	Dubrèka	Dofly 1 et Dofly 2
Labé	Tougué	Fatako, Tangaly
Ensemble	4	7

Source : MATD/SENAH

Tableau 4.1.1.6 : Emplacement des inondations en 2015

Région administrative	Préfecture	Localité
Kindia	Forécariah	Kaback
Kankan	Kouroussa	Dix (10) communes rurales
Boké	Boffa	Tougnifily
Ensemble	3	3

Source : MATD/SENAH

Tableau 4.1.1.7 : Emplacement des vents violents en 2012

Region	Préfecture	Localité
N'Zérékoré	Macenta	Panziazou
Ensemble	1	1

Source : MATD/SENAH

Tableau 4.1.1.8 : Emplacement des vents violents en 2013

Region	Préfecture	Localité
N'Zérékoré	N'Zérékoré	Commune urbaine
Ensemble	1	1

Source : MATD/SENAH

Tableau 4.1.1.9 : Emplacement des vents violents en 2014

Régions administratives	Préfecture	Localité
Kindia	Forécariah	Kakossa
Kankan	Dabola	Bissikrima
Faranah	Koundra	Commune urbaine
Mamou	Macenta	Koyamah
Ensemble	4	4

Source : MATD/SENAH

Tableau 4.1.1.10 : Emplacement des vents violents en 2015

Région administrative	Préfecture	Localité
Faranah	Dabola	Bissikrima, Konindou, N'Dema
N'Zérékoré	Beyla	Nionsomridorou
Kankan	Mandiana	Koundiankoro
Boké	Gaoual	Wendebour
Kindia	Télénilé	Senta
Ensemble	5	7

Source : MATD/SENAH

Tableau 4.1.1.11 : Emplacement des incendies en 2012

Région administrative	Préfecture	Localité
Kindia	Kindia	Madina woula
Kankan	Kouroussa	Doura
Faranah	Dabola	Commune Rurale
	Mamou	Bouliwel, Porédaka
Mamou	Dalaba	Wambéré, Kébaly
	Pita	Timbi Toumi
Labé	Labé	Sannou, Popodara, Afia
	Tougué	Commune Urbaine
Ensemble	8	12

Source : MATD/SENAH

Tableau 4.1.1.12 : Emplacement des incendies en 2013

Région administrative	Préfecture	Localité
Faranah	Faranah	Beindou, Hermakonon, Nialiya, Songoyah
	Kissidoigou	Yèndè- Millimou, et Albadaria
Kankan	Kankan	Tintioulen, Tokounou
N'Zérékoré	Beyla	Secteur Nionsomridorou
	Lola	Commune Urbaine
Mamou	Dalaba	Diambouriya (Ditinn)
	Pita	Tanga Missidè (Maci)
Ensemble	7	12

Source : MATD/SENAH

Tableau 4.1.1.13 : Emplacement des incendies en 2014

Région administrative	Préfecture	Localité
Faranah	Faranah	Komandi Baratou commune rurale Beindou
	Dimguiraye	Dialakoro, Diatiféré, Lansanayah
	Kissidougou	Albadaria
N'Zérékoré	Guéckédou	Nongoa et Kassadou
Ensemble	4	7

Source : MATD/SENAH

Tableau 4.1.1.14 : Emplacement des incendies en 2015

Région administrative	Préfecture	Localité
Faranah	Dabola	Bissikrima, Kébéyah
Kankan	Kankan	Commune urale Karfamoriya
	Mandiana	Kigneran
Kindia	Dubréka	Tondon
Labé	Labé	Commune urbaine
	Mali	Bagadadji
Ensemble	6	7

Source : MATD/SENAH

Tableau 4.1.1.15 : Emplacement des incendies en 2016

Région administrative	Préfecture	Localité
Faranah	Kissidougou	Dalawaya, Manfran centre, Bardou
N'Zérékoré	Macenta	Kouankan
Ensemble	2	4

Source : MATD/SENAH

Tableau 4.1.1.16 : Séismes historiques et récents en Guinée

Date	Heure	Lieux	Intensité	Observations
1796	-	Forécariah, Freetown	V	Largement ressenti sur la côte
Janv./1818	-	N-W Guinée	-	-
1887	-	Guinée Maritime	-	-
30/11/1892		Conakry	-	9e séisme observé en Afrique
01/01/1914	06 :45	Tamara	-	-
Février 1914	-	Boffa	-	-
Février 1922	-	Boffa	-	-
11/07/1927	19 :30	Kakoulima	IV-V	Grondement pendant 10sec
05/02/1928	08 :02	Conakry	VI	Ressenti à Conakry, Dubréka, Boffa, Boké, Kakoulima, Coyah, Forécariah
1928	-	Forécariah	-	Epicentre à 12km N-E Forécariah
19/08/1928	Nuit	Forécariah	-	Grondement et dégagement de fumée
26/03/1930	21 :30	Boffa	-	Quelque second
15/11/1932	21 :05	Boffa	V-VI	Grondement
13/07/1935	14 :19	Boffa	V-VII	Ressenti à 60 km de Boffa
26/03/1939	23 :56	Basse Guinée	III	Conakry en 4 sec
26/05/1939	19 :05	Basse Guinée	III	Ressenti à Dubréka, Forécariah Conakry,
30/05/1939	07 :21	Basse Guinée	III	Conakry en 4 sec
06/03/1941	12 :08	Basse Guinée	V	Ressenti en 3-4 secs
15/04/1941	16 :30	Basse Guinée	V	-
Mai 1975	-	Taouléla (Macenta)	III	Groupement dans le massif granitique
29/07/1982	-	Coyah et Forécariah Koumbia	-	Secousse tellurique Ressenti sur tous le territoire Guinéen.
22/12/1983	04 :11	11°866 lat-N 13°529 long -W	V-VIII	Profondeur = 11km, Magnitude = 6.4, 300 morts, 10000 blessés, 20000 sans abri.
Mai 1985	-	Boké	V	
Mai 1985	-	Boffa	V	-
Octobre 85	-	Mamou, Dabola	-	-
Janvier 1986	-	Pita	V	Faible éboulement
Avril 1987	16 :30	Téléélé	II	-
24/11/1988	11h			
25/11/1988	14h			
19/12/1988	19 :30 20 :00	Macenta	IV	Ressenti à 015 km au S-O de Macenta dans la localité de Guinguédou : grondement suivi d'émanation gazeuse. Troubles sociaux, déguerpissement de la zone
09/01/1989	08 :25	Macenta	-	Idem
Avril/Mai/1993	14h	Conakry (Kakimbo)	III	Glissement de terrain.

Source : -Archives du Service de la Météorologie Nationale de Guinée, -N.N ambraseys et R.D. Adams, Seismicity of Arica-Annal de Géophysique, p679, 702.1986/06/EGS-Gauthier Villars, -Enquêtes macroséismiques CGS.

Tableau 4.1.1.16: Séismes historiques et récents en Guinée (Suite)

Date	Heure	Lieux	Intensité	Observations
16/11/1996	11 :00	Boubère (Dabola)	III	Détonation dans le massif granitique à Boubère
Décembre 1996	11 :30	Bissikirima	-	Idem
Janvier 1997	16 :00	Dabola	-	Idem
16/11/1998	11 :00	Banikolo (Mta)	III	Détonation suivi de vibration
Décembre 1998	-	-	-	Idem
Janvier 1999	-	-	-	Idem
01/08/1999	01 :05	Forécariah	-	Grondement et vibration ressentis Grondement suivi de vibration sur toute la côte distance Epicentrale = 13.92 degré Azimuth=294.8
30/06/2001	13 :00	Conakry, Dubréka, Boffa, Boké, Gaoual, Coyah, Forécariah	-	Lat. : 12.05, long :-17.83, MI : 4,9 (D'après la Sta-Géoph-de Lamto, RCI)
02/03/2004	00 :26	Conakry, Coyah Forécariah, Dubréka, Fria, Boffa, Boké, Gaoual	III-IV	Vibration suivie de chute d'objets
19/05/2004	15 :00	Koumbia	III-V	Explosion suivie de vibration
02/07/2004	20 :39	Conakry et environnants	-	Grondement suivie de vibration
23/01/2006	20 :00			
24/01/2006	15 :00			
25/01/2006	11 :00	Talibakoro, Kérouané	II-III	Explosion suivie de vibration
26/01/2006	03 :00			
26/01/2006	10 :00			
02/01/2007	20 :00	S/P Yembèring	II-III	Explosion suivie de vibration
15/03/2008	15 :30	Talibakoro, Kérouané	I-III	Explosion suivie de vibration
15/05/2009		Kinifi, C. Ratoma, Conakry		Vibration suivie d'effondrement de toits dans la zone de pompage d'eau.
19/04/09	19 :30	Kinifi/Lambanyi/Conakry	IV	Ressenti dans toute la localité
17/05/2011		Sékou Sorya, Madina Oula, Kindia		Glissement de terrain
3/02/2012	17h30 21h00	Dalaba et envir.	III	Explosion et vibration
20/03/2012		Mobéya (Dalaba)		Vibration
7/08/2012		Kérouané		Vibration
8 et 9/08/2012	23h00 5h00	NZérékoré		Vibration
23/08/2012	22h00	Koumbia (Gaoual) Yèbèring (Mali)		Vibration
17/12/2012	1-2h00	Kiroti-Ratoma (Conakry)		Vibration

Source : -Archives du Service de la Météorologie Nationale de Guinée, N.N ambraseys et R.D. Adams, Seismicity of Arica-Annal de Géophysique, p679, 702.1986/06/EGS-Gauthier Villars, -Enquêtes macroséismiques CGS.Horoya 25-31 Décembre 1983
Stratégie de prévention et de gestion des risques de catastrophes en Guinée-Groupe Géologie (Octobre 2012)
Plan national de gestion des catastrophes- La Direction Nationale de l'Environnement et le Département des Affaires Humanitaires des Nations-Unies (Décembre 1994)

Thème 4.1.2 : Impacts des phénomènes naturels extrêmes et des catastrophes naturelles

Liste des tableaux du thème

Tableau 4.1.2.1 : Personnes touchées par des inondations régionales

Tableau 4.1.2.2 : Impact des inondations selon la nature des événements

Tableau 4.1.2.3 : Personnes touchées par des incendies

Tableau 4.1.2.4 : Impact des incendies

Tableau 4.1.2.5 : Personnes touchées par des vents violents

Tableau 4.1.2.6 : Impact des troubles sociaux



Principales définitions

Inondation : Submersion par des eaux douces ou salées d'une zone généralement émergée. Cette submersion peut se faire lentement ou brutalement et se répéter de manière régulière ou bien être plus anecdotique.

Troubles sociaux : Ensemble des faits et des actes violents ou séditeux qui, dans une société, expriment une vive opposition sociale, politique, religieuse. Synonyme : agitation, désordre, émeute, manifestation, révolte.

Impact des inondations : Il ne se limite pas toujours à la zone inondée.

Les inondations peuvent avoir de graves conséquences sur les personnes, l'activité économique, les infrastructures, l'environnement et le patrimoine culturel. Elles peuvent endommager ou détruire les logements et les zones d'activités touchés par la montée des eaux. Elles peuvent également engendrer des dysfonctionnements sur les réseaux (eau potable, électricité, téléphone, routes, transports) et impacter directement ou indirectement toute une population.

Tableau 4.1.2.1 : Personnes touchées par des inondations régionales

Régions administratives	2011	2012	2013	2014	2015
Conakry	0	0	0	0	0
Boké	369	0	524	0	480
Faranah	170	0	1 137	283	0
Kankan	10 004	0	627	0	1 219
Kindia	0	275	2 008	2 135	113
Labé	463	1 960	0	12 871	0
Mamou	0	10 253	0	0	0
N'Zérékoré	0	0	522	0	0
Guinée	11 006	12 488	4 818	15 289	1 812

Source : MATD/SENAH

Tableau 4.1.2.2 : Impact des inondations selon la nature des évènements

Désignation	Unités	2009	2010	2011	2012	2013
Localités affectées	Nombre	13	6	7	6	7
Populations déplacées	Personne	6 703	11 213	603	907	8 452
Habitations détruites	Nombre	4 779	2 123	1 217	2 016	2 613
Superficies cultivées	Ha	4 426	3 196	5 032	4 253	3106
Quantité vivres détruites	Tonnes	8 312	4 769	1 627	2 612	nd
Greniers détruits	Nombre	nd	nd	nd	nd	nd
Décès	Personne	6	3	4	3	13
Puits d'eau infectés	Nombre	3 218	1 467	1 687*	1 275	317

Source : Ministère de l'Administration, du territoire et de la décentralisation/Service national Action humanitaire

Tableau 4.1.2.3 : Personnes touchées par des incendies

Régions administratives	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	0	0	0	0	0
Boké	0	0	0	0	0
Faranah	72	3143	3349	93	658
Kankan	1208	627	0	516	0
Kindia	1322	0	0	444	0
Labé	446	0	0	294	0
Mamou	528	862	0	0	0
N'Zérékoré	0	430	1082	0	1116
Guinée	3928	5062	4431	1347	1774

Source : MATD/SENAH

Tableau 4.1.2.4 : Impact des incendies

Désignations	Unités	2009	2010	2011	2012	2013
Localités affectées	Nombre	6	5	7	8	9
Populations déplacées	Personnes	517	1 321	2 008	1 123	651
Habitations détruites	Nombre	3 203	1 793	4 289	1 867	1574
Greniers détruits	Nombre	nd	nd	nd	nd	268
Quantités vivres détruites	Tonnes	nd	7 307	10 315	nd	6450
Décès	Nombre	3	2	5	3	7

Source : MATD/SENAH

Tableau 4.1.2.5 : Personnes touchées par des vents violents

Régions administratives	2012	2013	2014	2015
Conakry	0	0	0	0
Boké	0	0	393	0
Faranah	0	0	139	590
Kankan	0	0	0	0
Kindia	0	0	415	349
Labé	0	0	0	0
Mamou	0	0	0	0
N'Zérékoré	6 483	548	2 332	0
Guinée	6 483	548	3 279	939

Source : MATD/SENAH

Tableau 4.1.2.6 : Impact des troubles sociaux

Désignations	Unités	2009	2010	2011	2013
Localités affectées	Nombre	1	6	3	8
Populations affectées	Personnes	55 000	nd	4 441	37 615
Décès	Nombre	150	17	28	287
Populations déplacées	Personnes	nd	4 950	nd	13 216
Portés disparues	Personnes	nd	nd	8	267
Vivres détruits/Magasin saccagés	Tonnes	nd	nd	nd	27 magasins /8043 tonnes de vivres

Source : Ministère de l'Administration, du territoire et de la décentralisation/Service national Action humanitaire

Sous-composante 4.2 : Catastrophes technologiques

Liste des thèmes de la sous-composante

Thème 4.2.1 : Occurrence des catastrophes technologiques

Thème 4.2.2 : Impacts des catastrophes technologiques

Thème 4.2.1 : Apparition/Occurrence des catastrophes technologiques

Liste des tableaux du thème

Tableau 4.2.1.1 : Description du phénomène

Tableau 4.2.1.2 : Evolution de la situation des accidents de circulation routière selon la gravité

Tableau 4.2.1.3 : Evolution de la situation des accidents de circulation routière selon la gravité à Conakry

Principales définitions

Accident : Événement, généralement non souhaité, aléatoire et fortuit, qui apparaît ponctuellement dans l'espace et dans le temps, à la suite d'une ou plusieurs causes, et qui entraîne des dommages vis-à-vis des personnes, des biens ou de l'environnement.

Catastrophes : Effets dommageables d'un phénomène brutal, durable ou intense, d'origine naturelle ou humaine.

Catastrophes technologiques : Résultent de défaillances accidentelles de structures construites par l'homme. On parle aussi de catastrophe d'origine humaine.

Tableau 4.2.1.1 : Evolution de la situation des accidents de circulation routière selon la gravité

Désignation	2013	2014	2015	2016
Total accident de la circulation	5 194	3 246	3 628	4 082
Nombre d'accidents avec personnes légèrement blessées	1 215	1 124	980	1 018
Nombre d'accidents avec personnes gravement blessées	1 224	1 024	1 107	1 147
Nombre d'accidents avec dégâts matériels importants	1 332	659	673	1 063
Nombre d'accidents avec dégâts matériels légers	1 148	768	898	908
Personnes tuées	629	302	264	248

Source : Rapport d'activité/Direction centrale de la sécurité routière/Ministère de la sécurité et de la protection civile

Tableau 4.2.1.2 : Evolution de la situation des accidents de circulation routière selon la gravité à Conakry

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Total accident de la circulation	1 412	1 443	1 161	1 094	955	1 167	1 270
Nombre d'accidents mortels	75	108	96	112	108	92	87
Nombre personnes tuées	75	127	99	129	121	106	95
Nombre de femmes tuées	13	27	17	22	20	32	15
Nombre de personnes blessées gravement	447	344	260	320	179	262	275
Nombre de personnes blessées légèrement	228	183	136	127	106	238	255
Nombre d'accidents avec dégâts matériels importants	431	394	337	331	310	370	502
Nombre d'accidents avec dégâts matériels légers	343	419	357	317	220	340	265
Déférés	75	108	96	112	98	92	66

Source : Rapport d'activité/Direction Centrale de la Sécurité Routière/Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile

Thème 4.2.2 : Impacts des catastrophes technologiques

Liste des tableaux du thème

Tableau 4.2.2.1 : Evolution du nombre de personnes tuées dans la circulation routière déclarées au niveau des sûretés régionales

Tableau 4.2.2.2 : Evolution du nombre de personnes tuées dans la circulation routière par sûreté régionale selon le sexe

Tableau 4.2.2.3 : Evolution du nombre de personnes blessées graves dans la circulation routière par sûreté régionale selon le sexe

Tableau 4.2.2.4 : Evolution du nombre de personnes blessées légèrement dans les accidents de circulation routière par sûreté régionale selon le sexe

Tableau 4.2.2.5 : Dommages des accidents routiers enregistrés au cours de 2011-2016

Principales définitions

Catastrophes naturelles : Résultent de chocs environnementaux. Elles couvrent les événements géophysiques tels que des éruptions volcaniques ou des tremblements de terre. Ces événements sont fréquemment très localisés, et leurs effets ressentis dans une zone restreinte.

Véhicules endommagés : Lorsqu'il a subi certains dégâts importants, à la suite par exemple d'un accident ou d'un acte de vandalisme, un véhicule peut représenter un danger réel sur la voie publique s'il continue à circuler.

Tableau 4.2.2.1 : Evolution du nombre de personnes tuées dans la circulation routière déclarées au niveau des sûretés régionales

Région administrative	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Conakry	75	127	99	119	121	106	95
Boké	4	15	25	17	26	44	22
Faranah	3	13	36	29	33	24	13
Kankan	7	7	60	43	22	27	32
Kindia	17	27	32	45	47	8	39
Labé	17	20	23	10	12	19	7
Mamou	7	6	6	29	15	22	19
N'Zérékoré	19	46	17	341	26	20	20
Guinée	149	261	298	633	302	270	247

Source : Direction nationale de la sécurité routière/Ministère de la sécurité et de la protection civile

Tableau 4.2.2.2 : Evolution du nombre de personnes tuées dans la circulation routière par sûreté régionale selon le sexe

Région	2013				2014				2015				2016			
	Total	Hommes	Femmes	Mi-neurs	Total	Hommes	Femmes	Mi-neurs	Total	Hommes	Femmes	Mi-neurs	Total	Hommes	Femmes	Mi-neurs
Conakry	112	79	22	18	108	85	20	16	92	64	32	10	87	72	15	8
Boké	17	13	3	1	25	21	4	1	43	30	11	3	22	16	2	4
Faranah	15	23	1	1	33	20	8	5	24	20	2	2	13	10	1	2
Kankan	47	27	13	3	19	12	8	2	18	12	8	7	32	20	10	2
Kindia	44	24	10	11	38	31	9	7	8	4	4	0	33	27	6	6
Labé	10	7	2	1	12	6	4	2	19	16	2	1	8	5	0	2
Mamou	18	15	13	1	14	10	3	2	22	16	4	2	19	12	5	2
N'Zérékoré	336	205	86	50	23	18	5	3	20	10	7	3	20	17	3	0
Guinée	599	393	150	86	272	203	61	38	246	172	70	28	234	179	42	26

Source : Direction nationale de la sécurité routière/Ministère de la sécurité et de la protection civile

Tableau 4.2.2.3 : Evolution du nombre de personnes blessées graves dans la circulation routière par sûreté régionale selon le sexe

Région	2013				2014				2015				2016			
	Total	Hommes	Femmes	Mi-neurs	Total	Hommes	Femmes	Mi-neurs	Total	Hommes	Femmes	Mi-neurs	Total	Hommes	Femmes	Mi-neurs
Conakry	207	225	79	16	179	199	71	16	201	178	79	5	266	186	68	21
Boké	84	67	19	2	77	66	28	7	235	162	89	23	10	77	35	10
Faranah	62	52	9	1	66	53	8	5	149	72	23	8	109	94	25	11
Kankan	221	125	69	28	58	41	10	8	75	92	29	18	84	54	24	6
Kindia	269	215	63	83	113	101	83	29	36	65	24	7	139	173	103	20
Labé	24	11	9	4	114	72	22	20	81	63	16	5	35	37	11	7
Mamou	76	54	14	9	52	77	26	28	76	45	24	7	10	92	9	0
N'Zérékoré	119	76	32	12	48	39	12	3	67	27	23	17	84	57	18	9
Guinée	1 062	825	294	155	707	648	260	116	920	704	307	90	927	770	293	84

Source : Direction nationale de la sécurité routière/Ministère de la sécurité et de la protection civile

Tableau 4.2.2.4 : Evolution du nombre de personnes blessées légèrement dans les accidents de circulation routière par sûreté régionale selon le sexe

Région	2013				2014				2015				2016			
	Total	Hommes	Femmes	Mi-neurs	Total	Hommes	Femmes	Mi-neurs	Total	Hommes	Femmes	Mi-neurs	Total	Hommes	Femmes	Mi-neurs
Conakry	127	133	59	27	106	123	49	7	164	147	83	8	180	160	70	25
Boké	84	73	14	5	95	73	27	2	188	105	76	33	178	128	48	17
Faranah	87	65	21	1	132	133	14	10	189	116	44	14	92	58	15	9
Kankan	316	189	98	28	99	64	28	10	78	84	17	6	122	10	19	13
Kindia	218	143	79	21	154	198	82	35	12	7	3	3	98	70	54	12
Labé	19	13	4	2	68	42	12	8	78	64	49	7	92	90	10	3
Mamou	76	49	23	11	13	63	18	4	105	70	54	16	87	88	12	6
NZérékoré	152	86	57	14	120	82	31	9	78	26	50	8	121	59	39	23
Guinée	1 079	751	355	109	787	778	261	85	892	619	376	95	970	663	267	108

Source : Direction nationale de la sécurité routière/Ministère de la sécurité et de la protection

Tableau 4.2.2.5 : Dommage des accidents routiers enregistrés

Désignation	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Véhicules fortement endommagés	1 085		1 429	980	1 072	1 325
Véhicules légèrement endommagés	1 049		1 528	977	919	1 060
Motos fortement endommagées	316		897	349	9 000	811
Motos légèrement endommagées	350		1 608	563	674	999

Source : Direction nationale de la sécurité routière/Ministère de la sécurité et de la protection

Tableau 4.2.2.6 : Personnes touchées par inondation

Régions administratives	2011	2012	2013	2014
Guinée	149	261	298	633

Source : Ministère de l'Administration, du territoire et de la décentralisation/Service national Action humanitaire

Composante 5 : Etablissements humains et santé environnementale

Liste des sous-composantes de la composante 5

Sous composante 5.1 : Etablissements humains

Sous composante 5.2 : Santé environnementale

Sous-composante 5.1 :Etablissements humains

Liste des thèmes de la sous-composante

Thème 5.1.1 : Population urbaine et rurale

Thème 5.1.2 : Accès aux services de base sélectionnés

Thème 5.1.3 : Condition de logement

Thème 5.1.4 : Exposition à la pollution ambiante

Thème 5.1.5 : Préoccupations environnementales spécifiques aux zones urbaines

Thème 5.1.1 : Population urbaine et rurale

Liste des tableaux du thème

Tableau 5.1.1.1 : Evolution de la population selon le milieu de résidence

Tableau 5.1.1.2 : Evolution de la population urbaine selon le sexe

Tableau 5.1.1.3 : Evolution de la population rurale selon le sexe

Tableau 5.1.1.4 : Taux de croissance annuelle de la population selon le milieu de résidence

Tableau 5.1.1.5 : Répartition de la population des régions administratives et des préfectures par année de projection et par milieu de résidence de 2014 à 2016

Tableau 5.1.1.6 : Evolution de la population vivant dans les zones côtières

Tableau 5.1.1.7 : Evolution du nombre de pauvres en Guinée

Tableau 5.1.1.8 : Proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté (P_0)

Tableau 5.1.1.9 : Proportion de la population vivant dans la profondeur de la pauvreté (P_1)

Tableau 5.1.1.10 : Proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté (P_2)

Tableau 5.1.1.11 : Proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté (P_0) par région administrative

Tableau 5.1.1.12 : Proportion de la population vivant dans la profondeur pauvreté (P_1) par région administrative

Tableau 5.1.1.13 : Proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté (%) (P_2) par région administrative

Tableau 5.1.1.14 : Seuil de pauvreté (en GNF par personne et par an)

Tableau 5.1.1.15 : Taux d'alphabétisation (%) des adultes par sexe et milieu de résidence

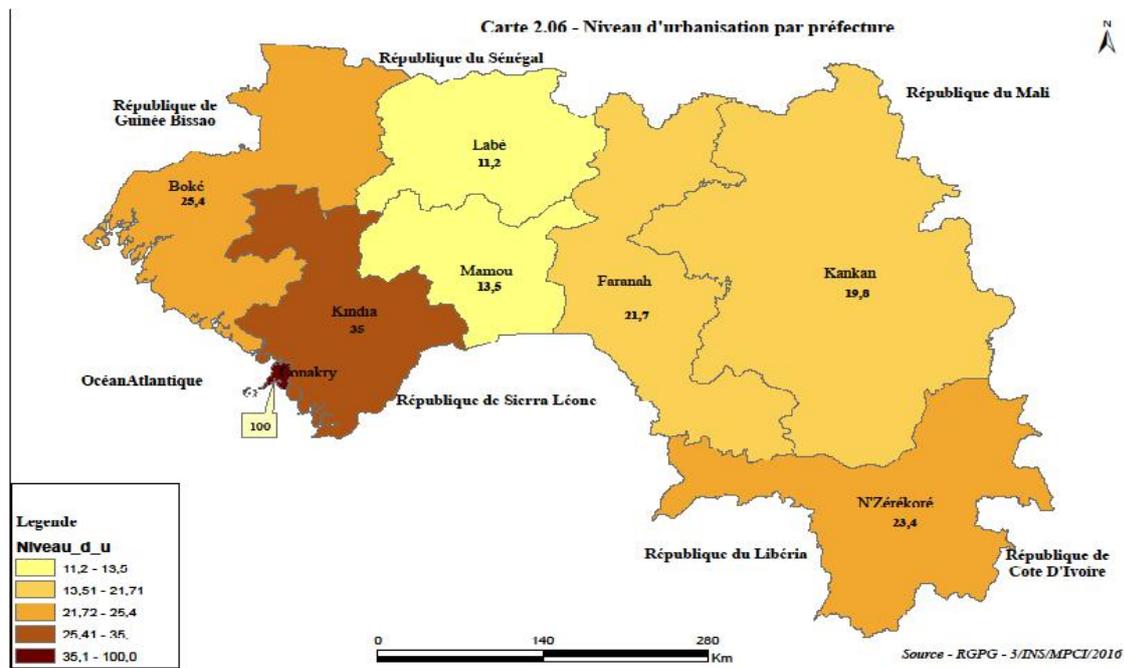
Carte 5.1.1 : Niveau d'urbanisation par préfecture

Carte 5.1.2 : Proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté (%) (P_0) par région administrative

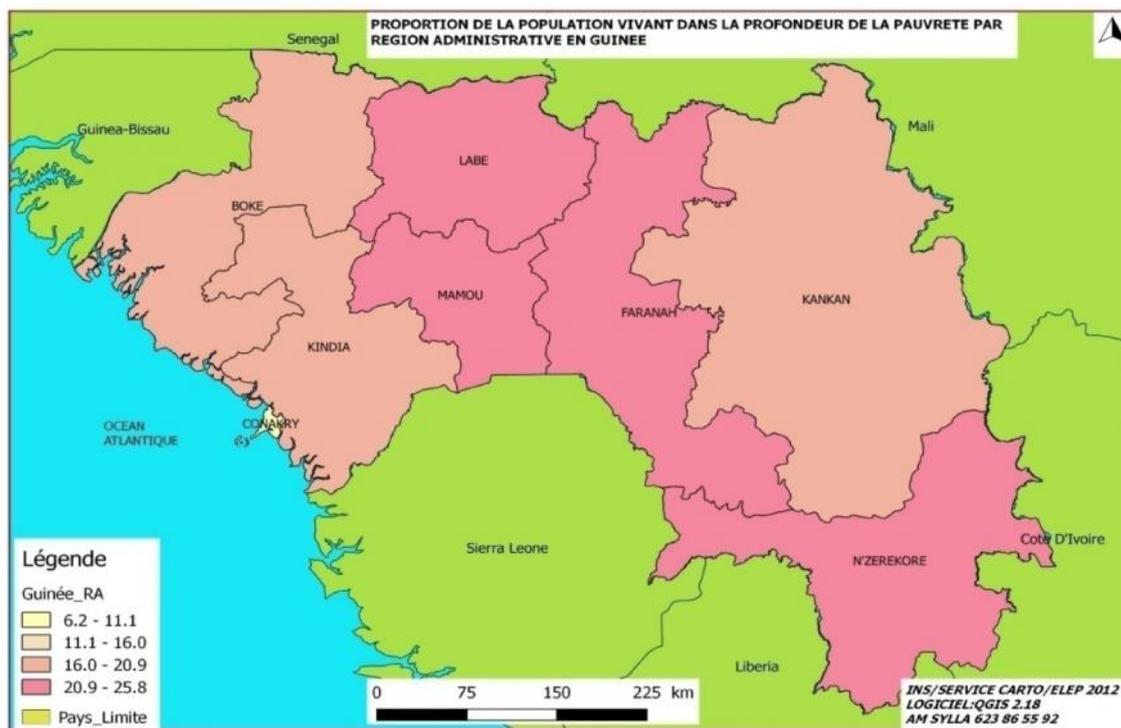
Carte 5.1.3 : Proportion de la population vivant dans la profondeur pauvreté (%) (P_1) par région administrative

Carte 5.1.4 : Proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté (%) (P_2) par région administrative

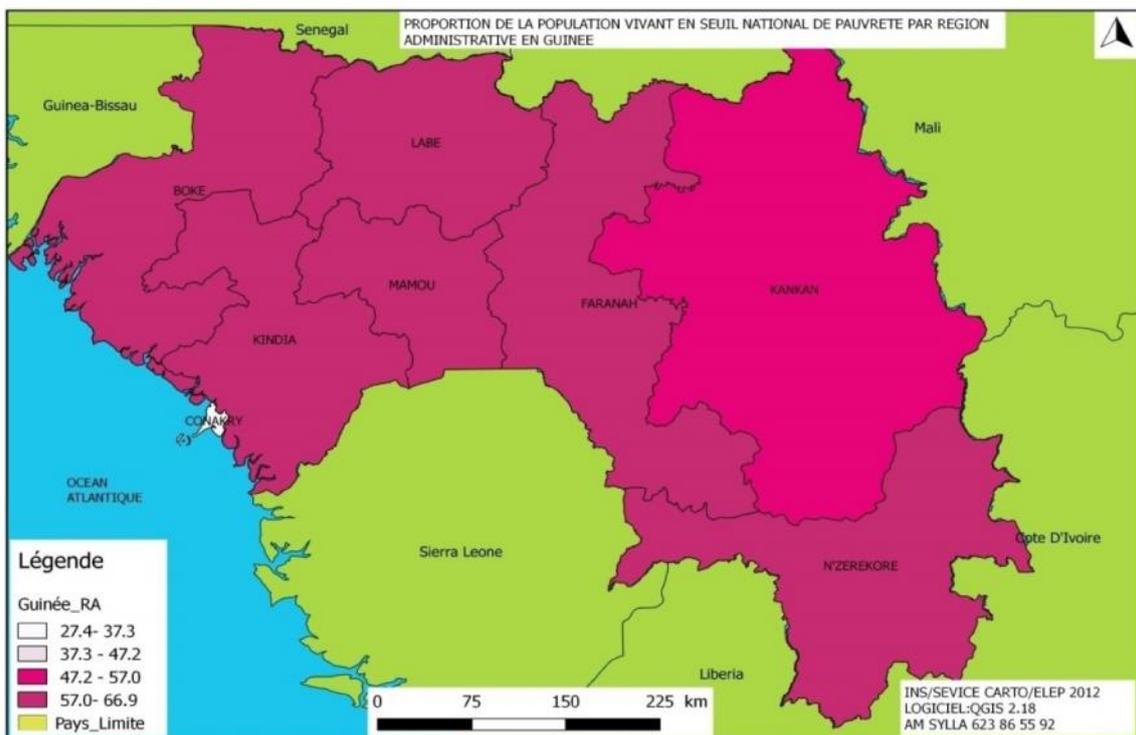
Carte 5.1.1 : Niveau d'urbanisation par préfecture



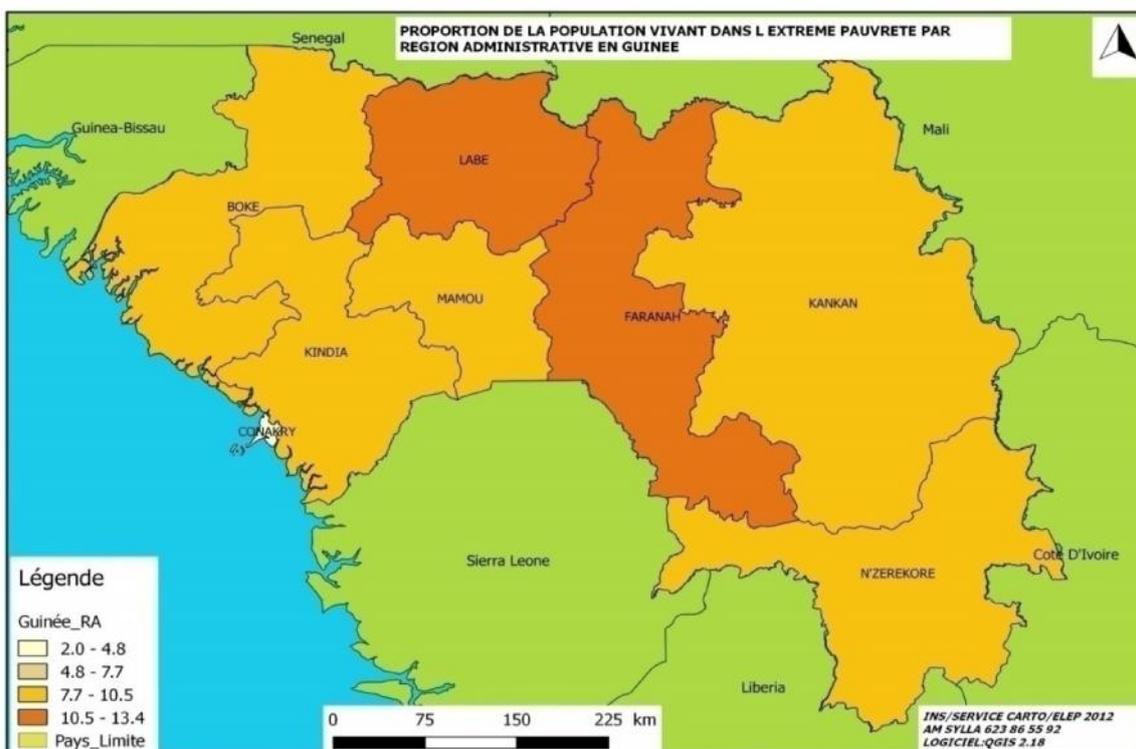
Carte 5.1.2 : Proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté (%) (P0) par région administrative



Carte 5.1.3 : Proportion de la population vivant dans la profodeur pauvreté (%) (P1) par région administrative



Carte 5.1.4 : Proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté (%) (P2) par région administrative



Principales définitions

Accroissement (d'une population) : Variation de l'effectif d'une population durant une période. L'accroissement rapide de la population peut conduire à des conflits politiques et sociaux entre groupes ethniques, religieux, sociaux et linguistiques. Une augmentation du nombre des personnes vivant dans les villes a également un effet important, car l'urbanisation signifie d'importantes modifications du mode de vie, des structures de la consommation, de l'équipement et des flux de déchets.

Chiffre de la population : dans une large mesure, détermine la demande de ressources naturelles et donc les flux matériels. L'accroissement de la population aggrave le problème de l'amélioration des niveaux de vie et de la fourniture de services sociaux essentiels comme le logement, les moyens de transport, les moyens d'hygiène, la santé publique, l'éducation, l'emploi et la sécurité. Cet accroissement de la population peut également rendre plus difficile la lutte contre la pauvreté.

Densité de la population : Nombre d'individus d'une population occupant une portion donnée d'un milieu; bien qu'elle puisse être utilisée pour n'importe quel objet tangible, elle est appliquée ici à la population humaine. La densité de population est exprimée en termes d'individus par unité de surface.

Incidence de la pauvreté (P0) : Pourcentage de la population vivant sous la ligne nationale de la pauvreté qui correspond à 55,5% en 2012 ou encore rapport entre le nombre d'individus vivant en dessous du seuil de pauvreté et l'ensemble de la population.

Urbain : Concerne la ville alors que rural qualifie ce qui est lié à la campagne.

Population : Ensemble d'individus ou d'éléments partageant une ou plusieurs caractéristiques qui servent à les regrouper. On parle ainsi de population humaine, population statistique, de population biologique, population civile, etc.

Seuil de pauvreté : Ligne imaginaire qui sert de référence pour déterminer le niveau de la pauvreté. La consommation des ménages est l'indicateur de bien-être qui permet de savoir qu'un individu est pauvre. Selon la Banque Mondiale, un individu est pauvre si sa consommation journalière est inférieure à un dollar. Pour le cas de la Guinée, selon l'ELEP- 2012, le seuil de pauvreté est d'environ 8 800 GNF par personne et par jour. Le seuil de pauvreté est appelé également ligne de pauvreté.

Incidence de la pauvreté (P0) : Pourcentage de la population vivant en dessous de la ligne nationale de la pauvreté. Elle est de 55,2% en 2012.

Profondeur de la pauvreté (P1) : Répartition des dépenses des ménages pauvres autour de la moyenne des dépenses des ménages pauvres.

Indice d'écart de pauvreté : Degré de gravité de la situation des pauvres. Elle indique à quel niveau en dessous du seuil de pauvreté se situe la consommation des pauvres.

Sévérité de la pauvreté (P2) : Moyenne quadratique de l'écart de pauvreté. Elle montre le pourcentage d'individus vivant dans une pauvreté aigue.

Tableau 5.1.1.1 : Évolution de la population selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	1983	1996	2014	2015	2016
Urbain	1 210 077	2 139 631	3 651 372	3 825 273	3 966 389
Rural	3 450 505	5 016 775	6 871 889	7 092 438	7 266 649
Guinee	4 660 582	7 156 406	10 523 261	10 917 711	11 233 038

Source : Institut national de la statistique/RGPH 1983, RGPH2-1996, RGPH3-2014

Tableau 5.1.1.2 : Évolution de la population urbaine selon le sexe

Sexe	1983	1996	2014	2015	2016
Homme	610 316	1 107 951	1 832 976	1 847 667	1 917 466
Femme	599 761	1 031 680	1 852 020	1 977 606	2 048 923
Guinee	1 210 077	2 139 631	3 684 996	3 825 273	3 966 389

Source : Institut national de la statistique/RGPH 1983, RGPH2-1996 et RGPH3-2014

Tableau 5.1.1.3 : Évolution de la population rurale selon le sexe

Sexe	1983	1996	2014	2015	2016
Homme	1 659 766	2 389 600	3 282 389	3 425 758	3 512 905
Femme	1 790 739	2 627 175	3 632 463	3 666 680	3 753 744
Guinee	3 450 505	5 016 775	6 914 852	7 092 438	7 266 649

Source : Institut national de la statistique/RGPH 1983, RGPH2-1996 et RGPH3-2014

Tableau 5.1.1.4 : Taux de croissance annuelle de la population selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	2014	2015	2016
Urbain	3,8	3,7	3,7
Rural	2,6	2,5	2,4
Guinée	3,0	2,9	2,8

Source : Institut national de la statistique/RGPH3-2014

Tableau 5.1.1.5 : Répartition de la population des régions administratives et des préfectures par année de projection et par milieu de résidence de 2014 à 2016

Prefecture	2014			2015			2016		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Guinée	3 684 996	6 914 852	10 599 848	3 825 273	7 092 437	10 917 710	3 966 389	7 266 648	11 233 037
Boffa	8 710	205 699	214 409	9 076	211 763	220 839	9 445	217 772	227 217
Boke	187 257	266 637	453 893	194 233	273 271	467 505	201 242	279 765	481 007
Fria	55 780	41 777	97 557	57 748	42 735	100 483	59 718	43 667	103 385
Gaoual	6 017	189 346	195 363	6 270	194 951	201 221	6 526	200 507	207 033
Koundara	19 407	111 662	131 069	20 194	114 805	134 999	20 990	117 909	138 898
Région Boké	277 171	815 120	1 092 291	288 047	836 999	1 125 046	299 012	858 529	1 157 540
Région Conakry	1 675 069		1 675 069	1 725 300		1 725 300	1 775 130		1 775 130
Dabola	25 600	157 197	182 797	26 641	161 638	188 278	27 693	166 024	193 716
Dinguiraye	18 249	179 955	198 203	19 002	185 145	204 147	19 763	190 280	210 043
Faranah	61 006	221 718	282 724	63 429	227 773	291 202	65 873	233 739	299 612
Kissidougou	100 851	185 014	285 865	104 684	189 754	294 438	108 539	194 403	302 942
Région Faranah	205 705	743 884	949 589	213 873	764 193	978 065	222 113	784 201	1 006 314
Kankan	192 478	283 419	475 897	199 669	290 499	490 168	206 894	297 432	504 325
Kerouane	23 462	185 987	209 449	24 424	191 305	215 730	25 398	196 563	221 961
Kouroussa	31 550	239 322	270 872	32 842	246 152	278 994	34 149	252 903	287 052
Mandiana	16 612	322 424	339 035	17 306	331 896	349 202	18 009	341 279	359 288
Siguiri	128 666	555 119	683 785	133 821	570 469	704 290	139 024	585 607	724 631
Région Kankan	392 768	1 586 270	1 979 038	408 452	1 629 932	2 038 385	424 283	1 672 975	2 097 257
Coyah	218 926	46 949	265 875	225 967	47 881	273 848	232 977	48 780	281 757
Dubreka	158 463	174 506	332 969	164 242	178 712	342 954	170 039	182 820	352 859
Forecariah	20 297	224 644	244 941	21 137	231 149	252 286	21 987	237 585	259 573
Kindia	139 972	303 012	442 984	145 356	310 912	456 268	150 776	318 670	469 446
Telimlele	13 437	273 484	286 921	13 999	281 526	295 525	14 568	289 492	304 060
Région Kindia	551 094	1 022 595	1 573 690	572 056	1 048 825	1 620 881	593 141	1 074 554	1 667 695
Koumbia	4 365	96 319	100 684	4 548	99 155	103 703	4 733	101 965	106 698
Labe	93 507	227 179	320 686	97 132	233 170	330 303	100 783	239 059	339 842
Lelouma	4 639	159 743	164 382	4 835	164 477	169 311	5 032	169 169	174 201
Mali	5 471	284 745	290 216	5 702	293 217	298 919	5 936	301 617	307 552
Tougue	3 782	121 643	125 424	3 940	125 245	129 186	4 102	128 815	132 917
Région Labé	111 764	889 628	1 001 392	116 349	915 073	1 031 421	120 985	940 226	1 061 211
Dalaba	8 628	126 198	134 826	8 987	129 882	138 869	9 350	133 530	142 880
Mamou	68 766	252 970	321 737	71 499	259 885	331 385	74 257	266 699	340 956
Pita	22 040	258 459	280 499	22 953	265 957	288 911	23 878	273 378	297 255
Région Mamou	99 434	637 628	737 062	103 484	655 681	759 165	107 578	673 513	781 091
Beyla	17 253	311 834	329 088	17 974	320 982	338 956	18 704	330 042	348 746
Gueckedou	62 946	230 148	293 094	65 447	236 436	301 883	67 970	242 632	310 602
Lola	28 299	144 842	173 141	29 442	148 891	178 333	30 596	152 888	183 483
Macenta	59 128	221 866	280 994	61 480	227 940	289 420	63 853	233 926	297 779
NZérékoré	196 823	203 230	400 053	203 961	208 088	412 050	211 120	212 831	423 951
Yomou	7 541	107 806	115 346	7 855	110 951	118 805	8 172	114 065	122 237
Région NZérékoré	371 990	1 219 726	1 591 716	386 681	1 252 767	1 639 448	401 496	1 285 302	1 686 798

Source : RGPH 2014/Perspectives démographiques 2017/ INS /Ministère du plan et de la coopération internationale

Tableau 5.1.1.6 : Evolution de la population vivant dans les zones côtières

Années	1983	1996	2014	2015	2016
Boffa	113 981	156 558	212 583	220 839	227 217
Boké	168 924	293 917	450 278	467 505	481 007
Conakry	710 372	1 092 936	1 660 973	1 725 300	1 775 130
Coyah	116 840	85 148	263 823	273 848	281 757
Dubrêka	nd	131 337	330 548	342 954	352 859
Forécariah	90 403	195 836	242 942	252 286	259 573
Ensemble	1 200 520	1 955 732	3 161 147	3 282 732	3 777 543

Source : RGPH 2014/Perspectives démographiques 2017/ INS /Ministère du plan et de la coopération internationale

Tableau 5.1.1.7 : Evolution du nombre de pauvres en Guinée

Milieu de résidence	1994/1995	2002/2003	2007	2012
Urbain	338 214	593 463	907 419	1 285 039
Rural	3 663 962	3 602 163	4 224 191	4 927 703
Guinée	4 002 176	4 195 626	5 131 710	6 212 742

Source: Enquêtes ménages/INS/MPCI

Tableau 5.1.1.8 : Proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté (%) (P₀)

Années	1994/1995	2002/2003	2007	2012
Urbain	17,5	23,5	30,5	35,4
Rural	82,1	59,9	63,0	64,7
Guinée	62,5	49,1	53,0	55,2

Source : Enquête ménage/INS/MPCI

Tableau 5.1.1.9 : Proportion de la population vivant dans la profondeur de la pauvreté (%) (P₁)

Années	1994/1995	2002/2003	2007	2012
Urbain	4,2	6,1	7,7	9,6
Rural	39,1	21,9	22,0	22,6
Guinée	28,5	17,2	17,6	18,4

Source : Enquêtes ménages/INS/MPCI

Tableau 5.1.1.10 : Proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté (%) (P₂)

Années	1994/1995	2002/2003	2007	2012
Urbain	1,5	2,4	3,0	3,8
Rural	22,5	10,5	10,5	10,5
Guinée	16,1	8,1	8,2	8,4

Source : Enquêtes ménages/INS/MPCI

Tableau 5.1.1.11 : Proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté (%) (P₀) par région administrative

Années	1994/1995	2002/2003	2007	2012
Boké	58,4	41,2	52,0	58,9
Conakry	10,2	20,5	26,3	27,4
Faranah	77,8	61,1	53,0	64,8
Kankan	77,7	66,8	58,7	48,7
Kindia	69,6	43,9	64,1	62,5
Labé	82,5	65,0	59,8	65,0
Mamou	78,9	43,6	50,1	60,8
N'Zérékoré	67,9	55,9	64,3	66,9
Guinée	62,5	49,1	53,0	55,2

Source : Enquêtes ménages/INS/MPCI

Tableau 5.1.1.12 : Proportion de la population vivant dans la profonde pauvreté (%) (P₁) par région administrative

Années	1994/1995	2002/2003	2007	2012
Boké	27,0	12,8	15,7	18,8
Conakry	1,9	4,9	6,1	6,2
Faranah	39,5	22,7	14,9	25,0
Kankan	40,1	26,5	24,0	17,2
Kindia	28,3	13,5	25,0	19,3
Labé	41,0	28,7	17,8	25,8
Mamou	38,4	12,6	16,2	21,3
N'Zérékoré	26,9	18,7	20,8	22,0
Guinée	28,5	17,2	17,6	18,4

Source : Enquêtes ménages/INS/MPCI

Tableau 5.1.1.13 : Proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté (%) (P₂) par région administrative

Années	1994/1995	2002/2003	2007	2012
Boké	15,6	5,6	6,8	8,1
Conakry	0,6	1,9	2,2	2,0
Faranah	24,1	10,9	6,1	12,3
Kankan	24,6	13,2	13,4	8,7
Kindia	14,8	5,6	12,5	8,1
Labé	23,7	16,3	7,4	13,4
Mamou	22,7	5,1	7,2	10,0
N'Zérékoré	13,2	8,1	9,2	9,6
Guinée	16,1	8,1	8,2	8,4

Source : Enquêtes ménages/INS/MPCI

Tableau 5.1.1.14 : Seuil de pauvreté (en GNF par personne et par an)

Années	1994/1995		2002/2003		2007		2012	
	Seuil alimentaire	Seuil global						
Conakry	156 459	264 998	228 900	387 692	786 292	1 590 894	1 837 983	3 217 305
Autres centres urbains	137 403	214 427	201 020	313 706	690 522	1 019 809	1 614 118	2 825 438
Rural	126 492	186 483	185 058	272 825	635 691	818 286	1 485 948	2 601 084

Source : Enquêtes ménages/INS/MPCI

Tableau 5.1.1.15 : Taux d'alphabétisation (%) des adultes par sexe et milieu de résidence

Années	1983	1994-95	1996	2002	2002-03	2007	2012	2014
Sexe								
Ensemble	25,8	22,5	25,4	28,8	28,3	34,5	34,0	32,0
Masculin	37,8	75,9	37,0	48,4	45,7	49,9	47,2	43,6
Féminin	14,7	24,1	14,8	14,5	14,1	21,5	22,8	22,0
Milieu de résidence								
Ensemble	25,8	22,5	25,4	28,8	28,3	34,5	34,0	32,0
Conakry	54,3	39,6	54,1	57,0	57,1	65,0	65,4	62,5
Urbain	48,0	24,1	48,5	51,6	45,0	58,2	58,9	55,4
Rural	18,0	36,2	14,6	17,7	17,1	22,0	20,2	17,6

Source: RGPH-1983; RGPH-1996; RGPH-3 2014/ Enquêtes: QUIBB-2002; EIBEP-2002-2003; ELEP-2007, ELEP-2012/INS/MPCI

Thème 5.1.2 : Accès aux services de base

Liste des tableaux du thème

Tableau 5.1.2.1 : Répartition des ménages par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence en 1983, 1996 et 2014

Tableau 5.1.2.2 : Répartition des ménages utilisant des forages comme source d'approvisionnement en eau de boisson par région administrative

Tableau 5.1.2.3 : Répartition des ménages utilisant des forages comme source d'approvisionnement en eau de boisson par milieu de résidence

Tableau 5.1.2.4 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon le type d'aisance en 1996 et 2014

Tableau 5.1.2.5 : Mode d'évacuation des ordures ménagères en 1996 et 2014

Tableau 5.1.2.6 : Répartition des ménages raccordés à un mode d'évacuation des eaux usées en 1996 et 2014

Tableau 5.1.2.7 : Tarif de la consommation d'eau de la SEG

Tableau 5.1.2.8 : Répartition des ménages ordinaires par milieu de résidence selon le mode d'éclairage de 1983 à 2014

Tableau 5.1.2.9 : Evolution du prix moyen d'électricité (administration publique)

Principales définitions

Accès à l'eau : Pour un ménage, disponibilité d'une source d'approvisionnement en eau à moins de 30 minutes quel que soit le mode de transport utilisé.

Accès à l'électricité (taux d') : Rapport entre la somme des populations vivant dans les localités électrifiées et la population totale.

Couverture en eau potable (taux de) : Rapport entre le nombre de ménages (ou de la population) se procurant de l'eau dans les installations jugées capables de fournir de l'eau potable (branchements au réseau de distribution d'eau courante, bornes fontaines, forages munis de pompe à motricité humaine, adduction d'eau gravitaire ou pompage en milieu rural) et le nombre total de ménages (ou la population totale).

Eau courante : Eau du robinet, distribuée par des canalisations.

Latrine à simple fosse ou latrine traditionnelle : Simple fosse recouverte d'une dalle possédant un trou de défécation avec une cabine assurant l'intimité.

Latrine améliorée à fosse ventilée (VIP) ou latrine améliorée à fosse auto-ventilée (LAA) : Les latrines VIP comprennent une (ou des) fosse(s) de réception et d'accumulation des boues dont les parois sont construites, une superstructure constituée d'un ensemble de dalles, d'une cabine et un tuyau de ventilation dont l'extrémité est munie d'un grillage anti-mouches. Il existe des latrines VIP à fosse unique, à double fosses ou fosses multiples (bloc de plusieurs latrines).

Ménage ordinaire : Unité socio-économique de base au sein de laquelle un ou plusieurs membres, apparentés ou non, vivent dans la même maison ou concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux, sous l'autorité de l'un d'entre eux appelé chef de ménage.

Proportion de ménages disposant des latrines : Rapport entre le nombre de ménages disposant des latrines et l'effectif total des ménages.

Type de lieu d'aisance : Principal moyen ou endroit d'aisance utilisé par le ménage comme les WC, les latrines, la brousse.

Tableau 5.1.2.1 : Répartition (%) des ménages par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence en 1983, 1996 et 2014

Type de source	RGPH 1983			RGPH 1996			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural
Robinet/fontaine publique	11,9	38,8	4,2	13,1	42,3	1,0	27,4	65,3	7,5
Forage/puits/ source aménagée	nd	nd	nd	20,2	5,7	26,1	33,3	14,4	43,1
Puits ordinaire	30,3	50,3	24,6	32,1	47,8	25,7	22,2	19,0	23,9
Eau de surface	57,5	10,4	71	32,5	1,7	45,1	16,6	0,6	25
Autres	0,3	0,5	0,2	2,1	2,5	2,1	0,5	0,7	0,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	776 378	160 719	555 659	1 051 303	306 050	745 153	1 470 388	503 818	966 570

Source : RGPH 1983 ; RGPH 1996 ; RGPH 2014 INSM/PCI

Tableau 5.1.2.2 : Répartition (%) des ménages utilisant des forages comme source d'approvisionnement en eau de boisson par région administrative

Région administrative	2002	2003	2007	2012
Boké	40,2	40,0	46,0	25,5
Conakry	0,0	0,1	4,9	7,1
Faranah	59,1	58,6	74,7	47,9
Kankan	56,7	54,9	76,1	59,9
Kindia	27,1	24,6	40,4	32,3
Labé	38,2	36,3	57,9	42,8
Mamou	24,0	25,0	29,7	26,3
N'Zérékoré	45,0	45,0	66,1	48,7
Guinée	34,8	34,0	48,2	35,3

Source : Enquêtes ménages/INS/MPCI

Tableau 5.1.2.3 : Répartition (%) des ménages utilisant des forages comme source d'approvisionnement en eau de boisson par milieu de résidence

Années	2002	2003	2005	2007	2012
Conakry	0,0	0,1	nd	4,9	7,1
Autres centres urbains	5,2	11,6	10,1	16,4	15,6
Rural	46,8	45,6	39,3	60,5	44,1
Guinée	34,8	34,0	31,0	48,2	35,3

Source : Enquêtes ménages/INS/MPCI

Tableau 5.1.2.4 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le type d'aisance en 1996 et 2014

Années	RGPH 1996			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural
WC avec chasse d'eau	5,7	15,5	1,7	5,6	12,0	2,3
Latrine	22,9	59,2	8,0	49,4	67,8	39,9
Fosse sommaire	23,6	18,6	25,6	13,8	3,5	19,1
Nature	45,4	4,0	62,4	22,9	0,9	34,4
Autres	2,4	2,7	2,3	8,3	15,8	4,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	1 051 303	306 050	745 153	1 470 388	503 818	966 570

Source : RGPH/ 1996 ; RGPH 2014/INS/MPCI

Tableau 5.1.2.5 : Mode d'évacuation des ordures ménagères en 1996 et 2014

Années	RGPH 1996			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural
Ramassage public ou privé/ Caniveau/Rue/ Cours d'eau/Mer	13,3	36	3,9	19,7	44,3	6,9
Nature	2,5	7,3	0,6	2,5	6,2	0,6
Autres	81,9	54,5	93,2	73,9	40,7	91,1
Total	2,3	2,2	2,3	3,9	8,8	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	1 051 303	306 050	745 153	1 470 277	503 804	966 473

Source : RGPH 1996 ; RGPH 2014/ Institut National de la Statistique/MPCI

Tableau 5.1.2.6 : Répartition des ménages raccordés à un mode d'évacuation des eaux usées en 1996 et 2014

Années	RGPH 1996			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural
Puits/Fosse septique/Caniveau	25,6	51,2	14,9	13,4	31,1	4,2
Nature	70,3	43,4	81,5	84,4	64,0	95,1
Cours d'eau/Mer	2,3	3,4	1,8	1,2	2,4	0,5
Autres	1,8	2,0	1,8	1,0	2,5	0,2
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	1 051 303	306 050	745 153	1 470 388	503 818	966 570

Source : RGPH 1996 ; RGPH 2014/ Institut National de la Statistique/MPCI

Tableau 5.1.2.7 : Tarif de la consommation d'eau de la SEG en GNF

Type de consommateur	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Administration	3 000	3 000	5 700	5 700	5 700	5 700	5 700	5 700
Particuliers (ménages)	Tranche 1 < 0 à 7 > m³	680	680	750	750	750	750	750
	Tranche 2 < 8 à 30 > m³	2 000	2 000	2 650	2 650	2 650	2 650	2 650
	Tranche 3 > 30 m³	2 400	2 400	4 080	4 080	4 080	4 080	4 080
Commerce	3 000	3 000	5 550	5 550	5 550	5 550	5 550	5 550
Organisme / Industrie	5 600	5 600	10 640	10 640	10 640	10 640	10 640	10 640
Bornes fontaines	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500

Source : Société des eaux de Guinée (SEG)/Sous direction statistiques/MEH

Tableau 5.1.2.8 : Répartition (%) des ménages ordinaires par milieu de résidence selon le mode d'éclairage de 1983 à 2014

Années	RGPH 1983			RGPH 1996			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural
Electricité	12,5	53,3	0,8	12,5	41,0	0,8	20,0	54,1	2,2
Lampe à pétrole	53,6	44,9	56,0	65,1	50,6	71,1	1,4	1,0	1,6
Feu de bois	33,3	1,4	42,5	17,1	1,0	23,7	0,6	0	0,9
Bougie	nd	nd	nd	1,9	4,6	0,8	1,3	2,6	0,6
Lampe à gaz	nd	nd	nd	0,7	0,7	0,8	0,4	0,3	0,4
Autres	0,6	0,4	0,7	2,7	2,1	2,8	76,3	42	94,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	776 378	160 719	555 659	1 051 303	306 050	745 153	1 470 388	503 818	966 570

Source : RGPH 1983 ; RGPH 1996 ; RGPH 2014 INS/MPCI

Tableau 5.1.2.9 : Evolution du prix moyen d'électricité en milliers GNF/MMh (administration publique)

Milieu	Type de tension	Unités	2010	2011	2012	2013	2014
Conakry	Basse tension	1000 GNF/MMh	2 152	2 151	2 105	2 104	2 142
	Moyenne tension	1000 GNF/MMh	2 163	2 162	2 124	2 106	2 141
Intérieur	Basse tension	1000 GNF/MMh	2 148	2 808	1 748	2 008	2 191
	Moyenne tension	1000 GNF/MMh	2 152	1 891	1 958	2 204	1 624

Source : Division statistique et analyse des performances EDG/DPE

Thème 5.1.3 : Conditions de logement

Liste des tableaux du thème

Tableau 5.1.3.1 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon le statut d'occupation du logement en 1983 et 2014

Tableau 5.1.3.2 : Répartition des ménages par type d'habitation selon le milieu de résidence en 1983 et 2014

Tableau 5.1.3.3 : Répartition des ménages par type de matériau des murs en 1983 et 2014

Tableau 5.1.3.4 : Répartition des ménages par type de matériau du toit selon le milieu de résidence en 1983 et 2014

Tableau 5.1.3.5 : Répartition des ménages par type de matériau du sol selon le milieu de résidence en 1983 et 2014

Tableau 5.1.3.6 : Nombre moyen de pièces dans le logement en 1996 et 2014

Tableau 5.1.3.7 : Répartition des ménages par type d'habitation selon le milieu de résidence en 1983 et 2014

Tableau 5.1.3.8 : Répartition des ménages ordinaires par région administrative selon le type d'habitation en 2014

Tableau 5.1.3.9 : Répartition des ménages ordinaires par milieu de résidence et sexe du chef de ménage selon le type d'habitation en 2014

Tableau 5.1.3.10 : Répartition des ménages par milieu de résidence et tranche d'âges du chef de ménage selon le type d'habitation en 2014

Principales définitions

Logement : Ensemble de constructions (maisons en dur, cases en banco, paillotes, tentes, etc.) que l'homme a construit pour s'abriter lui-même et ses biens.

- Les logements particuliers sont occupés par des ménages ordinaires ou privés ;
- Les logements collectifs abritent les ménages collectifs.

Logement gratuit : Situation d'occupation de l'habitat ou du logement dans laquelle celui-ci est gracieusement offert au ménage par une tierce personne qui ne perçoit aucun loyer en retour.

Matériau des murs de l'habitation : Matériau principal des murs de l'habitation. On distingue les murs en :

- **Dur** : murs construits en béton, en briques de ciment, de terre cuite ou en pierre taillée ;
- **Semi-dur** : murs construits en briques de terre battue avec un revêtement en ciment ;
- **Banco** : murs construits en briques de terre battue sans revêtement en ciment ;
- **Paille** : murs construits en matériaux de nature végétale (bois, paille, tige de mil, etc.).

Nature de la toiture : Principal matériel utilisé pour couvrir les toits des logements effectivement occupés par un ménage.

Nature du sol : Principal matériel utilisé pour la construction du plancher des logements effectivement occupés par un ménage.

Pièces d'une habitation : Différents compartiments de l'habitation, réservés aux divers usages : dormir, se laver, manger, etc.

Pourcentage de ménages propriétaires de leur logement : Rapport entre le nombre de ménages propriétaires du logement qu'ils occupent et le nombre total de ménages ordinaires au moment de l'enquête.

Propriétaire : Situation d'occupation de l'habitat ou du logement dans laquelle celui-ci appartient au ménage.

Statut ou mode d'occupation du logement : Lien existant entre l'occupant et le logement. On distingue :

- **Propriétaire** : le logement appartient au ménage qui l'occupe ;
- **Locataire** : le logement est mis en location par une tierce personne et le ménage qui l'occupe paye un loyer. Le ménage paie pour l'usage et non pour acquérir la propriété du logement ;
- **Logement gratuit** : l'usage du logement est gracieusement offert au ménage par une tierce personne qui ne perçoit aucun loyer en retour.

Tableau 5.1.3.1 : Evolution de la répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le statut d'occupation du logement en 1983 et 2014

Années	RGPH 1983			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural
Propriétaire	81,3	39,6	93,5	75,4	46,4	90,6
Locataire	10,6	41,6	1,6	19,8	47,4	5,4
Logé gratuitement	2,1	5,2	1,2	3,7	4,3	3,3
Autres	6,0	13,6	3,7	1,1	1,9	0,7
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	776 378	160 719	555 659	1 470 388	503 818	966 570

Source : RGPH 1983 ; RGPH 2014/INS/ MPCl

Tableau 5.1.3.2 : Répartition (%) des ménages par type d'habitation selon le milieu de résidence en 1983 et 2014

Années	RGPH 1983			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Case	67,1	nd	nd	27,9	3,1	40,9
Maison/Immeuble	32,9	nd	nd	71,7	96,5	58,6
Autres	0,0	nd	nd	0,4	0,4	0,5
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	776 378	160 719	555 659	1 470 388	503 818	966 570

Source : RGPH 1983 ; RGPH 2014/INS/ MPCl

Tableau 5.1.3.3 : Répartition (%) des ménages par type de matériau des murs en 1983 et 2014

Matériaux des murs	RGPH 1983			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural
Briques-en ciment/pierre	7,6	nd	nd	25,5	65,5	4,6
Briques en terre/Bois/bambou/ Planche/Paille	90,6	nd	nd	74,2	34	95
Autres	1,8	nd	nd	0,3	0,5	0,4
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	776 378	160 719	555 659	1 470 388	503 818	966 570

Source : RGPH 1983 ; RGPH 2014/INS/ MPCl

Tableau 5.1.3.4 : Répartition (%) des ménages par type de matériau du toit selon le milieu de résidence entre 1983 et 2014

Années	RGPH 1983			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural
Tôle/tuile/ardoise	25,2	nd	nd	71,0	95,8	58,1
Paille/feuille	72,7	nd	nd	28,3	3,0	41,5
Autres	2,1	nd	nd	0,7	1,2	0,4
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	776 378	160 719	555 659	1 470 388	503 818	966 570

Source : RGPH 1983 ; RGPH 2014/INS/ MPCl

Tableau 5.1.3.5 : Répartition (%) des ménages par type de matériau du sol selon le milieu de résidence en 1983 et 2014

Années	RGPH 1983			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural
Terre battue	81,3	nd	nd	47,5	8,6	67,8
Ciment/carreaux	15,9	nd	nd	52,0	91,1	31,6
Autres	2,8	nd	nd	0,5	0,3	0,6
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	776 378	160 719	555 659	1 470 388	503 818	966 570

Source : RGPH 1983 ; RGPH 2014/INS/ MPCl

Tableau 5.1.3.6 : Nombre moyen de pièces dans le logement en 1996 et 2014

Années	RGPH 1996			RGPH 2014		
	Guinée	Urbain	Rural	Guinée	Urbain	Rural
Nombre moyen de pièces	3,2	3,3	3,2	3,8	3,8	3,7
Nombre total de pièces	3 403 749	998 091	2 405 658	5 468 970	1 894 957	3 574 013

Source : RGPH 1983 ; RGPH 2014/INS/ MPCl

Tableau 5.1.3.7 : Répartition (%) des ménages par type d'habitation selon le milieu de résidence en 1983 et 2014

Type d'habitation	1983			2014		
	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural
Case	67,1	nd	nd	27,9	3,1	40,9
Maison/Immeuble	32,9	nd	nd	71,7	96,5	58,6
Autres	0,0	nd	nd	0,4	0,4	0,5
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	776 378	160 719	555 659	1 470 388	503 818	966 570

Source : RGPH-1983;RGPH-2014/INS/MPCl

Tableau 5.1.3.8 : Répartition (%) des ménages ordinaires par région administrative selon le type d'habitation en 2014

Région	Sans abri	Case	Maison individuelle	Maison à plusieurs logements	Immeuble individuel	Immeuble à plusieurs logements	Baraque/Conteneur	Tente	Total	Effectif
Boké	0,0	31,5	37,1	29,4	0,2	0,3	1,5	0,0	100	150 493
Conakry	0,0	0,4	40,4	55,6	1,3	1,7	0,5	0,0	100	236 736
Faranah	0,0	56,5	22,2	21,0	0,1	0,1	0,0	0,0	100	125 878
Kankan	0,0	51,7	17,5	30,3	0,2	0,1	0,1	0,1	100	190 128
Kindia	0,0	19,6	42,6	36,8	0,3	0,3	0,4	0,0	100	226 207
Labé	0,0	36,8	45,6	17,3	0,1	0,1	0,0	0,0	100	166 488
Mamou	0,0	37,9	42,9	18,9	0,1	0,1	0,0	0,0	100	139 441
NZérékoré	0,0	14,7	34,4	50,5	0,2	0,1	0,1	0,0	100	235 017
Ensemble	0,0	27,9	35,7	35,2	0,4	0,4	0,3	0,0	100	1 470 388

Source : RGPH-2014/INS/MPCl

Tableau 5.1.3.9 : Répartition (%) des ménages ordinaires par milieu de résidence et sexe du chef de ménage selon le type d'habitation en 2014

Type d'habitation	Ensemble		Urbain		Rural	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Sans abri	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Case	28,8	23,8	3,1	3,1	42,4	34,1
Maison individuelle	34,3	42,6	42,3	46,5	30,0	40,6
Maison à plusieurs logements	35,7	32,6	52,4	48,3	26,9	24,9
Immeuble individuel	0,4	0,3	0,8	0,8	0,1	0,1
Immeuble à plusieurs logements	0,4	0,4	1,0	0,9	0,1	0,1
Baraque/Conteneur	0,3	0,2	0,3	0,3	0,4	0,2
Tente	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif	1 208 817	261 571	417 500	86 318	791 317	175 253

Source : RGPH-2014/INS/MPCl

Tableau 5.1.3.10 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence et tranche d'âges du chef de ménage selon le type d'habitation en 2014

Type d'habitation	Ensemble			Urbain			Rural		
	< 35ans	35 à 59 ans	60 ans ou plus	< 35ans	35 à 59 ans	60 ans ou plus	< 35ans	35 à 59 ans	60 ans ou plus
Sans abri	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Case	28,4	26,7	30,4	2,5	2,9	4,5	44,4	40,1	40,0
Maison individuelle	33,3	35,7	38,1	39,4	42,9	48,2	29,6	31,6	34,5
Maison à plusieurs logements	36,8	36,5	30,6	55,8	52	45,4	25,1	27,7	25,2
Immeuble individuel	0,3	0,4	0,3	0,7	0,9	0,9	0,1	0,1	0,1
Immeuble à plusieurs logements	0,5	0,4	0,3	1,2	1,0	0,7	0,1	0,1	0,1
Baraque/Conteneur	0,5	0,3	0,2	0,5	0,3	0,2	0,6	0,3	0,2
Tente	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	316 139	807 910	346 339	120 470	290 360	92 988	195 669	517 550	253 351

Source : RGPH-2014/INS/MPCI

Thème 5.1.4 : Exposition à la pollution ambiante

Liste des tableaux du thème

Tableau 5.1.4.1 : Population exposée à la pollution atmosphérique dans les principales villes

Tableau 5.1.4.2 : Population exposée à la pollution sonore dans les principales villes

Principales définitions

Pollution atmosphérique : Présence dans l'air ambiant de substances ou particules qui, de par leurs aspects, leurs concentrations, leurs odeurs ou leurs effets physiologiques, portent préjudice à la santé et à la sécurité publique ou à l'environnement. La présence dans l'atmosphère de substances contribuant entre autres à l'effet de serre et à la réduction de la couche d'ozone.

Pollution sonore : Concept à la fois juridique, écologique et sanitaire. Cette notion est considérée comme étant une exposition permanente ou temporaire à des nuisances sonores provenant de diverses sources et pouvant avoir un impact conséquents sur la santé, la qualité de vie et sur l'environnement.

Tableau 5.1.4.1 : Population exposée à la pollution atmosphérique dans les principales villes

Années	2014	2015	2016
Dinguiraye	196 469	204 147	210 043
Boké	450 278	467 505	481 007
Conakry	1 660 973	1725 300	1775 130
Coyah	263 823	273 848	281 757
Dubréka	330 548	342 954	352 859
Siguiri	687 002	704 290	724 631
Kankan	473 359	490 168	504 325
Ensemble	4 062 452	4 208 212	4 329 752

Source : INS

Tableau 5.1.4.2 : Population exposée à la pollution sonore dans les principales villes

Années	2014	2015	2016
Boké	450 278	467 505	481 007
Conakry	1 660 973	1725 300	1775 130
Coyah	263 823	273 848	281 757
Siguiri	687 002	704 290	724 631
Kindia	439 614	456 268	469 446
Mamou	318 981	331 385	340 956
Kankan	473 359	490 168	504 325
Labé	318 938	330 303	339 842
Faranah	280 170	291 202	299 612
NZérékoré	396 949	412 050	423 951
Ensemble	5 290 087	5 482 319	5 640 657

Source : INS

Thème 5.1.5 : Préoccupations environnementales spécifiques aux habitants urbains

Liste des tableaux du thème

Tableau 5.1.5.1 : Statistiques des immatriculations des véhicules en circulation dans la ville de Conakry

Tableau 5.1.5.2 : Parc des véhicules à moteur selon les sources d'énergie pour la Ville de Conakry

Tableau 5.1.5.3 : Informations sur le réseau routier de 2010 à 2016

Tableau 5.1.5.4 : Evolution des arrivées et départs des avions

Tableau 5.1.5.5 : Evolution des arrivées et départs des avions selon la zone Europe et Afrique

Tableau 5.1.5.6 : Evolution des arrivées et départs des avions à l'intérieur de la Guinée

Tableau 5.1.5.7 : Situation des espaces verts dans la Ville de Conakry en 2014

Principales définitions

Cyclomoteur : Catégorie réglementaire de véhicules à deux ou trois roues motorisées de petite cylindrée.

Espace vert : Tout espace d'agrément végétalisé (engazonné, arboré, éventuellement planté de fleurs et d'arbres et buissons d'ornement, et souvent garni de pièces d'eau et cheminements). L'expression est généralement plutôt employée pour les espaces publics ou semi-publics.

Minibus : Véhicule automobile destiné au transport de passagers, comprenant plus de places qu'une automobile classique ou une camionnette mais moins de places qu'un autocar, c'est-à-dire ayant une capacité inférieure à 22 sièges.

Motocyclettes : Véhicule monotrace à deux roues et un moteur.

Plaque d'immatriculation : Plaque portant une combinaison unique de chiffres ou de lettres (pour une zone géographique donnée), destinée à identifier facilement un véhicule terrestre (automobile, moto, véhicule agricole, etc.). Dans le cas des véhicules circulant sur le réseau routier, ceci permet de lutter contre les infractions au code de la route et contre le vol.

Passager aérien : Personne qui paie plus de 25% du plein tarif de classe économique, qui monte à bord d'un aéronef et qui présente un coupon de vol (ou un autre document ayant trait au transport de cette personne entre deux points indiqués sur le document). Dans le cas du transport affrété, il s'agit d'une personne qui monte dans un aéronef et qui présente un coupon de vol (ou un autre document ayant trait au transport de cette personne entre deux points indiqués sur le document). Les employés du transporteur aérien et les autres personnes, y compris les enfants, qui ne paient qu'un montant symbolique ne sont pas comptés au nombre des passagers.

Parc automobile : Ensemble des véhicules immatriculés en Guinée. Il se compose du parc d'automobiles particulières et du parc de véhicules utilitaires (camionnettes, camions, bus, etc.).

Réseau routier : Ensemble des voies de circulation terrestres permettant le transport par véhicules routiers, et en particulier, les véhicules motorisés (automobiles, motos, autocars, poids lourds...).

Route nationale (abrév. RN) : Route de grande importance reliant à la capitale les villes principales ou reliant les villes principales entre elles et qui est construite et entretenue aux frais de l'État.

Route : Voie terrestre (au niveau du sol ou sur viaduc) aménagée pour permettre la circulation de véhicules à roues. Ce terme s'applique plutôt aux voies importantes situées en rase campagne.

Il existe plusieurs types de routes : les routes urbaines, en ville, qui délimitent les rues et qui sont très utilisées ; les routes de campagne, moins fréquentées. Les autoroutes, qui sont de grandes routes larges, les plus droites possibles, et qui servent aux longs trajets.

Route revêtue : Route protégée par une couche imperméabilisée, enrobée d'enduit superficiel, sans asphalte.

Route non revêtue : Route en terre.

Source d'énergie : Phénomène physique ou phénomène chimique dont il est possible d'exploiter l'énergie à des fins industrielles ou biophysiques est dite « primaire » si elle est issue d'un phénomène naturel et n'a pas été transformée ; elle est dite « secondaire » si elle est le résultat d'une transformation volontaire.

Véhicules à moteur : Tout véhicule pourvu d'un moteur à propulsion, à l'exception des véhicules à coussin d'air, et destiné à circuler sur le sol sans être lié à une voie ferrée ».

Véhicule utilitaire : Véhicule capable d'assurer des fonctions très différentes, généralement à des fins professionnelles. Il peut s'agir d'un fourgon, d'un pick-up, d'un camion, d'une camionnette, d'un véhicule frigorifique, benne, ou d'un fourgon caisse meuble avec châssis cabine ou plancher cabine. Il peut être utilisé pour le transport de matériel, le transport de personnes, les évacuations sanitaires, les missions de combat.

Véhicules de tourisme, voiture de tourisme : Véhicule à moteur conçu ou aménagé principalement pour transporter des personnes dans les rues et sur les routes et qui compte au maximum neuf places assises, y compris celle du conducteur.

Tableau 5.1.5.1 : Statistiques des immatriculations des véhicules en circulation dans la ville de Conakry (en nombre)

Années		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Transport privé	Transport privé de personnes	7 708	19 502	18 138	15 653	150 220	19 483	19 982
	Transport privé de marchandises	178	122	205	185	1 834	403	816
	Motocyclettes, cyclomoteurs	4 025	6 583	7 044	7 962	109 534	11 389	6 256
	Total	11 911	26 207	25 387	23 800	261 588	31 275	27 054
Transport public	Transport public de personnes	3 458	5 375	5 583	5 784	98 090	5 477	5 425
	Transport public de marchandises	350	401	359	276	5 600	487	691
	Total	3 808	5 776	5 942	6 060	103 690	5 964	6 116
Immatriculation temporaire IT	Transport de personnes	74	438	481	167	5 530	304	239
	Transport de marchandises	140	135	105	127	2 980	178	162
	Motocyclettes Cyclomoteurs	nd	32	55	69	2 000	99	113
	Total	214	605	641	363	10 510	581	514
Ensemble		15 933	32 588	31 970	30 223	375 788	37 820	33 684

Source : Registre/Direction nationale des transports terrestres (DNNT)/Bureau régional des transports terrestres Conakry (BRITTC)/Ministère des transports

Tableau 5.1.5.2 : Parc des véhicules à moteur selon les sources d'énergie pour la ville de Conakry

Catégorie	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Véhicules à essence						
Véhicules de tourisme	49 508	57 080	58 792	91 234	81 754	93 414
Véhicules	19 883	22 260	25 524	22 812	25 952	27 120
Cyclomoteurs - Motocyclettes	69 681	76 780	79 780	111 534	108 222	114 591
Ensemble	139 072	156 120	164 096	225 580	215 928	235 125
Véhicules à moteur diesel						
Véhicules de tourisme	72 382	83 440	84 690	60 830	100 789	109 403
Véhicules publics	29 030	32 170	33 770	89 378	40 775	44 261
Mini-Bus	2 675	3 400	3 672	nd	7 260	9 303
Ensemble	104 087	119 010	122 132	nd	148 824	162 967

Source : Direction nationale de la sécurité routière/Ministère de la sécurité et de la Protection civil

Tableau 5.1.5.3 : Informations sur le réseau routier de 2010 à 2016 (en km)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Longueur totale du réseau routier classé du pays	43 348	43 348	43 592	43 479	43 301	43 301	43 348
1- Total route nationale	7 625	7 625	7 694	7 576	7 576	7 576	7 455
Route nationale revêtue	2 332	2 432	2 463	2 346	2 346	2 346	2 220
Route nationale en terre	5 293	5 193	5 231	5 230	5 230	5 230	5 255
2-Route préfectorale (RP)	15 878	15 878	15 525	15 525	15 879	15 879	15 515
3-Route communautaire (RC)	19 845	19 845	20 373	20 378	19 846	19 846	20 378
4-Densité routière du pays							
Km/100 Km ²	17,63	17,63	17,63	17,63	17,63	17,63	17,63
Km/1000 habitants	4,00	3,99	3,87	3,75	3,64	3,64	3,84

Source : Direction nationale de l'entretien routier/Ministère des Travaux publics

Tableau 5.1.5.4 : Evolution des arrivées et départs des avions

Mois	2012	2013	2014	2015	2016
Arrivées	4 693	3 577	2 631	2 843	3 645
Départ	4 703	3 721	2 659	2 762	3 641
Arrivées + Départs	9 396	7 298	5 290	5 605	7 286

Source : SOGEAC, Ministère des transports/Direction nationale des transports aériens

Tableau 5.1.5.5 : Evolution des arrivées et départs des avions selon la zone Europe et Afrique

Années		2012	2013	2014	2015	2016
Arrivées	Afrique	1 907	1 772	1 215	1 532	1 867
	Europe	984	997	837	774	1 113
Départ	Afrique	1 935	1 814	1 245	1 516	1 916
	Europe	991	1 141	871	751	1 114

Source : SOGEAC, Ministère des transports/Direction nationale des transports aériens

Tableau 5.1.5.6 : Evolution des arrivées et départs des avions à l'intérieur de la Guinée

Années	2012	2013	2014	2015	2016
Arrivées	1 802	808	579	539	665
Départ	1 777	766	543	498	611

Source : SOGEAC, Ministère des transports/Direction nationale des transports aériens

Tableau 5.1.5.7 : Situation des espaces verts dans la ville de Conakry

Commune	2014			2015			2016		
	Nombre	Aménagé	Occupé	Nombre	Aménagé	Occupé	Nombre	Aménagé	Occupé
Dixinn	14	12	12	14	12	12	14	12	12
Kaloum	20	12	12	20	12	12	20	12	12
Matam	8	2	2	8	2	2	8	4	4
Matoto	21	7	7	21	7	7	21	11	11
Ratoma	16	4	4	16	4	4	16	4	4
Total	79	37	37	79	37	37	79	43	43

Source : Document Cadre de Gestion des Espaces de la Ville de Conakry

Sous- 5.2 : Santé environnementale

Liste des thèmes de la sous-composante

Thème 5.2.1 : Maladies/ pathologies véhiculées par l'air

Thème 5.2.2 : Maladies/ pathologies liées à l'eau

Thème 5.2.3 : Maladies/ pathologies à transmission vectorielle

Thème 5.2.1 : Maladies/pathologies véhiculées par l'air

Liste des tableaux du thème

Tableau 5.2.1.1 : Evolution des cas de maladies liées à la qualité de l'air

Tableau 5.2.1.2 : Evolution des cas de maladies pulmonaires par région naturelle

Principales définitions

Pollution de l'air (ou pollution atmosphérique) : Altération de la qualité de l'air pouvant être caractérisée par des mesures de polluants chimiques, biologiques ou physiques présents dans l'air, ayant des conséquences préjudiciables à la santé humaine, aux êtres vivants, au climat, ou aux biens matériels.

Ces polluants peuvent être d'origine naturelle ou anthropique et concerner l'air atmosphérique et/ou l'air intérieur des espaces clos (véhicules, maisons, usines, bureaux).

Maladies pulmonaires : Maladies des poumons.

Infections respiratoires aiguës (IRA) : Infections des voies respiratoires et des poumons. Elles se manifestent par des signes cliniques tels que des éternuements, de la toux, de la fièvre, des maux de gorge et des écoulements nasaux. L'infection respiratoire est souvent causée par un virus qui se propage par les voies aériennes. Mais des bactéries ou des médicaments peuvent être à l'origine d'une infection respiratoire. Une infection respiratoire doit être traitée sérieusement, notamment auprès des populations infantiles, âgées ou immunodéprimées.

Asthme : Maladie respiratoire chronique due à une inflammation permanente des bronches. Il se manifeste par des crises, caractérisées par des épisodes de gêne respiratoire (essoufflement), de respiration sifflante, de toux sèche ou de sensation d'oppression dans la poitrine.

Angine : Inflammation de la gorge et en particulier des amygdales. On parle parfois d'angine rouge ou blanche selon l'aspect des amygdales. A l'origine d'un mal de gorge et de difficultés à avaler, l'angine est parfois accompagnée de fièvre. Elle a une origine virale (le plus souvent) ou bactérienne.

Rhinopharyngite : appelée couramment rhume, infection fréquente, bénigne mais contagieuse. C'est la pathologie infectieuse la plus fréquente chez l'enfant. Entre six mois et six ans, chaque enfant présente en moyenne quatre à cinq épisodes de rhinopharyngite par an, surtout en automne et en hiver.

Méningite : Inflammation des méninges, la membrane qui entoure le système nerveux central. Les causes sont plus souvent d'origine infectieuse, virale (souvent causées par Coxsackie A virus) ou bactérienne (méningocoque, streptocoque). Elles peuvent être spontanées ou apparaître suite à des actes chirurgicaux ou des traumatismes crâniens.

Tuberculose : Maladie infectieuse et contagieuse, causée par le bacille de Koch, et qui affecte le plus souvent le poumon, mais parfois aussi à d'autres parties du corps, comme les reins, les ganglions et les os.

Tableau 5.2.1.1 : Evolution des cas de maladies liées à la qualité de l'air

Catégorie	Unité	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Infections respiratoires aiguës (IRA)	nombre	524 620	503 610	578 338	540 187	575 406	545 451	452 089
Athsme	nombre	nd	nd	nd	nd	2 973	3 794	4 345
Méningite	nombre	nd	nd	653	736	1 234	1 448	1 357
Tuberculose	nombre	6 561	5 747	336	1 397	1 244	2 484	1 836
Total	nombre	nd	nd	nd	nd	580 857	553 177	459 627

Source : Annuaire statistiques de la santé/BSM/Ministère de la Santé et de l'hygiène publique

Tableau 5.2.1.2 : Cas de maladies pulmonaires par région naturelle

Zone/Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Conakry	5 251	6 650	6 154	49 471	49 857	37 090
Basse Guinée	916	1 388	1 676	133 276	120 376	104 244
Moyenne Guinée	570	597	635	93 265	89 725	86 524
Haute Guinée	563	963	808	126 677	129 687	108 472
Guinée Forestière	832	2 054	1 786	122 268	118 743	88 083
Total	8 132	11 652	11 059	524 957	508 388	424 413

Source : Annuaire statistiques sanitaires BSM/Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique

Thème 5.2.2 : Maladies/pathologies liées à l'eau

Liste des tableaux du thème

Tableau 5.2.2.1 : Evolution des cas de maladies liées à l'eau

Principales définitions

Schistosomiase : Maladie hydrique considérée comme la deuxième infection parasitaire en importance après le paludisme, en termes de santé publique et d'impact économique. Les signes qui suivent l'infection sont des éruptions ou des démangeaisons cutanées. Deux mois après l'infection, de la fièvre, des frissons, une toux et des douleurs musculaires peuvent apparaître alors que les parasites atteignent leur maturité. Les infections non traitées peuvent entraîner l'apparition de sang dans les urines et les selles, accompagnée d'une hépatomégalie et d'une splénomégalie. Chez les enfants, ceci a un impact négatif en termes de croissance, d'état nutritionnel et de développement cognitif. L'infection chronique entraîne des maladies hépatiques, rénales et vésicales. Quelques fois, le système nerveux est touché, ce qui cause des crises convulsives, des paralysies et une inflammation de la moelle épinière.

Fièvres typhoïde et paratyphoïde : Infections causées par des bactéries qui sont transmises lors de l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés par des selles. Une eau propre et un bon assainissement permettent de prévenir la propagation de la typhoïde et de la paratyphoïde. L'eau contaminée est l'une des voies de transmission de la maladie.

Trypanosomiase : Maladie également connue sous le nom de maladie du sommeil, est une maladie parasitaire à transmission vectorielle. Le parasite est un protozoaire du genre *Trypanosoma* qui est transmis à l'homme par la piqûre d'une glossine ou mouche tsé-tsé (du genre *Glossina*) s'étant infectée au préalable chez l'homme ou chez des animaux porteurs du parasite pathogène pour l'homme.

Paludisme : Maladie transmise causée par des parasites de l'espèce *Plasmodium*, transmis d'une personne à l'autre par les piqûres de moustiques infectés.

Onchocercose : Maladie humaine liée à l'eau et causée par des filaires (vers nématodes) ; elle peut être contractée près de rivières dont l'eau s'écoule rapidement et dans lesquelles son vecteur, les simulies (*Simulium spp.*), se reproduisent. Chez l'humain infecté, les vers adultes produisent des microfilaires qui peuvent envahir les yeux et rendre aveugle (cécité des rivières).

Fièvre Ebola : Maladie tropicale extrêmement infectieuse causée par le virus Ebola. Les symptômes principaux de la maladie sont la fièvre et les hémorragies; c'est la raison pour laquelle elle fait partie des maladies hémorragiques. Dans la plupart des cas, la maladie aboutit au décès du patient.

Helminthiases : Maladies humaines et animales, dues à l'infestation par des vers intestinaux, les helminthes.

Tableau 5.2.2.1 : Incidence des maladies liées à l'eau

Catégorie	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Fièvre typhoïde	nd	15 294	33 929	44 023	40 763	51 997	53 809
Diarrhées sanglantes	53 557	28 096	2 467	16 272	13 216	12 358	7 800
Diarrhées non sanglantes	153 977	160 397	198 631	186 371	183 672	190 636	151 528
Schistosomiase	nd	17 441	23 257	26 159	21 796	21 647	17 804
Trypanosomiase	nd	224	903	1 074	662	824	908
Onchocercose	nd	1 227	2 182	1 448	1 682	1 847	633
Ebola	na	na	na	na	na	na	486
Helminthiases Intestinales	nd	332 824	302 230	326 824	352 645	333 909	273 173

Source : Ministère de la Santé et de l'hygiène publique

Thème 5.2.3: Maladies à transmission vectorielle

Liste des tableaux thème

Tableau 5.2.3.1 : Evolution des cas de maladies à transmission vectorielle

Principales définitions

Morbidité : Nombre de personnes souffrant d'une maladie donnée pendant un temps donné, en général une année, dans une population. L'incidence (nouveaux cas) ou la prévalence (la somme de tous les cas) sont deux façons d'exprimer la morbidité d'une maladie.

Écoulement vaginal : Écoulements abondants de sécrétions vaginales blanchâtres non-inflammatoires et malodorantes. Cet écoulement vaginal est présent quotidiennement, en faibles quantités chez chaque femme. La quantité des écoulements diffère également d'une femme à l'autre et augmente lors de l'ovulation ou avant les règles.

Gastrites ulcères : Ulcère gastroduodénal est lié à différents facteurs : une inflammation de la muqueuse de l'estomac ou gastrite, due au germe *Helicobacter pylori*, peut se compliquer d'un ulcère gastrique ou duodénal. Cette bactérie est le plus souvent contractée par la bouche dans l'enfance.

Anémie : Appauvrissement du sang, caractérisé par la diminution des globules rouges et provoquant un état de faiblesse.

Douleurs abdominales : "Maux de ventre" ou "maux d'estomac", se ressentent dans l'**abdomen**. On peut, schématiquement, diviser l'abdomen en deux parties : la cavité abdominale, en avant, contenant la plupart des organes du système digestif entourés de péritoine.

Traumatismes : Ensemble des troubles provoqués dans l'organisme par une lésion, une blessure grave.

Traumatisme : Choc violent responsable d'une blessure ou de dommages affectant les tissus ou les organes. Un traumatisme peut être physique (par exemple suite à un accident de voiture) ou psychologique/émotionnel (en cas de licenciement abusif par exemple), on parle parfois de psycho traumatisme. Généralement un traumatisme fait référence à un choc brutal et inattendu. On porte une très grande attention aux personnes qui ont subi un traumatisme crânien ou un polytraumatisé (qui touche jusqu'à 40% du corps).

Dermatologique : Relatif à la peau, aux soins courants de la peau.

Helminthiases intestinales : Pathologies causées par des parasites (vers intestinaux) appelés helminthes. Il existe plusieurs types d'helminthiase selon le ver responsable de l'infection : oxyurose, ascariidose, trichocéphalose, ankylostomose, anguillulose. La transmission des vers s'effectue par l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés. Ces pathologies affectent principalement les pays en voie de développement car elles sont associées à un manque d'hygiène. Le traitement est médicamenteux. Le choix du médicament anthelminthique (flubendazole, albendazole, ivermectine, niclosamide) dépend du ver mis en cause.

Diarrhée sanglante : Diarrhée avec selles contenant des traces (shigellose) visibles de sang.

Tableau 5.2.3.1 : Evolution des cas de maladies à transmission vectorielle

Cas de maladie	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Paludisme	934 013	977 192	1 034 224	1 217 171	1 144 289	874 695
Paludisme simple	833 425	865 703	899 188	1 010 618	945 221	749 503
Paludisme grave	100 588	111 489	135 036	206 553	199 068	125 192
Fièvre jaune	73	58	29	55	84	38
Schistosomiase	17 441	23 257	26 159	21 796	21 647	17 804
Onchocercose	1 227	2 182	1 448	1 683	2 484	633
Trypanosomiase	224	903	1 074	662	824	908

Source : Annuaire statistique de la santé/BSD/Ministère de la Santé et de l'hygiène

Composante 6 : Protection, gestion et engagement en matière d'environnement

Liste des sous-composantes de la composante 6

Sous-composante 6.1 : Dépenses de protection de l'environnement et de gestion des ressources

Sous-composante 6.2 : Gouvernance et réglementation environnementale

Sous-composante 6.3 : Préparation aux événements extrêmes et gestion des catastrophes

Sous-composante 6.4 : Information et sensibilisation à l'environnement

Sous-composante 6.1: Dépenses de protection de l'environnement et de gestion des ressources

Liste des thèmes de la sous-composante

Thème 6.1.1 : Dépenses publiques de protection de l'environnement et de gestion des ressources

Thème 6.1.2 : Dépenses de protection de l'environnement et de gestion des ressources par les entreprises, les institutions à but non lucratif et les ménages

Thème 6.1.1 : Dépenses publiques de protection de l'environnement et de gestion des ressources

Liste des tableaux du thème

Tableau 6.1.1.1 : Intervention / Subventions et transferts (courants)

Tableau 6.1.1.2 : Dépenses d'investissements

Tableau 6.1.1.3 : Dépenses sur projets FINEX

Principales définitions

Dépenses en capital : Dépenses d'investissement. Elles sont, en principe, destinées à l'acquisition de biens de capital fixe, de stocks stratégiques ou d'urgence, de terrains ou d'actifs incorporels ; elles concernent aussi les paiements sans contrepartie ayant pour but de permettre aux bénéficiaires d'acquérir des biens de capital. Cependant, l'acquisition par l'Etat de biens de capital pour les entreprises publiques est considérée comme une prise de participation et enregistrée en prêts nets.

Les dépenses en capital sont regroupées selon l'origine du financement (ressources propres ou ressources extérieures, ces dernières portant sur l'ensemble du programme d'investissement public). On distingue également les investissements directement exécutés par les administrations publiques et les transferts en capital effectués par elles.

Subventions : Transferts courants sans contrepartie que les administrations publiques versent à des producteurs résidents dans le but d'influencer leurs niveaux de production, leurs prix ou la rémunération des facteurs de production.

On distingue les subventions sur les produits, versées par unité de bien ou de service produite ou importée, et les autres subventions sur la production.

Investissement (taux) : Rapport entre la formation brute de capital fixe (FBCF) et la valeur ajoutée.

Il mesure l'effort financier que le pays consacre à l'investissement.

Tableau 6.1.1.1 : Intervention / Subventions et transferts (courants) (en millions GNF)

Libellés	2012	2013	2014	2015	2016
Intervention/Subventions et Transferts (courants)	1 907	1 783	945	2 210	1 050

Source : Ministère du Budget/Direction Nationale du Budget/Loi de Finances

Tableau 6.1.1.2 : Dépenses d'investissements (en millions GNF)

Libellés	2012	2013	2014	2015	2016
Investissements	1 571	11 900	11 950	1 700	1 600

Source : Ministère du Budget/Direction Nationale du Budget/Loi de Finances

Tableau 6.1.1.3 : Dépenses sur projets FINEX (en millions GNF)

Libellés	2012	2013	2014	2015	2016
Dépenses sur projets FINEX	9 800	36 545	40 313	34 961	14 671

Source : Ministère du Budget/Direction Nationale du Budget/Loi de Finances

Thème 6.1.2 : Dépenses de protection de l'environnement et de gestion des ressources par les entreprises, les institutions à but non lucratif et les ménages

Liste des tableaux du thème

Tableau 6.1.2.1 : Ensemble des financements du Fonds mondial pour l'environnement en faveur de la Guinée de 2010 à 2014

Tableau 6.1.2.2 : Montant total des financements Fonds PMA/Fonds spécial en faveur de la Guinée de 2010 à 2014

Tableau 6.3 : Allocation et emploi des ressources fournies à la Guinée de juillet 2010 à juin 2014 par le Fonds Mondial pour l'Environnement

Principales définitions

Dépense : Engagements non remboursables des administrations, qu'il s'agisse d'opérations avec ou sans contrepartie. Elles se décomposent en dépenses courantes (salaires et traitements, charges de la dette publique, fonctionnement et transferts courants) et en dépenses en capital.

Financement : Déficit ou excédent des opérations de l'Etat sur base caisse.

Il représente donc les variations des engagements de l'Etat au titre de ses remboursements futurs et celles de ses avoirs liquides, qui lui sont nécessaires pour couvrir les différences entre ses décaissements et ses encaissements.

Le financement recouvre les opérations par lesquelles les administrations publiques contractent des emprunts et les remboursent, ou reçoivent des dépôts de tiers pour gérer leurs liquidités. Il comprend aussi la variation nette des avoirs que ces administrations détiennent sous forme de monnaie et de dépôts.

Institutions financières internationales : Institutions multilatérales auxquelles adhèrent des Etats dans le but d'harmoniser les relations financières internationales. Elles regroupent le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, ainsi que les banques et les fonds régionaux de développement (Banque interaméricaine de développement, Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement...). La Banque mondiale et le FMI forment le "noyau dur" des Institutions financières internationales.

Tableau 6.1.2.1 : Ensemble des financements du Fonds Mondial pour l'Environnement en faveur de la Guinée de 2010 à 2014 (en millions de USD)

Indicateurs	Nombre de projets	Financement total du FEM	Montant total du cofinancement*
Projet nationaux	18	33,3	139,7
Projets régionaux et mondiaux	22	110,1	184,3
Programmes de micro financement	25	0,7	0,3

Source : La Guinée et le FEM/Global environment facility (Gef) *Fonds provenant de sources autres que le FEM

Tableau 6.1.2.2 : Montant total des financements du Fonds spécial en faveur de la Guinée de 2010 à 2014 (en millions de USD)

Types de fonds	Nombre de projets	Montant total financements Fonds PMA/Fonds spécial	Montant total du cofinancement
Fonds PMA****	4	7,1	213,6
Total	4	7,1	213,6

Source : La Guinée et le FEM/Global environment facility (Gef) ; **** Les montants indiqués correspondent à l'ensemble des financements et des cofinancements en faveur des projets, y compris le projet mondial d'assistance technique aux PMA francophones pour la mise en application de la Décision 8/CP.8 (CCNUCC).

Tableau 6.3 : Allocation et emploi des ressources fournies à la Guinée par le Fonds Mondial pour l'Environnement de juillet 2010 à juin 2014) (en USD) **

Domaine d'interventions	Allocation indicative	Allocation utilisée	Projets en attente de l'approbation du Conseil***	Allocations restant à programmer
Diversité biologique	2 430 000	1 100 000	0	1 330 000
Changement climatique	2 000 000	0	0	2 000 000
Dégradation des sols	1 500 000	165 000	0	1 335 000
Total	5 930 000	1 265 000	0	4 665 000

Source : La Guinée et le FEM/Global environment facility (Gef) ; ** Au 28 août 2012 ; *** Lors du Conseil de Novembre 2012

Sous-composante 6.2 : Gouvernance et réglementation environnementale

Liste des thèmes de la sous-composante

Thème 6.2.1 : Force institutionnelle

Thème 6.2.2 : Participation aux accords environnementaux, multilatéraux (AEM) et aux conventions sur l'environnement

Thème 6.2.1: Force institutionnelle

Liste des tableaux du thème

Tableau 6.2.1.1 : Nom de la principale autorité environnementale et année d'établissement

Tableau 6.2.1.2 : Budget du Ministère en charge de l'environnement par rapport au total du budget de l'Etat

Tableau 6.2.1.3 : Evolution de l'effectif du personnel du Ministère de l'environnement, des eaux et forêts

Tableau 6.2.1.4 : Liste des services de l'environnement dans d'autres autorités et années d'établissement

Tableau 6.2.1.5 : Liste d'autres services producteurs de données environnementales

Principales définitions

Autorité environnementale : Emet des avis sur les projets, plans et programmes qui sont soumis à une évaluation environnementale.

Tableau 6.2.1.1 : Nom de principale autorité environnementale et son année d'établissement

Nom	Année d'établissement
Ministère de l'environnement et des eaux et forêts	2004

Source : Ministère de la fonction publique

Tableau 6.2.1.2 : Budget du Ministère en charge de l'environnement par rapport au total du budget de l'Etat

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Budget du Ministère en milliards GNF	21,8	12,6	20,2	85,1	114,2	79,8	96,7
Budget de l'Etat en milliards GNF	8 049	6 921	10 146	11 309	15 145	14 971	15 354
%	0,3	0,2	0,2	0,8	0,8	0,5	0,6

Source : Ministère du budget/Directionale du budget

Tableau 6.2.1.3 : Effectif du personnel du Ministère de l'environnement et des eaux et forêts en 2016

Année	2016
Hommes	701
Femmes	192
Total	893

Source : Ministère de la fonction publique de l'Etat

Tableau 6.2.1.4 : Liste des services de l'environnement dans d'autres autorités et année d'établissement

Structures	Création
Centre d'observation de surveillance, et d'informations environnementales (COSIE)	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004
Centre de Protection Environnementale du Milieu Marin et des Zones Côtières (CPEMZC).	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004
Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF)	Depuis les années 1958 et réactualisé par le Décret N° D/030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988
Direction nationale de l'assainissement et du cadre de vie	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004
Direction nationale de l'Environnement	1986
Bureau de stratégie et de développement	Décret D/44/PRG/SGG du 27 mars 2015
Bureau Guinéen d'études et d'évaluations environnementales	Décret D/2011/047/PRG/SGG du 3 mai 2011
Centre de gestion des catastrophes et urgences environnementales	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004
Direction générale de l'unité climat	nd
Fonds forestier national	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004
Fonds de sauvegarde de l'environnement	Décret D/97/286/PRG/SGG du 24 décembre 1997
Centre de gestion des monts Nimba et Simandou	nd
Office guinéen du bois	Décret D/0216/PRG/SGG du 23 novembre 1989
Office guinéen des parcs et réserves	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004
Centre forestier de N'Zérékoré	1965
Comité national de gestion des produits et substances chimique	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004
Conseil national de l'environnement	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004
Office guinéen des parcs et réserves	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004

Source : Ministère de l'environnement/BSD

Tableau 6.2.1.5 : Liste d'autres services producteurs de données environnementales

Structures	Création	Mission
Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire (DNAT)	Décret N° D/030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988,	mettre en œuvre de la politique nationale d'occupation des sols
Direction Nationale de la Marine Marchande (DNMM)	Décret N° D/030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988	contrôle la navigation dans les eaux maritimes guinéennes.
Centre National de Gestion des Aires Protégées (CNAGAP).	Décret D/065/PRG/SGG du 04 octobre 2004	Promouvoir la création des Aires Marines Protégées pour la conservation des espèces de biodiversité
Centre National des Sciences Halieutiques de Boussou (CNSHB)	Décret N° D/030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988	Fournir les informations scientifiques permettant l'élaboration des politiques et stratégies de gestion pour le développement du secteur de la pêche.
Direction Nationale du Développement Industriel (DNDI)	Décret N° D/030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988	Promouvoir l'industrie, les petites et moyennes entreprises
Centre de Recherche Scientifique Océanographique de Rogbanè (CERESCOR)	Décret juillet 1982	Mener des activités de recherche orientées vers une connaissance de l'océan et de ses ressources en vue de leur mise en valeur et de leur gestion rationnelle.
Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH)	Décret N° D/030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988	Mettre en œuvre la politique nationale en matière de gestion des ressources en eau
Centre National de Surveillance des Pêches (CNSP)	Décret N° D/030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988	Mettre en œuvre les instruments de gestion et de contrôle des activités de pêche.
Direction Nationale de la Décentralisation (DND)	Décret N° D/030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988	Mettre en œuvre la politique nationale de décentralisation et le développement des communautés locales
Station scientifique des monts Nimba		Faire des recherches sur la biodiversité de Nimba
Institut de recherche environnementale de Bossou (IREB)		Faire des recherches sur les chimpanzés de Bossou
Herbier National de Guinée (HNG)		Identifier et conserver des échantillons de plantes de Guinée
Herbier de Sérédou		Identifier et conserver des échantillons de plantes de la Guinée forestière
Centre d'étude et de recherche en environnement (CERE) de l'université GAN de Conakry	Arrêté 2482/PRG/SS/1993 du 14 mai 1993	Recherche et formation

Source : Ministère de l'Environnement /Centre de Protection Environnementale du Milieu Marin et des Zones Côtières

Thème 6.2.2 : Participation aux accords environnementaux multilatéraux (AME) et aux conventions de l'environnement

Liste des tableaux du thème

Tableau 6.2.2.1 : Principaux accords multilatéraux (conventions et protocoles) ratifiés par la Guinée

Tableau 6.2.2.2 : Quelques accords régionaux ratifiés par la Guinée

Tableau 6.2.2.3 : Quelques accords sous-régionaux ratifiés par la Guinée

Tableau 6.2.2.4 : Quelques textes nationaux relatifs à l'environnement ratifiés par la Guinée

Principales définitions

Accord internationaux : Traité, accord, convention, entente, ou protocole désignant un engagement juridique international devant avoir des effets dans le droit national ou international. L'usage national peut cependant varier d'un pays à l'autre.

Accord régional : Accord passé entre plusieurs pays d'une même région du monde pour faciliter les échanges, le déplacement des biens, services, capitaux et des personnes.

Convention : Accord conclu entre deux ou plusieurs parties en vue de produire certains effets juridiques : créer des obligations, modifier ou éteindre des obligations préexistantes.

Conventions internationales : Accords passés entre des personnes, des groupes, des sujets de droit international (États, organisations), destinés à produire des effets juridiques et qui revêtent en principe un caractère obligatoire pour ceux qui y adhèrent ; écrits destinés à formaliser la réalité de cet accord.

Protocoles : Conventions qui facilitent une communication sans faire directement partie du sujet, de la communication elle-même.

Ratification : Acte par lequel une personne au nom de laquelle un tiers (mandataire ou gérant d'affaires) a contracté des engagements, déclare reconnaître ces engagements et s'oblige à les respecter.

Tableau 6.2.2.1 : Principaux accords multilatéraux (conventions et protocoles) ratifiés par la Guinée

Conventions	Adoption/Ratification	Mise en œuvre assuré par :
Convention relative à la Coopération en matière de Protection et de Mise en valeur du milieu marin et des zones Côtières de la Région de l'Afrique de l'Ouest et du centre, adoptée à Abidjan (Côte d'Ivoire) le 23 mars 1981	23 mars 1981	Centre de Protection du Milieu Marin et des Zones Côtières (CPMZC)
Protocole relatif à la Coopération en matière de lutte contre les pollutions de la mer en cas de situation critique du milieu marin et des zones Côtières de la Région de l'Afrique de l'ouest et du centre, adoptée à Abidjan (Cote d'Ivoire) le 23 mars 1981	23 mars 1981.	Centre de Protection du Milieu Marin et des Zones Côtières (CPMZC)
Protocole de 1992 modifiant la convention internationale de Bruxelles de 1969 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (CLC)	29 aout 2002	Centre de Protection du Milieu Marin et des Zones Côtières (CPMZC) et la Direction nationale de l'environnement.
Convention Africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles, (Alger 1968)	12 décembre 1989	Direction nationale des eaux et forêts.
Convention sur le mouvement transfrontière des déchets dangereux et de leur élimination (Bâle, 22 mars 1989)	-	Direction nationale de l'environnement.
Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages Menacées d'Extinction (CITES) adoptée à Washington le 3 mars 1973	20 décembre 1997	Direction nationale des eaux et forêts
Convention sur la Conservation des Espèces Migratrices (CMS) ou Convention de Bonn	24 septembre 1992	Office guinéen des parcs et réserves
Convention sur la Diversité Biologique, adoptée en juin 1992 à Rio de Janeiro (Brésil)	7 mai 1993	Office guinéen des parcs et réserves
Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques adoptée à Rio de Janeiro (Brésil) en juin 1992	7 mars 1994	Direction nationale de l'environnement.
Convention relative aux Zones Humides adoptée à Ramsar (IRAN) en 1971 et amendée par le Protocole de Paris le 3 décembre 1982. La Guinée en est membre depuis le 24 septembre 1992	-	Office guinéen des parcs et réserves
Convention sur la Préparation, la Lutte et la Coopération en matière de pollution par les hydrocarbures - OPRC adoptée en 1990 à Londres (Angleterre)	29 aout 2002	Centre de Protection du Milieu Marin et des Zones Côtières (CPMZC)
Convention de 1992 sur le Fonds International d'Indemnisation pour les Dommages dus à la Pollution par les Hydrocarbures – FIPOL adoptée à Londres (Angleterre)	29 aout 2002	Centre de Protection du Milieu Marin et des Zones Côtières (CPMZC)
Convention de 1992 portant création d'un Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures – FIPOL	29 aout 2002	
Convention internationale pour la Protection des Végétaux adoptée à Rome le 6 décembre 1951 et ses deux amendements en novembre 1976 et en novembre 1983	3 avril 1952	Direction nationale de la protection des végétaux et des denrées stockées
Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification	1997	Direction nationale des eaux et forêts

Source : BSD Environnement/Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts.

Tableau 6.2.2.2 : Quelques accords régionaux ratifiés par la Guinée

Conventions	Ratification	Mise en œuvre assurée par :
Convention Africaine sur la Conservation de la Nature et des Ressources Naturelles	12/12/1989	MAE/MEEF
Convention de Bamako relative à l'interdiction d'importer en Afrique des déchets dangereux, au contrôle des mouvements transfrontières et la gestion des déchets dangereux produits en Afrique	1991	Direction nationale de l'environnement
Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) volet Environnement de l'Union Africaine	23 octobre 2001 à Abuja, Nigéria	

Source : BSD Environnement/Ministère de l'Environnement et des eaux et forêts.

Tableau 6.2.2.3 : Quelques accords sous régionaux ratifiés par la Guinée

Conventions	Ratification	Mise en œuvre assurée par :
Convention et Protocole sur l'Autorité du Bassin du Niger	21/11/1980	MEH
Convention d'Abidjan relative à la coopération en matière de protection et de mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.	23/03/1981	MEEF
Convention de Conakry sur la coopération sous-régionale dans l'exercice du droit de poursuite.	01/09/1993	MAEF
Convention sur les Criquets Migrateurs	28/05/1963	MAE/MA
Politique environnementale de la CEDEAO		MEEF
Convention relative à la coopération en matière de protection et de mise en valeur du milieu marin de la région de l'Afrique de l'ouest et du centre	23/03/1981	MEEF

Source : BSD Environnement/Ministère de l'Environnement et des eaux et forêts.

Tableau 6.2.2.4 : Quelques textes nationaux relatifs à l'environnement ratifiés par la Guinée

Conventions	Ratification	Mise en œuvre assurée par :
Ordonnance N°022/PRG/89 portant Code de la protection et de la mise en valeur de l'environnement	10 mars 1989	MEEF
Ordonnance n° 007/PRG/SGG/90 du 15 février 1990, portant Code de Protection de la Faune Sauvage et Réglementation de la Chasse	15 février 1990	MEEF/DNEF
Loi L/92/028/CTRN instituant la législation sur les pesticides	06 août 1992	MA
Loi L96/C10 portant réglementation des taxes à la pollution applicables aux établissements classés	22 juillet 1996	MEEF
Loi L/2017/060/AN portant Code forestier de la République de Guinée	12 décembre 2017	MEEF
Décret N° 120/PRG/SGG/89 portant réglementation de la profession d'exploitant forestier	14 juin 1989	MEEF
Arrêté conjoint A/93/8993/MEF/MIGE/SGG établit la nomenclature technique des installations et établissements classés pour la protection de l'environnement	11 octobre 1993	MEEF
Arrêté conjointe /05/672/MAEEF/MEF/SGG fixant les taux de redevances de chasse	9 février 2005	MEEF
Ordonnance O/92/019/PRG/SGG/92 du 30 Mars 1992 portant Code foncier domanial.	30 mars 1992	MUJ
Loi L/94/005/CTRN du 15 février 1994 portant code de l'eau	15 février 1994	MEH
Loi L/95/51/CTRN du 29 août 1995, portant Code Pastoral.	29 août 1995	MEPA
Décret D/2014/014/PRG/SGG portant d'une directive de réalisation d'une étude d'impact environnemental et social des opérations minières	17 janvier 2014	MMG
Arrêté A/2015/N°342/MIPMEPSP/CAB portant homologation des six (6) normes guinéennes relatives à la protection de l'environnement	27 février 2015	MIPMEPSP

Source : BSD Environnement/Ministère de l'Environnement et des eaux et forêts.

Sous-composante 6.3: Préparation aux événements extrêmes et gestion des catastrophes

Liste des thèmes de la sous-composante

Thème 6.3.1 : Préparation aux événements naturels extrêmes et aux catastrophes naturelles

Thème 6.3.2 : Préparation aux catastrophes technologiques

Thème 6.3.1 : Préparation aux événements naturels extrêmes et aux catastrophes naturelles

Liste des tableaux du thème

Tableau 6.3.1.1 : Capacités et besoins spécifiques des structures de gestion des catastrophes en Guinée

Tableau 6.3.1.2 : Situation des structures de gestion des catastrophes en Guinée

Tableau 6.3.1.3 : Analyse des dispositions réglementaires de prévention et de gestion des catastrophes

Tableau 6.3.1.4 : Intervention du Ministère en charge de l'environnement

Principales définitions

Le Ministère en charge de l'environnement est chargé :

- de proposer la politique générale de l'Etat dans les domaines de la protection de l'environnement, de la sauvegarde de la nature, de la promotion de la qualité de la vie et de la mise en place des fondements du développement durable dans les politiques générales et sectorielles de l'Etat et ce, en coopération avec les ministères et les structures concernés, et de veiller à son exécution ;
- de promouvoir la législation relative à la protection de l'environnement et à la sauvegarde de la nature et d'œuvrer à l'intégration du concept de développement durable dans les stratégies et les plans nationaux, et ce, par la prise de mesures à caractère général ou particulier dans les divers domaines en relation avec l'environnement et le développement et par la mise en place des normes d'équilibre dans le milieu naturel ;
- d'améliorer la situation environnementale et le cadre de vie, de prévenir, réduire ou éliminer les dangers qui menacent l'homme, l'environnement et les ressources naturelles, de protéger et promouvoir les espaces réservés au développement de la biodiversité et des sites panoramiques, et de protéger et promouvoir les espaces libres nécessaires à la croissance des générations futures ;
- d'œuvrer à la mise en place des règles de bonne gouvernance écologique dans tous les secteurs d'activité et en matière de ressources naturelles, et de prendre toutes les mesures nécessaires, en coopération avec toutes les parties concernées, en vue de prévenir et d'éviter les risques et de faire face aux problèmes environnementaux éventuels ou prévisibles, sans attendre qu'ils se produisent.

De même, le Ministère en charge de l'environnement procède à l'exercice de l'autorité de tutelle sur les établissements publics qui en relèvent et apporte, dans le cadre des moyens dont il dispose, tout le soutien, toute l'aide et tout l'encouragement à l'action associative dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable.

Le Ministère en charge de l'environnement est chargé de la coordination et de l'animation de la politique de l'Etat en matière de développement durable, de la prise de toutes les mesures susceptibles d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'action de l'Etat dans les domaines environnementaux, ainsi que des mesures pouvant être requises par la nécessité d'informer le public.

Tableau 6.3.1.1: Quelques structures de gestion des catastrophes en Guinée

En Guinée, plusieurs services partagent les responsabilités techniques de gestion des catastrophes. Ce sont entre autres :

- Le Service national de gestion des catastrophes et des urgences environnementales ;
- Le Centre de géophysique et de sismologie pour les tremblements de terre et tsunamis ;
- La Direction nationale de la météorologie pour les catastrophes d'origine climatique ;
- La Direction nationale de la protection civile ;
- Le Centre national de protection du milieu marin environnemental et côtier pour la prévention des catastrophes en milieux marin et côtier
- La Direction nationale de l'environnement ;
- La Direction nationale de l'hydraulique pour les crues, inondations et étiages ;
- La Direction nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme pour les aspects liés aux aménagements divers et aux constructions ;
- Le Service national d'actions humanitaires (SENAH) pour la gestion des crises sociales et humanitaires ;
- La Direction Nationale des Services Vétérinaires ;
- La Direction nationale de l'agriculture et la direction nationale de la protection des végétaux pour les invasions acridiennes ;
- l'Institut géographique national (IGN) ;
- Le Centre de recherches scientifiques de Conakry-Rogbané (CERESCOR) pour la prévention des risques d'origine océanique ou géologique ;
- Les Inspections régionales de l'environnement.

Tableau 6.3.1.2 : Situation des structures de gestion des catastrophes en Guinée

Structure	Mission
Service national de gestion des catastrophes et des urgences environnementales	<p>Créé en octobre 2004, sa mission est axée, entre autres, sur la conception et le suivi de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de prévention et de gestion des catastrophes.</p> <p>Il comprend quatre bureaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le bureau de la prévention et de l'évaluation ; • le bureau des opérations ; • le bureau de la réhabilitation ; • le bureau des ressources militaires et protection civile. <p>Les structures susmentionnées ont leurs représentations à l'intérieur du pays.</p>
Centre de géophysique et de sismologie (CGS)	<p>Ce centre qui relève du Ministère des mines et de la géologie est, entre autres, chargé de : l'enregistrement permanent des séismes, de déterminer les paramètres principaux des séismes, la localisation des séismes, l'évaluation de la sismicité du territoire national, l'identification des zones de failles actives pour fixer les normes de constructions parasismiques.</p>
Direction nationale de la météorologie (DNM)	<p>Sous l'autorité du Ministère en charge des transports, la Direction nationale de la météorologie a pour mission la mise en œuvre de la politique du gouvernement dans les domaines de la météorologie, de la climatologie et des sciences connexes.</p> <p>La DNM dispose d'un réseau de collecte, d'observation, de traitement et de prévision du temps. Ce réseau se compose de 43 stations d'observation dotées de moyens de communication. Les informations recueillies sont transmises toutes les trois heures à Conakry pour être disséminées à travers le monde. Le réseau travaille 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Elle élabore et diffuse des bulletins et des avis d'alerte ; elle contribue à la mise en œuvre du programme de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) pour la prévention des catastrophes et l'atténuation de leurs effets.</p> <p>L'objectif fondamental visé par la DNM est de rendre disponible pour tous les usagers, les informations météorologiques et climatologiques appropriées en vue de contribuer à la sécurité des personnes et de leurs biens, au développement socio-économique et culturel du pays et à la préservation de l'environnement</p>

Source : Stratégie Nationale de des Risques de Catastrophes, Décembre 2011

Tableau 6.3.1.2 : Situation des structures de gestion des catastrophes en Guinée (Suite)

Structure	Mission
Centre de protection du milieu marin et des zones côtières	<p>Sous l'autorité du Ministère de l'environnement, des eaux et forêts, ce centre a, entre autres, pour mission de coordonner l'élaboration et la mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • (i) de la politique sectorielle en matière de protection du milieu marin et des zones côtières contre toutes formes de pollutions et de dégradation ; • (ii) du plan national d'intervention d'urgence contre les pollutions de la mer et du littoral par les hydrocarbures ou les substances nuisibles
Agence de la navigation maritime	<p>En tant qu'établissement public à caractère technique placé sous la tutelle du Ministère des Transports, l'Agence de la navigation maritime s'occupe, entre autres, du contrôle, du respect de la réglementation de la navigation dans les eaux territoriales guinéennes (maritimes et autres voies navigables). Elle assure la sécurité de la navigation ; elle gère des opérations de recherche, de sauvetage et d'assistance en mer et autres voies ; elle s'occupe de la surveillance et de la lutte contre la pollution par les navires ainsi que de l'établissement des cartes nautiques et de navigation.</p>
Direction nationale de la santé	<p>Le champ de compétence de la Direction nationale de la Santé couvre, entre autre, la surveillance de la situation épidémiologique et des affections les plus répandues afin de les prévenir et de les combattre ; l'élaboration et le suivi des plans opérationnels de lutte contre les endémies locales et les épidémies ; la participation à l'élaboration et au suivi de l'application des plans opérationnels nationaux de lutte contre les accidents, les sinistres et les catastrophes ; la conception et l'application des plans opérationnels d'intervention contre les épidémies, les urgences, et les catastrophes en collaboration avec les services concernés ; la gestion du matériel médical de secours et d'intervention, la formation du personnel à l'application des mesures de protection et de secours, etc.</p> <p>La Direction dispose d'un plan sectoriel qu'elle souhaite actualiser et rechercher des appuis en équipements pour renforcer ses capacités.</p>
Direction nationale de l'agriculture	<p>Sous l'autorité du Ministère de l'agriculture, la Direction nationale de l'agriculture a pour mission la définition et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de développement agricole.</p> <p>En outre, elle est chargée d'organiser et d'exécuter la lutte contre les grands fléaux des cultures et des stocks ; de créer et de gérer une banque de données sur la situation phytosanitaire nationale ; d'établir et de mettre à jour les cartes des nuisibles et des stocks ; de collecter et de diffuser les informations sur les périodes d'apparitions des nuisibles et leur évolution en fonction des conditions éoclimatiques ; de veiller à l'application des dispositions de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et de celles de la Convention phytosanitaire interafricaine (CPI) ; de participer à l'inventaire des ennemis naturels des principaux ravageurs des cultures pour la lutte biologique ; d'exécuter les campagnes nationales de lutte contre les fléaux ; de planifier toutes les activités relatives à la lutte contre les criquets pèlerins ; d'exécuter la lutte en cas d'invasion ; d'assurer le suivi du fonctionnement du système d'informations et d'alerte rapide ; de traiter les bulletins du centre d'intervention d'urgence de la FAO sur le criquet pèlerin.</p>
Direction nationale de l'hydraulique	<p>Sous l'autorité du Ministère d'Etat à l'Energie, la Direction Nationale de l'Hydraulique (DNI) a pour mission la mise en œuvre de la politique nationale du Gouvernement en matière d'hydraulique et de ressources en eau.</p> <p>S'agissant de la prévention des catastrophes, la DNI comporte un service d'appui qui est le Centre National de Prévision et d'Annonce des Crues et Etiages (CNP), qui a pour mission d'assurer la gestion et l'exploitation du système de prévision hydrologique dans les 23 bassins fluviaux de Guinée en vue de lutter contre les phénomènes d'inondation.</p>
Direction générale de la protection civile	<p>Créé en 1954, le premier service des sapeurs pompiers a eu sa principale caserne dans la circonscription de la presqu'île de Kaloum. Il avait pour mission d'assurer la protection civile. Les moyens disponibles à cette époque assuraient pleinement et efficacement le service, la population de la ville de Conakry étant alors de quelques centaines de milliers d'habitants et l'étendue de la ville n'occupant que peu d'espace.</p> <p>Erigé en 1973 en commissariat spécial de la protection civile, par Arrêté N° 880/DISJ/CAB/74 du 28 février 1974, il fut chargé de la protection des personnes et des biens, de la surveillance du littoral, de la prévention et de la répression, de la police de salubrité et de la sécurité des plages et baignades, ainsi que les secours d'urgence.</p>

Source : Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes, Décembre 2012

Tableau 6.3.1.2 : Situation des structures de gestion des catastrophes en Guinée (Suite)

Structure	Mission
Service national d'actions humanitaires (SENAH)	<p>Le SENAH est un service rattaché au Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation. Il a pour mission, entre autres : d'initier et d'organiser des programmes en matière d'action humanitaire ; de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan national de gestion des catastrophes et des plans sectoriels ; d'œuvrer à la recherche et à la diffusion des informations relatives aux zones à risques ainsi que la sensibilisation des citoyens et des partenaires bi et multilatéraux sur les effets des catastrophes et des calamités sur l'ensemble du territoire national ; de concevoir et de mettre en œuvre des programmes de formation en matière d'action humanitaire. . .</p> <p>Au niveau central, la Direction comporte trois Bureaux techniques qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Bureau des Opérations de Prévention ; - Le Bureau des Opérations d'Evaluation ; - Le Bureau des Opérations d'Intervention.
Direction nationale de l'architecture, de la construction et du patrimoine immobilier (DACPI)	<p>Ce service est particulièrement préoccupé par l'ampleur des dégâts causés par les catastrophes sur l'habitat. Ces dégâts ont pour origine, entre autre, les constructions anarchiques, le non respect des lotissements, l'occupation des zones à risques d'inondation, le non respect des normes de construction, les feux d'habitation dus souvent aux mauvaises installations électriques et la défaillance du réseau de électricité de Guinée, la non sécurisation des logements...</p>
Centre d'observation, de suivi et d'informations environnementales (COSIE)	<p>Le Centre d'observation de surveillance et d'information environnementales est un service rattaché du Ministère délégué à l'environnement et aux Eaux et Forêts, de niveau hiérarchique équivalent à celui d'une Direction de l'administration centrale.</p> <p>Il a pour mission l'application de la politique du département en matière de suivi régulier de l'évolution et de l'état de l'environnement. Il comprend un service d'appui et des Services techniques.</p> <p>Les services techniques de niveau hiérarchique équivalent à celui d'une Division de l'administration centrale sont : la Division observation terrestre, la Division observation aquatique et de l'atmosphère, le Système d'Information Géographique et le Laboratoire central d'analyses et d'expertises environnementales.</p>
Direction nationale des eaux et forêts	<p>Sous l'autorité du Ministre de l'environnement, des eaux et forêts, cette direction est, entre autres, responsable de la gestion et de la conservation du patrimoine naturel national (forêts, faune et flore). Elle exerce cette mission par le biais des divisions techniques suivantes : Division faune et protection de la nature; Division aménagement des forêts, Division foresterie rurale, Division économie et législation forestière.</p> <p>La première Division est particulièrement chargée de la conservation et de la mise en valeur du milieu naturel et des ressources botaniques. Dans la gestion des catastrophes, elle assure la lutte contre les feux de brousse et incendies de forêts.</p>
Croix Rouge Guinéenne	<p>Créée par le décret N° 035/PRG/84 du 26 janvier 1984 complété par l'ordonnance N°006/PRG/86, la Croix-Rouge Guinéenne (CRG) est une organisation nationale humanitaire d'utilité publique qui répond aux sept Principes Fondamentaux du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge : humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité. Elle est une organisation auxiliaire des pouvoirs publics dans sa mission strictement humanitaire.</p> <p>La mission de la CRG est de prévenir et atténuer les souffrances des hommes en toute impartialité et neutralité, sans discrimination de nationalité, de race, de sexe, de classe, de religion ou d'opinion politique. Elle intervient dans les domaines ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soins et santé communautaire/Hygiène et assainissement ; ▪ Réduction des risques de catastrophes et réponse aux urgences au niveau communautaire ; ▪ Couverture sanitaire lors des manifestations publiques ou regroupements ; ▪ Assistance aux personnes vulnérables (réfugiés, déplacés et autres) ; ▪ Réponse aux demandes de recherche des personnes disparues ou séparées de leurs proches par suite de conflits armés, de troubles sociaux ou de catastrophes naturelles ; ▪ Rétablissement de liens entre les membres d'une même famille séparés ; ▪ Promotion des principes et valeurs humanitaires (PVH) ; ▪ Sensibilisation sur le respect de l'emblème Croix-Rouge. <p>La Croix-Rouge Guinéenne a son siège national à Conakry et est présente dans tout le pays à travers ses comités locaux.</p>

Source : Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes, Décembre 2012

Tableau 6.3.1.2: Situation des structures de gestion des catastrophes en Guinée (Suite)

Structure	Mission
Centre de Recherche Scientifique de Conakry-Rogbané/CERESCOR	<p>Créé par Décret D/96/057/PRG/SGG du 1er avril 1996, le CERESCOR (Centre de Recherche Scientifique de Conakry-Rogbané) est un établissement public à caractère scientifique et technique de niveau hiérarchique équivalent à celui d'une direction de l'administration centrale et placé sous la tutelle du Ministre chargé de la Recherche Scientifique. Le CERESCOR jouit de la personnalité morale, de l'autonomie financière et de gestion conformément à la législation et à la réglementation régissant les établissements publics administratifs.</p> <p>Le siège du CERESCOR est situé à Conakry dans la Commune de Ratoma. Il peut disposer d'antennes en tout autre lieu du territoire national.</p> <p>La mission du CERESCOR est de contribuer au développement économique de la Guinée en matière de recherche scientifique et technique dans les domaines de l'océanographie, des matériaux de construction et des énergies.</p> <p>A cet effet, il est particulièrement chargé de mener des activités de recherche orientées vers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une meilleure connaissance du milieu marin, de ses ressources en vue de leur mise en valeur et de leur gestion rationnelle ainsi que la sécurité de la navigation maritime ; - l'élaboration et la vulgarisation des technologies de production des matériaux locaux de construction et l'étude de leur comportement ; - l'étude technologique des appareils solaires et la production de prototypes, l'étude des particularités et des perspectives d'utilisation des sources d'énergie non conventionnelles ; - la conception d'appareils pour la couverture des besoins énergétiques à partir de sources non conventionnelles (soleil, vent, biomasse, etc.) ; - la constitution et l'exploitation de bases et de banques de données, - la formation par la recherche de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur en vue de leur préparation et leur insertion dans les différents domaines d'intervention du Centre.

Source : Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes, Décembre 2012

Tableau 6.3.1.3 : Analyse des dispositions réglementaires de prévention et de gestion des catastrophes

<p>L'arsenal législatif et réglementaire de la réduction des risques de catastrophes en Guinée est très peu fourni. En effet, il ne comporte que les textes en ordre chronologique ci-après portant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - création par Arrêté Ministériel du Comité National Guinéen pour la Décennie Internationale de la prévention des Catastrophes (DIPCN) en mai 1990 ; - adoption de la Loi 009 du 22 juillet 1996, sur la gestion des catastrophes naturelles et anthropiques par l'Assemblée Nationale le 12 avril 1996 ; - mise en place du Groupe Opérationnel du Comité national de Gestion des Catastrophes en Octobre 1997 composé des représentants désignés par tous les Départements Ministériels impliqués, la Société Civile, les ONGs ; - promulgation du Décret D/97/285/PRG/SGG du 24 décembre 1997 portant création, organisation et fonctionnement du Comité National de Gestion des Catastrophes ; - création en 2004 du Service National de Gestion des Catastrophes et des Urgences Environnementales.
--

Tableau 6.3.1.4 : Intervention du Ministère en charge de l'environnement

Principales menées	activités	Portées	Structures impliquées
Protection des sols		<ol style="list-style-type: none"> 1- Définition et mise en œuvre d'un programme régional de restauration de ses terres dégradées 2- Mise au point et diffusion des technologies appropriées à une gestion intégrée de la fertilité des sols qui respecte l'environnement 3- Elaboration et mise en œuvre d'un programme régional de reconstitution de la fertilité des sols 4- Développement du marché des intrants agricoles, en particulier des engrais et amendements calciques 5- Renforcement des capacités des acteurs impliqués ; dont l'association des producteurs et Importateur d'Intrants Agricoles(APIDIA), les OPA et les services chargés du contrôle des engrais et de la législation en matière 6- Elaboration et promulgation des textes de lois relatifs à la Déclaration de politique Foncière en Milieu Rural(DPFMR) 7- Diffusion et vulgarisation de la Déclaration de Politique Foncière en Milieu Rural 8- Elaboration des textes d'application de la Politique foncière en milieu rural, leur traduction dans les langues nationales et leur diffusion 9- Harmonisation du Code Foncier Domaniial avec les autres codes en vigueur (mine, pastoral, forestier, environnement, collectivités locales et eau) 10- Reconnaissance des organisations coutumières comme structures de gestion des conflits fonciers 	IRAG, SENASOL, Programmes Projets, ONG.
Protection des forêts		<ol style="list-style-type: none"> 1- Restauration, aménagement et protection des forêts 2- Réalisation de plantations forestières 3- Appui à la réalisation de plantation communautaires et privées. 	
Lutte contre les feux de brousse		<ol style="list-style-type: none"> 1- Renforcer la gestion des feux et la mise en défens 2- Intensifier les campagnes de sensibilisation et d'information de tous les acteurs concernés (agriculteurs, éleveurs, récolteurs de mil, fabricants de briques cuites, charbonniers, transporteurs etc.) 3- Encourager la construction, la formation et l'équipement des comités villageois de gestion des feux sur toute l'étendue du territoire national 	
Urbanisation et déchets		<ol style="list-style-type: none"> 1- Schéma National d'Aménagement du territoire 2- Plan de développement Urbain de Conakry (PDUC) 3- Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisation de 12 villes secondaires et couverture aérienne de 22 autres 4- Code Forestier et Domaniial (CFD) 5- Code de l'Urbanisme (CU). 	
Protection de la diversité biologique		<ol style="list-style-type: none"> 1- Effectuer une analyse des lacunes en la matière 	

Source : COSIE/Rapport sur l'état de l'environnement 2014

Sous-composante 6.4 : Information et prise de conscience de l'environnement

Liste des thèmes de la sous-composante

Thème 6.4.1 : Informations sur l'environnement

Thème 6.4.2 : Enseignement dans le domaine de l'environnement

Thème 6.4.3 : Perception et sensibilisation à l'environnement

Thème 6.4.4 : Engagement en faveur de l'environnement

Thème 6.4.1 : Information sur l'environnement

Liste des tableaux du thème

Tableau 6.4.1.1 : Description de l'existence d'information sur l'environnement accessible au public

Tableau 6.4.1.2 : Publication relative aux informations environnementales

Principale définition

Information environnementale : Information au sujet de l'environnement biophysique et humain. L'air, l'eau, le sol, la terre, la flore et la faune, l'habitat, l'énergie, le bruit, les déchets, les contaminants, les émissions polluantes, la culture, etc. sont des informations environnementales. L'information environnementale inclut aussi l'information sur les décisions, politiques et juridiques, les activités humaines qui affectent l'environnement humain.

Tableau 6.4.1.1 : Description de l'existence d'information sur l'environnement accessible au public

- Rapport national sur l'état de l'environnement en Guinée (2012-2014) en version électronique et version papier, élaboré par le COSIE
- Annuaire des statistiques de l'environnement (2012-2013) en version électronique et version papier, élaboré par l'INS
- Code de l'environnement
- Politique nationale de l'environnement
- La politique nationale de l'assainissement
- Monographie sur la biodiversité
- Communication initiale sur le changement climatique
- Annuaire des statistiques forestières
- Rapport national sur l'environnement marin et côtier
- Rapport national sur la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique en Guinée

Source : Ministère de l'Environnement et Ministère du Plan/INS

Tableau 6.4.1.2 : Publications relatives aux informations environnementales

Source	Périodicité	Structure responsable
Rapport sur l'état de l'environnement en Guinée	Biennuel	Centre d'observation de surveillance, d'informations environnementales (COSIE)
Bulletin agro climatique	Mensuel et annuel	Direction nationale de la météorologie
Annuaire statistique de l'environnement	Annuel	Institut national de la statistique (INS)
Annuaire des statistiques forestières	Annuel	Direction nationale des eaux et forêts
Rapport national sur l'environnement marin et côtier	Selon les nécessités	Centre de protection environnementale du milieu marin et des Zones côtières
Communication nationale de l'environnement	Biennuel	Direction nationale de l'environnement
Rapport national sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique en Guinée	Selon les nécessités	Direction nationale de l'environnement

Source : Ministère de l'Environnement et Ministère du Plan/INS

Thème 6.4.2 : Enseignement dans le domaine de l'environnement

Liste des tableaux du thème

Tableau 6.4.2.1 : Statistiques appliquées à l'environnement

Tableau 6.4.2.2 : Règlement et Politique Environnementale

Tableau 6.4.2.3 : Nombre d'étudiants poursuivant des études de l'enseignement professionnel et technique sur l'environnement en 2016

Principales définitions

Education à l'environnement et au développement durable : Vise « à diffuser des connaissances et des valeurs, à promouvoir des comportements et à développer des compétences nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la prévention et à la solution des problèmes liés à la vie humaine dans l'environnement, et au maintien (ou à la restauration) de la qualité de l'environnement.

Statistiques appliquées à l'environnement : Acquérir et appliquer les notions de base en statistique nécessaires à l'analyse des données environnementales. Pouvoir décider quelle méthode statistique est la plus pertinente pour l'analyse de données selon différents types d'objectifs.

Politique environnementale : Déclaration effectuée par l'établissement sur ses intentions et principes par rapport à son comportement environnemental en général, qui offre un cadre à son action et établit ses objectifs et buts en matière d'environnement.

Tableau 6.4.2.1 : Statistiques appliquées à l'environnement

Rubriques	Portée
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en évidence les problèmes liés à la collecte et au traitement de l'information environnementale • Présenter et démontrer les outils statistiques et mathématiques les plus couramment utilisés pour le traitement des données environnementales • Justifier le concept de précision et d'exactitude des mesures • Les statistiques comme outils d'analyse et de conceptualisation • Méthodologie de collecte d'information : définition et objectifs, planification de la démarche, choix des sites et des méthodes d'échantillonnage
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse et description des données statistiques : tableau et diagramme de fréquence, paramètres de distribution, tests en statistiques, analyse des variances, corrélation, ajustement linéaire et régression par la méthode des moindres carrés, lissage des courbes, analyse multi variée • Précision et exactitude des mesures • Application à quelques logiciels les plus couramment utilisés en traitement statistique

Source : Centre d'études et de recherche en environnement (CERE) ; janvier 2013

Tableau 6.4.2.2 : Règlement et Politique Environnementale

Rubriques	Portée
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Etudier les champs d'intervention du droit de l'environnement et les problèmes posés pour son application • Evaluer et utiliser la panoplie des moyens dont les autorités publiques peuvent se doter pour gérer l'environnement
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Définition et conceptualisation du droit national et international • Les sources du droit de l'environnement : le droit international (histoire et développement, traités et conventions, institutions et organisations) et le droit national (lois et règlement, limites et participation du citoyen) • Proposition d'application du droit de l'environnement guinéen par des études de cas • Le contrôle juridique des pollutions • Le régime général de protection de l'environnement : prévention des pollutions, contrôle des polluants, mécanisme de suivi et plan d'urgence • Présentation des régimes particuliers : contrôle des pollutions transfrontalières, des eaux douces et marines • Les outils de réparation et de prévention (responsabilité, indemnisation, information, sensibilisation) • La conservation de la biodiversité (convention de Rio sur la diversité biologique, gestion des ressources renouvelables et conservation des espèces) • Le nouveau partenariat pour le développement en Afrique (NEPAD) : le volet environnement.

Source : Centre d'Etudes et de recherche en Environnement (CERE) ; janvier 2013

Tableau 6.4.2.3 : Nombre d'étudiants poursuivant des études de l'enseignement professionnel et technique sur l'environnement 2016

Filières	Garçons	Filles
Eaux et forêts	46	15
Environnement	71	34

Source : BSD Ministère de l'Enseignement technique, de la formation professionnelle, de l'emploi et du travail.

Thème 6.4.3 : Engagements en faveur de l'environnement

Liste des tableaux du thème

Tableau 6.4.3.1 : Présentation sommaire du programme de Master en sciences de l'environnement et des deux options

Tableau 6.4.3.2 : Liste des cours

Tableau 6.4.3.3 : Principales informations sur la Faculté des sciences de l'environnement du Centre Universitaire de N'Zérékoré 2011-2012

Tableau 6.4.3.4 : Principales informations sur l'Institut supérieur agronomique et vétérinaire de Faranah (statut public) 2011-2012

Tableau 6.4.3.5 : Principales informations sur l'Institut supérieur agronomique et vétérinaire de Faranah (statut public) 2012-2013

Tableau 6.4.3.6 : Récapitulatif des Ingénieurs des eaux et forêts formés à l'Institut supérieur agronomique et vétérinaire de Faranah de 1980 à 1998

Principales définitions

Environnement : Ensemble des éléments (biotiques ou abiotiques) qui entourent un individu ou une espèce et dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins ou Ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines.

Gestion des ressources naturelles : Planification et utilisation rationnelle des ressources végétales, minérales et animales, en particulier dans un biotope ou écosystème déterminé. Elle est une exploitation économique quand elle est dirigée vers la croissance économique.

Tableau 6.4.3.1 : Présentation sommaire du programme de Master en sciences de l'environnement et des deux options 2016

Cours obligatoires	Nombre de crédits
Tronc commun	13
Problématique globale de l'environnement	6
Education relative à l'environnement	3
Méthodologie de recherche en environnement	4
ou	
Méthodologie de l'intervention en environnement	4
Banque	
Option recherche	Minimum de 8 crédits 21 crédits
Option professionnelle	Minimum de 17 crédits sur 21 crédits

Source : Centre d'études et de recherche en environnement/Master en Sciences de l'environnement/Université Gamal Abdel Nasser de Conakry

Tableau 6.4.3.2 : Liste des cours

Cours	Nombre de crédits
Cartographie thématique, photo-interprétation et base de données géo référencées	4
Biodiversité et gestion durable des ressources	4
Eaux, assainissement et gestion des déchets	4
Evaluation environnementale	4
Règlement et politique environnementale	3
Aménagement du territoire et développement local	3
Ecologie et environnement	3
Pédologie appliquée à l'environnement	3
Lutte intégrée	3
Enjeux climatologiques	3
Gestion des risques et catastrophes environnementaux	3
Mémoire	24

Source : Centre d'études et de recherche en environnement/Master en sciences de l'environnement/Université Gamal Abdel Nasser de Conakry

Tableau 6.4.3.3 : Principales informations sur la Faculté des sciences de l'environnement du Centre Universitaire de N'Zérékoré 2011-2012

Départements	Gestion ressources naturelles	Météorologie	Génie de l'environnement	Hydrologie	Total général
Nombre filières	2	2	2	2	8
Nombre groupes pédagogiques	3	3	3	3	12
Effectif professeurs total	15	10	9	12	46
Effectif professeurs femmes	1	0	1	0	2
Effectif professeurs hommes	14	10	8	12	44
Effectif étudiants total	221	36	157	94	508
Effectif étudiants filles	32	9	31	17	89
Effectif étudiants garçons	189	27	126	77	419
Boursiers	221	36	137	94	508
Etrangers	0	0	0	0	0

Source : Annuaire statistique enseignement supérieur et de la recherche scientifique/Service planification et statistique

Tableau 6.4.3.4 : Principales informations sur l'Institut supérieur agronomique et vétérinaire de Faranah (statut public) 2011-2012

Départements	Génie rural	Eaux et forêts environnement	Agriculture	Economie rurale	Elevage	Vulgarisation	Agroforesterie	Service des études évincées	Total général
Nombre filières	1	2	2	2	2	2	2	8	21
Nombre groupes pédagogiques	10	4	10	4	4	6	4	8	50
Effectif professeurs total	26	12	34	17	17	11	11	19	147
Effectif professeurs femmes	0	1	3	0	2	1	1	0	8
Effectif professeurs hommes	26	11	31	17	15	10	10	19	139
Effectif étudiants total	420	359	384	491	149	135	237	46	2221
Effectif étudiants filles	44	74	38	132	31	22	46	5	392
Effectif étudiants garçons	376	285	346	359	118	113	191	41	1 829
Boursiers	358	345	372	457	149	125	237	39	2 112
Etrangers	61	4	8	4	9	0	0	7	93

Source : Annuaire Statistique enseignement supérieur et de la recherche scientifique/Service planification et statistique.

NB : Depuis près de 10 ans, l'institut de Faranah n'a plus de département vétérinaire, qui est transféré à Dalaba

Tableau 6.4.3.5 : Principales informations sur l'Institut supérieur agronomique et vétérinaire de Faranah (statut public) 2012-2013

Départements	Nombre de groupes pédagogiques	Effectif total des étudiants	Effectif des filles	Effectif des garçons
Eaux et forêts	18	800	114	686
Economie rurale	4	481	132	349
Agroforesterie	19	608	86	522
Total Général	41	1889	332	1557

Source : Annuaire Statistique Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique/Service planification et statistique.

Tableau 6.4.3.6 : Récapitulatif des ingénieurs des eaux et forêts formés à l'Institut supérieur agronomique et vétérinaire de Faranah de 1980 à 1998

Désignation	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Nombre d'étudiants diplômés	31	0	0	0	40	24	14	21	11	26	11
Nombre de filles	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0

Source : Département des Eaux et Forêts et environnement

Tableau 6.4.3.6 : Récapitulatif des ingénieurs des eaux et forêts formés à l'Institut supérieur agronomique et vétérinaire de Faranah de 1999 à 2009

Désignation	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre d'étudiants diplômés	24	46	48	54	54	66	90	48	69	157	171
Nombre de filles	2	5	4	8	7	16	1	8	19	25	35

Source : Département des Eaux et Forêts et environnement

Thème 6.4.4 : Perception et prise de conscience sur l'environnement

Liste des tableaux du thème

Tableau 6.4.4.1 : Politiques nationales sur l'environnement

Tableau 6.4.4.2 : Programmes nationaux sur l'environnement

Tableau 6.4.4.3 : Plans d'actions nationaux sur l'environnement

Tableau 6.4.4.4 : Principaux défis pour l'environnement

Tableau 6.4.4.5 : Politiques mises en œuvre pour l'environnement

Tableau 6.4.4.6 : Politiques à mettre en œuvre pour l'environnement

Principales définitions

Perception : Faculté biophysique ou phénomène physio-psychologique et culturel qui relie l'action du vivant aux mondes et à l'environnement par l'intermédiaire des sens et des idéologies individuelles ou collectives.

Protection de l'environnement : Mesures pour limiter ou supprimer l'impact négatif des activités de l'homme sur son environnement.

Au-delà de la simple conservation de la nature, il s'agit de comprendre le fonctionnement systémique, et éventuellement planétaire de l'environnement ; d'identifier les actions humaines qui l'endommagent au point de porter préjudice aux générations actuelles ou futures ; et de mettre en place les actions de correction. Cette action est donc à la fois scientifique, car elle nécessite de développer nos connaissances pour le moment limitées dans ce domaine ; citoyenne, puisque les décisions à prendre ont un coût pour les générations actuelles, et un impact pour les générations futures ; politique, car les décisions à prendre sont forcément collectives et parfois planétaires.

Principaux défis pour l'environnement :

- **Le défi climatique**
 - La sécheresse et la désertification ;
 - Le risque climatique;
 - Les instruments de marché
- **Le défi hydrique**
 - Le stress hydrique ;
 - Augmenter l'offre d'eau
- **Le défi de la biodiversité**
 - La problématique de la faune sauvage ;
 - Les aires protégées et les populations riveraines ;
 - Tourisme et écotourisme

Tableau 6.4.4.1 : Politiques nationales sur l'environnement

Politiques	Années
Politique nationale de l'environnement	2012
Politique nationale de développement agricole (LPNDA)	1998
Lettre de politique de développement agricole (LPDA)	1991,
Politique forestière nationale (PFN)	1989
Politique nationale sur l'assainissement	2011

Source : Ministère de l'Environnement /Centre de Protection Environnementale du Milieu Marin et des Zones Côtières

Tableau 6.4.4.2 : Programmes nationaux sur l'environnement

Programmes	Années
▪ Programme de stratégie de réduction de la pauvreté (PSRP)	2002
▪ Programme d'appui aux collectivités villageoises (PACV)	1998
▪ Programme cadre de soutien au développement du secteur privé (PCSDSP)	nd
▪ Cadre législature national sur l'environnement	nd
▪ Programme national de développement humain durable (PNDHD)	1997
▪ Programme cadre de promotion, décentralisation et renforcement des capacités de la société civile (PC/PDRSOC)	nd
▪ Programme cadre d'appui aux initiatives de base (PCAIB)	nd

Source : Ministère de l'environnement /Centre de protection environnementale du marin et des zones côtières Ministère de l'environnement (ME)/ (ME)/

Tableau 6.4.4.3 : Plans d'actions nationaux sur l'environnement

Plans d'action	Années
▪ Plan national de conservation et d'utilisation durables de la biodiversité	nd
▪ Plan national d'action pour l'environnement (PNAE)	1994
▪ Plan d'action forestier national (PAFN)	nd
▪ Schéma directeur d'aménagement de la mangrove (SDAM)	nd
▪ Plan d'aménagement et gestion des pêcheries	nd
▪ Schéma national d'aménagement du territoire	1991

Source : Ministère de l'environnement /Centre de protection environnementale du milieu marin et des zones côtières

Tableau 6.4.4.4 : Principaux défis pour l'environnement

Principaux défis
<ul style="list-style-type: none">▪ Extension de la proportion de la superficie des aires protégées▪ Implication des populations dans la conservation des écosystèmes et des ressources.▪ Elaboration de programmes intégrant les principes de développement durable.▪ Application des textes pris dans le cadre de la mise en œuvre des instruments juridiques relatifs, notamment l'arrêté relatif au quota d'importation des substances appauvrissant la couche d'ozone.▪ Renforcement de la protection des sources et des lits d'eau contre l'assèchement.▪ Renforcement des moyens opérationnels de surveillance maritime et des capacités de recherche sur les ressources halieutiques.▪ Renforcement de la protection des espèces menacées d'extinction par l'application de la réglementation en vigueur.▪ Mobilisation des ressources matérielles et financières indispensables à la gestion des aires protégées.

Source : Ministère de l'environnement /Centre de protection environnementale du milieu marin et des zones côtières Ministère de l'environnement (ME)/ (ME)

Tableau 6.4.4.5 : Politiques mises en œuvre pour l'environnement

Politiques mises en œuvre
<ul style="list-style-type: none">▪ Conception et élaboration d'une politique environnementale, pertinente et opérationnelle▪ Renforcement de la législation et renforcement de son respect scrupuleux à tous les niveaux et dans tous les domaines.▪ Prise en compte effective des variables de gestion environnementale durable dans les stratégies de développement.▪ Ratification des amendements des protocoles, notamment ceux de Copenhague et de Beijing en matière de consommation des substances appauvrissant la couche ozone.

Tableau 6.4.4.6 : Politiques à mettre en œuvre pour l'environnement

Politiques à mettre en œuvre
<ul style="list-style-type: none">▪ Renforcement de la politique de développement et de la fourniture des services d'eau potable.▪ Assainissement de la gestion du sous-secteur.▪ Renforcement de la planification et du développement des infrastructures.▪ Elaboration et la mise en œuvre d'une politique et d'un programme d'assainissement ambitieux, passant, entre autres, par l'implication des collectivités à la base et des autres partenaires ainsi que la promotion des initiatives privées dans ce secteur. Sur la base du récent développement technologique et des expériences d'ailleurs, des voies seront explorées en vue d'une meilleure valorisation des ordures dans les grands centres urbains.

Annexe

Equipe de finalisation

N°	Prénom et Nom	Institution	Fonction
1	Sayon OULAYE	INS/MPDE	Sous Directeur Statistiques Economiques Financières
2	Sidibinet SIDIBE	COSIE	Directeur National du COSIE
3	Sinet KANTE	INS/MPDE	Sous Directeur Statistiques de l'Emploi
4	Alia CONTE	INS/MPDE	Contractuel
5	Fatoumata Danfaga	INS/MPDE	Directrice Coordination et programmation statistique
6	Oumar Fanta KABA	INS/MPDE	Chargé d'Etudes
7	Mgambalou CONTE	INS/MPDE	Stagiaire permanent
8	Mamady SYLLA	INS/MPDE	Chargé d'Etudes
9	Anne Marie DOUALAMOU	Direction régionale du Plan	Directrice régionale du plan de Conakry
10	Vasé TARORE	BSD Elevage	Chef de Division statistique et informatique
11	Sayon CAMARA	Centre national de surveillance de la pêche	Chef section capture de la pêche
12	Mohamed SOUMAH	CNHB	Responsable base de données
13	Misbaou BARRY	SEG	Sous directeur statistique
14	Idrissa TALL	ANASA	Chargé d'Etudes
15	Ousmane Dondon CAMARA	INS/MPDE	Sous Directeur statistique commerce extérieur
16	Kaba KEITA	INS/MPDE	Sous Directeur statistique des prix
17	Ousmane MANET	INS/MPDE	Sous Directeur statistique IPI
18	Fana CAMARA	INS/MPDE	Chargé d'Etudes
20	Salamata BAH	INS/MPDE	Chargé d'Etudes
21	Makhissa KEITA	INS/MPDE	Sous Directrice coordination statistique
22	Amadou Djouldé BAH	INS/MPDE	Chargé d'Etudes
23	Djouwane FALL	INS/MPDE	Chargé d'Etudes
24	Martin BENJAMIN	INS/MPDE	Chargé d'Etudes
25	Ibrahima Naby CAMARA	CERESCOR	Chargé d'Etudes

Equipe de relecture

N°	Prénom et Nom	Institution	Fonction
1	Faman KOUROUMA	INS	Sous Directeur Archivage des données
2	Saikou Ahmed Tidiane BALDE	INS	Chef Service Recherche par intérim
3	Ladji TRAORE	INS	Sous Directeur Traitement des données Informatiques
4	Mohamed SOW	INS	Directeur du département Archivage, de recherche et de diffusion

Agents de collecte

N°	Prénoms et Nom	Institution	Fonction
1	INS/MPDE	INS/MPDE	Chargé d'études
2	Ismaël Domingo CAMARA	Economie / Finances	Agent
3	Mariama SOUMAH	INS/MPDE	Agent
4	Bintou FOFANA	INS/MPDE	Agent
5	Karamoko KEITA	INS/MPDE	Agent
6	Sékou SAVANE	INS/MPDE	Agent
7	Moussa KOULIBALY	INS/MPDE	Agent
8	Nanfadima KOUROUMA	INS/MPDE	Agent
9	Abdoulaye Tamisso CAMARA	INS/MPDE	Agent
10	Marie BANGOURA	INS/MPDE	Agent
11	Rouguiatou Kader FAYE	INS/MPDE	Agent
12	Alsény BANGOURA	INS/MPDE	Agent
13	Abdoulaye YOULA	INS/MPDE	Agent
14	Ansoumane CAMARA	INS/MPDE	Agent
15	Thierno Bailo DIALLO	INS/MPDE	Agent
16	Mohamed DIANE	INS/MPDE	Agent
17	Mohamed Lamine DIANE	INS/MPDE	Agent
18	Aboubacar SAMOURA	INS/MPDE	Agent
19	Aminata KOUROUMA	INS/MPDE	Agent
20	Aminata CISSE	INS/MPDE	Agent
21	Moussa BANGOURA	INS/MPDE	Agent
22	Kadiatou Camus CAMARA	INS/MPDE	Chargé d'études
23	Mariama Camara	INS/MPDE	Agent